

LAC-AUX-SABLES
TÉMOIN DE
NOTRE PASSÉ
1897-1997

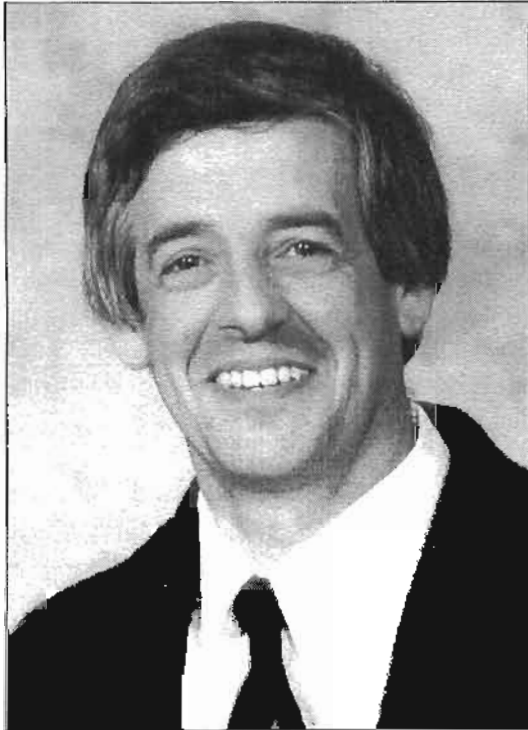
PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DE LAC-AUX-SABLES ET D'HERVEY-JONCTION INC.

TABLE DES MATIÈRES

V	Vœux de 100 ^e anniversaire	
XV	Avant-propos	
XVI	Trois comités pour le centenaire	
1	GÉOGRAPHIE HUMAINE : les premiers arrivants	
6	Nos doyens et doyennes <i>par Annie Gauthier</i>	
	VIE RELIGIEUSE 1897-1997	
11	Une paroisse du diocèse de Québec à ses débuts <i>par Fernand Champagne</i>	
47	Mémoires de bedeau <i>par Julien Rivard</i>	
51	Saint-Rémi aujourd'hui	
	• Servantes du Saint-Cœur de Marie <i>par Lise Lavallée</i>	
	• Mouvement Adep <i>par Suzanne Hallée</i>	
	• Une fabrique animée <i>par François Doucet</i>	
57	Le développement de Saint-Léopold d'Hervey-Jonction <i>par Maurice Dupont (collaboration : Monique Lachance)</i>	
62	Les anciennes coutumes funéraires <i>par Marie-Claire Veillette</i>	
65	ADMINISTRATION MUNICIPALE <i>par Richard Lavallée (collaboration : François Fugère)</i>	
87	ORGANISATION SCOLAIRE <i>par Richard Lavallée</i>	
	• Une commission scolaire locale	
	• Couvent et collège	
	• SSCM : vocation éducatrice <i>par Élisabeth Léveillé</i>	
	• Nos écoles de rang	
	• Le Sablon d'or	
127	BUREAUX DE POSTE <i>par Annie Gauthier</i>	

- 133 EN ROUTE
• Les chemins de fer
par Mario Gagnon
• Les quêteux, ces grands voyageurs
par Madeleine Léveill  Lavall e
-
- 147 EN PLEINE NATURE
Les moulins   scie
par Madeleine et L o Lavall e
- 159 La vie agricole   Lac-aux-Sables
par Jean-Louis Soulard
-
- 165 ENTREPRENDRE
D'HIER
197   AUJOURD'HUI
215 La Caisse populaire de Lac-aux-Sables
par Jean-Louis Soulard
-
- 223 SANT  !
-
- 225 EN ASSOCIATION
• Club de l' ge d'or d'Hervey-Jonction
• Club de l' ge d'or de Lac-aux-Sables
• Club Optimiste
• Af as Hervey-Jonction
• Cercle des fermi res de Lac-aux-Sables
• Association des r sidents pour la protection du lac aux Sables
• Club de voile du lac aux Sables
• Comit  des loisirs Lac-aux-Sables
-
- 239 EN TOUTE AMITI 
• Le sport au fil des ans
par Isabelle Lavall e
• Les courses de motoneiges
par Marguerite Champagne
• Les Quinze Trotteurs
• Des Rayons de soleil au Bloc B
• Les D track s
• Les MI-TEN
-
- 263 UN GRAND ALBUM DE FAMILLES
-
- 489 TANT RESTE   DIRE...
Souvenirs
par Gotier (Andr e Gauthier)
-

MESSAGE DU MAIRE



Ils vinrent de villages voisins ces nouveaux arrivants, pour défricher et cultiver, exploiter la forêt et coloniser, sans se douter qu'ils étaient les initiateurs d'un village.

Cent ans plus tard, comment ne pas être fiers de leurs efforts? Avec la seule force de leurs bras et par leur profond désir de réussir, ils ont construit les bases de cette magnifique municipalité que l'on connaît aujourd'hui. Autour du clocher paroissial s'est organisée petit à petit une vie religieuse, sociale, scolaire, municipale... Année après année, les maisons se sont construites, des commerces et de nouveaux services se sont graduellement ajoutés pour enrichir la collectivité. De plus en plus de gens choisiront notre village pour y vivre une aventure permanente ou saisonnière.

Ce centenaire nous oblige à nous souvenir des humbles débuts de ces pionniers. Nos aïeux, dans les pages qui suivent, nous enseignent que l'audace, la ténacité et la fierté nous font grandir et progresser; elles nous permettent de nous réaliser pleinement et de nous découvrir des forces insoupçonnées.

J'invite tous les citoyens et citoyennes à lire cet album; qu'il soit l'occasion de se faire raconter l'histoire par ceux qui, de leurs sacrifices et de leur courage, ont fait qu'aujourd'hui la vie est peut-être plus aisée pour nous. Nous comprendrons que le passé a de ces leçons qui guident désormais notre avenir.

Que ce centenaire soit des plus réussis, dans la joie, l'harmonie et l'amitié. Je souhaite au comité organisateur tout le succès désiré et j'invite la population à participer en grand nombre aux activités afin de célébrer avec enthousiasme, dans la solidarité et la fraternité.

Je m'en voudrais ici d'oublier de rendre un hommage particulier à M^{me} Annie Gauthier, présidente-fondatrice de la Société d'histoire de Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction. Madame Gauthier a travaillé bénévolement et avec acharnement depuis plusieurs années pour recueillir des renseignements sur le passé de la municipalité de Lac-aux-Sables. Par sa ténacité, son dévouement et son engagement, nous sommes à même de constater que le travail colossal accompli pour ce volume est digne de nos pionniers.

Hommage soit rendu à nos mères et pères, grands-mères et grands-pères; hommage à nos aïeux, à ceux qui ont fait Lac-aux-Sables; en un mot, merci. Salutations à ceux qui y vivent aujourd'hui et bienvenue à ceux qui y habiteront demain.

Soyons fiers; soyons présents; on fête nos cent ans!

Richard Lavallée, maire.

Richard Lavallée, maire

MESSAGE DU CURÉ DESSERVANT SAINT-LÉOPOLD D'HERVEY-JONCTION



À vous tous, chers amis et amies de Lac-aux-Sables,

Le livre-souvenir du centenaire me donne l'occasion et le plaisir de venir vous rejoindre et de vous offrir mes meilleurs vœux et mes félicitations.

Mes meilleurs vœux, parce que fêter un centenaire c'est célébrer des souvenirs prometteurs pour l'avenir; et Dieu sait combien les gens de Lac-aux-Sables aiment et savent célébrer.

Je prends à témoin les nombreuses fêtes auxquelles j'ai moi-même participé durant près de vingt ans.

Comment ne pas nous rappeler l'enthousiasme avec nos Faucons des bonnes années, les fêtes de mes 25 et 35 ans de sacerdoce, les journées du bénévole, la grande fête des pionniers, les nombreuses fêtes de l'Âge d'or et des Adep, le Festival des sportifs et quoi encore?

Mes félicitations, parce que les citoyens et citoyennes de Lac-aux-Sables sont fiers. À preuve la propreté des résidences, la beauté des nouveaux quartiers, la générosité proverbiale pour aider les autres et surtout l'attachement à l'appartenance de leur village.

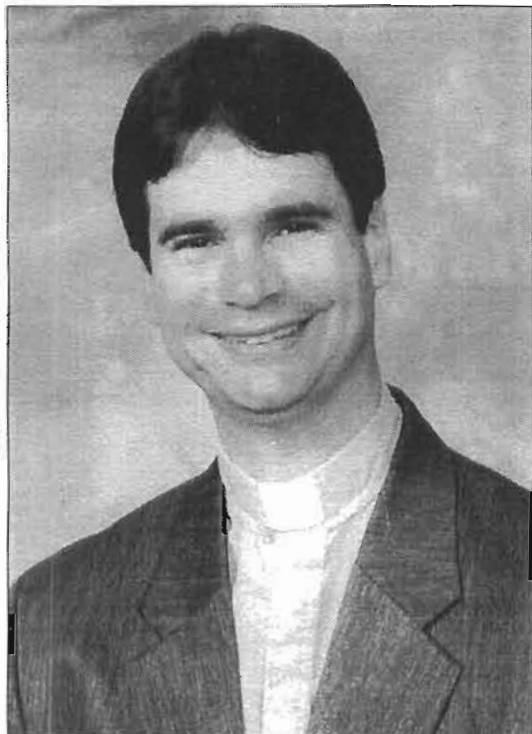
Aussi je suis bien certain que ces fêtes du centenaire sauront redonner à tous et à toutes un regain de vitalité pour envisager avec confiance l'avenir de Lac-aux-Sables.

Avec mes meilleurs souvenirs,

Édouard Beaubien, ptre

Curé à Lac-aux-Sables de 1974 à 1993
Curé à Hervey-Jonction depuis 1966

MESSAGE DU CURÉ DE SAINT-RÉMI



Cet album-souvenir vient compléter les fêtes du centenaire de notre paroisse pour rendre vivante notre histoire riche d'amour, de solidarité et de foi. Je ne peux m'empêcher de rendre grâce au Seigneur pour toutes ces femmes et tous ces hommes qui nous ont précédés et qui ont fait de cette "Terre de Lac-aux-Sables" une "Terre" bénie où Dieu et Marie notre mère ont la première place. La Providence nous a gâtés puisque nous vivons dans un paradis de "montagnes", de rivières et de lacs. Pas étonnant qu'on vienne d'aussi loin que d'Europe pour goûter toutes ces splendeurs.

Aujourd'hui, notre communauté chrétienne est toujours aussi jeune, belle et vivante. Demandons à Dieu et à Notre Dame du Lac de continuer à veiller sur nous tous et que nos jeunes gardent fièrement les valeurs chrétiennes et familiales qui ont traversé ce siècle. Que saint Rémi, du haut de son baldaquin, nous protège, lui qui baptisa il y a maintenant 1500 ans le roi Clovis en France.

En tant que pasteur je vous bénis; que des vocations sacerdotales et religieuses viennent couronner dans les années 2000 ce que nous célébrons présentement dans la foi!

François Doucet ptre-curé

François Doucet, ptre-curé

BÉNÉDICTION DU PAPE



Sa Sainteté Jean Paul II

accorde de tout coeur à

le Curé François Doucet et
paroissiens,

à l'occasion du centenaire de la
Paroisse St. Remi du Sac-aux-Sables, une
bénédition apostolique spéciale

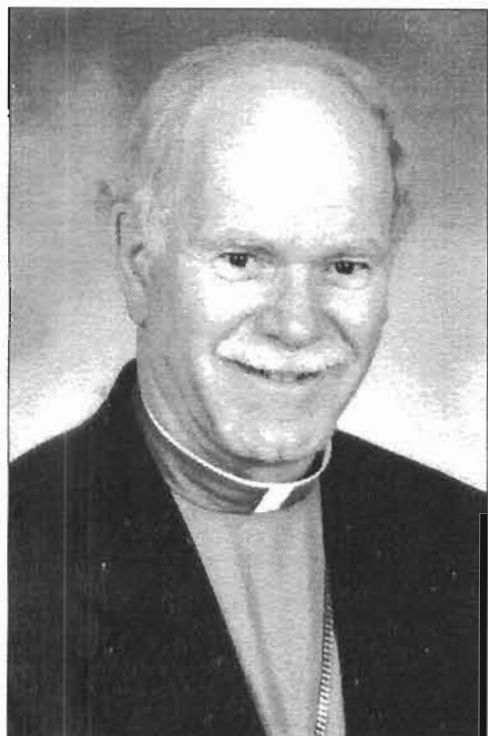
en gage de nombreuses faveurs divines.

Ex Aedibus Vaticanis, die 14. Oct. 1987

+ Oscar Ruinato

Archiepiscopus
Elemosynarius Apostolicus

MESSAGE DE L'ÉVÊQUE



Évêché de Trois-Rivières

Comme pasteur du diocèse de Trois-Rivières, je m'associe de grand cœur à la joie et à l'action de grâce de la communauté paroissiale de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables qui fête en 1997 le centenaire de sa fondation.

C'est un moment approprié pour rappeler la générosité et le dévouement de tous ceux et celles qui ont participé à la naissance et au développement de votre communauté paroissiale. C'est aussi une occasion de penser à l'avenir.

En offrant mes hommages aux pionniers qui ont multiplié les efforts pour établir solidement cette fondation en ce site enchanteur de Lac-aux-Sables, je souhaite que les célébrations contribuent à reconforter les familles et à resserrer les liens fraternels entre les paroissiens et paroissiennes.

Que le Seigneur fasse descendre ses grâces abondantes sur tous les foyers de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables!

+ Martin Veillette

Martin Veillette

Évêque de Trois-Rivières

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE DU CANADA



Je suis heureux d'adresser mes plus cordiales salutations à tous les résidants de Saint-Rémi à l'occasion des fêtes soulignant le 100^e anniversaire de fondation de leur paroisse.

Ces fêtes vous permettent de rappeler le souvenir de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont décidé de s'établir à Saint-Rémi pour y fonder une communauté prospère et dynamique. Chacun à votre manière, vous avez su mettre en valeur le patrimoine que vous ont légué vos courageux prédécesseurs. En réaffirmant votre appartenance à Saint-Rémi et votre foi en son avenir, vous contribuez à préserver et à enrichir le caractère unique de votre localité, tout en participant à l'édification d'un pays harmonieux et fort où il fait bon vivre.

Je vous rends hommage pour votre esprit civique et vous offre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Ottawa 1996

A handwritten signature in black ink, which reads "Jean Chrétien". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean Chrétien

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC



Québec, le 2 avril 1997

Je suis heureux de saluer la population de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables qui célèbre cette année le 100^e anniversaire de la fondation de sa paroisse.

Il y a un siècle, vos ancêtres ont choisi de défricher les terres bordant le lac aux Sables, ainsi nommé en raison de ses rivages sablonneux. Les familles se sont succédé et ont fait en sorte de maintenir la vitalité et le dynamisme de leur communauté. Saint-Rémi s'est développé en harmonie avec la nature et les Sablois, manifestement attachés à leur milieu de vie, préservent avec soin ce magnifique territoire où foisonnent lacs et rivières.

C'est avec plaisir que je m'associe à ceux qui produisent le livre-souvenir consignant l'histoire de ce beau coin de pays. C'est à la fois un hommage aux bâtisseurs et un précieux héritage pour les générations futures.

Je souhaite que les fêtes marquant cet anniversaire connaissent un vif succès. Mes meilleurs vœux vous accompagnent!

A handwritten signature in black ink that reads "Lucien Bouchard". The signature is written in a cursive, flowing style.

Lucien Bouchard

MESSAGE DE NOTRE DÉPUTÉ FÉDÉRAL



Cent ans! Nombre magique qui porte en lui l'histoire de ces femmes et de ces hommes qui se sont établis à Lac-aux-Sables, ont vu l'avènement du bureau de poste en 1892, la fondation de la paroisse en 1897 et l'érection de la municipalité en 1899. Ce sont elles et eux qui, de leur labeur, ont contribué à bâtir la belle paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables, dans le pays québécois.

La nouvelle paroisse fut détachée de Notre-Dame-des-Anges, de Saint-Ubalde et de Saint-Casimir. Puis au fil des ans, la municipalité a grandi, à la fois autour de l'agriculture, de l'industrie du bois et de la villégiature. Aujourd'hui, on vient de partout pour y apprécier montagnes et lac d'une rare beauté.

Rendons hommage à celles et à ceux qui depuis cent ans et au-delà, ont vaillamment construit et façonné un des très beaux sites de la région mauricienne, la paroisse de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables. Puissent leurs descendants suivre leurs traces valeureuses vers un nouveau siècle.



Réjean Lefebvre

Député fédéral de Champlain

MESSAGE DE NOTRE DÉPUTÉ PROVINCIAL



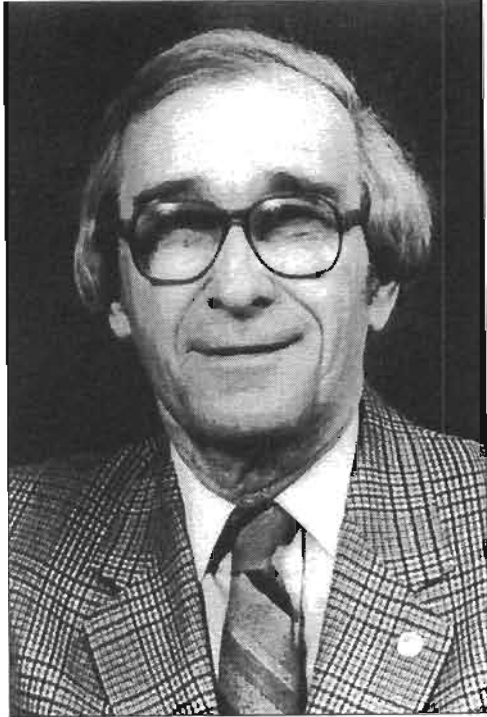
À titre de député de la circonscription de Portneuf et ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, c'est avec grand plaisir que je salue la population de Lac-aux-Sables à l'occasion de son 100^e anniversaire de fondation. J'invite tous les citoyens et citoyennes, anciens et actuels, à participer aux activités entourant cet événement pour ainsi se rappeler de beaux souvenirs et renouer des liens d'amitié. J'en profite également pour adresser mes félicitations aux organisateurs des fêtes à qui je souhaite tout le succès espéré.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Roger Bertrand

Député de Portneuf,
Ministre délégué à l'Industrie
et au Commerce

MESSAGE DU PRÉFET DE LA MRC



Chers amis,

C'est avec plaisir que je désire m'associer avec les gens de Lac-aux-Sables pour souligner le 100^e anniversaire de leur municipalité.

Je souhaite que ces festivités suscitent, en chacun de vous, ce sentiment d'appartenance d'où émanent le dynamisme et l'essor d'une collectivité.

Que votre participation aux festivités soit le présage de bien des années à venir remplies de prospérité à votre mesure.

A handwritten signature in cursive script that reads "Jules Paquin".

Jules Paquin

Préfet, MRC de Mékinac

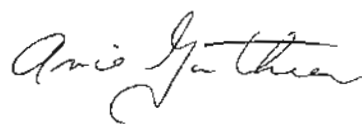
AVANT-PROPOS

Par cet album-souvenir, nous avons voulu raconter en résumé l'histoire, l'évolution de la paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables. Notez que nous ne sommes pas historiens et, bien que nous soyons passionnés d'histoire, de notre histoire, il est possible qu'il se soit glissé quelques erreurs ou omissions. Nous nous en excusons.

Cet album, nous l'avons fait en demandant la collaboration des gens pour nous fournir des photos, des textes et des informations. Pour ce qui est des pages familiales, elles ont été composées par les familles qui l'ont bien voulu; nous les en remercions chaleureusement.

Notre but était de faire ressortir les points importants, je pense que notre objectif est atteint. On a fait un pas de plus par rapport au 75^e anniversaire, et pour le 125^e, des détails se rajouteront car la Société d'histoire est là pour évoluer et rester.

Nous avons fait de notre mieux tout en étant bénévoles, mais comme je l'ai toujours dit : « Quand on aime ce que l'on fait, le temps et l'énergie, on les trouve. »



Annie Gauthier

COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE



Lac-aux-Sables est une oasis de paix où il fait bon nous rencontrer pour partager nos valeurs profondes et ainsi nous épanouir dans cette cathédrale de la nature. Les personnes qui y passent et s'y arrêtent, ne serait-ce que le temps d'une rose, souhaitent y revenir et même y vivre un jour. C'est pour vous faire découvrir toutes les richesses de ce beau coin de pays que des membres de la communauté Saint-Rémi se sont réunis pour former le Comité des fêtes du centenaire. Je vous présente cette équipe formidable.

Sur la photo, en bas à gauche : Lucille Tessier; Richard Lavallée, vice-président; Yvan Hamelin, président; Danielle Beaupré, secrétaire-trésorière; François Doucet, curé; Thérèse Gariépy. En haut : Jacqueline Renaud, Lynda Simard, Léo-Paul Tessier, Jean-Louis Soulard, Jean-Louis Gariépy, Thérèse Genest, Madeleine Bronsard et Francine Grégoire.

Vous avez ici des femmes et des hommes qui ont à cœur de bâtir des activités qui répondent aux aspirations de tous et chacun. Nous pourrons ainsi transmettre à nos enfants de bons souvenirs de cette année 1997, pour qu'eux-mêmes puissent continuer à écrire d'autres pages de l'histoire de cette belle paroisse entourée de majestueuses "montagnes".

Sous la direction d'un président jeune et dynamique, tous et toutes travaillent main dans la main, animés d'un esprit de faire toujours plus pour que se réalisent de grands rêves à l'occasion de cet événement unique du centenaire. Venant des quatre coins de la municipalité, ces Sablois et Sabloises mettent en commun leurs idées et chacun repart avec une responsabilité, se souciant d'engager d'autres personnes pour créer et nous faire vivre des moments inoubliables.

Soyons fiers de l'implication des nôtres pour que ces fêtes donnent le goût à nos jeunes de continuer l'œuvre de nos ancêtres afin de faire de cette "Terre" de Lac-aux-Sables une "Terre" d'accueil, d'amour et de repos!

François Doucet, ptre-curé

MESSAGE DU PRÉSIDENT DES FÊTES DU CENTENAIRE



C'est avec fierté aujourd'hui que je suis témoin avec vous du 100^e anniversaire de la paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables.

Au cours de l'année, plusieurs activités seront organisées pour célébrer dans la joie et la fraternité. Le thème choisi, "Sois fier, sois présent, on fête nos 100 ans", se veut une invitation à participer en grand nombre. Ces événements seront l'occasion de remémorer notre histoire et de rendre hommage à ceux et à celles qui ont bâti notre paroisse avec tout leur courage et leur amour.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui n'ont épargné aucun effort pour permettre la réussite de ces festivités. Je suis privilégié d'avoir eu à travailler avec un groupe des plus dynamiques.

Au nom du Comité, je vous souhaite à tous un très bon 100^e anniversaire.

A handwritten signature in black ink that reads "Yvan Hamelin". The signature is written in a cursive, flowing style.

Yvan Hamelin

Président des fêtes du centenaire

CHANTIER 94-97

ÉGLISE SAINT-RÉMI DE LAC-AUX-SABLES



À gauche Denise D. Soulard, Fernand Benoît, Jean-Louis Soulard, François Doucet prêtre-curé, Jules Beaupré, Yvan Hamelin, Lucie G. Hamelin (Absents sur la photo, Gisèle C. Perron et Alain Perron)

Hamelin, Yvan Hamelin, Alain Perron, Gisèle Perron, André Renaud (décédé durant son mandat) et moi-même, François Doucet, prêtre.

En plus de présenter des activités pour recueillir des fonds (concerts, Fête des mariages, bingos, tirages, comptoir d'entraide, repas pascal, vente des rameaux, tournoi de baseball, souper-rencontre Terre Sainte...), ces membres de la communauté organisent également les fêtes religieuses du centenaire. Tous sont animés d'une ferveur hors du commun, poussés par ce désir de servir fidèlement Dieu en l'honneur de la Vierge Marie sous le vocable de Notre Dame du Lac.

On ne peut s'imaginer la quantité de travail que ces réalisations ont demandée. Avec une grande générosité, tous ont collaboré pour réussir à relever le défi. La participation de la population a dépassé aussi toutes les attentes. Sous la direction d'un président habité par une grande espérance, nous avons œuvré dans l'unité et le souci de rendre les Sablois et Sabloises heureux dans les célébrations de l'année 1997.

Oui, c'est un "Chantier" que Dieu bénit et qui démontre que notre paroisse est bien vivante. Tous les membres de ce comité s'unissent à moi pour vous souhaiter de joyeuses festivités dans le Seigneur!

François Doucet, prêtre-curé

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE CHANTIER 94-97



Souligner cent ans d'histoire, c'est évoquer la vie de nos ancêtres qui ont surmonté les obstacles pour s'établir et fonder notre belle paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables, c'est remémorer la vie de ces pionniers basée sur la foi en Dieu, le respect de la famille, la détermination, le courage et la joie de vivre.

Les gens d'hier ont contribué à bâtir notre histoire paroissiale. Animés du même esprit, les gens d'aujourd'hui fournissent les efforts nécessaires afin de continuer d'améliorer notre qualité de vie, de rendre notre belle paroisse plus attrayante et accueillante où il est très agréable de vivre.

Chaque jour, les gens nous donnent la preuve de cette détermination en travaillant bénévolement et en donnant généreusement pour la restauration de notre église paroissiale.

L'album-souvenir relate l'histoire de ces hommes et de ces femmes, des événements spéciaux survenus au cours du siècle.

Au nom des membres du comité CHANTIER 94-97, je salue et remercie les membres de la Société d'histoire de Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction et plus particulièrement sa présidente, Mme Annie Gauthier, qui ont généreusement contribué à rappeler à notre mémoire les hauts faits de notre passé.

Je vous invite, par la lecture de cet album, à vous retremper dans cette passionnante histoire qui est la nôtre.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jean-Louis Soulard'.

Jean-Louis Soulard

Président de Chantier 94-97

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LAC-AUX-SABLES ET D'HERVEY-JONCTION INC.



*Assises, Madeleine Lavallée à gauche et Annie Gauthier;
debout : Édith Leduc, Léo et Richard Lavallée*

Ayant passé cinq ans à Québec, je me rendais souvent aux Archives nationales de Québec pour y faire de la généalogie (étude des ancêtres). J'y rencontrai M. Régnald Lessard, archiviste, qui m'informa des renseignements disponibles au public. J'en restai très surprise. Je m'emballai pour des recherches sur mon village.

M. Lessard est le président fondateur de la Société historique de Saint-Côme-de-Kennebec, son village natal en Beauce. Pour financer un album-souvenir sur l'histoire de Saint-Côme-de-Kennebec, lui et son équipe avaient conçu et vendu des calendriers avec

d'anciennes photographies. Je décidai de suivre leur exemple et, le premier octobre 1992, la Société d'histoire de Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction recevait son accréditation provinciale.

En 1997, nous avons lancé notre sixième calendrier historique; c'est un moyen de financement pour cet album-souvenir sur les 100 ans de Lac-aux-Sables.

Pour intéresser les gens, nous avons organisé quatre expositions de photos et de documents anciens. Ce moyen nous a permis de nous faire connaître et d'amasser davantage de documentation d'archives.

Les membres actuels sont Madeleine Lavallée (trésorière), Léo Lavallée, Richard Lavallée (secrétaire), Édith Leduc et moi.

Annie Gauthier

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE



Motivation! Qu'est-ce qui nous a motivés à publier un volume sur l'histoire de notre municipalité et de ses citoyens? Sûrement le besoin de rendre hommage à ceux venus avant nous, ceux qui nous ont faits et ceux qui ont fait ce qu'est devenu Lac-aux-Sables. Toujours en pensant à l'avenir. Toujours faisant un lendemain meilleur.

Pour ma part, ceux qui m'ont faite, mes parents, Paul-Émile Gauthier et Rita Daudelin, mes grands-parents et mes aïeux. J'ai toujours eu une grande estime, un grand sens de la famille, un sens inné d'appartenance à la communauté, au territoire, à la région. Vu que mes souches sont d'ici, ma motivation était encore plus grande.

Pensons à ceux qui ont fait ce qu'est devenu Lac-aux-Sables : les premiers défricheurs, les premiers arrivants. Il en fallait du courage, de la persévérance, de l'espoir et de la foi! Et ceux qui sont arrivés plus tard, il fallait qu'ils se moulent aux autres déjà établis tout en gardant leur identité propre. C'est avec des gens de partout, avec de simples moyens, de la ténacité et du travail, du travail de

l'aube au coucher du soleil, du printemps à l'hiver, des années aux décennies, que *Lac-aux-Sables* est ainsi devenu *témoin de notre passé*.

Sûrement que personne parmi nos ancêtres n'a vécu en se disant que, un jour... quelqu'un leur rendrait hommage pour avoir simplement fait de leur mieux, leur possible dans la vie. Mais moi, je suis de ceux-là; l'une qui leur dit : « Merci! »

Joyeuses festivités à tous et bonne lecture!

A handwritten signature in cursive script that reads "Annie Gauthier".

Annie Gauthier

Présidente de la Société d'histoire

Il y a 10 000 ans...

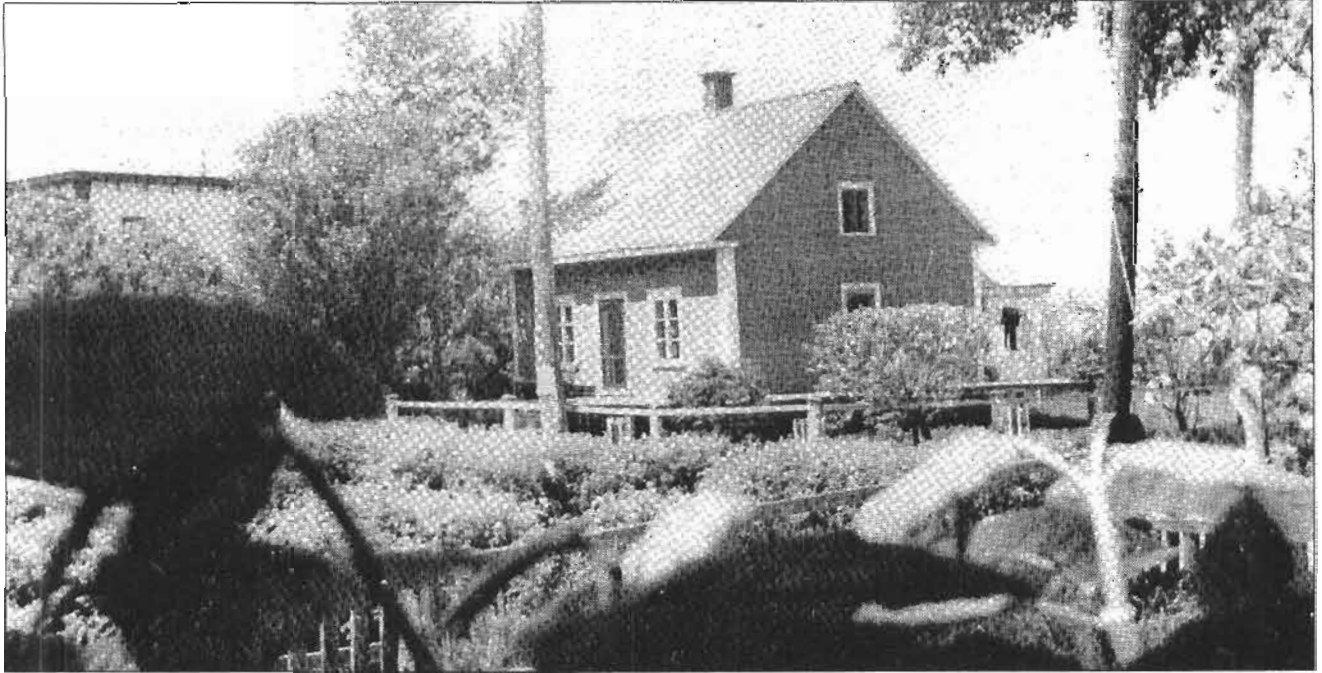
*Que ce soit dans le haut ou dans le bas,
la présence de ces milliers de lacs atteste l'efficacité du travail d'érosion effectué par des glaciers (...)*

*Nous avons en effet observé à plusieurs reprises, le long de la bordure méridionale du plateau des Laurentides, des lacs qui sont en contact immédiat avec les terrasses alluviales des fonds (...)
C'est le cas derrière Québec (...) pour le lac aux Sables qui se termine sur une terrasse de la Batiscan (...) Pour toutes ces nappes, la présence des formations alluviales plus hautes que le fond des cuvettes pose le même problème : comment le dépôt de ces alluvions ne s'est-il pas effectué dans ces dépressions? Pourquoi les a-t-il respectées? Assurément parce qu'il existait alors un obstacle, un bouchon, empêchant les alluvions de pénétrer sur ces emplacements, et ce bouchon, qui a disparu depuis, ne pouvait être qu'une langue de glace lovée dans l'ombilic du lac; elle n'a reculé que lorsque le niveau de l'eau, marine ou fluviale, dans laquelle se déposaient les alluvions, eut suffisamment baissé pour laisser hors d'atteinte les creux libérés de la présence des glaces. Ainsi des langues de glace occupaient encore les talwegs du rebord du plateau (...)
lorsque la mer Champlain était déjà installée à son plus haut niveau le long du Saint-Laurent (...); elles y ont même persisté jusqu'à ce que ce niveau marin eût commencé à s'abaisser. (...)
Du moins, il m'a été impossible d'imaginer à ce sujet une autre hypothèse plausible.*

Raoul Blanchard
Le Centre du Canada français, 1947, p. 400-2

GÉOGRAPHIE HUMAINE

LES PREMIERS ARRIVANTS



Maison Joseph Sainte-Marie, coin Principale et Sainte-Marie

En 1897, lorsque arrive notre premier curé, Jos.-T. Thibaudeau, il fait un dénombrement de ses nouveaux paroissiens et note qu'il y a 59 familles. « Mais toutes ne sont sûrement pas arrivées en même temps! » Nos recherches nous ont menés au presbytère de Notre-Dame-des-Anges (Montauban) où nous avons cherché des recensements. Le premier qui indique "Lac-aux-Sables" date de 1886, soit 11 ans avant l'installation de notre premier curé résidant; les familles ont donc eu le temps de s'agrandir et de se multiplier.

À l'époque, le curé de Notre-Dame écrit que dans la partie de Notre-Dame appelé Lac-aux-Sables vivent :

Sur le lot 20 rang 2 Sud-Ouest du canton Chavigny (mais faisant plutôt partie de Notre-Dame, car Lac-aux-Sables commence au lot 21) : David Bourassa, 44 ans; son épouse Marie-Anna Brousseau, 43 ans; et leurs 9 enfants : Alphonse, 18 ans; Alexandre, 15 ans; Narcisse, 12 ans; Joseph, 10 ans; Fabienne, 8 ans; Éphraïde, 5 ans; Élie Philéas et Maximée

Caroline, 3 ans (jumeaux); et Clovis, quelques mois.

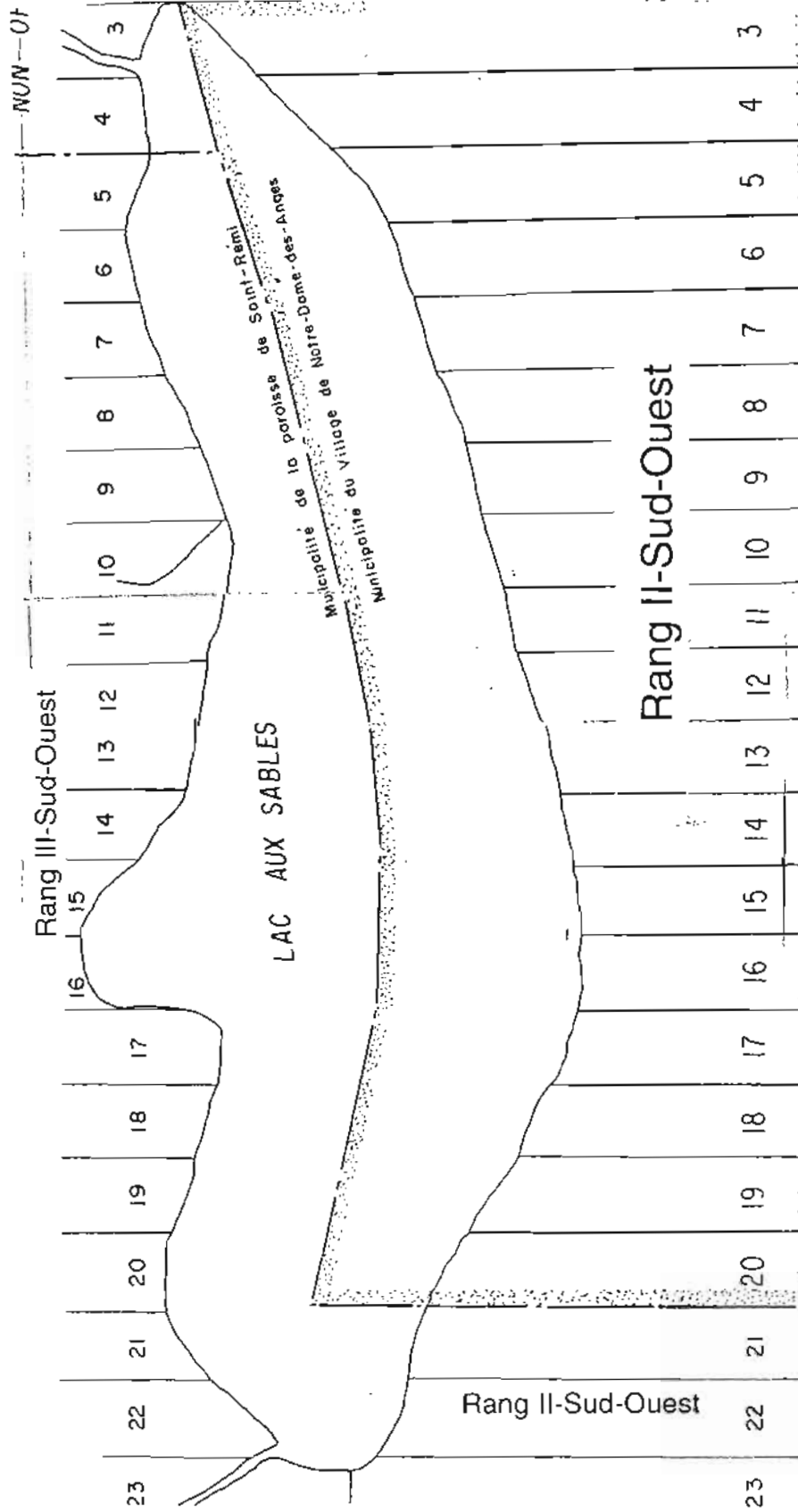
Sur le lot 22 du même rang : Napoléon Beaupré, 28 ans; son épouse Sara Angers, 24 ans; et leurs enfants : Louis-Napoléon, 4 ans; Marie Sara, 3 ans et Olive, 2 ans.

Sur le lot 23 du rang 3 Sud-Ouest du canton Chavigny : Joseph Sainte-Marie, 24 ans; son épouse Marylise Bellemare, 26 ans, de Saint-Barnabé; et leurs enfants : Adélard, 3 ans et Flora, 5 mois.

Occupant le même lot, on retrouve son beau-frère, Alphonse Lévesque, 34 ans; son épouse Célantine Bellemare, 36 ans; et leur fille Adéline, 1 an et demi.

Pendant les années 1887 et 1888, la population ne change pas. En 1889, on voit arriver Jean-Baptiste Boutet de Québec. En 1890, de nouvelles naissances et un nouvel arrivant : Paul Buisson, 33 ans,

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINT-REMI



de Mont-Carmel; avec son épouse Marie Ayotte, 21 ans; et les enfants : Marie-Anne, 2 ans et Hedwige, 1 an, ainsi qu'Alma âgée de quelques mois. Alexandre Bourassa est propriétaire et marié à Amanda Thifault. Arthur Lévesque vit avec Alphonse Lévesque.

En 1891, Laurent Lesieur arrive à 45 ans en compagnie de son épouse Élisabeth (Marie-Claire) Gélinas, 31 ans, et de leurs enfants : Alphonse, 9 ans; Marie-Louise, 7 ans; Joseph, 5 ans et Maria, 1 an. Ambroise Morand de Mont-Carmel et François Michaud, voyageur, habitent aussi la partie de Notre-Dame-des-Anges appelé Lac-aux-Sables.

L'année 1892 voit arriver de plus en plus de nouveaux habitants, sûrement à cause de la construction et de l'exploitation du moulin à scie de Jean-Baptiste Rheault et de Moïse Cossette, ingénieur de Saint-Tite, situé sur la pointe du Vieux-Moulin près du lac aux Sables. On y retrouve les familles de : Napoléon Genest, David Bourassa, Alexandre Bourassa, Napoléon Beaupré, Laurent Lesieur (marchand), Arthur Bertrand, Joseph Sainte-Marie, Jean-Baptiste Darveau, Paul Buisson, Jean-Baptiste Boutet, Jacques Plante, Thomas Bernatchez de Trois-Rivières, Azarias Leclerc, François-Xavier Dion de Saint-Raymond. Il y a aussi sept hommes seuls, soit Edmont Blais, Thomas Fraser, Bénoni Lefebvre, Jean-Baptiste Rheault de Bécancour, Hormidas Grandbois de Saint-Ubalde, Arthur Lévesque et le boulanger Ernest Cinq-Mars.

Pour ce qui est de 1893, la population est toujours grandissante, s'y ajoutant : Pierre Beaupré, Eugène Beaupré (seul), Joseph Bastarache fils et père (tous deux des Piles), Olivier Dupont de Pointe-du-Lac, Joseph Ayotte de Mont-Carmel, Phydime Bertrand de Lowell (États-Unis), Philippe Gunville de Mont-Carmel, l'épouse de Jean-Baptiste Rheault ainsi que Rosanna Marchand, institutrice de 24 ans et sa sœur.

MOTIVATIONS POUR ALLER S'INSTALLER AILLEURS

Une des causes principales de l'ouverture de nouvelles paroisses est le désir et le besoin des colons de posséder leurs propres terres, celles des vieilles paroisses étant occupées. Souvent l'homme arrive seul, bâtit un camp rudimentaire et fait venir sa famille s'il voit que le secteur choisi est en bonne voie de développement religieux, scolaire et civil.

Souvent, on verra suivre le frère, la sœur, le beau-frère... et la population augmente.

Le gouvernement octroie des terres propices au défrichage et au développement, c'est ainsi que les lots suivants seront vendus :

Lots 23 et 24 du rang 3 sud-ouest du canton Chavigny vendus à Alphonse Lévesque en 1888 (mais il a pu l'occuper deux ans avant); prix payé : 57,90 \$ (le lot 23 mesure 93 acres et le 24, 100 acres); (cf. page suivante)

Lot 22 du rang 2 sud-ouest Chavigny vendu en 1889 à Napoléon Beaupré;

Lot 23 rang 2 sud-ouest Chavigny vendu en 1891 à Joseph Brunelle, maître de poste de Mont-Carmel;

Lot 21 rang 2 sud-ouest Chavigny vendu en 1892 à Joseph Deschênes, peintre de Saint-Lambert.

LOI DES DOUZE ENFANTS

Jean-Baptiste Darveau et Philomène Martel ont reçu une terre du gouvernement au lac Huron parce qu'ils avaient 12 enfants. C'était le lot 26 du 5^e rang sud-ouest canton de Chavigny, aujourd'hui propriété de madame Géralda Gauthier. (Cf. page 5)



Famille Moïse Gauthier

(N. Angl.) CANADA : PROVINCE DE QUEBEC.

MEMORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, Etc., Etc., Etc.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner. — SALUT :

Attendu que Alphonse Lévesque, de Noble Homme des Angevins,

cultivateur, ad convenu avec Notre Commissaire de Nos terres publiques, d'accepter par Nous à cet effet, de faire payer et en considération de la somme de cinquante sept piastres et quatre-vingt dix centimes argent ayant cours dans Notre dite Province l'acquisition absolue des terres et propriétés ci-après mentionnées et décrites, dont Nous sommes saisi par le droit de Souveraineté :

Enregistré

le 27 Février 1886

E. G. Langlois

Dép. Rég. Québec

À ces causes, sachés, qu'en considération de la dite somme de cinquante sept piastres et quatre-vingt dix centimes que le dit Alphonse Lévesque

a dûment payés à Notre dit Commissaire de Nos terres publiques, pour Notre usage, le ou avant l'émission de Nos présentes Lettres-Patentes, Nous avons octroyé, vendu, aliéné, transporté et accordé, et par les présentes octroyons, vendons, aliéons, transportons et assureons à celui de E. Lévesque, ses

héritiers et ayant cause, à toujours, tous ces morceaux ou compeaux de terre situés dans le township de Charigny dans Notre dite Province de Québec, contenant, d'après arpentage cent quatre-vingt-treize acres, plus ou moins, avec la réserve ordinaire pour les chemins publics :

lesquels morceaux ou compeaux de terre pesent être autrement décrits comme suit, savoir :

Le lot n. 1923 contenant quatre-vingt-treize acres, et le lot n. 1924 contenant cent acres, tous deux dans le troisième rang Sud-Ouest du dit canton de Charigny.

Pour par Ho. des Concessionnaires des bois et ayant cause, tenir et posséder les dits morceaux ou compeaux de terre octroyés par Nous comme susdit, et en jouir à toujours, en franc et commun socage, en pleine propriété de la manière que sont possédées les terres en franc et commun socage dans cette partie de la Grande-Bretagne, appelée Angleterre : cet octroi étant, dans tous les cas, sujet aux dispositions de l'Acte 43 et 44 Vict. n. 12, intitulé : "l'Acte Général des Mines de Québec, de 1880."

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Patentes, et fait apposer le Grand-Sceau de Notre dite province de Québec.

TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable Auguste Réal Angers, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Québec, et Membre de Notre Conseil, en l'année de Notre Règne la cinquante-unième.

Donné en Notre dite Cité de Québec, ce troisième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit et de Notre Règne la cinquante-unième.

Par ordre,

J. H. J. Jolicœur
Attt. Secrétaire

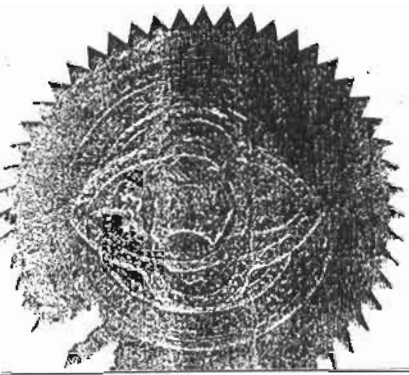
E. E. Taché
Attt. Com. des Terres de la Couronne.

Ref. No. 23011
67

W. A. D. ...

Victoria, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande,
Défenseur de la Foi, &c., &c., &c.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'elles pourront concerner—SALUT !



Attendu qu'il a été découvert conformément à la loi que *Jean Baptiste Darnau, habitant de Notre-Dame-des-Anges*

est *frère* d'une famille de douze enfants vivants issus en légitime mariage avec *Dame Philomène Martel* dans Notre Province de Québec,

A CES CAUSES, SACHEZ QUE, de Notre Grâce spéciale, connaissance certaine et plein gré Nous avons pour Nous, Nos héritiers et ayoyeux, cédé et octroyé et par les présentes cédoas et octroyons à *Jean Baptiste Darnau et Dame Philomène Martel*

tout un *marc* de terre sis et situé — dans le canton de *Chamigny* — dans le comté de *Portneuf* dans Notre dite Province de Québec, contenant, d'après arpentage, "Cent acres" plus ou moins, avec la réserve ordinaire pour les chemins publics, et décrit comme suit, à savoir :

La portion en front du lot numéroté vingt-six dans

le cinquième rang Sud-Ouest dudit canton de Chamigny.

Pour par *les dits concessionnaires* en jouir à titre de propriété, le tout conformément à l'acte 55-56 *vis*, chap. 19, intitulé : "Acte autorisant des octrois gratuits aux pères et mères de douze enfants." Cet octroi étant aussi dans tous les cas sujet à "la loi des Mines de Québec" et aux lois de cette Province concernant les Pêcheries.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Fontentes, et fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province de Québec. TÉLÉNS, Notre Très-Fidèle et Bien Aimé l'Honorable AUGUSTE-REAL ANGERS, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Québec.

Donné, en Notre Cité de Québec, ce *septième* jour de *juillet* dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze et de Notre Règne la cinquante-troisième.

Par Ordre *Jos. Robit*

[Signature]

NOS DOYENS ET DOYENNES



**M^{me} PHILOMÈNE LAVOIE DAMPHOUSSE
DOYENNE D'HERVEY-JONCTION**

89 ANS

Philomène Lavoie est née à Sainte-Angèle-de-Méridi, dans la région de la vallée de la Matapédia, le 12 mai 1908. Elle est arrivée à Hervey-Jonction en 1918, donc à l'âge de 10 ans. Elle était la huitième d'une famille de 18 enfants.

Mariée à Charles-Édouard Damphousse, elle a eu 5 enfants, 13 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Mme Damphousse demeure seule dans sa maison à Hervey-Jonction, mais ses enfants lui rendent souvent visite.



**M. ROLAND MASSICOTTE
DOYEN D'HERVEY-JONCTION**

84 ANS

M. Roland Massicotte est né à Sainte-Thècle le 31 décembre 1912.

En 1952, il épouse Suzanne Falardeau de Saint-Alban. Ils vont demeurer à Saint-Marc-des-Carières, pendant quelques années ils y tiennent un magasin.

En 1958, ils déménagent à Hervey-Jonction avec la petite famille. M. Massicotte y transporte la "malle" à bicyclette durant neuf ans; « beau temps mauvais temps », nous dit-il. Il prend le courrier à la gare pour le déposer au bureau de poste, chez Marguerite Pronovost.

Ils ont aussi ouvert un petit commerce à leur domicile où son épouse l'aidait aussi. Encore à bicyclette, il vendait même aux maisons des paroisses environnantes.

Maintenant à la retraite, il demeure à la maison avec son épouse. Ils sont toujours actifs; on le voit passer presque tous les jours pour faire sa promenade.

Ils sont les parents de quatre enfants qui leur ont donné six petits-enfants qui, tous, les visitent souvent.



M^{me} JULIETTE DAUDELIN BÉDARD
DOYENNE DE LAC-AUX-SABLES

93 ANS

Juliette Daudelin naît le 11 mars 1904 à Notre-Dame-des-Anges. Elle est la fille de Jean-Baptiste (Johnny) Daudelin et de Julie Fugère. Elle ira à la petite école du rang pendant quelques années et, après, elle et sa famille partiront pour Montréal où elle continuera la classe chez les sœurs du Sacré-Cœur de la rue Fullum.

Par la suite, ils sont de retour, mais cette fois dans la traverse de Notre-Dame. Sa sœur Délina et elle feront les démarches pour retourner à l'école mais ce sera impossible, les deux endroits étant trop éloignés; elles devront rester chez elles.

Une couple de fois par semaine, elle vient au bureau de poste à pied et c'est là qu'elle fait la rencontre de son futur époux, Xavier Bédard. Ils se fréquentent quelques mois et commencent à parler mariage, lequel se concrétise le 16 novembre 1920.

Ils s'installèrent sur la rue Principale, là où la famille a grandi : Aldéus (décédé), Fleur-Ange (décédée), Léo (décédé), Lucille, Pierrette (décédée), Gilles (décédé), Gaston, Mariette, Lise, Monique, Jean-Baptiste (décédé), Ginette (décédée), François, Pierre, Francine et Nelson.

Madame Juliette Daudelin Bédard perdit son mari le 29 mars 1962. Depuis, elle habite avec son fils où elle est très heureuse, aujourd'hui âgée de 93 ans.

M. ACHILLE GAUTHIER
DOYEN DE LAC-AUX-SABLES

87 ANS

M. Achille Gauthier, surnommé "Ti-Blanc", est né le 6 février 1910 à Lac-aux-Sables. Il était le fils d'Oscar Gauthier et d'Angéline Bourassa; notons en passant que ce couple sablois a marié onze enfants à Lac-aux-Sables.

Achille, lui, s'est marié le 11 septembre 1935 avec Jeanne d'Arc Perron, fille de Georges et de Maria Rouleau. Deux de ses frères ont marié les deux sœurs de son épouse, soit Albert à Thérèse et Roland à Marcelle. Et ils ont tous demeuré voisins les uns des autres.

M. Achille Gauthier a eu quatre enfants, trois filles et un garçon. Il a passé sa vie à travailler pour le Canadien National. Il est très actif encore aujourd'hui : on le voit se promener à bicyclette l'été et déneiger sa couverture l'hiver.



RECENSEMENT 1901

Voici la liste des hommes de Lac-aux-Sables en 1901, par ordre alphabétique :

Auclair Xavier, journalier
Audet Alphonse, marchand général
Bastarache Frank, menuisier
Bastarache Joseph, cultivateur
Beaupré Pierre, cultivateur
Béliveau Hercule, journalier
Bellemare Wilfrid, commis
Bergeron Johnny, brûleur
Bertrand Phydime, journalier
Bossé Philibert, cultivateur
Bouchard Alphonse, cultivateur
Boudreault Honoré, cultivateur
Boudreault Joseph, marchand général
Bourassa Alexandre, journalier
Bousquet William, cultivateur
Boutet Jean-Baptiste, cultivateur
Buisson Paul, cultivateur
Buisson Théophile, journalier
Bureau Joseph, menuisier
Chaloner Wilfrid, garde forestier
Champoux Charles, jardinier
Champoux Damasse, cultivateur
Champoux François, cultivateur
Champoux Philiias, cultivateur
Chénard Joseph, curé
Clément Philiias, cultivateur
Cloutier Médéric, journalier
Cloutier Philippe, cultivateur
Cloutier Uldoric, journalier
Coutu Euldège, cultivateur
Coutu Prime, cultivateur
Coutu Saül, cultivateur
Dallaire Georges, cultivateur
Darveau Arthur, cultivateur
Darveau Frédéric, cultivateur
Darveau Jean-Baptiste, cultivateur
Darveau Johnny, cultivateur
Dessureault Wilfrid, cultivateur
Doré Georges, cultivateur
Dupont Edmond, scieur
Gagné Onésime, cultivateur
Gauthier Laurent, cultivateur
Gauthier Réal, journalier
Gingras Alphonse, cultivateur
Gingras Jérôme, cultivateur
Gingras Joseph, menuisier
Godin Joseph, menuisier
Gosselin Joseph-Félix, boulanger
Goulet Alfred, cultivateur
Goulet Joseph, cultivateur
Grandbois Hormidas, cultivateur
Hamelin Charles, cultivateur
Julien Achille, cultivateur
Julien Édouard, menuisier
Julien Philippe, cultivateur
Kemp Georges, commis
Laliberté Alfred, cultivateur
Langlois Adjutor, cultivateur
Lavallée Godfroy, marchand général
Lavoie Michel, journalier
Lavoie Rosario, jardinier
Lavoie Xavier, mécanicien
L'Écuyer Téléspore, forgeron
Leduc Téléspore, cultivateur
Leduc Théode, cultivateur
Lesieur Laurent, cultivateur
Léveillé Eusèbe, cultivateur
Léveillé Michel, journalier
Lévesque Arthur, cultivateur
Lupien Arthur, journalier
Morin Élie, cultivateur
Morin Olivain, cultivateur
Morin Trefflé, cultivateur
Morin Zénophile, cultivateur
Nault Georges, cultivateur
Paquin Joseph, cultivateur
Pépin Joseph, boucher
Perron Alex, cultivateur
Perron Charles, cultivateur
Perron Hubert, cultivateur
Perron Onésime, cultivateur
Perron Xavier, scieur
Plante Jacques, cultivateur
Pleau Éphrem, journalier
Renaud Pierre, cultivateur
René Arthur, cultivateur
Rheault Jean-Baptiste, cultivateur
Saint-Amant Charles, marchand général
Sainte-Marie Joseph, brûleur
Touzin Eugène, cultivateur
Touzin Ludger, cultivateur
Veillette François-Xavier, cultivateur
Veillette Napoléon, cultivateur
Verreault Élie, journalier
Villeneuve Hippolyte, cultivateur

Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables

Diocèse de Québec

Joseph-T. Thibauveau (1^{er} octobre 1897-1900)

Joseph-Sylvio Chénard (1900-1905)

W.-Joseph-Alphonse Langlais-Sérien (1905-1908)

Joseph-Charles Auger (1908-1917)

Georges Desjardins (1917-1918)

Émile-Alphonse Doucet (1918-1926)

Joseph-Émilien Rivard (1926-1935)

Lorenzo Perron (1935-1942)

Paul Bouillé (1942-1945)

Paul-Émile Paquet (1945-1951)

Arthur Papillon (1951-1962)

Raymond Lagueux (1962-1963)

Roland Godin (1963-1966)

Diocèse de Trois-Rivières

Paul-Émile Caron (1966-1974)

Édouard Beaubien (1974-1993)

François Doucet (depuis 1993)

Saint-Léopold d'Hervey-Jonction

Diocèse de Québec

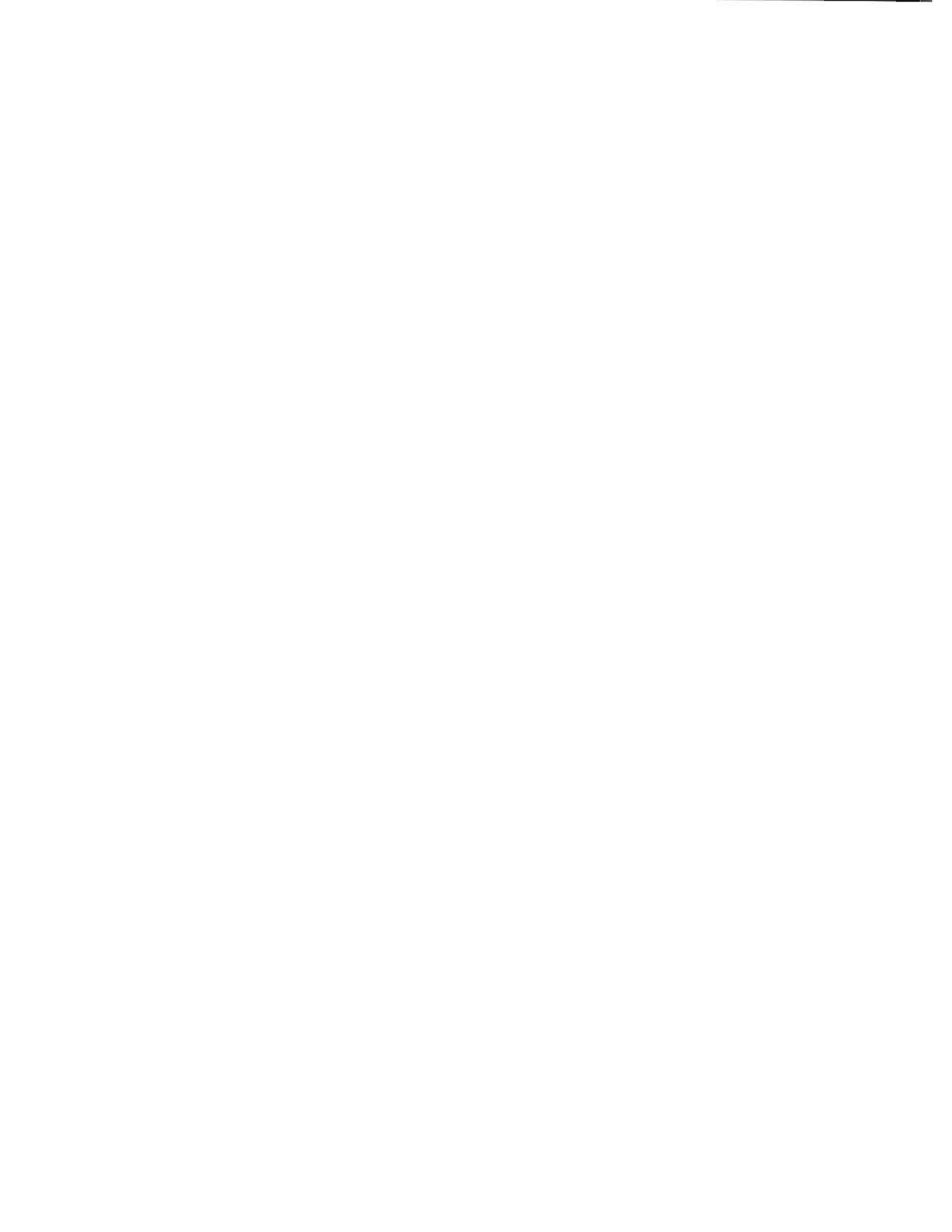
Auguste Lagacé (1947-1961)

Irénée Tessier (1961-1965)

Diocèse de Trois-Rivières

Édouard Beaubien (depuis 1966)

**VIE
RELIGIEUSE
1897-1997**



UNE PAROISSE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC À SES DÉBUTS

AU TOURNANT DU 20^e SIÈCLE

Nous sommes en 1897. À Rome, Léon XIII est le pape glorieusement régnant, selon les termes de l'époque. Il jouit d'une grande autorité morale reconnue universellement. C'est un pontife remarquable pour sa diplomatie et son ouverture à la société industrielle moderne qui est en train de naître en cette fin du 19^e siècle. Sa lettre encyclique *Rerum novarum* (*Toutes choses nouvelles*) publiée le 15 mai 1891 est encore aujourd'hui un document qui fait autorité dans la doctrine sociale de l'Église. On le surnomma « pape des ouvriers ».

Au Canada en 1897, sir Wilfrid Laurier est premier ministre du pays depuis un an. Leader charismatique, brillant orateur, il a du panache et le sens du compromis. Il occupe l'avant-scène de la politique canadienne en cette fin de siècle. Il avait même été élu l'année précédente malgré l'opposition de la hiérarchie catholique. Entre autres, M^r Lafliche, évêque de Trois-Rivières, avait prêché durant la campagne électorale de 1896 « qu'un catholique ne saurait, sous peine de pécher en matière grave, voter pour un chef de parti comme Laurier ». Et malgré tout, fort de l'appui de ses compatriotes francophones, Laurier est le premier Canadien français porté au pouvoir comme premier ministre du Canada.

Au Québec en 1897, les libéraux reprennent le pouvoir avec Félix-Gabriel Marchand élu premier ministre. C'est le début de l'aventure hydroélectrique québécoise : sur la Batisca, une compagnie privée inaugure la centrale de Saint-Narcisse; la ligne électrique qui va de là jusqu'à Trois-Rivières est alors la plus longue ligne de transport d'électricité de tout l'Empire britannique : 27 kilomètres !

En 1897, pour la première fois, un délégué apostolique est nommé au Canada. Jusqu'alors l'Église canadienne était reconnue à Rome comme Église de missions. Elle relevait d'une congrégation romaine qu'on nomme la Propagation de la Foi. Au Québec, à cette époque, l'Église est toute puissante. Elle atteindra son apogée dans la première moitié du 20^e siècle qui va s'ouvrir. Le Québec compte alors, en

cette fin du 19^e siècle, une population d'environ 1,6 million d'habitants à très grande majorité rurale (100 ans plus tard, il comptera une population de 7 millions d'habitants à majorité urbaine). Le taux de natalité en 1897 est de 35 à 40% (en 1997, inférieur à 1%); mais le taux de mortalité infantile à cette époque dépasse 20 %.

Fin du 19^e siècle, bientôt début du 20^e, c'est aussi l'arrivée massive des communautés religieuses, hommes et femmes, qui étaient chassées de France suite aux lois anticléricales des gouvernements Combes en France.

Ce qui est une épreuve terrible pour l'Église française amène au Canada français un grand nombre de religieux et religieuses et de prêtres qui insufflent une grande vigueur à l'Église canadienne. Particulièrement dans le domaine de l'éducation, à tous les niveaux, des congrégations religieuses s'implantent partout au Québec. Ainsi, à Saint-Rémi, les sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie arriveront en 1901. Cette éducation chrétienne donnée par les communautés religieuses va fortement marquer le Québec durant toute la première moitié du 20^e siècle.

1897 C'est aussi la période, au tournant du siècle, où un très grand nombre de Canadiens français émigrent aux États-Unis. Notre petit peuple de défricheurs n'est pas riche. Il est attiré par l'industrialisation plus rapide aux "États". On va travailler dans les "factories" de coton, comme on disait à l'époque, principalement dans la région de Lowell (Massachusetts). Plusieurs s'établiront définitivement aux États-Unis, d'autres reviendront. Bon nombre de familles de Saint-Rémi comptent des ancêtres qui sont allés tenter cette aventure, et ce, malgré les mises en garde du clergé de l'époque.

1897 Année de fondation de Saint-Rémi dans le diocèse de Québec; premier diocèse fondé en Amérique du Nord, c'est encore le plus grand diocèse canadien. Le premier cardinal canadien, Elzéar-Alexandre Taschereau (oncle du futur premier ministre du Québec, Louis-Alexandre Taschereau), est archevêque de Québec. Déjà âgé et

malade, il mourra en 1898. C'est M^r Louis-Nazaire Bégin qui lui succédera comme archevêque; M^r Bégin sera à son tour nommé cardinal en 1914.

1897 Fin du 19^e siècle et bientôt début du 20^e, c'est l'époque où toute la partie rurale du diocèse va s'étendre dans les terres et pénétrer l'arrière-pays, dont Portneuf, Charlevoix, la Beauce et Lotbinière. Jusque là, les paroisses étaient surtout concentrées dans la ville de Québec et le long du Saint-Laurent, grande voie de communication depuis le début de la colonie. Au tournant du siècle sont créées des dizaines de nouvelles paroisses dans le diocèse de Québec. Des territoires arrachés à la forêt, défrichés à force de courage, de travail, de ténacité et aussi, il faut le dire, d'esprit de foi. C'est pour une bonne part l'Église qui, à cette époque, est à l'origine de la colonisation et du développement de nos paroisses. Le prêtre et le défricheur partent toujours ensemble à la conquête du sol.

Dès que quelques colons auront ouvert un coin de forêt, défriché quelques arpents de terre pour s'y installer, on y plantera une croix et on bâtira une église. C'est dans ce contexte religieux et social que naîtra, en 1897, la paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables à l'extrémité nord-ouest du diocèse de Québec.

SUR LES BORDS DE LA BATISCAN

Au début de la colonie, les terres en Nouvelle-France étaient constituées en seigneuries selon le modèle apporté de France. C'est ainsi qu'une vaste étendue de terres s'étendant de Grondines, sur la rive nord du Saint-Laurent, jusqu'à la rivière Batiscan formait la seigneurie des Grondines. Cette seigneurie avait été concédée aux Dames hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 1^{er} décembre 1637, par la duchesse d'Aiguillon. C'est à l'extrémité nord-ouest de la dite seigneurie que se situera la future paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables.

Depuis le tout début de la colonie en Nouvelle-France, l'œuvre de colonisation était en grande partie reliée à l'Église. Voilà pourquoi les premières sociétés de colonisation au 19^e siècle sur le territoire actuel du comté de Portneuf ont été mises sur pied par des prêtres de paroisse. Citons entre autres les curés de Pointe-aux-Trembles (Neuville), de Portneuf, de Deschambault et de Saint-Casimir qui faisaient partie de la société de colonisation N^o 1 du comté de Portneuf.

C'est dans les années 1870-1880 que les premières expéditions sont entreprises sur le territoire qui deviendra la paroisse de Saint-Rémi. Le curé Narcisse Bellenger de Deschambault, un fervent de la colonisation, était même venu vers 1860 sur les bords de la Batiscan, là où est situé aujourd'hui Notre-Dame-de-Montauban. Il décrivait avec enthousiasme la beauté des lieux, la rivière et la forêt. C'est d'ailleurs là qu'il se retira dans sa petite maison, pour y finir ses jours en 1897.

Afin de mieux explorer l'endroit, une expédition est organisée par la société de colonisation N^o 1 du comté de Portneuf, en 1872, pour se rendre sur les bords de la rivière Batiscan (dans l'actuelle paroisse de Notre-Dame-de-Montauban). Cette expédition comprend le curé de Pointe-aux-Trembles (Neuville), le curé Bellenger de Deschambault, le curé Guertin de Saint-Casimir, le curé de Saint-Alban et le curé Georges Chavigny de La Chevrotière de Saint-Ubalde. Voici comment le secrétaire de la société de colonisation décrit cette expédition : « Partis de Saint-Casimir vers les trois heures de l'après-midi, ce 12 août 1872, les excursionnistes atteignent Saint-Ubalde en moins de deux heures grâce à l'état passablement beau des chemins. Le groupe trouve l'hospitalité chez le curé de Saint-Ubalde et y passe la nuit. Tel qu'entendu au départ de Saint-Casimir, la journée du lendemain, 13 août, débute par une grand'messe solennelle que chante le curé de Saint-Alban devant une chapelle bordée de villageois de Saint-Ubalde. Le curé de Pointe-aux-Trembles (Neuville) donne le sermon de circonstance : "Vous faites une bonne et belle œuvre, dit-il aux colons, l'avenir de notre pays est dans la colonisation et non dans les manufactures américaines." Et l'orateur poursuit longuement sur les bienfaits de la colonisation. Une fois la messe terminée, la délégation prend un bon déjeuner et se remet en route vers la Batiscan. »

Suite à cette expédition de 1872, de nombreuses autres vont suivre. Peu à peu, quelques colons traverseront la rivière et, petit à petit, commenceront à défricher quelques lopins de terre sur les bords du lac aux Sables. Ils seront les premiers habitants de Saint-Rémi même si, il faut le dire, ils appartenaient encore à la paroisse de Notre-Dame-de-Montauban.

Il faut ajouter qu'il y aura en fait trois axes de pénétration par lesquels les premiers habitants de Saint-Rémi vont accéder au territoire de la future paroisse.

D'abord, un premier noyau se formera sur les bords du lac aux Sables venant de Notre-Dame-de-Montauban, suite aux expéditions des années 1870 comme on vient de le voir. Notons que la construction d'une ligne de chemin de fer près du lac dans les années 1890 contribuera à ce premier développement.

Puis rappelons-nous que Saint-Ubalde, ayant été fondée en 1860, commençait déjà à compter de belles terres qui avaient été défrichées en allant vers le nord-ouest (aujourd'hui le rang Saint-Achille). Là aussi, en ouvrant de nouveaux lots de colonisation on se rapproche de la rivière Batiscan, mais plus à l'ouest de Montauban. Quelques habitants du rang Saint-Achille vont pousser le défrichement vers ce qui est aujourd'hui le rang Price pour s'y établir. Les premiers colons obtiennent, de la société de colonisation et de la compagnie Price, des lots à défricher dans les années 1880-1890 mais, eux, ne franchissent pas encore la rivière durant ces années. Ce sera donc au sud de la Batiscan qu'un deuxième axe de développement de Saint-Rémi formera les rangs Price.

Il y en aura un troisième, situé cette fois encore au nord de la rivière mais à l'ouest du village actuel, en allant vers ce qui est aujourd'hui Hervey-Jonction. Là aussi, à la fin du siècle dernier, des colons viendront s'établir dans l'actuel rang Saint-Alphonse, le Pee-Wee et, peu à peu, déborderont vers le lac Huron et aux abords de la rivière Propre. Ces colons proviennent de Batiscan, de Sainte-Genève, de Saint-Tite, de Sainte-Thècle et même de Saint-Maurice et de Saint-Louis-de-France. Déjà en 1897, curieux effet du destin ou signe de la Providence, le diocèse de Trois-Rivières avait commencé à pénétrer dans la future paroisse de Saint-Rémi...

Ainsi, trois portes d'entrée à Saint-Rémi, trois zones d'influence à la naissance de la paroisse et trois types d'habitants à l'origine venus de lieux différents qui font aujourd'hui la richesse de la population de Saint-Rémi. La terre, la forêt, l'eau de nos nombreux lacs, voilà des traits qui ont façonné nos premiers arrivants en 1897. Et cent ans plus tard, notre patelin blotti au pied des Laurentides en tire encore toute sa beauté et sa fierté.

LA MISSION DU LAC

Suite aux expéditions sur les bords de la Batiscan dans les années 1870-1880, des colons de plus en plus nombreux s'installent sur les rives du lac aux Sables et le long de la rivière Batiscan. Une petite colonie naissante prend vie dans cette partie nord-ouest du comté de Portneuf. Déjà, on peut apercevoir quelques modestes maisons qui surgissent ici et là, des petits lopins de "terre faite", arrachés à la forêt de pins blancs qui couvraient en grande partie le village actuel. Sur les bords de la rivière Propre et du lac Huron, quelques vaillants défricheurs ont aussi fait des trouées dans la forêt et s'y sont établis. La présence de nombreux lacs et cours d'eau et la richesse de la forêt font en sorte que, déjà à cette époque, l'industrie du bois tout autant que l'agriculture s'avèrent être des facteurs de développement de la petite communauté. De sorte qu'au début des années 1890, selon certaines sources, on peut dire qu'une trentaine de familles forment déjà la petite colonie naissante.

Mais ces premiers colons ne viennent pas seulement ouvrir de nouveaux lots de colonisation. Ils arrivent munis de leur amour de la terre, de leur courage, de leur ardeur au travail. Ils arrivent aussi avec de solides vertus familiales et surtout avec une foi profonde héritée de leurs ancêtres. Ils apportent avec eux leur attachement indéfectible pour l'Église qui est alors au cœur du petit peuple canadien-français établi sur les rives du Saint-Laurent.

Il ne faut donc pas s'étonner que, très tôt, ces premiers résidants auront particulièrement à cœur de pouvoir accomplir leurs devoirs religieux sur ce sol nouvellement défriché. Le Bon Dieu ne pouvait bénir la petite colonie naissante s'il n'y occupait la première place. Voici donc le premier document de l'histoire religieuse de Lac-aux-Sables, témoignant de cette foi de nos ancêtres qui voulaient qu'à côté de leurs modestes demeures s'élève en même temps une chapelle. Ils adressèrent leur demande au cardinal E.-A. Taschereau, archevêque de Québec; en voici le texte.

Le Lac au Sable 8 Septembre 1892

D. A. R. 2

ARCHIVES
A-1
EVÊCHÉ
MONTREAL

A son Eminence
le Cardinal G. A. Gauthier

Premier
Vicaire

Eminence

Nous les humbles sous
signés exposons respectueusement
Et voudrions que le Lac au Sable qui est
aujourd'hui un endroit en voie de pros-
périté, un endroit où l'on voit tous les
jours saugresser le moral des rési-
dents, et voudrions tout en défendant
nos terres ne pas négliger nos devoirs
religieux nous demandons respectueu-
sment à votre Eminence de vouloir
bien permettre l'érection d'une Chapelle
en ce dit endroit.

La distance du Lac au Sable à l'église
la plus rapprochée est de 6 milles et par
ce fait met nos femmes et nos enfants
presque dans l'impossibilité d'aller à

à la messe et de remplir leurs autres
devoirs religieux. De plus nombre de
touristes catholiques qui fréquentent cette
place aimeraient tout en terminant remplir
eux aussi leurs devoirs religieux.

Il est bien entendu que nous ne deman-
dons pas une division de paroisses, et
nous les soussignés déclarons que quand
il plaira à votre Eminence dans le
futur de vouloir ériger un temple en
quelqu'endroit qu'il vous plaira nous se-
rons les premiers à écouter vos sages con-
seils.

Deuilly Canisacien prendra en considéra-
tion votre humble demande et vos
requerants ne cessent de prier

Demande de construction d'une première chapelle

Lac au Sable 8 septembre 1892

À son Éminence le Cardinal E.-A. Taschereau

Éminence

Nous les humbles soussignés exposons respectueusement.

Considérant que le Lac au Sable qui est aujourd'hui un endroit en voie de prospérité, un endroit où l'on voit tous les jours s'augmenter le nombre de ses résidents, et voulant tout en défrichant nos terres ne pas négliger nos devoirs religieux, nous demandons respectueusement à votre Éminence de vouloir bien permettre l'érection d'une chapelle en ce dit endroit.

La distance du Lac au Sable à l'église la plus rapprochée est de 6 milles et par ce fait met nos femmes et nos enfants presque dans l'impossibilité d'aller à la messe et de remplir leurs autres devoirs religieux. De plus, nombre de touristes catholiques qui fréquentent cette place aimeraient tout en s'amusant remplir eux aussi leurs devoirs religieux.

Il est bien entendu que nous ne demandons pas une division de paroisse, et nous les soussignés déclarons que quand il plaira à votre Éminence dans le futur de vouloir ériger un temple en quelque endroit qu'il vous plaira nous serons les premiers à écouter vos sages enseignements.

Veillez Éminence prendre en considération notre humble demande et vos requérants ne cesseront de prier.

Signé

Jean-Baptiste Darveau, juge de paix
Jean-Baptiste Rheault, commerçant
J.B.R. Dufresne, commerçant
Paul Buisson, cultivateur
Jacques Plante, cultivateur
Joseph Sainte-Marie, cultivateur
Moïse Cossette, commerçant
Arthur Darveau, maître de poste
Hormidas Grandbois, cultivateur
Flavien Cossette
Arthur Bertrand
Ernest Cinq-Mars, boulanger
Thomas Fraser
Ambroise Morn, cultivateur
Jean-Baptiste Boutet, cultivateur
Joseph Darveau, rentier
Laurent Lesieur, maître de pension
F.-X. Dion, cultivateur
Samuel Tiffault, cultivateur
Alexandre Bourassa
Olivier Dupont, cultivateur
Alphonse Dupont, cultivateur
A. Lévesque, cultivateur
N. Beaupré, cultivateur

Signés Jean B. Darveau J. P.	Signés Hormidas Grandbois cult.
J.B.R. Rheault commerçant	Flavien Cossette
J.B.R. Dufresne commerçant	Arthur Bertrand
Paul Buisson cult.	Ernest Cinq-Mars boul.
Jacques Plante	Thomas Fraser
Joseph Ste Marie	Ambroise Morn cult.
Moïse Cossette, commerçant	J. B. Boutet
Arthur Darveau Maître Poste	Joseph Darveau rentier
	Laurent Lesieur maître de pension
	F. X. Dion cult.
	Samuel Tiffault
	Alexandre Bourassa
	Olivier Dupont cult.
	Alphonse Dupont
	A. Lévesque
	N. Beaupré



À droite, présumée 1^{re} chapelle de la mission du Lac

Incidentement, la permission leur fut accordée par le cardinal Taschereau. On ne peut préciser le lieu de cette première chapelle (mais certaines personnes nous ont affirmé qu'elle aurait été située sur le terrain de madame Colette Gauthier au 871, rue Principale).

Un peu plus tard, les messes furent célébrées dans la petite maison d'école (située sur la rue Bourassa actuelle, M^{me} Annie Gauthier habite aujourd'hui cette ancienne école-chapelle). Ce sont les curés des paroisses voisines qui venaient y donner la mission : célébrer la messe et présider aux autres offices. Le curé Garon de Notre-Dame-de-Montauban de même

que le curé Rouleau de Saint-Ubalde furent les premiers desservants de la petite mission du Lac. Au cours de ces années, on trouve également le nom du curé J.-A. Béliveau de Saint-Tite qui venait faire du ministère à la mission de Lac-aux-Sables. Le curé Béliveau accepta peut-être de s'occuper de colons de Lac-aux-Sables parce que plusieurs étaient d'anciens paroissiens de Saint-Tite ou des paroisses environnantes du comté de Champlain. Voici d'ailleurs un document qui fait foi de ce ministère du curé de Saint-Tite dans la petite mission. C'est une lettre que M^{re} C.-A. Marois, vicaire général du diocèse de Québec, adressait au curé Béliveau en date du 20 février 1896.

N^o 561

M. Béliveau

(St. Tite Champ.)

20 Fevr. 1896.

Copie d'un document conservé aux
Archives de l'Archidiocèse de Québec sous
la cote: AAQ, 210 A, Registre des Lettres,
vol. 37: p. 264

Bien cher M^r. Puisque vous voulez bien avoir la charité de donner la mission, le dimanche, aux résidents du Lac-aux-Sables, je vous prie de vous entendre avec le Rév. M^r. S. Garon, curé de N.-D. de Montauban pour tous les détails du culte que vous y ferez, car c'est de sa juridiction curiale que dépend la mission du Lac. Pour le moment, je ne crois pas possible de garder le S^t Sacrement dans cette Chapelle où se fait la classe de l'arrondissement et où réside l'institutrice.

Je vous autorise à confesser et à prêcher dans cette mission lorsque vous venez la desservir et tout le temps que vous y exercerez ce ministère de desservant.

M^r. Rheault m'a déclaré formellement qu'il avait pourvu à vous donner une gratification pour vos bons services; je compte que vous aurez réglé cette affaire avec lui, car je lui ai écrit que la Propagation de la Foi ne pouvait rien faire, pour le moment, en faveur de la mission.

Je vous prie d'agréer etc. Signé C.-A. Marois, V. G.

Message adressé au curé Béliveau de Saint-Tite

Bien cher M^r. Puisque vous voulez bien avoir la charité de donner la mission, le dimanche, aux résidents du Lac-aux-Sables, je vous prie de vous entendre avec le Rév. M. S. Garon, curé de N.-D. de Montauban pour tous les détails du culte que vous y ferez, car c'est de sa juridiction curiale que dépend la mission du Lac. Pour le moment, je ne crois pas possible de garder le Saint-Sacrement dans cette chapelle où se fait la classe de l'arrondissement et où réside l'institutrice.

Je vous autorise à confesser et à prêcher dans cette mission lorsque vous venez la desservir et tout le temps que vous y exercerez ce ministère de desservant.

M. Rheault m'a déclaré formellement qu'il avait pourvu à vous donner une gratification pour vos bons services; je compte que vous aurez réglé cette affaire avec lui, car je lui ai écrit que la Propagation de la Foi ne pouvait rien faire, pour le moment, en faveur de la mission.

Je vous prie d'agréer, etc.

C.-A. Marois V. G.

Lac-aux-Sables se développait rapidement, le nombre de familles augmentait mais sur le plan canonique on était toujours désigné territoire de mission desservi par les curés de Notre-Dame-de-Montauban et de Saint-Ubalde. Or, en novembre 1896, il a semblé à un groupe de francs-tenanciers que le temps était venu pour la petite communauté de devenir canoniquement une paroisse. On avait déjà une maison d'école qui servait de chapelle, un chemin carrossable qui liait les habitants du nord et du sud de la rivière Batiscan avec ceux du rang

Saint-Alphonse et du lac Huron; la population atteignait près d'une cinquantaine de familles bien établies et fières de leur petit coin de pays. Et déjà, lit-on dans le document de 1892, des "touristes catholiques" avaient été séduits par la majestueuse beauté du lac aux Sables et profitaient de ce site enchanteur durant la belle saison. Il ne leur manquait qu'une paroisse qui soit canoniquement érigée, avec un curé et une église. Aussi, le 10 novembre 1896, une demande officielle est adressée à M^{re} Bégin, administrateur du diocèse de Québec.

ARCHIVE DE
 AN
 DE QUÉBEC

Acte de la demande d'érection de la paroisse de
 Lac-aux-Sables, le 10 novembre 1896.

Les soussignés, francs-tenanciers, propriétaires
 de la terre de Lac-aux-Sables, ont l'honneur de
 désigner de la paroisse de Montauban et de
 Saint-Ubalde, le territoire de Lac-aux-Sables
 catholique, qui se trouve dans le canton de
 Montauban, et qui est limité par le territoire
 de Montauban, de Saint-Ubalde, de Saint-Alphonse
 et de Saint-Jacques.

Le territoire de Lac-aux-Sables est limité par
 la ligne qui sépare le territoire de Montauban
 de celui de Saint-Ubalde, par la ligne qui
 sépare le territoire de Montauban de celui de
 Saint-Alphonse, par la ligne qui sépare le
 territoire de Montauban de celui de Saint-Jacques,
 et par la ligne qui sépare le territoire de
 Montauban de celui de Saint-Ubalde.

Les soussignés ont l'honneur de déclarer que
 la ligne qui sépare le territoire de Montauban
 de celui de Saint-Ubalde, par la ligne qui
 sépare le territoire de Montauban de celui de
 Saint-Alphonse, par la ligne qui sépare le
 territoire de Montauban de celui de Saint-Jacques,
 et par la ligne qui sépare le territoire de
 Montauban de celui de Saint-Ubalde, est
 la ligne qui sépare le territoire de Montauban
 de celui de Saint-Ubalde, par la ligne qui
 sépare le territoire de Montauban de celui de
 Saint-Alphonse, par la ligne qui sépare le
 territoire de Montauban de celui de Saint-Jacques,
 et par la ligne qui sépare le territoire de
 Montauban de celui de Saint-Ubalde.

En témoin de ce qui précède, nous avons
 signé et apposé nos signatures et sceaux
 le 10 novembre 1896.

10-11-1896 = registre pour avoir sur papier

D.A.R.K. 2

Acte de la demande d'érection de la paroisse
 de Lac-aux-Sables, le 10 novembre 1896.

Les soussignés, francs-tenanciers, propriétaires
 de la terre de Lac-aux-Sables, ont l'honneur de
 désigner de la paroisse de Montauban et de
 Saint-Ubalde, le territoire de Lac-aux-Sables
 catholique, qui se trouve dans le canton de
 Montauban, et qui est limité par le territoire
 de Montauban, de Saint-Ubalde, de Saint-Alphonse
 et de Saint-Jacques.

Le territoire de Lac-aux-Sables est limité par
 la ligne qui sépare le territoire de Montauban
 de celui de Saint-Ubalde, par la ligne qui
 sépare le territoire de Montauban de celui de
 Saint-Alphonse, par la ligne qui sépare le
 territoire de Montauban de celui de Saint-Jacques,
 et par la ligne qui sépare le territoire de
 Montauban de celui de Saint-Ubalde.

Les soussignés ont l'honneur de déclarer que
 la ligne qui sépare le territoire de Montauban
 de celui de Saint-Ubalde, par la ligne qui
 sépare le territoire de Montauban de celui de
 Saint-Alphonse, par la ligne qui sépare le
 territoire de Montauban de celui de Saint-Jacques,
 et par la ligne qui sépare le territoire de
 Montauban de celui de Saint-Ubalde, est
 la ligne qui sépare le territoire de Montauban
 de celui de Saint-Ubalde, par la ligne qui
 sépare le territoire de Montauban de celui de
 Saint-Alphonse, par la ligne qui sépare le
 territoire de Montauban de celui de Saint-Jacques,
 et par la ligne qui sépare le territoire de
 Montauban de celui de Saint-Ubalde.

En témoin de ce qui précède, nous avons
 signé et apposé nos signatures et sceaux
 le 10 novembre 1896.

10-11-1896 = registre pour avoir sur papier

Demande d'érection de la paroisse

À Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin,
archevêque de Cyrène, Administrateur.

L'humble requête de la majorité des francs-tenanciers résidants d'une partie ci-après désignée de la seigneurie des Grondines et d'une partie du canton de Chavigny professant la religion catholique, lesquels représentent très respectueusement à Votre Grandeur.

Que leurs habitations, terres établies et autres qui le seront par la suite, dans la dite seigneurie des Grondines et du canton Chavigny, comté de Portneuf, district de Québec, comprennent une étendue de territoire d'environ quatre milles de front sur huit milles de profondeur.

Que ce territoire est borné vers le nord par la ligne qui sépare la seigneurie des Grondines des terres du gouvernement; à l'est par la ligne qui sépare les lots vingtième et vingt et unième du canton de Chavigny jusqu'à la rivière Batiscan puis par la ligne qui sépare le canton Montauban du premier rang Price; au sud par la ligne qui sépare le lot n° trois cent vingt-quatre appartenant à Alexis Perron du n° trois cent vingt-trois premier rang Price et les lots 410 et 411, deuxième rang Price, jusqu'à la seigneurie Sainte-Anne à l'ouest par la ligne qui sépare la seigneurie des Grondines de la seigneurie de Sainte-Anne.

Que dans l'espace compris entre ces lignes, il se trouve trente-cinq lots de quatre arpents de front; quatre-vingt-quatre lots de trois arpents et environ cent trente-trois lots de deux arpents de front sur quarante-trois de profondeur.

Que les habitants présentement établis sur les dites terres pourraient fournir par dîmes et suppléments pour la subsistance d'un prêtre qui résiderait soit à Saint-Ubalde soit à Notre-Dame, la valeur de deux cents piastres.

Que vos suppliants n'ont jamais régulièrement appartenu à aucune paroisse, mais ont été desservis jusqu'à présent par MM. les curés de Saint-Ubalde et de Notre-Dame.

Que la distance de sept à neuf milles où la plupart d'entre eux se trouvent de l'église la plus voisine où ils ont été desservis jusqu'à présent, la difficulté que leur présentent les chemins surtout le printemps, la presque impossibilité d'envoyer d'aussi loin leurs

enfants aux instructions chrétiennes, d'y transporter les nouveau-nés pour le baptême, les défunts pour la sépulture et de s'y rendre eux-mêmes régulièrement pour accomplir leurs devoirs religieux sont de puissants motifs qui leur ont fait sentir depuis longtemps le besoin de former une paroisse à part.

Ci considéré Monseigneur; ils vous supplient de vouloir bien ériger canoniquement en paroisse sous l'invocation du saint ou de la sainte que vous voudrez bien désigner le territoire ci-dessus mentionné, se proposant, après avoir obtenu de Votre Grandeur le décret ecclésiastique requis en pareil cas de s'adresser à MM. les commissaires nommés dans le diocèse de Québec pour les fins du chapitre I du titre IX des statuts refondus de la province de Québec afin de procurer à leur dite nouvelle paroisse une existence civile dont ils reconnaissent le besoin.

Et vos suppliants ne cesseront de prier, etc. etc.

Rouleau, curé de Saint-Ubalde

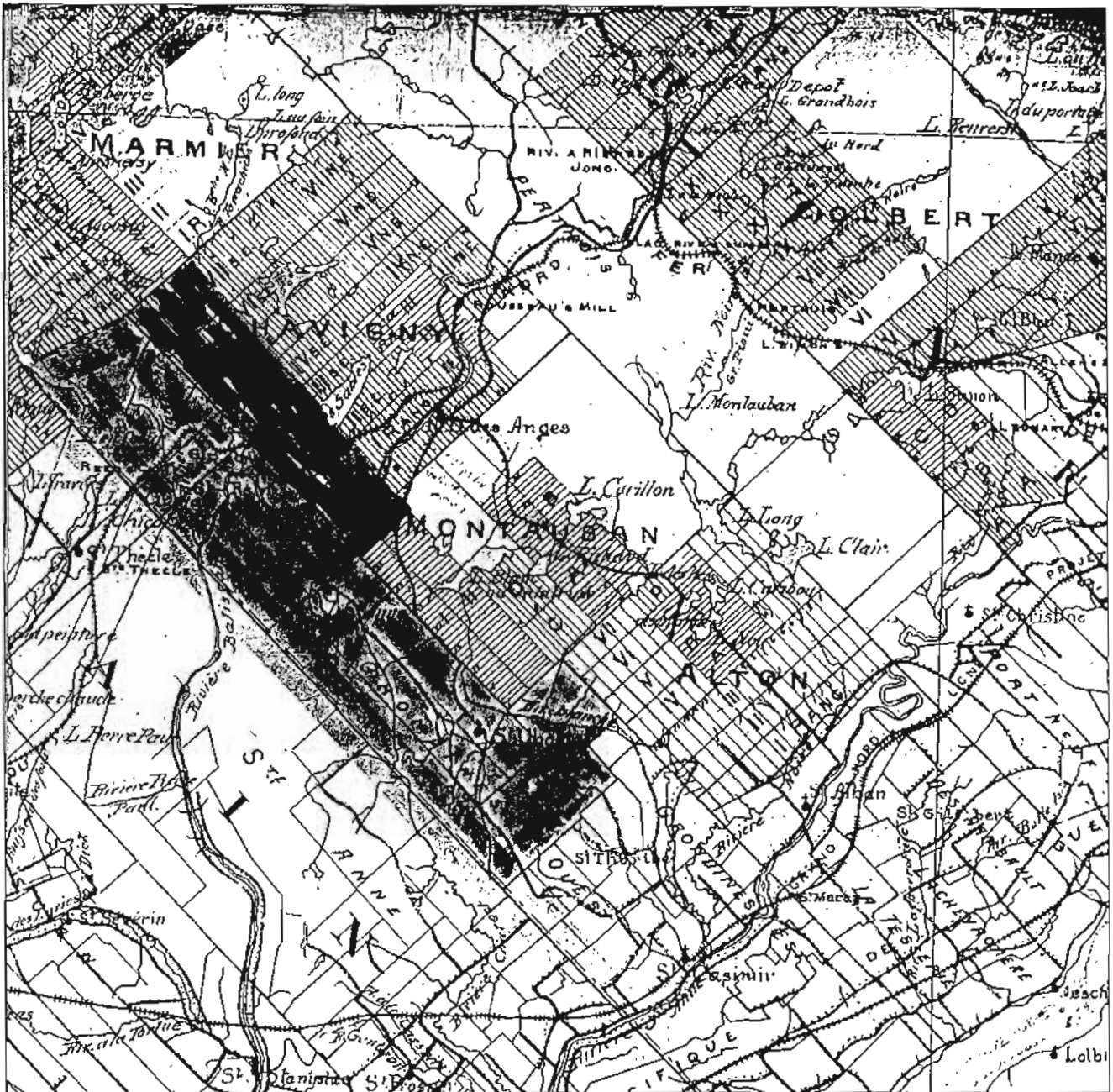
S. Garon, curé de N.-D. des Anges

10 novembre 1896

Une 3^e page est jointe à cette requête, signée par les 36 personnes suivantes. (Remarques : un X signifie que quelqu'un d'autre a signé; les cinq derniers noms sont écrits par la même personne.)

Xavier Perron
Hormidas X Grandbois
J.-B. Darveau
Jos. X Godin
George Doré
J.-B. Rheault
Joseph Sainte-Marie
Jacques Plante
Phydime X Bertrand
Alexandre X Bourassa
Arthur X Darveau
Johnny Bergeron
Olivier Dupont X
Paul Buisson
J.-B. Boutet
Arthur Lévesque
Jos. H. Boudreault
Arthur Lupien
Bruno X Charest
Adjutor Langlois
Georges Naud
Philibert Bossé
Uldège Coutu
Philippe Julien
Alfred Laliberté

François Champoux
Alexis X Perron
Charles X Champoux
Zénophile X Morin
Trefflé X Morin
Charles X Hamelin
Théode Leduc
Télesphore Leduc
Alfred Gaudet
Olivain Morin
Philius Clément



Suite à cette requête du 10 novembre 1896, M^r Bégin écrit au curé F.-E. Casault de Saint-Alban le 18 décembre 1896 et le charge d'une mission : se rendre au lac aux Sables aller rencontrer les auteurs de la requête et vérifier le bien-fondé de leur demande, à savoir s'il y a lieu de fonder au lac aux Sables une nouvelle paroisse.

M. le curé Casault s'exécute. Il convoque les francs-tenanciers du nord et du sud de la rivière à une assemblée publique qui se tiendra le jeudi 7 janvier 1897, à 10 heures de l'avant-midi à la chapelle du lac aux Sables. Pour ce faire, avis est lu et affiché les

dimanches 27 décembre 1896 et 3 janvier 1897 aux portes de la chapelle de même qu'à l'église de Notre-Dame et à celle de Saint-Ubalde, avisant les francs-tenanciers de ce territoire de se rendre à la dite assemblée. Le jeudi 7 janvier 1897 à 10 heures, le curé Casault est sur les lieux ainsi que plusieurs habitants. Voici comment il rapporte l'événement dans une lettre qu'il écrit à M^r Marois, vicaire général, en date du 9 janvier 1897 :

Je suis allé au nord de la rivière Batiscan dans la chapelle où se fait l'office divin. Le peuple était assemblé. J'ai lu à haute voix la requête du 10 novembre 1896 faite par 35 francs-tenanciers qui

résident sur ce territoire et demandent l'érection d'une nouvelle paroisse.

Alors après la lecture, un franc-tenancier du sud de la rivière, Alfred Laliberté, appartenant à Saint-Ubalde s'est levé et a dit : "Je ne veux pas appartenir à cette paroisse du nord". Alors plusieurs l'ont suivi et ont retiré leurs noms de la requête du 10 novembre dernier. Une grande partie du sud s'oppose à faire partie du nord.

Je serai bien aise de connaître ce que vous allez décider avec M^r Bégin quant à l'érection de cette nouvelle paroisse.

Je demeure avec respect, Monseigneur, votre tout dévoué serviteur.

F.-E. Casault

Quelques jours plus tard, l'administrateur du diocèse, M^r Bégin, faisait connaître sa décision et promulguait le décret d'érection canonique de la nouvelle paroisse, le 21 janvier 1897, sous le vocable de saint Rémi.

CONTROVERSE AU SUJET DU SITE DE L'ÉGLISE

La paroisse de Saint-Rémi est donc érigée canoniquement le 21 janvier 1897 mais n'a ni église ni curé résidant. Ce sont les deux pasteurs voisins, le curé Garon de Notre-Dame et le curé Rouleau de Saint-Ubalde qui continuent de desservir la nouvelle paroisse. D'ailleurs, dans une lettre datée du 24 janvier 1897, M^r C.-A. Marois en tant que vicaire général du diocèse écrit aux deux curés : « Je vous envoie le décret délimitant la paroisse de Saint-Rémi, mais vous continuerez jusqu'à nouvel ordre à exercer votre juridiction curiale sur la partie de cette paroisse qui appartenait à la vôtre. »

Dans la petite colonie, le site de la future église est de plus en plus le sujet de discussion. Même les deux curés desservants s'en mêlent.

Le curé Rouleau de Saint-Ubalde, qui compte plusieurs de ses anciens paroissiens établis dans le rang Price, écrit à M^r Bégin, le 7 janvier 1897, au sujet du site de l'église : « Les gens du côté sud semblent avoir de meilleures raisons. J'ai pris pour eux avec M. Garon. Du côté nord il n'y a que peu de terres cultivables, tout le reste n'est que lacs et forêt,

Je n'ai reçu que samedi soir le 7, la Commission qui m'autorisait à fixer la place de l'église à St Rémi, c.-à-d. trois jours trop tard, je l'avais demandé pour le 5 janvier.

Tant de même j'ai aimé autant me pas l'avoir, car d'après les apparences je l'aurais fixée au sud et elle n'aurait pas convenu aux gens du Nord de la Rivière. M. M. Garon et Rouleau étaient d'avis que la place de l'église devrait tant justement et tant naturellement être au sud de la Rivière. Car - C'est le point central.

Il y a une côte assez forte du côté du nord de la Rivière.

Les gens du Sud disent : "il nous paraît mieux cette côte tant que le fait que nous serons obligés

d'aller prendre les chars en partant nos effets aux chars (car le chemin de fer passe en haut de la côte près de la petite maison sur une de petites), alors que les gens du Lac à Sabler au du Nord. obviennent la côte à leur tour pour venir à l'église. »

J'ai trouvé le raisonnement un peu faible.

Je serai bien aise de connaître ce que vous allez décider avec M^r Bégin quant à l'érection de cette paroisse.

Je demeure avec respect
Monseigneur,
Votre tout dévoué serviteur
F. E. Casault

c'est inhabitable. Les gens du côté sud sont prêts à construire une chapelle car ils sont à neuf milles de Saint-Ubalde. Et je pourrais décider mes paroissiens à aller à la mission du Lac. De plus, poursuit M. Rouleau, M. le curé Grenier de Saint-Tite qui dessert la mission du nord les a trop supportés. Il vaudrait mieux qu'ils soient desservis uniquement par un prêtre du diocèse de Québec. »

Puis c'est au tour de M. Casault dans la longue lettre qu'il fait parvenir à M^r Marois v.g., le 9 janvier 1897, de faire mention lui aussi du site de la future église. Il écrit :

Je n'ai reçu que samedi soir le 9, la commission qui m'autorisait à fixer la place de l'église à Saint-Rémi, c'est-à-dire trois jours trop tard, je l'avais demandée pour le 5 janvier.

Tout de même, j'ai aimé autant ne pas l'avoir, car d'après les apparences je l'aurais fixée au sud et cela n'aurait pas convenu aux gens du nord de la rivière. MM. Garon et Rouleau étaient d'avis que la place de l'église devait tout justement et tout naturellement être au sud de la Batiscan. C'est le point central.

Il y a une côte assez forte du côté du nord de la rivière. Les gens du sud disent : « Il nous faudra monter cette côte toutes les fois que nous serons obligés d'aller prendre les chars, ou porter nos effets aux chars (car le chemin de fer passe en haut de la côte près de la petite maison servant de chapelle), alors que les gens du lac aux Sables ou du nord descendent la côte à leur tour pour venir à l'église. »

J'ai trouvé le raisonnement valable.

Je serai bien aise de connaître ce que vous allez décider avec Mgr de Cyrène quant à l'érection de cette paroisse.

Je demeure avec respect

Monseigneur,

Votre tout dévoué serviteur,

F.-E. Casault

Dans ce même rapport adressé à l'évêque, M. Casault mentionne que non seulement le côté sud de la rivière serait tout désigné pour le site de la future église, mais qu'en plus la compagnie Price serait prête à donner 50 acres de terrain sur le bord de la rivière pour construire l'église. Mais qu'à cela ne tienne, le nord s'oppose toujours. Lors de l'assemblée publique tenue à la chapelle le 7 janvier, après qu'Alfred Laliberté résidant du sud eût déclaré qu'il ne voulait pas appartenir au nord, une réplique s'était immédiatement fait entendre : J.-B. Darveau et J.-B. Rheault, eux, ne consentiraient jamais à voir l'église au sud. Suite à ces vives discussions, M. Casault terminait sa lettre à l'évêque en disant :

« Je ne m'occuperais pas des gens du nord, il faudrait leur enlever leur mission pour les faire plier. Ils font tout sans en parler au curé de Notre-Dame qui les dessert. Aussi, M. Garon dit qu'il faut faire cesser cette mission. Ils seront intraitables tant qu'ils auront cette mission. Et de plus, poursuit M. Casault, les prêtres du diocèse de Trois-Rivières devraient rester chez eux et cesser de les supporter. Ces habitants relèvent de l'évêque de Québec et non de l'évêque de Trois-Rivières. »

Si M. Casault avait pu savoir que 100 ans plus tard la paroisse de Saint-Rémi relèverait de l'évêque de Trois-Rivières, et s'en trouverait bien, nul doute qu'il aurait retenu ses paroles. Mais non, tout enflammé, il en rajoute. Se remémorant son latin et paraphrasant pompeusement le poète romain Caton l'Ancien, il conclut sa lettre ainsi :

« *Delenda Carthago*¹ »

« Il faut casser la mission du nord »!

On connaît la suite. M^r Bégin, plus serein que le bouillant M. Casault, pour toute réponse érige en paroisse Saint-Rémi le 21 janvier 1897. Le site de la future église sera définitivement fixé l'automne de la même année avec l'arrivée du premier pasteur, M. Jos.-T. Thibaudeau.

1. Traduction : *Il faut détruire Carthage.*

DÉCRET D'ÉRECTION DE SAINT-RÉMI
21 JANVIER 1897

Louis-Nazaire Bégin

À tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons
que, vu :

1. La requête, en date du dix novembre mil huit cent
quatre-vingt-seize, à Nous présentée au nom et de la
part de la majorité des francs-tenanciers des parties
ci-après désignées du canton Chavigny et de la
seigneurie des Grondines, comté de Portneuf, dis-
trict de Québec, la dite requête demandant l'érection
du dit territoire en paroisse pour les raisons y énon-
cées;

2. Notre commission, en date du dix-huit décembre
de la même année, chargeant le Rév. M. F.-E.
Casault, curé de Saint-Alban, de se transporter sur
les lieux, après avis préalable, de vérifier les allé-
gations de la dite requête, et d'en dresser un procès-
verbal de comodo et incommodo;

3. Les certificats signés J.-B. Darveau, ... Denis et
J.-Arthur Matte, d'un avis lu publiquement et affiché
dimanche le 27 décembre 1896 et dimanche le 3 jan-
vier 1897, à l'issue du service divin du matin à la
porte des églises de Saint-Ubalde et de Notre-Dame-
des-Anges de Montauban, et affiché pareillement les
mêmes deux dimanches à la porte de la maison qui
sert de chapelle au Lac aux Sables, le dit avis con-
voquant les intéressés pour ou contre la dite requête
à une assemblée pour le jeudi, septième jour de jan-
vier courant, à dix heures du matin, auprès de la dite
maison servant de chapelle au Lac aux Sables.

4. Le procès-verbal, de comodo et incommodo du
dit Rév. M. F.-E. Casault, en date du 9 du présent
mois de janvier, constatant et vérifiant dans toutes
leurs parties les faits énoncés dans la requête;

En conséquence, nous avons érigé et érigeons par
les présentes en titre de cure et de paroisse, sous
l'invocation de saint Rémi, évêque et confesseur,
dont la fête se célèbre le 1^{er} octobre, les susdites par-
ties de seigneurie et de canton comprenant une éten-
due de territoire d'environ vingt-sept milles acres
bornée comme suit, savoir : au nord-ouest, partie
par le canton Lejeune et partie par le canton
Marmier; au sud-est partie par la rivière Batiscan et
partie par les lots n^{os} 323 et 411 du cadastre officiel

Handwritten document with a large signature 'Louis Nazaire Bégin' at the top. The text is dense and includes various administrative details, dates, and references to legal proceedings and commissions. There are several stamps and official seals, including one from 'D. A. R.' and another from 'D. A. R. E.'. The document is written in French and appears to be a formal decree or report. At the bottom, there is a signature 'R. H. Gagnier' and a date '21 Janvier 1897'.

1 : Expression latine signifiant "de l'avantage et de l'inconvénient"

de la paroisse de Saint-Ubalde; au nord-est partie par le lot n° 20 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, dans les I et II rangs sud-ouest du canton Chavigny correspondant dans les mêmes rangs au lot n° 20 de l'arpentage primitif et partie par le lot n° 20 de l'arpentage primitif, dans les III, IV, V, VI et VII rangs sud-ouest du dit canton, et partie par la ligne divisant le I rang Price (seigneurie des Grondines) du canton Montauban; et enfin au sud-ouest, partie par le lac Sainte-Anne et partie par la ligne divisant la seigneurie des Grondines de celle de Sainte-Anne.

Le susdit territoire renferme donc :

1. La partie retranchée de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges comprenant les lots n° 21 inclusivement jusqu'au lot n° 27 aussi inclusivement des I et II rangs sud-ouest du canton Chavigny, du cadastre officiel de la dite paroisse de Notre-Dame-des-Anges, correspondant au lot n° 21 inclusivement jusqu'au lot n° 27 aussi inclusivement de l'arpentage primitif des dits I et II rangs sud-ouest du dit canton.

2. La partie retranchée de la paroisse de Saint-Ubalde comprenant, dans le I et II Price (seigneurie des Grondines) les lots n° 324 inclusivement

jusqu'au lot n° 410 aussi inclusivement du cadastre officiel de la dite paroisse de Saint-Ubalde;

3. Dans le canton Chavigny, les lots n° 21 inclusivement jusqu'au lot n° 27 aussi inclusivement de l'arpentage primitif dans les rangs III, IV, V, VI et VII sud-ouest;

4. Enfin la partie non subdivisée de la seigneurie des Grondines comprise entre la rivière Batiscan et l'arrière-ligne de la dite seigneurie.

Pour être etc. Mais comme etc.*

Sera notre présent décret lu et publié au prône des messes paroissiales de Saint-Rémi, de Saint-Ubalde et de Notre-Dame-Des-Anges, les deux premiers dimanches après sa réception.

Donné à Québec, sous le seing de M^{re} notre Vicaire Général, le sceau de l'archidiocèse et le contreseing de notre secrétaire, le vingt et un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

C.-A. Marois, V. G.

Par mandement de Monseigneur

B. Garneau, prêtre secrétaire

* Pour être [les dites cure et paroisse de Saint-Rémi entièrement sous Notre juridiction spirituelle à la charge par les curés et desservants qui y seront établis par les Archevêques de Québec de se conformer en tout aux règles de la discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans le diocèse de Québec et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.]

Mais comme [le présent décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effets civils qu'en autant qu'il sera confirmé par une proclamation de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur sous le grand sceau de la Province, nous recommandons très particulièrement aux paroissiens de la nouvelle paroisse de s'adresser à cet effet à Messieurs les Commissaires nommés pour mettre à exécution dans le diocèse de Québec le Chapitre I du titre IX des Statuts refondus de la Province de Québec.]

(Pièce complémentaire au Décret d'érection canonique du 21 janvier 1897 [Voir AAQ, Registre des requêtes, vol. N, fol. 301v])

L'ARRIVÉE DE NOTRE PREMIER CURÉ



M. Joseph-T. Thibaudeau

À Saint-Rémi, l'année 1897 avait commencé quelque peu dans la controverse entre les résidants du sud et ceux du nord de la rivière Batiscan. Mais en fait, rien de vraiment sérieux. La foi profonde de nos ancêtres et leur attachement indéfectible à l'autorité ecclésiastique faisaient que finalement on se ralliait. D'ailleurs, très souvent, le même scénario se reproduisait dans les nouvelles paroisses lorsqu'il s'agissait de la construction de l'église. Nos ancêtres étaient d'authentiques descendants des Normands et des Bretons : ils avaient la nuque raide.

Mais plus l'année 1897 avançait, plus les dissensions s'estompaient. Un esprit paroissial commençait vraiment à se former à Saint-Rémi. La petite communauté grandissait et maintenant on attendait l'arrivée d'un curé résidant. Le 30 septembre 1897, M^{re} Bégin, administrateur du diocèse de Québec, nomme l'abbé Jos.-T. Thibaudeau curé de la paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables : *Je vous confie, par la présente jusqu'à révocation de ma part ou de*

celle de mes successeurs, le soin de la nouvelle paroisse de Saint-Rémi dans le comté de Portneuf.

Le 30 septembre 1897,

L.-Nazaire Bégin, adm. du diocèse de Québec.

Au moment de sa nomination, l'abbé Thibaudeau était vicaire à Saint-Jean-Baptiste-de-Deschailions dans Lotbinière. Il avait alors 30 ans. C'était donc un tout jeune curé que Saint-Rémi accueillait à l'automne de 1897. L'abbé Thibaudeau était né à Deschambault en 1867, l'année de la Confédération canadienne. Une photo conservée au presbytère nous montre la figure d'un homme de caractère, les traits bien marqués d'un terrien à la carrure forte et trapue. De son visage se dégagent la force qui peut vaincre tous les obstacles et une bonté capable de s'attendrir sur toutes les misères. Ce prêtre qui fut le premier pasteur de Saint-Rémi était à la fois défricheur et bâtisseur, on le devine. Un genre de curé Labelle qui, en moins de trois ans, allait construire l'église, le presbytère et une salle publique.

Dans les archives de la paroisse, on trouve ses prênes hebdomadaires où l'on peut suivre presque pas à pas, jour après jour, les traces de cet homme qui fut vraiment le bâtisseur de Saint-Rémi. Laissons-lui la parole pour la suite des événements en ce début d'automne 1897.

Le lendemain de sa nomination il écrit : « Arrivé à Saint-Rémi le jour de la fête patronale, vendredi le 1^{er} octobre 1897¹. »

Le curé Thibaudeau a déjà trouvé gîte et couvert chez M. Jean-Baptiste Darveau (aujourd'hui résidence de M. Fernand Gagnon, au 931 de la rue Principale). Et dès son deuxième dimanche dans la paroisse, le 10 octobre, il annonce qu'il accompagnera un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré qui aura lieu « mardi en huit le 19 octobre. Prix du passage 1,50 \$. Départ entre 11 heures et midi par les chars. Et profitez-en, dit-il, pour vos affaires en ville. » On voit tout de suite ce que sera ce nouveau pasteur : proche de ses paroissiens, dynamique. Durant son court séjour à Saint-Rémi, il sera le leader qui entraînera à sa suite et le bon pasteur au milieu de ses brebis.

1. Il faut savoir que la fête de saint Rémi se célébrait alors le 1^{er} octobre; aujourd'hui, c'est le 15 janvier.

À Sa Grandeur M^{sr} L.-N. Bégin,

Archevêque de Cyrène,

Administrateur du diocèse de Québec

L'humble requête de la majorité des habitants francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Rémi, comté de Portneuf, district de Québec, lesquels représentent très respectueusement à Votre Grandeur :

1. Que la paroisse de Saint-Rémi ayant été érigée canoniquement dans le courant de la présente année, il est de l'intérêt de cette paroisse que l'endroit d'une église soit déterminé.

2. Que la chapelle actuelle ayant été construite pour une maison d'école, elle est déjà trop petite pour la commodité des paroissiens de la dite paroisse.

3. Que cette chapelle n'ayant pas de cimetière attenant, la fabrique se trouve privée de l'un de ses principaux revenus sans compter les inconvénients pour les paroissiens d'avoir à transporter leurs morts ou à Notre-Dame-des-Anges ou à Saint-Ubalde.

4. Qu'un retard trop prolongé retarderait d'une année la coupe du bois pour la construction d'une nouvelle chapelle et par suite mettrait les paroissiens à la gêne dans l'exercice de leurs devoirs religieux.

5. Que deux endroits étant projetés, à savoir : près de la rivière Propre d'une part, ou près de la rivière Batiscan, côté sud, de l'autre, pour le lieu d'une future chapelle, les soussignés laissent à Sa Grandeur le choix ou de fixer Elle-même l'endroit, après avoir considéré les raisons que chacune des deux parties opposées lui expose par lettres. ou d'envoyer un délégué chargé d'entendre discuter ces mêmes raisons si Sa Grandeur le juge à propos.

6. Que tous les soussignés, persuadés d'avance que Sa Grandeur n'a rien tant à cœur que de rendre justice à chacun, s'engagent à se soumettre à son verdict quel qu'il soit.

Joseph Gosselin
Théophile Buisson
Paul Buisson
Narcisse X Bourassa
Onésime X Gagné
Prime X Couture
Joseph X Godin
Charles X Champoux
Charles X Hamelin
Alexis X Perron
Philéas X Champoux
Léoni X Morin
Georges Nault
Joseph Sainte-Marie
Georges Doré
Achille Julien
François Champoux
Trefflé X Morin
Adjutor Langlois
Uldège Couture
Hormidas X Grandbois
Théode Leduc
Honoré X Boudreault
Phydime X Bertrand
Jos.-H. Boudreault
Élie X Morin
Philibert Bossé
J.-B. Darveau
F.-X. Lavoie
J. Plante
Jean X Dugal
Arthur Darveau
Joseph X Plante
John X Darveau
Pierre X Plante
Zénophile X Morin
J.-B. Rheault
Arthur Lupien
J.-B. Boutet
E. Léveillé
Alexandre X Bourassa
Frédéric X Darveau

Nous soussignés certifions que les signatures et les marques ci-dessus et de toute part ont été données librement en notre présence, et qu'elles sont véritablement de ceux dont elles portent les noms. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat à Saint-Rémi le 1^{er} novembre 1897.

Témoins : J.-B. Darveau

Jos.-H. Boudreault

Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables

1^{er} novembre 1897

De son côté, le curé Rouleau de Saint-Ubalde fait tout de même une ultime tentative auprès de l'évêque dans une lettre datée du 22 novembre 1897, en faveur des gens du sud, ses anciens paroissiens. Son argument : les gens du sud sont moins nombreux que ceux du nord mais ont de plus belles terres, ce qui fait que leur évaluation foncière est plus forte. Donc, pour répondre aux demandes d'aide du curé pour la construction de l'église, ils devront fournir une plus grande part de bois que les francs-tenanciers du nord. Ce sont eux qui seront les plus éloignés de l'église, si on la construit au nord, malgré qu'ils y auront contribué le plus, affirme M. Rouleau. Ce n'est pas juste selon lui. Et il termine en disant qu'il a nettement l'impression que la décision est déjà prise et que M. Thibaudeau s'est trop laissé influencer par les résidants du nord.

M^r Bégin ne tarde pas à lui répondre. Le 26 novembre, la lettre de l'évêque arrive, ferme et précise, sur le bureau du curé de Saint-Ubalde.

« L'enquête sur le sujet a été bien faite, affirme M^r Bégin. Les deux parties ont pu faire valoir leurs arguments, tout a été mûrement réfléchi. Ils ont un pasteur généreux que tous doivent raccorder et c'est lui qui doit diriger. »

Le curé Rouleau a sûrement compris dans cette réponse de l'évêque qu'il ne devait plus se mêler des questions de Saint-Rémi maintenant qu'il y avait un curé résidant. La controverse était terminée. L'église serait construite au nord.

Restait toutefois une dernière question à régler. On avait d'abord songé à placer l'église plus près de la rivière Propre, dans le rang Saint-Alphonse. Une lettre de M. Georges Doré à l'évêque, en date du 2 décembre 1897, mentionne qu'il serait préférable que l'église soit placée sur le bord de la côte, le plus près possible de la rivière Batiscan (là où de fait elle est actuellement) parce que, disait-il, « on verrait l'église du côté sud dans le rang Price ». Le 6 décembre, M^r Bégin écrit à M. Thibaudeau qu'il accepte la demande de M. Doré si tous, curé et paroissiens, sont d'accord. « Cela pourrait réduire la distance et compenser pour les gens du sud », note M^r Bégin. M. Thibaudeau pourra se mettre à l'œuvre et construire son église.

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE

Le jeune curé ne vas pas chômer durant son court séjour à Saint-Rémi. Nous sommes au milieu de novembre 1897. Déjà un autre hiver s'annonce et M. Thibaudeau a bien en tête de débiter les travaux de son église dès le présent automne. Et lorsque le curé Thibaudeau a décidé d'un projet, rien ne peut l'arrêter. En ce sens il est l'émule de son voisin, le curé Garon de Notre-Dame-des-Anges : même type d'homme, même ténacité; tous deux bâtisseurs d'église. M. Garon a construit l'église de Notre-Dame en 1881. M. Thibaudeau, lui, construira celle de Saint-Rémi en 1898 (puis celle de Parisville en 1901, et d'autres encore... sans compter nombre de presbytères!). C'est d'ailleurs l'époque (fin 19^e siècle) durant laquelle la plupart des églises de l'ouest du comté de Portneuf sont érigées. Le fameux M. Casault, curé de Saint-Alban, qui avait été délégué par l'évêque à Saint-Rémi en 1896 pour enquêter sur la fondation de la future paroisse, eh bien, lui, avait présidé à la construction de l'église de Saint-Alban en 1884. Ensuite nommé curé à Saint-Casimir, il entreprendra la même œuvre et, en 1899, il construira l'église actuelle avec les entrepreneurs Giroux de l'endroit. Quant à la paroisse de Saint-Thuribe, elle verra s'élever son église en 1898, comme ici. L'évêque avait dans son clergé des curés bâtisseurs qui souvent à la fin de leur vie avaient à leur actif plus d'une construction d'église, des curés qui se sentaient aussi à l'aise sur un chantier de construction, sinon plus, que dans les cérémonies de la sainte liturgie. M. Thibaudeau était de ceux-là.

Dans son prône du 14 novembre 1897, le 23^e dimanche après la Pentecôte comme on disait à l'époque, M. Thibaudeau est tout heureux d'annoncer qu'un lot de 4 arpents de front a été donné à l'œuvre de la nouvelle paroisse de Saint-Rémi par un M. Adolphe Crête, marchand résidant à Saint-Jacques-des-Piles, pour la construction de la future église.

Dans ce même prône du 14 novembre, le curé poursuit en disant qu'il s'agit maintenant de défricher quelques arpents. « Pour demain, dit-il, je nomme le père Jean Darveau pour commencer le défrichage et rassembler un certain nombre d'hommes. Mardi, le père Jacques Plante voudra bien en faire autant. Mercredi, le père Champoux rassemblera ceux du sud qui peuvent venir. Comme ceux du sud sont plus éloignés, je ne demande qu'une journée. »

C'est ainsi qu'au milieu de la forêt de pins blancs, en novembre 1897, commence à se dessiner l'éclaircie où s'élèvera le nouveau temple, notre église actuelle. Le maître d'œuvre en sera le curé Thibaudeau et tout ira rondement sous sa gouverne. Les corvées se succéderont si bien que le 28 novembre, premier dimanche de l'Avent, un dernier effort sera demandé et, le lendemain, l'emplacement de l'église sera entièrement défriché : « J'aurais besoin d'une quinzaine d'hommes demain pour achever de déblayer l'endroit de l'église. Ne soyez pas surpris si je vous demande souvent de petits services, cela s'impose pour les circonstances. D'ailleurs, c'est du temps prêté à Dieu, Il paie bonne rente. »

Notons en passant qu'à ce prône du 28 novembre 1897, M. Thibaudeau recommande aux prières « le révérend Narcisse Bellenger, ancien curé de Deschambault décédé hier à Notre-Dame-des-Anges à l'âge de 80 ans. Service et sépulture mercredi à 9 h 30 à Notre-Dame. » (C'est ce M. Bellenger qui avait fait les premières expéditions de colonisation de la Batiscan dans les années 1870. Il avait alors vu la possibilité de fonder une paroisse sur les bords du majestueux lac aux Sables.)

Le jour de l'Immaculée Conception (alors fête d'obligation), le 8 décembre 1897, le curé tout fier annonce à son prône que « la quête de dimanche dernier a donné 3 piastres, c'est un beau résultat ». Ce détail nous révèle comment nos ancêtres, sans argent mais avec toute la générosité de leur cœur, la vigueur de leurs bras et leur foi sans bornes, ont construit ces magnifiques églises qui jalonnent nos campagnes québécoises. Admirez, par exemple, l'habileté et l'ingéniosité de ces artisans qui ont érigé l'église de Saint-Rémi qui, cent ans plus tard, pointe encore fièrement son clocher dans le ciel de notre village. Toute proportion gardée, nos nombreuses églises de campagne sont un peu l'œuvre de foi d'un temple comme le furent les cathédrales de France au Moyen Âge.

Le 12 décembre 1897, 3^e dimanche de l'Avent, M. Thibaudeau fait encore appel à la bonne volonté de ses paroissiens. « J'aurais encore besoin d'une douzaine d'hommes pendant une journée. Vous voudrez bien me donner vos noms après l'office. » Et il rappelle également que tous ceux qui se sont engagés à fournir du bois de construction devront le lui confirmer "avant jeudi". De sorte qu'avant l'hiver, le

terrain sera entièrement défriché et le bois de charpente nécessaire sera rendu sur place afin que dès les premiers beaux jours du printemps les travaux pourront débuter. Il faut croire que cet automne 1897 fut assez clément puisqu'on put réaliser tous ces préparatifs. Notre bon curé, durant les longues soirées d'hiver, a souvent dû rêver à son église qu'il verrait s'élever durant l'année 1898.

D'ailleurs, dès le 1^{er} janvier il annonce qu'il a obtenu la permission de Monseigneur de travailler le dimanche durant toute la période des travaux de construction de l'église.

En ce début d'année 1898, rappelons-nous que le nouveau curé n'est à Saint-Rémi que depuis 3 mois et que déjà il a abattu beaucoup de travail. Et en plus de l'église, il mène de front un autre projet : son presbytère. Rappelons aussi que, depuis son arrivée dans la paroisse, il loge chez M. Jean-Baptiste Darveau, aujourd'hui résidence de M. Fernand Gagnon, au 931 de la rue Principale.

Il vit donc tout près de la petite maison d'école qui lui sert de chapelle. Mais il ne tardera pas à avoir sa résidence tout à côté de l'église. L'année 1898 sera donc une année d'immense labeur pour le curé Thibaudeau menant de front la construction de l'église et celle du presbytère. Laissons-le nous décrire lui-même notre premier presbytère, bâti à l'été 1898 :

Presbytère Saint-Rémi construit par monsieur Francis Dion, entrepreneur, Notre-Dame-des-Anges.

Prix : 1300 \$

Tous les matériaux ont été fournis par l'entrepreneur et il a été livré tel qu'il est aujourd'hui. J'y ai fait ajouter le système de chauffage qui coûte à peu près 50 \$.

Dimensions

Longueur (façade) : 36 pieds (11 mètres)

Largeur : 34 pieds (10,4 m)

Hauteur du carré : 21 pieds (6,4 m)

Cuisine

16 pieds sur 18 pieds (4,9 m sur 5,5 m), 2 étages comme le presbytère.

pe

Presbytère St Rémi
construit par

Monsieur Francis Dine,
Entrepreneur,
Notre-Dame des Anges.



Prix = \$1300.00

Tous les matériaux ont été fournis par l'entrepreneur et il a été livré tel qu'il est aujourd'hui. J'en ai fait appeler le système de chauffage qui coûte à peu près \$50.00

Dimensions

Longueur (façade) = 36 pds

Largeur = 34 pds

Hauteur du Carré = 21 pds.

Cuisines

16 pds sur 18 pds. - 2 étages comme le presbytère.

D.A.R. 35

côté, le cabinet fermé avec un réservoir d'eau, et 3 chambres de l'autre côté, celle de la cuisine en plus.

Galerie

Le presbytère et compris la cuisine est entouré d'une galerie à 4 pds du sol, cette galerie est toute latérale peinte à deux couches.

Le balcon sur la façade correspond au 2^e étage, il est entouré d'une grille en fonte.

Les châssis de la façade ont trois vitres de hauteur égale de largeur, soit 6 pds sur 6.

Un canal d'évacuation communique au cabinet fermé et au réservoir de la cuisine qui est installé une pompe aspirante et foulante, au puits situé à 40 pds du presbytère. - Les permissions ont

Hauteur des étages.

1^{er} étage = 8 pds

2^e " = 9 pds.

Plancher & toit à tout au fait.

Lambris

2 lambris en dehors avec un papier entre chaque et la dernière couche en dedans. - En tout 4 lambris & deux papiers

Le dehors peinture à 2 couches avec une couche de sable. Le dedans est aussi peinture à deux couches partout.

Divisions

1^{er} étage = Salon, passage, office, chambre à coucher, salle à manger, cuisine.

2^e étage = Passage au milieu, 2 grandes chambres à coucher d'un

rien fourni dans cette construction, ni en argent, ni en bois, ni en travail, le tout étant aux frais de l'entrepreneur pour la somme de \$1300.00

D'après ce que j'ai pu constater, je crois, qu'en général on peut arriver au même résultat pour au plus \$1500.00 en fournissant les matériaux et faisant faire les travaux à la journée; je donne ces détails dans le cas où l'entrepreneur demanderait plus.

Le tout immédiatement comme

J. D. Philandreau, pte.

Hauteur des étages

Cave : 8 pieds (2,4 m)

1^{er} étage : 11 pieds (3,4 m)

2^e étage : 9 pieds (2,75 m)

Grenier et dôme à toit anglais

Lambris

Deux lambris en dehors avec un papier entre chacun et la même chose en dedans. En tout quatre lambris et deux papiers.

Le dehors peinturé à deux couches avec une couche de sable. Le dedans est aussi peinturé à deux couches partout.

Divisions

1^{er} étage : salon, passage, office, chambre à coucher, salle à dîner, cuisine.

2^e étage : passage au milieu, deux grandes chambres à coucher d'un côté, le cabinet privé avec un réservoir d'eau, et trois chambres de l'autre côté, celle de la cuisine en plus.

Galleries

Le presbytère y compris la cuisine est entouré d'une galerie à quatre pieds du sol, cette galerie est toute lattée et peinte à deux couches.

Le balcon sur la façade correspond au 2^e étage, il est entouré d'une grille en fonte.

Les châssis de la façade ont trois vitres de hauteur et trois de largeur, soit 5 pieds sur 6 (1,5 m sur 1,8 m).

Un canal d'égout communique du cabinet privé et du renvoi de la cuisine où est installée une pompe aspirante et refoulante, au puisard situé à 40 pieds (12,2 m) du presbytère. Les paroissiens n'ont rien fourni dans cette construction, ni en argent, ni en bois, ni en travail, le tout était aux frais de l'entrepreneur pour la somme de 1300 \$.

D'après ce que j'ai pu constater, je crois, qu'en général on peut arriver au même résultat pour au plus 1500 \$ en fournissant les matériaux et en faisant faire les travaux à la journée; je donne ce détail dans le cas où l'entrepreneur demanderait plus.

*Le tout humblement soumis,
J.-F. Thibaudeau, prêtre*

Il entrera dans son tout nouveau presbytère le 17 novembre 1898, dans cette belle bâtisse qui, malheureusement, sera détruite par un incendie le 12 décembre 1906.

Mais revenons au début de l'année 1898. Même si tous ces projets de construction occupent beaucoup de son temps et de son énergie, le nouveau pasteur ne négligera pas pour autant de veiller au bien des âmes qui lui sont confiées, bien au contraire. Par exemple, dans son prône de la sexagésime (c'est ainsi qu'on nommait le 6^e dimanche avant Pâques) M. le curé du haut de la chaire met bien en garde ses ouailles contre tout excès durant le saint temps du carême.

« Je recommande le bon ordre dans toutes les familles. Les maîtres et maîtresses doivent d'abord donner l'exemple par leur décence et leur réserve. Attention particulièrement au sujet des jeunes filles, leurs fréquentations, les veillées, les danses à l'approche des jours gras. » Cette mise en garde du pasteur date du 13 février 1898. Plus loin dans le livre des prônes, il mentionne qu'au printemps 1898 il a préparé son premier groupe d'enfants à la première communion depuis qu'il est curé à Saint-Rémi. « Le 14 juin 1898, 13 enfants se sont présentés à la première communion :

Joseph Lesieur, 13 ans;
Alphonse Pépin, 11 ans et demi;
Hermioda Boutet, 11 ans;
Marie-Lise Desmeules, 10 ans;
Victorin Bastarache, 10 ans;
Régina Arseneault, 10 ans;
Amanda Plante, 11 ans;
Alcide Léveillé, 10 ans et demi;
Adélarde Gingras, 12 ans;
Emma Arseneault, 10 ans;
Marie Darveau, 11 ans;
Edwidge Buisson, 10 ans;
Claudia Laliberté, 11 ans. »

Le long hiver est terminé et le chantier de construction de l'église se remet en marche. On s'attaque maintenant aux fondations. Il faut trimer dur. De grosses pierres qu'il faut transporter avec des chevaux sur de longues distances et soulever à bras.

Pas de machinerie à l'époque. Et aujourd'hui, cent ans plus tard, regardez l'ouvrage. Tout est encore intact dans cette maçonnerie. Les difficultés n'ont toutefois pas manqué à notre curé bâtisseur. Ce n'est pas une mince entreprise que de diriger un chantier

de cette ampleur; M. Thibaudeau y fait allusion dans son prône du 19 juin 1898 : « des misères sans nombre pour arriver à partir la construction de l'église. Entre autres circonstances, le père Boudreault (alias Sissous) refuse de laisser prendre de la pierre le long du chemin pour le solage de l'église. De peine et de misère nous arriverons quand même, je l'espère, à un résultat satisfaisant. Le solage est aux trois quarts fini, la cave du presbytère creusée, le terrain un peu aplani, nous comptons plus que jamais sur la Providence pour le reste. Jusqu'à aujourd'hui, je le note avec plaisir, malgré les entraves le succès a dépassé toutes nos prévisions. »

Quoi qu'il en soit, la charpente prend forme. Le chantier de construction bourdonne d'activité. Si bien qu'en début d'automne, le temple tout neuf s'élève fièrement dans le ciel de Saint-Rémi. Dans son prône du 4 septembre 1898, M. Thibaudeau annonce que : « les portes de l'église sont prêtes à Saint-Ubalde. Si quelqu'un du rang Price avait affaire à Saint-Ubalde, il m'obligerait en les apportant. » Incidemment, ces portes ont été fabriquées à l'atelier de Philémon Deveault, menuisier charpentier. (Il était le père d'Eugène Deveault qui a travaillé à la construction de l'église de Saint-Rémi.)

Dimanche le 6 novembre, M. le curé est tout heureux d'annoncer que : « M^{re} Bégin viendra bénir notre église cette semaine ou dans l'autre. En conséquence, il y aura corvée cet après-midi pour achever de nettoyer autour de l'église, creuser un charnier dans le cimetière et arracher quelques souches. » La toute première messe dans la nouvelle église avait eu lieu à l'occasion de la fête patronale de Saint-Rémi, le 1^{er} octobre 1898, mais ce n'est qu'à compter du lundi 14 novembre que tous les offices y seront désormais célébrés. En effet, dimanche le 13 novembre, c'est la dernière messe dans la petite chapelle près du lac et M. Thibaudeau lance cet appel : « Venez en foule cet après-midi travailler au nettoyage de l'église. La bénédiction de notre église aura lieu lundi le 21 novembre à 2 heures. M^{re} arrivera par les chars à midi et repartira à quatre heures. »

Les documents de l'époque nous rapportent que les prêtres suivants assistent à cette cérémonie : l'abbé Rouleau, principal de l'école normale de Québec, fait le sermon; M. Bergeron, curé de Saint-Raymond; M. Casault, à présent curé de Saint-

Casimir; M. Gosselin, de Saint-Eugène; M. Rouleau, curé de Saint-Ubalde; M. Garon, de la Rivière-à-Pierre; M. Hudon, de Saint-Léonard; M. Béliveau, de Saint-Tite, ancien desservant de Lac-aux-Sables; et enfin l'abbé Côté, vicaire à Saint-Roch-de-Québec et secrétaire de "Sa Grandeur". C'est jour de grande fête dans la petite paroisse de Saint-Rémi tout heureuse et fière à juste titre d'occuper désormais son tout nouveau temple, l'église actuelle. M. Thibaudeau, un an après son arrivée dans la paroisse, a donc maintenant son église et son presbytère.

En début d'année 1899, M. le curé donne les statistiques de sa paroisse : population 415 âmes, 75 familles, 250 communiant, 165 non-communiant. Pour la première fois les offices de la semaine sainte auront lieu dans la nouvelle église. Vendredi saint, le 31 mars 1899, on célèbre l'office avec un chemin de croix donné par la paroisse de Grondines. M. Achille Julien, note-t-on, s'est chargé d'aller le chercher à Grondines.

L'année 1899 verra aussi la construction de la salle publique. Dans le prône du 30 avril, M. Thibaudeau fait appel « pour une corvée afin d'arracher des souches pour bâtir la salle publique ». Cette bâtisse servira de salle de réunion pour le conseil municipal et de base pour le couvent. C'est également en cette année 1899, le 1^{er} juin, qu'a lieu la bénédiction de la première cloche qui sera installée dans le clocher le 5 juillet suivant. Et le 16 juillet, M. le curé a une heureuse nouvelle à communiquer à ses paroissiens : « Une personne charitable, Sévère Teasdale de Montréal, fait présent à la paroisse d'une magnifique peinture à l'huile d'une valeur de 250 \$. Le tableau représente saint Rémi baptisant Clovis. » (C'est la toile qu'on a heureusement conservée et qui est encore dans l'église.)

C'est ainsi qu'à l'automne 1899, avec son nouveau temple, la petite paroisse de Saint-Rémi est déjà passablement bien organisée. Depuis deux ans seulement que M. Thibaudeau est arrivé et cet homme a accompli une tâche immense. Tout était à faire. Avec sagesse et ténacité, il a vraiment bâti Saint-Rémi. En décembre 1899, avec un groupe de paroissiens, il présente à l'évêque une requête pour constituer légalement la fabrique de la paroisse de Saint-Rémi.

Achille X Julien
 Pierre X Renaud
 Georges Nault
 Théode X Leduc
 Joseph X Paquin
 George Doré
 J.-B. Darveau
 Jos.-H. Boudreault
 Alphonse Audet
 Philippe Julien
 J.-A. Doré
 Johnny Bergeron
 Onésime X Gagné
 Joseph X Gingras
 Damase X Champoux
 Jérôme Gingras
 Arthur X Darveau
 Johnny X Darveau
 Adjutor Langlois
 Élie X Morin
 Zénophile X Morin

Faite et signée à Saint-Rémi,
 le 11^e jour de décembre 1899

J.-T. Thibaudeau, prêtre, curé



Ci-contre, le tableau
 « Saint Rémi baptisant Clovis »,
 (œuvre de A. P. Gélinas)
 offert à notre paroisse en 1899
 (récemment restauré et placé
 devant les fonts baptismaux
 dans la sacristie).

SUCCESSEURS DE M. THIBAUDEAU

L'année 1899 est terminée, nous sommes en 1900, à l'aube du 20^e siècle. M. Thibaudeau est curé de Saint-Rémi depuis le 1^{er} octobre 1897. Ses réalisations sont impressionnantes : construction de l'église, du presbytère et de la salle publique. Cette somme énorme de travail accompli depuis son arrivée dans sa nouvelle paroisse a quelque peu miné ses énergies. Il a le sentiment que l'œuvre qu'il avait à faire à Saint-Rémi est réalisée. Aussi, le 1^{er} mai 1900, il écrit à son évêque, le cardinal Bégin : « ce que j'avais à faire ici est fait. Tout est à l'ordre. Je souhaite une place plus tranquille. Vous m'offrez la paroisse de Saint-Jacques-de-Compostelle (Parisville), je l'accepte. »

Les paroissiens ayant appris le départ prochain de leur curé s'empressent de signer une requête et l'envoient à l'évêque, le 29 mai 1900. « Nous sommes chagrinés de voir partir notre curé. Nous ne connaissons pas les raisons de ce départ subit. La sacristie n'est pas encore construite. Nous voudrions garder notre curé. » Et suivent plusieurs signatures : Narcisse Bourassa, Godfroy Lavallée, Eusèbe Léveillé, Joseph Sainte-Marie, Georges Doré, Laurent Gauthier, Wilfrid Laliberté, Alphonse Doré, Hippolyte Villeneuve, Hubert Perron, Moïse Gauthier, Ludger Touzin, Charles Saint-Amant, Johnny Darveau et Jérôme Beaupré.

Toutefois, en pareille circonstance une telle requête ne change habituellement pas une décision déjà prise. Il faut cependant y voir un éloquent témoignage d'estime des paroissiens envers leur premier curé. M. Thibaudeau aura profondément marqué la paroisse de Saint-Rémi avant de nous quitter à l'été 1900. (L'abbé Thibaudeau décédera à l'hôpital de Rivière-du-Loup en mars 1943 à l'âge de 76 ans.)

M. Joseph-Sylvio Chénard lui succédera et passera cinq ans à Lac-aux-Sables, sa première cure. Église, presbytère, salle publique, tout vient d'être construit. Il n'y aura donc pas de grands travaux sous le règne de M. Chénard, à part la construction de la sacristie en 1901. Cette année-là, il parraine aussi la fondation du couvent. Le nouveau curé s'applique surtout à consolider la vitalité spirituelle de la petite communauté. Ériger un temple est nécessaire, mais construire la communauté chrétienne ne l'est pas moins. M. Chénard se donne à cette tâche avec zèle jusqu'en 1905, date de son départ. (M. Chénard mourra à Québec en janvier 1959 à l'âge de 95 ans.)



M. Joseph-Sylvio Chénard

Celui qui le remplacera, M. W.-Joseph-Alphonse Langlais, ne sera que 3 ans curé à Saint-Rémi, de 1905 à 1908, mais une lourde épreuve marquera son bref séjour dans la paroisse. Car voici qu'au soir du 12 décembre 1906, un terrible incendie détruit de fond en comble le presbytère construit quelques années auparavant par M. Thibaudeau. Et il s'en faut de peu que l'église n'y passe également selon le témoignage de mère Saint-Pierre, supérieure fondatrice du couvent. Une intercession du ciel, selon la vénérable religieuse.

Courageusement, M. Langlais appuyé par ses paroissiens ne se laisse pas abattre par cette épreuve. Dès le début de l'année 1907, il prépare la reconstruction du presbytère. Le 3 mars, lors d'une importante assemblée tenue dans l'église paroissiale à laquelle assistent les marguilliers anciens et nouveaux et un grand nombre de francs-tenanciers, il est résolu à l'unanimité : « de reconstruire le presbytère incendié le 12 décembre dernier (1906) aux frais de la fabrique. Il est résolu également de donner l'entreprise par soumission. »

Le 17 mars, nouvelle assemblée de paroisse avec ouverture des soumissions présentées par Philémon Deveault de Saint-Ubalde, Joseph Giroux de Saint-Casimir, A. Ally de Grand-Mère et Pierre Naud de Sainte-Thècle. Voici ce qui est inscrit au procès-verbal :

L'assemblée les jugeant trop élevées, il a été décidé à l'unanimité :

- 1. de n'accepter aucune de ces soumissions;*
- 2. d'autoriser M. le curé de la paroisse à faire construire lui-même le presbytère au nom et avec les argents de la fabrique;*
- 3. d'autoriser MM. les marguilliers du banc (Joseph Goulet, Jean-Baptiste Boutet et Jérôme Beaupré) à régler, de concert avec M. le curé, toutes les difficultés qui pourraient survenir;*
- 4. d'autoriser M. le curé à faire réparer, aux frais de la fabrique, les dégâts causés à l'église durant l'incendie du presbytère le 12 décembre dernier et aussi à faire exécuter dans le nouveau presbytère les travaux de plomberie nécessaires;*
- 5. d'autoriser M. le curé à emprunter au plus bas taux les sommes nécessaires.*

Alors M. le curé, comme il en a reçu l'autorisation, emprunte pour le compte de la fabrique : 3050 \$, à savoir 1000 \$ du révérend Georges Guy, curé de Saint-Louis-de-Kamouraska; 500 \$ de M. Aubert Naud, pilote de Deschambault; 500 \$ de dame veuve du notaire Jos. Anctil de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; 400 \$ de M. Charles Saint-Amant, marchand de Saint-Rémi; 400 \$ de M. Joseph Sainte-Marie de cette paroisse; 150 \$ de M. Joseph Paquin de cette paroisse et 100 \$ de M. Alfred Laliberté de cette paroisse.

À la fin de l'année 1907, M. le curé Langlais entre dans sa nouvelle résidence (qui est le presbytère actuel). Le total des dépenses pour la construction du presbytère et les réparations faites à l'église s'élève à 5 490,53 \$. Le presbytère lui-même a coûté 4 428,03 \$. Fait à noter : c'est en cette année 1907 qu'on achète la statue de saint Rémi, patron de la paroisse; elle a coûté 40 \$. M. le curé Langlais n'habitera que quelques mois son nouveau presbytère, car il quittera Saint-Rémi le 14 juin 1908 pour une autre paroisse.



M. W.-Joseph-Alphonse Langlais-Sérien





M. Joseph-Charles Auger

Son successeur, M. J.-Charles Auger, arrivera à la Saint-Michel, le 29 septembre, comme c'était la coutume à l'époque. Il sera le 4^e pasteur de Saint-Rémi où il séjournera plus longtemps que ses trois prédécesseurs, soit de 1908 à 1917. M. Auger a la réputation d'être un homme cultivé, musicien. C'est d'ailleurs lui qui dote l'église du bel orgue Casavant (que nous possédons encore actuellement) au coût de 1800 \$ en 1916. Cet homme de culture n'en fut pas moins bon administrateur. On dit qu'il avait le sens des affaires et qu'il aimait particulièrement causer "politique". Il s'enflammait rapidement semble-t-il sur le sujet, mais l'histoire n'a pas retenu quel parti politique (des bleus ou des rouges) avait la faveur du distingué curé. (Toutefois, un souvenir personnel d'un oncle [Antoine Deveault] qui était marié à sa nièce, Marie Rose Auger, m'est toujours resté : selon mon oncle qui avait bien connu le curé Auger, il semble qu'il était un "admirateur" de Wilfrid Laurier; pour un membre du clergé, c'était très avant-gardiste à l'époque.)

Ses talents d'administrateur averti, M. Auger aura l'occasion de les faire valoir à Saint-Rémi. En effet, lorsque l'église paroissiale avait été construite en 1897, on ne lui avait pas donné tout le fini et le lustre intérieurs qu'on lui connaît aujourd'hui. Il avait fallu s'en tenir aux modestes moyens financiers des premiers habitants de l'époque. Le jubé de l'orgue n'existait pas; les jubés latéraux n'étaient pas terminés; des travaux de finition intérieure non encore exécutés. En l'année 1915, M. le curé Auger procédera à ces grandes rénovations. Pour ce faire

on empruntera 10 000 \$, remboursables en versements annuels de 1000 \$.

C'est également en 1915, le 19 septembre, qu'on engage pour la première fois un véritable sacristain à temps plein. Il s'agit de M. Ludger Touzin. Il gagnera la "fabuleuse" somme de 190 \$ par année. Et notez bien sa description de tâches pour ce "gros" salaire :

« Le dit sacristain s'engage à faire tout l'ouvrage qu'il y a à faire : chauffage, balayage, époussetage, éclairage, ornementation des autels les dimanches, les fêtes, mariages, sépultures, petites et grandes, services anniversaires, etc.; creuser les fosses pour tous les corps, en été depuis le 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} novembre, en hiver les placer dans le charnier; sonner les cloches en tout temps lorsqu'il est nécessaire; enlever la neige sur le perron de l'église et de la sacristie, aux alentours et jusqu'au charnier; laver l'église, les jubés et les bancs une fois pendant l'année, la sacristie et son soubassement deux fois; le tout à ses frais et tout autre ouvrage jugé nécessaire par le curé sans recevoir un sou d'extra. » (M. Touzin décédera accidentellement le 1^{er} août 1931, happé par une auto.)

Le 2 août 1916, le cardinal L.-N. Bégin bénit les trois cloches de l'église paroissiale. Elles remplaceront la modeste cloche qui avait été installée le 5 juillet 1899. Cette bénédiction fut l'occasion d'une grande fête paroissiale. On trouve dans les archives la description ainsi que les noms des trois cloches, ceux des parrains et marraines ainsi que ceux des autorités religieuses et civiles de l'époque. On peut, encore aujourd'hui, voir les inscriptions gravées dans le bronze des cloches de notre église paroissiale.

La première, d'un poids de 1550 livres (703 kg), présentée par les paroissiens de Saint-Rémi, parrain, l'honorable sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, marraine Lady Gouin, a reçu les noms de Jésus, Benoît XV pape régnant, Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec, sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, le révérend J.-C. Auger, prêtre curé actuel.

La seconde, d'un poids de 850 livres (385 kg), présentée par la paroisse de Saint-Rémi, parrain Siméon Delisle, M.P., marraine M^{me} Siméon Delisle de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, a reçu

les noms de Marie, Pie X, pape ancien, Monseigneur P.-É. Roy, archevêque de Séleucie, M. Siméon Delisle, les révérends A. Langlais, Sylvio Chénard et J.-T. Thibaudeau, anciens curés.

La troisième, d'un poids de 555 livres (252 kg), présentée par les paroissiens de Saint-Rémi, parrain M. Roch Julien, marraine M^{me} Roch Julien, a reçu les noms de Joseph, Léon XIII, pape ancien, Monseigneur C.-A. Marois, vicaire général, M. Roch Julien, MM. François-Xavier Veillette, Philippe Julien et Joseph Gosselin, marguilliers, MM. Godfroy Lavallée, Jérôme Beaupré et Wilfrid Laliberté, syndics.

Au terme de ces neuf années passées à Saint-Rémi et marquées d'importantes réalisations, M. Auger quittera la paroisse à l'été 1917 et sera remplacé par l'abbé Georges Desjardins. C'est un prêtre de santé fragile, ce qui sera sans doute la cause de son très bref séjour à Lac-aux-Sables, à peine un an. Arrivé à l'automne 1917, déjà le dimanche 7 avril 1918 il annonce son départ prochain (effectivement, il quittera dans les jours qui suivent) et par la même occasion il communique le nom de son successeur, l'abbé Émile-Alphonse Doucet.



M. Georges Desjardins



Église de Lac-aux-Sables



Le mois suivant, l'abbé Doucet arrive donc dans la paroisse comme sixième curé de Saint-Rémi. Il y demeurera 8 ans, jusqu'en 1926. Homme de prière, plutôt réservé, il s'acquittera de son ministère avec une grande fidélité.



M. Émile-Alphonse Doucet

Arrivé six mois avant la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918), le nouveau curé sera durement éprouvé par l'épidémie de "grippe espagnole" qui fera 20 millions de morts dans le monde et qui frappe notre paroisse dans les années 1919-1920. La lecture du registre des sépultures de ces années comporte une longue liste de décès de personnes de tous âges; enfants, adultes, vieillards. On était foudroyé par la maladie, parfois en quelques jours. Ainsi le 7 mars 1920, à son prône, M. Doucet donne l'avertissement suivant : « Étant donné le grand nombre de malades dans la paroisse, il y en a eu au-delà de 60, on est priés d'éviter les rassemblements. Autant que possible, que chacun reste chez soi, à moins que ce ne soit pour rendre service à des voisins malades. Les enfants qui sont malades, gardez-les à la maison et ne les laissez pas aller à l'école. En un mot, soyez prudents et prenez toutes les précautions nécessaires pour enrayer la maladie. »

Cependant le curé Doucet, en bon pasteur qu'il était, n'avait pas seulement cure de la santé du corps, il se souciait tout particulièrement de la santé des âmes de Saint-Rémi qui lui étaient confiées. Ses notes de prône en font foi. Ainsi, dans son prône du 3 décem-

bre 1922 on peut lire : « J'ai appris hier seulement que dans le courant du mois de novembre, un protestant colporteur de bibles protestantes a passé par les maisons pour vendre ses bibles (...) Je vous mets en garde contre cette bible : c'est une bible protestante condamnée dont les textes sont tronqués ou dénaturés de manière à appuyer les théories des protestants. Ceux d'entre vous qui ont acheté cette bible ou à qui l'individu l'a donnée doivent la jeter au feu. Et si jamais un individu quelconque se présente chez vous pour vendre des livres, mettez-le à la porte. »

Et quelques semaines plus tard, le jour de la fête de l'Épiphanie, le 6 janvier 1923, sur un tout autre sujet le curé fait une sérieuse mise en garde aux jeunes filles pour sauvegarder les bonnes mœurs : « Passant par hasard hier à la patinoire, j'y ai vu plusieurs jeunes filles en train de se livrer à l'exercice violent du patin. Je dois vous faire remarquer que ce n'est pas la place d'une jeune fille sur un rond à patiner. La jeune fille doit être l'ornement de la maison et sa délicatesse naturelle, sans parler d'une foule d'autres raisons que vous me dispenserez de vous donner ici, lui interdit de se livrer à ces jeux ou à ces sports qui sont le fruit d'une éducation anglaise et protestante. » Voilà un langage qui nous étonne aujourd'hui mais qui correspond tout à fait au discours de l'Église du temps.

C'était aussi l'époque où, dans nos campagnes, les hommes allaient au chantier durant de longs mois. On partait à l'automne pour ne revenir souvent qu'à la fin de l'hiver. Le pasteur avait alors ses recommandations à faire. C'est ainsi que le dimanche 31 août 1924, avant le départ de plusieurs de ses hommes, M. le curé leur tient ce langage dans son sermon : « Je conseille fortement à tous ceux qui doivent aller aux chantiers de ne pas partir sans venir à confesse et communier, car dans ces chantiers on est exposé à toutes sortes de dangers, et pour l'âme et pour le corps. La cause pour laquelle on ne réussit pas souvent dans les chantiers, c'est qu'on y offense trop le Bon Dieu. On parle mal, on blasphème souvent et on conte des histoires de nature à scandaliser ceux qui les entendent. J'ai connu des chantiers où les choses allaient toujours très bien et où les accidents étaient très rares. Mais il faut dire que dans ces chantiers il y avait de l'ordre, le Bon Dieu était respecté, le blasphème et les mauvaises paroles étaient défendus sous peine d'exclusion et.

tous les soirs avant la veillée, le propriétaire du chantier faisait la prière et disait le chapelet et tous les ouvriers répondaient. Aussi le Bon Dieu bénissait ces travailleurs. Aujourd'hui, on dirait que le respect humain paralyse la volonté de la plupart de ces hommes de chantiers. Vous êtes une bande de catholiques ensemble et vous avez peur de vous montrer chrétiens : où est donc votre foi? Je vous en prie, montrez-vous plus courageux. Soyez des hommes de principes, de convictions. N'ayez pas honte de vous montrer chrétiens en tout et partout, dans vos paroles et dans vos actes, et alors vous attirerez sur vous et sur vos travaux les bénédictions du Bon Dieu. »

Le passage de l'abbé Doucet comme curé de Saint-Rémi verra les premiers fils de la paroisse devenir prêtres dans les années 1920. D'abord l'abbé Joseph Touzin, fils de Ludger Touzin et d'Obéline Deveault, né le 29 janvier 1892 à Manchester, New Hampshire, États-Unis. Toutefois, dès le début du siècle, sa famille vient s'installer à Lac-aux-Sables. L'abbé Touzin sera ordonné prêtre à Québec, le 29 mai 1920. (De santé fragile, il décéda en 1945 et fut inhumé dans le cimetière de Lac-aux-Sables le 18 août.) Puis, quelques années plus tard, deux autres fils de Saint-Rémi deviendront prêtres dans la communauté des pères franciscains. Le fils de Lisa Durnont et de Théophile Buisson, Émilien, prendra le nom de père Augustin lorsque ordonné prêtre le 6 juillet 1924, il viendra célébrer sa première messe à Saint-Rémi le 20 juillet 1924. Et l'année suivante, le fils d'Alexina Chouinard et de Joseph Villeneuve, Alphonse, prendra le nom de père Romuald et chantera sa première grand-messe dans sa paroisse natale le 19 juillet 1925. Il avait été ordonné quelques jours auparavant dans sa communauté. (Le père Villeneuve repose dans la crypte du père Frédéric, à Trois-Rivières.) Neuf ans plus tard, en 1934, une autre vocation sacerdotale proviendra de Saint-Rémi. Le père Alphonse Touzin, frère de l'abbé Joseph susmentionné, est ordonné prêtre chez les trappistes le 2 décembre 1934. Il était né à Lac-aux-Sables le 16 janvier 1907. (Le père Alphonse qui, aujourd'hui, a atteint l'âge vénérable de 90 ans vit à l'abbaye des trappistes de Notre-Dame-des-Prairies, au Manitoba.)

Il faudra attendre le début des années 50 pour voir 3 autres enfants de la paroisse devenir prêtres. D'abord l'abbé Dominique Gosselin, fils d'Émile

Gosselin et d'Anathalie Touzin, ordonné prêtre à Québec le 20 mai 1951. Puis le 29 juin 1955, M^{re} Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, vient ordonner prêtres deux fils de Saint-Rémi : le père Yvon Marcotte, M.S.C., fils d'Albert Marcotte et de Laura Hardy, et moi-même, l'abbé Fernand Champagne, fils d'Adélarde Champagne et de Germaine Deveault. (Ce fut la première ordination à avoir lieu dans l'église paroissiale de Saint-Rémi et l'unique jusqu'à aujourd'hui. Le père Yvon Marcotte est décédé prématurément à l'âge de 57 ans; pour ma part, j'exerce maintenant les fonctions de curé à Saint-Ubalde.)

Mais revenons à l'abbé Doucet qui, durant son séjour à Lac-aux-Sables, fera un voyage en Terre Sainte et à Rome. Il part de février jusqu'à la fin d'août 1925. C'est l'abbé Omer Carrier, un confrère, qui le remplacera durant ces six mois. Pendant l'absence du curé, des paroissiens d'Hervey-Jonction se sentant peut-être un peu négligés par le remplaçant demandent à l'évêque qu'une mission y soit établie et que le curé de Saint-Rémi vienne les desservir.

Et de fait, deux ans plus tard soit en 1927, une mission est établie à Hervey-Jonction et les curés de Saint-Rémi en assureront le ministère pendant 20 ans. Par la suite sera nommé un premier curé résident, l'abbé Auguste Lagacé, qui demeurera à Hervey-Jonction de 1947 à 1961. C'est lui qui construira le presbytère actuel et fera agrandir la petite chapelle. (M. Lagacé laissa un profond souvenir à Hervey, c'était un bâtisseur.) En janvier 1961, M. Lagacé quitte Hervey-Jonction pour prendre charge de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils. M. Irénée Tessier lui succède comme desservant de 1961 jusqu'à 1965. M. Tessier fut le dernier prêtre desservant du diocèse de Québec à exercer son ministère à Hervey-Jonction. En effet, par décret de Rome en 1966, les paroisses de Saint-Rémi, Notre-Dame-des-Anges et Saint-Éloi ainsi que la desserte d'Hervey-Jonction furent détachées du diocèse de Québec pour passer au diocèse de Trois-Rivières. (À Saint-Rémi, c'est l'abbé Roland Godin qui fut le dernier prêtre de Québec à exercer son ministère, de 1963 à 1966.)

Mais revenons encore 40 ans plus tôt, soit le dimanche de la Pentecôte du 23 mai 1926, alors que le curé Alphonse Doucet annonce à ses paroissiens qu'il quitte Saint-Rémi. M^{re} l'archevêque l'a nommé

curé de Saint-François-de-Sales de Neuville. Et c'est là qu'il vivra une aventure qui fera les manchettes, en 1937...

C'était précisément le 26 janvier 1937 vers 10 heures de l'avant-midi. À Québec, sur la rue Saint-Jean, un audacieux vol à main armée vient d'être commis à une succursale de la Banque Canadienne Nationale. Aujourd'hui, dans notre société violente, ce *hold-up* passerait parmi les faits divers. Mais à l'époque, cet événement causa tout un émoi. Les crimes violents de cette nature étaient rares. Les auteurs de ce vol de banque, deux types aux noms de Bernard et Fontaine, sont pris en chasse par les policiers. Dans l'affrontement qui suit, l'un des bandits, Fontaine, est tué de même qu'un policier. Bernard réussit à s'enfuir. En cette journée de janvier, il fait un froid sibérien, -30° C. C'est en grande partie à pied que le fugitif Bernard réussit à gagner le village de Neuville sans être signalé. Épuisé, en fin d'après-midi à la tombée du jour, il réussit à se cacher dans une ferme chez un M. Matte. Il y passe la nuit couché sur la "tasserie" de foin. Le lendemain matin, 27 janvier, le brave cultivateur le surprend dans son bâtiment et le chasse à coups de fourche. Pris de panique, Bernard fonce vers une maison voisine, chez M. et Mme Albert Noreau. Là, à la pointe du revolver, il leur intime l'ordre de sortir immédiatement de leur maison. Et c'est lui qui y entre. Le couple Noreau reconnaît le voleur qu'ils avaient vu dans le journal *Le Soleil*. Sans tarder, ils alertent la police provinciale et rapidement la maison des Noreau est encerclée par les policiers. Bernard se sent traqué. Il court d'une fenêtre à l'autre, tire des coups de feu. Les policiers ripostent et toutes les vitres volent en éclats. Après de longs moments de siège, Bernard est toujours à l'intérieur et résiste. C'est alors qu'un paroissien, témoin de la fusillade, court au presbytère demander l'aide de M. le curé. Rappelons-nous que nous sommes en 1937. Le prêtre, c'est le personnage de toutes les situations, le dernier recours pour tout. Le curé Doucet, sans hésiter, se rend chez les Noreau et demande aux policiers de cesser leurs tirs. D'un pas ferme, M. Doucet s'avance vers la maison, aperçoit Bernard à une fenêtre. Il s'arrête, l'interpelle et lui dit qu'il n'a rien à craindre, qu'il ne lui arrivera aucun mal et il lui demande de le laisser entrer, qu'il veut causer avec lui. Bernard hésite, disparaît un moment puis revient à la fenêtre, tenant d'une main son arme et de l'autre, un crucifix. Puis il demande au curé d'entrer.

La conversation dure plusieurs minutes, sans violence. À l'extérieur une foule nombreuse s'est rassemblée dans un silence angoissant, presque religieux. Le journal *Le Soleil* rapportera le lendemain que certains paroissiens étaient à genoux dans la neige et priaient pendant que leur curé était à l'intérieur de la maison avec Bernard.

Devenu calme, complètement épuisé, gagné par la bonté et les paroles du curé, Bernard se rend sans plus de résistance. En fait, ce Bernard n'était pas un véritable bandit mais un pauvre misérable, victime de la grande crise des années 30. Le curé Doucet raconta plus tard qu'en conversant avec lui dans la maison des Noreau, il l'avait reconnu : il lui avait fait faire sa première communion alors qu'il était vicaire à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec. Évoquant ce souvenir, racontait M. Doucet, Bernard sortit un chapelet de sa poche et se mit à pleurer.

Tous les journaux dans les jours qui suivirent racontèrent abondamment ce qu'on appela *L'affaire Bernard et le curé Doucet*. Voilà l'aventure peu commune de l'humble curé de Neuville survenue le 27 janvier 1937 dans une maison qui existe encore aujourd'hui et qui est propriété de M. Doris Noreau, petit-fils de M. Albert Noreau chez qui s'était réfugié Bernard il y a 60 ans. Si vous passez à Neuville, au 960 de la route 138, à la ferme "Domino" vous êtes justement devant la maison où s'est déroulé cet événement.

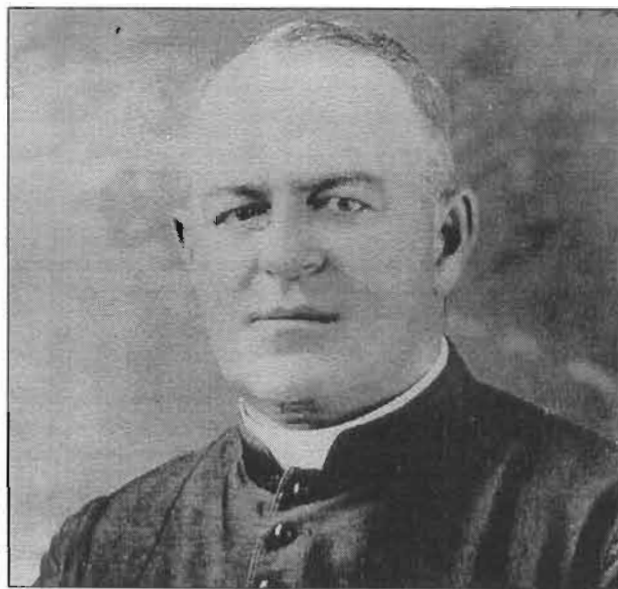
Mais revenons enfin à Lac-aux-Sables, alors que M. Joseph-Émilien Rivard succède à l'abbé Doucet.



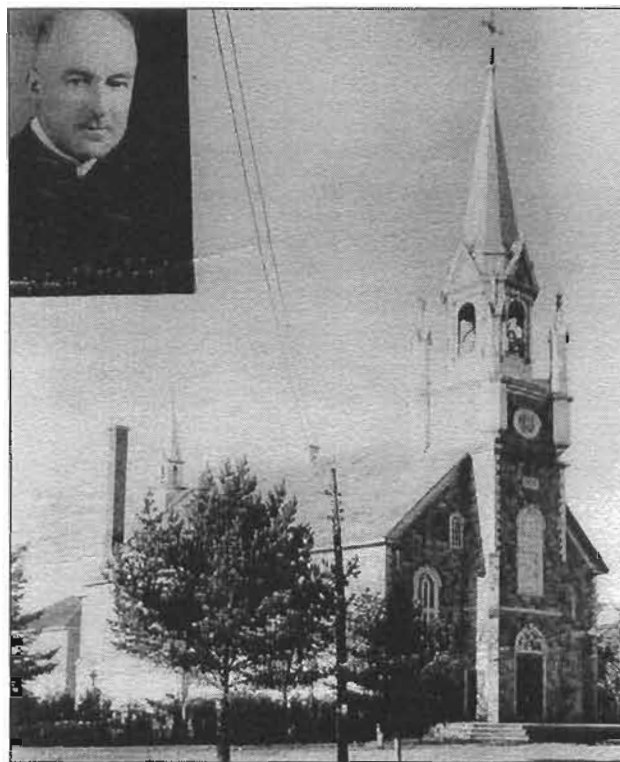
M. Joseph-Émilien Rivard

M. Rivard sera durant 9 ans curé de Saint-Rémi, soit de 1926 à 1935. Il avait été professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Voilà pourquoi le souci de l'éducation des jeunes et la qualité de l'enseignement dans les écoles de sa paroisse demeureront toujours de grandes préoccupations dans son ministère paroissial. M. Rivard est un prêtre plutôt réservé mais affable avec tous ses paroissiens. Quand il quittera Saint-Rémi, ce sera pour devenir curé à Saint-Alban et par la suite à Pont-Rouge.

Son successeur, l'abbé Lorenzo Perron, est d'un tout autre genre. Tempérament jovial, entreprenant, débordant d'activité, particulièrement engagé dans tout ce qu'on appelle, aujourd'hui, la dimension sociale de l'Évangile : caisse populaire, Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), coopérative, salle paroissiale, construction d'un couvent. M. Perron est là avec son dynamisme et son enthousiasme, vraiment proche de ses paroissiens. Il meurt relativement jeune en 1942; il repose dans le cimetière paroissial. Il aura été curé de Saint-Rémi de 1935 à 1942.



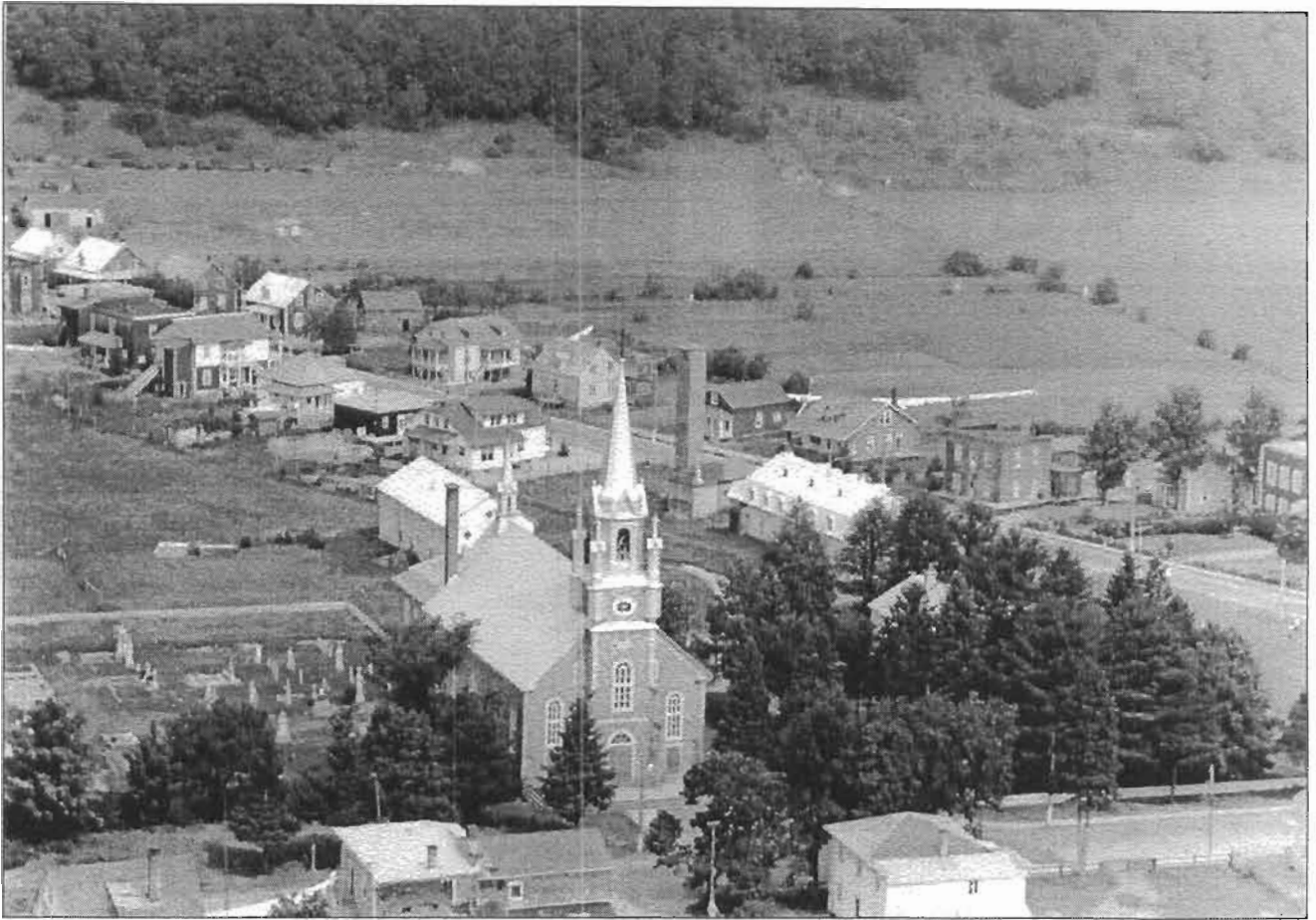
M. Lorenzo Perron



M. Paul Bouillé, prêtre natif de Deschambault, succède à l'abbé Perron de 1942 à 1945.

M. l'abbé Paul-Émile Paquet sera à Saint-Rémi de 1945 à 1951. (M. Paquet vit encore. Il est retiré à Saint-Pacôme, comté de Kamouraska. Il passe l'âge de 90 ans.) Puis viendra l'abbé Arthur Papillon : 1951-1962. M. Papillon quittera Saint-Rémi pour devenir curé de Saint-Ubalde; c'est là qu'il sera enterré. Octobre 1962 à octobre 1963 : c'est le très bref passage de l'abbé Raymond Lagueux qui ne sera curé ici qu'une année seulement. Sans doute la disparition des beaux pins blancs qui ornaient le parterre en face du presbytère, une coupe à blanc décidée par M. Lagueux, précipita-t-elle son départ. Et après le séjour éclair de l'abbé Lagueux, arriva le dernier prêtre du diocèse de Québec à exercer son ministère comme curé à Saint-Rémi : M. l'abbé Roland Godin, natif de Saint-Basile, occupa la charge de curé à Lac-aux-Sables de 1963 à 1966. Après quoi la paroisse de Saint-Rémi passa au diocèse de Trois-Rivières. Une page venait d'être tournée dans la jeune histoire de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables : 1897-1966.¹

1. Pour en savoir plus long sur nos curés des 50 dernières années, référez-vous au texte de Julien Rivard, *Mémoires de bdeau*, aux pages suivantes.



Derrière l'église, on aperçoit l'étable du curé et, plus loin, la tour où l'on suspendait les boyaux d'incendie à sécher; à droite, le presbytère à l'ombre des grands pins...



Intérieur de l'église à l'époque où le curé chantait la messe en latin, dos à la nef, et montait en chaire pour le sermon.

En guise de conclusion

C'est à larges traits qu'on a survolé l'histoire de notre paroisse. À partir des premiers explorateurs qui ont quitté les rives du Saint-Laurent pour s'enfoncer dans la forêt à la fin du 19^e siècle, qui, petit à petit, ont déboisé, défriché, bâti de modestes demeures et prospéré sur les bords de ce magnifique lac qui est le nôtre, que de chemin parcouru!

Que de ténacité, de courage et de confiance dans la vie il aura fallu à ces pionniers et pionnières. Que de grandeur d'âme, que de générosité, de don de soi auront démontrés nos ancêtres pour bâtir ce que nous voyons aujourd'hui, chez nous à Saint-Rémi. Cent ans plus tard, à l'occasion de notre 100^e anniversaire, arrêtons-nous un moment et rendons-leur hommage. Ce que nous sommes aujourd'hui, c'est à eux que nous le devons. Il aurait fallu beaucoup plus qu'un survol. C'est l'histoire de chacun, de chacune de nos familles, ce sont les faits et gestes de nos parents, de nos grands-parents et de nos aïeux qu'il aurait fallu raconter jusque dans leur quotidien pour en saisir toute la grandeur, toute la noblesse.

Je souhaite que ces fêtes que nous vivons en 1997 fassent naître le goût de notre histoire. Je souhaite

que les quelques rappels historiques de nos origines que nous avons parcourus ensemble dans ces pages nous donnent le désir, à tous et à toutes, d'aller plus loin. Je souhaite surtout que nous connaissions mieux ces hommes et ces femmes qui ont développé ce petit coin de terre, de lacs et de forêt qui nous est si cher et qui s'appelle Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, ce petit coin de pays qu'on aime, dont nous sommes fiers et qui est notre "chez-nous". Approfondir notre histoire, mieux connaître notre passé, ceux et celles qui l'ont édifié, ça me paraît être un des grands défis de notre temps.

À Saint-Rémi comme partout au Québec, le terreau dans lequel s'enracine notre vie en cette fin de siècle a pour noms : foi chrétienne et culture française. L'oublier, ce serait risquer de disparaître et de mourir!

Hommage et reconnaissance à nos valeureux bâtisseurs.

Bonne fête, Saint-Rémi de Lac-aux-Sables!
Bon 100^e anniversaire!

Fernand Champagne, prêtre, curé



Église de Saint-Rémi après la cure de rajeunissement pour son centenaire

MÉMOIRES DE BEDEAU

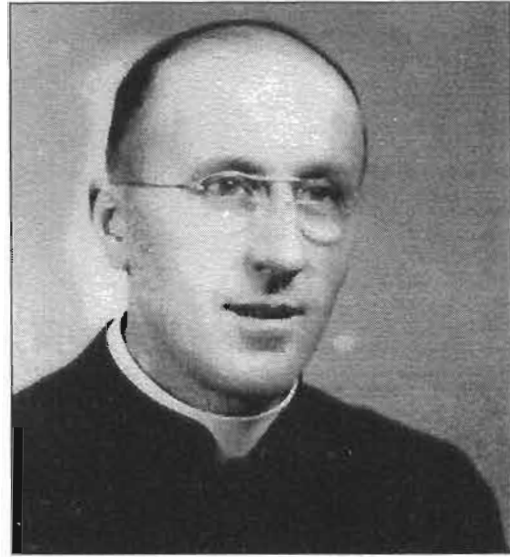
J' avais 17 ans. Après avoir terminé mes études à l'école du Lac, aujourd'hui *Le Sablon d'or*, je fus embauché pendant six mois pour faire sauter de la dynamite et ramasser la pierre dans le chemin allant à Notre-Dame-des-Anges, au salaire de 45 sous l'heure. À l'automne de 1947, le poste de bedeau étant devenu vacant suite au départ de Roger Daudelin et ma sœur Jeanne d'Arc m'ayant appris la nouvelle, je me décidai à "appliquer pour la job"; à ma grande surprise, je fus embauché, au salaire de 75 \$ par mois. Qui aurait pensé à ce moment-là que j'en ferais une carrière?

Mon premier patron fut le curé Paul-Émile Paquet, natif de Saint-Pacôme dans Kamouraska. Il était arrivé l'année précédente pour remplacer l'abbé Paul Bouillé dont plusieurs femmes du Lac, alors petites filles, ont bon souvenir parce qu'il les laissait jouer à "madame" dans la partie arrière du presbytère, sous l'œil bienveillant de sa servante, Mlle Lepage de Trois-Pistoles, qui enseignait aux enfants l'art du découpage qu'elle maîtrisait avec des doigts de fée.

Bien différent du maladif M. Bouillé, le curé Paquet mesurait 6 pieds et chaussait des 12 : je vous dis que le petit bedeau qui pesait 110 livres avait affaire à passer par là!

À cette époque, les choses étaient bien différentes : le curé pouvait avoir l'aide d'un vicaire et parfois même de deux (je me rappelle des abbés Trottier, Nadeau et Guérard), mais pour survivre il était obligé de faire autre chose que la prêtrise. Dans le cas de M. Paquet, lui avait une étable avec une quinzaine de vaches laitières, des poules, des dindes. De plus, les cultivateurs payaient leur dîme en donnant 10 % de leur récolte de toute sorte au curé : patates, grain, blé, etc.

Après la messe du matin (que je devais servir dans mes tâches de bedeau), j'étais souvent invité à déjeuner au presbytère, où se pointaient aussi les gens qui avaient assisté à l'office pour acheter leur pinte de lait. C'étaient les servantes du curé, les deux sœurs Marie-Anne et Rose D'Anjou, qui s'occupaient du train d'étable.



Curé Paul-Émile Paquet

Monsieur Paquet était un bon administrateur et fit faire une grosse rénovation à l'intérieur de l'église durant son mandat (on lui doit les feuilles d'or). Son ministère, il le remplit avec amour jusqu'en 1951, année où il fut remplacé par un "p'tit gars" de Saint-Raymond, Arthur Papillon, qui était vicaire à Beauceville.



Curé Arthur Papillon

Je me souviens du premier matin suivant son arrivée... Le curé Papillon avait acheté de l'abbé Paquet son poulailler et, lorsque je m'y rendis pour lever les œufs, je trouvai le coq pendu au grillage. « Il a sans doute trouvé la charge trop lourde, ai-je dit au curé Papillon, pensez-y : un coq pour trente poules! »

Saint-Rémi était donc sa première cure. Comme M. Papillon aimait le Sacré-Cœur! Qui ne se rappelle pas de ses heures d'adoration, de ses reposoirs et de ses processions de la Fête-Dieu, même jusque chez Laurent Leduc en face du lac. Très bon prédicateur, il avait alors dit qu'il se sentait comme Notre-Seigneur au bord du lac de Tibériade.

Avant d'engager Irène Plamondon comme servante, le curé Papillon eut à son service quelques personnes du Lac : les sœurs Irma et Lorraine Daudelin, Mlle Aldéa Champagne, Mme Eugène Bédard qui vécut même avec son mari malade au presbytère. Il avait aussi embauché Lucien Villeneuve : "Ti-Jack" (comme on l'appelait), avec son béret et son long trench bleu marine, prenait l'été pour tondre tout le cimetière; il faut dire que c'était aux ciseaux pour 50 cents par jour!

Au cours de ses 11 ans de ministère ici, M. Papillon fit finir l'extérieur de l'église en déclin d'aluminium blanc. Il nous quitta en 1962.

Son successeur, le curé Raymond Lagueux, nous arriva de Doucet en Abitibi avec sa servante, Simone Arcand. (Elle vit maintenant à Saint-Marc-des-Carières.) Malgré sa faible santé, c'est de façon remarquable qu'il exerça son ministère pour notre paroisse. Notre petite histoire locale retient de lui la coupe des grands pins devant le presbytère, oubliant malheureusement qu'il y a deux faces à une médaille et que la disparition des arbres est surtout due à l'entêtement de marguilliers qui refusaient un élagage professionnel.

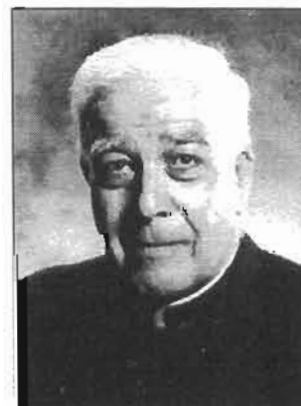
Après un an, en 63, nous sommes allés le reconduire à Armstrong, sa nouvelle cure en Beauce, tout près des lignes américaines. Faisaient partie du voyage une bonne vingtaine de chats; le curé Lagueux adorait les animaux et la nature.



Curé Raymond Lagueux

Son successeur, le curé Roland Godin natif de Saint-Basile dans Portneuf, ne fut que trois ans parmi nous à cause de notre passage du diocèse de Québec à celui de Trois-Rivières. Sa sœur Véronique vint l'aider à s'installer et repartit; il se passa donc de servante. Je me le rappelle à sa première année ici. lorsqu'il creusa le sol gelé pour planter des bulbes de tulipe devant le presbytère, puis lorsqu'il décida de se faire un jardin à côté du presbytère : si vous aviez vu le tas de cailloux et de morceaux de verre qu'il a dû ramasser, tout ça en gardant sa soutane...

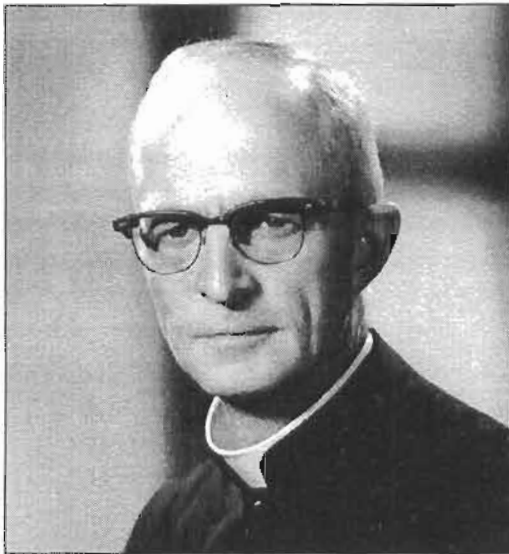
Une soutane toute rapiécée, un vieux *Chevrolet* 56, M. Godin n'était pas fier de sa personne. Mais très charitable, il était toujours là pour les plus démunis. Plusieurs m'ont dit qu'il les avait beaucoup aidés; moi-même je l'ai vu acheter du linge à des jeunes pour les envoyer au collège. Son air "malin" cachait en fait une très grande douceur.



Curé Roland Godin

Lorsqu'il partit à l'été 66, quelques paroissiens sont allés le reconduire à sa nouvelle paroisse de Joly dans Lotbinière. (M. Godin est décédé quelques années plus tard et fut inhumé au cimetière de Saint-Basile.)

Notre nouveau curé, Paul-Émile Caron, arrive de Lac-Édouard, paroisse qu'il avait pu apprécier en tant qu'amateur de chasse à l'original. Fin tireur, au premier soir de son arrivée il sortit près de la salle paroissiale avec un revolver, y allant de quelques coups tirés à blanc, histoire d'avertir qu'il pouvait se défendre malgré sa petite taille...



Curé Paul-Émile Caron

Le curé Caron aimait le chant et la musique. Plusieurs jeunes de l'époque s'en rappellent car ils y ont goûté... à sa vocalise; après plusieurs pratiques, il les faisait chanter à l'église durant les célébrations. Il avait aussi installé des haut-parleurs dans le clocher et on accompagnait les défunts au cimetière sur la musique de *À tes pieds, ô tendre Mère...* Radioamateur, il savait aussi télégraphier et apprit le morse à des jeunes comme Germain Deveault et Serge Morissette.

Le curé Caron était de fait un vrai bricoleur. C'est lui qui souda et monta les poteaux d'éclairage de l'église et de la patinoire (qu'il déneigeait lui-même avec une gratte qu'il avait installée devant son *Mercury*). Dans la cave du presbytère, il avait un tour de 7 pieds où il faisait ses chefs-d'œuvre, comme son télescope de 12 pouces dont il avait lui-

même poli le verre. Avec ça, par les belles nuits d'été, il pouvait passer des heures couché dans le cimetière à observer les astres. Et le rond de fleurs du Sacré-Cœur devant le presbytère, c'est d'abord son œuvre; c'est lui qui fit le moule et flatta le ciment de ce bassin, tout y a été prévu pour en faire une fontaine, même la tuyauterie.

Mais tout cela ne l'empêchait pas de faire de son ministère une priorité; pendant huit ans il servit notre communauté. (Sa servante était Carmelle Roy.) L'abbé Caron se retrouva par la suite à la maison de retraite des prêtres à Pointe-du-Lac, il finit ses jours au séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières et fut inhumé dans le cimetière de sa paroisse natale, à Saint-Boniface-de-Shawinigan.



Curé Édouard Beaubien

L'abbé Édouard Beaubien était déjà pasteur d'Hervey-Jonction depuis 1966 lorsqu'il devint curé de Saint-Rémi en 1974. Un peu plus tard, il ajouta Notre-Dame-des-Anges et Montauban-les-Mines à sa charge. Quatre paroisses : plusieurs pourront penser que c'est un prêtre gourmand! C'était tout un défi, nécessité par le manque de prêtres qui commençait à se faire sentir. Et il fit une crise de cœur dont il eut beaucoup de mal à se remettre car c'était un prêtre très actif.

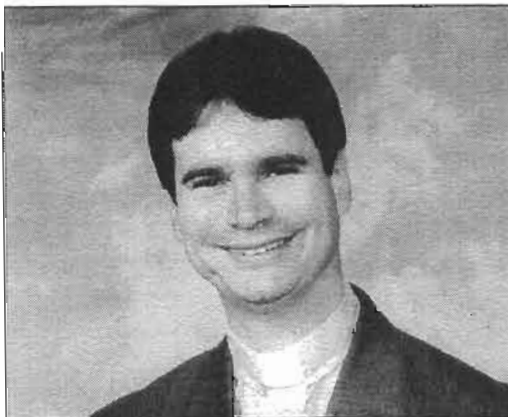
Comptant déjà parmi les fondateurs du camp de vacances du lac en Cœur, c'est aussi lui qui décida de créer le golf *Tawachiche* en 1970, pour que tous nos

environs puissent profiter d'un lieu où se divertir sainement. C'est devenu un attrait touristique important, dont nous sommes fiers, et je l'en remercie. (Merci Édouard pour tant d'années passées ici comme curé.) Pendant ces 20 ans, je ne me rappelle pas l'avoir vu en retard à ses offices. Je ne peux en dire autant de la ponctualité du bedeau...

Depuis sa maladie, M. le curé marchait plusieurs kilomètres par jour pour se tenir en forme; rencontrant les gens sur son chemin, il s'arrêtait pour faire un brin de causette, ce qui lui permettait aussi de se reposer. Un jour, Monseigneur lui demanda de nous quitter pour aller à Saint-Tite. En homme pieux, dévoué, il accepta. Mais il n'y fut guère plus de six mois, la maladie l'ayant contraint à se retirer. Malgré cela, il garda charge d'Hervey-Jonction. Et il continue à vivre parmi nous, dans sa résidence du lac Huron.

Arrive donc un nouveau prêtre qui a quelque chose que les autres n'avaient pas : pour la première fois dans ma carrière de bedeau, je suis plus vieux que le curé! Il se nomme François Doucet; il était jusque là vicaire à Louiseville; il est aussi natif de Trois-Rivières, comme l'abbé Beaubien.

Notre curé Doucet est débarqué à l'automne 93, dans un feu roulant... En décembre, aux premières neiges, il me téléphone, me demandant de le prendre au presbytère pour l'amener chercher son auto prise dans la traverse. En fait, il était dans le fossé et la remorque n'arriva que trois quarts d'heure plus tard. Là je lui dis : « François, je suis content que vous ayez pris le côté du chemin. » Il me demanda pourquoi et je lui répondis : « Parce que depuis que vous êtes arrivé au Lac, j'avais pas encore eu l'occasion de jaser avec vous... »



Curé François Doucet

Car en plus de s'occuper de Notre-Dame et de Montauban depuis son arrivée, notre curé François a fait repeindre l'intérieur de notre église, réparer l'orgue, rénover la sacristie dédiée à Notre-Dame du Lac; les statues ont été repeintes bénévolement par une dame du Lac, Lucie Gravel, native de Saint-Thuribe. Et à l'extérieur, on a refait perron et toiture, et poser un nouveau déclin de cèdre de Colombie.

Notre curé porte une grande dévotion à la Sainte Vierge, à saint Rémi et saint Antoine de Padoue. C'est ainsi qu'il nous a fait revivre la neuvaine à saint Rémi, les 13 mardis de saint Antoine, la Fête-Dieu, etc. Ce printemps, pour ses 40 ans, un groupe à la sortie de la messe lui a donné la bascule; j'espère que ce n'était que symbolique, car je souhaite que nous pourrions célébrer avec François encore longtemps.

Voilà, j'ai essayé en quelques lignes d'aviver la présence de ces prêtres avec qui je travaille depuis 50 ans. Tous étaient de caractère différents mais je peux dire que tous étaient des hommes de Dieu et je suis sûr que ces prêtres que j'ai côtoyés durant ces années étaient bien dans leur vocation.

Je suis allé en voir un sur son lit de mort et il m'a demandé : « Penses-tu Bedeau que j'aurais pu faire plus pendant que j'étais au Lac pour mes paroissiens? » (C'était mon bricoleur.) Je lui ai répondu que tout le monde a droit dans sa vie à des loisirs, même s'il est prêtre. Lui, ses loisirs, c'était de souder, travailler sur un tour, patenter un télescope... Et je suis presque sûr que c'est dans ce télescope qu'il nous regarde d'en haut!

D'un bedeau qui se souvient,

Julien



Julot avec son petit-fils Robin

SAINT-RÉMI AUJOURD'HUI

SERVANTES DU SAINT-CŒUR DE MARIE

Arrivées dans la paroisse en 1901, les Servantes du Saint-Cœur de Marie poursuivent encore leur mission d'éducation. Mais depuis le milieu des années 1970, notre action apostolique a revêtu d'autres formes pour répondre à des besoins exprimés.

C'est ainsi que les religieuses, sans toutefois laisser l'enseignement, ont opté pour le travail en pastorale paroissiale ou pour des services connexes. Qui ne se souvient de nos sœurs Fernande Dionne, Céline Dionne, Jeannette Cantin, Cécile Fortier, Marie-Paule Girard, Huguette Martineau, Laurette Castonguay, Madeleine Lebel et Marie-Stella Landry pour leur apport singulier à la paroisse?

Chacune a eu le bonheur de vous côtoyer et de vous servir dans la disponibilité et la joie en œuvrant soit comme agente de pastorale, responsable de la préparation aux sacrements, ministre de la communion, aide-sacristine, directrice de la chorale des ADEP, ou encore en assurant la préparation des repas, l'entretien ménager, le secrétariat au presbytère ainsi que la parution du bulletin paroissial. Tout cela, vécu dans la solidarité avec votre église locale, afin que notre présence et notre service au milieu de vous contribuent à faire grandir l'amour fraternel, la justice et la paix.

Qu'en est-il aujourd'hui? Bien entendu, notre présence parmi vous se fait maintenant, depuis cette année, plus discrète, mais non moins réelle pour autant. Les besoins ont changé. Il y a dans le milieu des personnes compétentes qui peuvent dispenser les services que nous avons dû laisser. Il va sans dire que nous continuons quand même de vous rester présentes et disponibles.

Aujourd'hui encore, l'enseignement fait partie de notre mission. Cette tâche est assurée par sœur Suzanne Hallée depuis 1967 à l'école de la paroisse. Il y a aussi des visites faites à des personnes âgées, seules ou malades, effectuées régulièrement par sœur Rita Bergeron. De plus, la communauté accorde une place privilégiée aux jeunes de la paroisse. Cette contribution à leur endroit s'actualise par le soutien qui est apporté au mouvement des ADEP fondé en 1975 par sœur Suzanne Hallée qui, aujourd'hui encore, fait de ce mouvement un lieu de croissance pour la foi, la fraternité et le sens du service chez nos jeunes.

À présent, la communauté se compose de trois religieuses. Notre vie consacrée tourne autour de trois axes inséparables : celui de la prière personnelle et communautaire, celui de la vie fraternelle et celui de la vie apostolique. Pour nous, Marie la "Servante du Seigneur" est un modèle de réponse à l'amour de Dieu qui nous appelle à vivre d'une manière particulière notre baptême dans l'Église et ainsi témoigner de la primauté de Dieu par notre vie.

Voilà un bref aperçu de notre vécu au milieu de vous. Que nous réserve l'avenir? Nous l'ignorons. Mais notre désir est vif de demeurer avec vous aussi longtemps qu'il plaira à la Providence de nous y laisser. Sachez que notre affection vous est acquise. Une occasion unique se présente à nous en ces fêtes du centenaire de la paroisse pour souligner votre foi vivante, votre générosité, votre accueil et votre ouverture.

Avec vous, nous en rendons grâce à Celui de qui vient tout don.

Oui! À chacun et chacune de vous, gens si sympathiques :



Rita Bergeron



Suzanne Hallée



Lise Lavallée

**Heureuse année
de centenaire !**

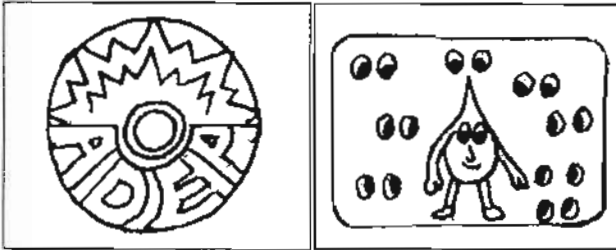
Lise Lavallée,

supérieure locale sscm

MOUVEMENT ADEP

ADEP est un acronyme formé des initiales des mots : Aides Dynamiques Engagées en Paroisse.

Le macaron a été créé par Sylvie Deveault en 1975; le dessin a été peint par Marlène Jacob.



Le chant thème a été composé par Réjeanne Paré et harmonisé par Isabelle Nadeau, sscm :

*Quelle belle cause que le dévouement
Nous sommes les ADEP et nous voulons chanter
gaiement
Service d'Église que chacun accepte
De réaliser en s'épanouissant*

"Tous unis dans le service!"

Voilà le cri de ralliement du mouvement ADEP, fondé à Lac-aux-Sables le 19 mars 1975 par Suzanne Hallée, sscm, aidée de quatre adolescentes de secondaire IV et V (Carmen Tessier, Lyne Saint-Amant, Michelle Saint-Amant et Angèle Deveault), dans le but de soutenir l'engagement en pastorale des jeunes âgés de 9 à 18 ans et plus. Aujourd'hui encore, la même personne dirige le mouvement depuis 22 ans.

La première condition d'acceptation dans le groupe est l'implication dans un service d'Église. Actuellement, le mouvement comprend six équipes de six membres. Il se subdivise en deux groupes : ADEP "Juniors" (jeunes du primaire); ADEP "Seniors" (adolescents et adolescentes du secondaire) qui, pour la plupart, sont moniteurs ou monitrices.

Pour conserver le dynamisme de tous les membres impliqués en pastorale et la fidélité à leurs engagements, des réunions sont programmées deux fois par mois pour tous les membres, et toutes les semaines pour les "seniors" en vue de les former à leur rôle de moniteur et de monitrice. Dans le cadre de ces ren-

contres, les jeunes reçoivent une éducation de la foi, une formation liturgique donnée par les moniteurs et monitrices ainsi qu'une formation sociale offerte par un coanimateur ou une coanimatrice lors de nombreuses activités récréatives.

Deux niveaux d'implication

Leur implication au sein de la communauté paroissiale se situe à deux niveaux : la chorale mixte des jeunes et les services des préposés. La chorale anime toutes les fins de semaine la messe du samedi soir, sauf une fois par mois, et cela même l'été, avec exercices de chant une fois la semaine. Quant aux services des préposés, les jeunes aident au service à l'autel, aux semainiers, à toutes les célébrations, à la quête spéciale (deux fois par mois), à la lecture de la Parole de Dieu (une fois par mois) et à divers autres petits services.

Une école d'amour et de service

Parmi les célébrations les plus marquantes, on retrouve l'accueil des nouveaux ADEP à l'intérieur d'une célébration eucharistique avec remise des aubes, la signature d'un contrat pour l'année, la préparation et l'animation de la messe de Noël, le carnaval des ADEP, le repas pascal, l'anniversaire de la fondation des ADEP, une soirée *Meritas* soulignée de façon particulière par la remise de trophées aux personnes qui ont été les plus engagées durant l'année et un voyage ou un camp de quelques jours pour terminer l'année.

Le mouvement ADEP, tout en étant un complément à la catéchèse, se veut avant tout une école d'amour, de service et de bénévolat, où l'on apprend à améliorer sa relation avec Dieu, avec soi-même et avec les autres, et où il fait bon vivre ensemble.

Présidents et présidentes de l'organisation depuis 1975

Carmen Tessier
Hélène Buisson
Christian Hamelin
Jean-François Soulard
Caroline Tessier (J.-C. Tessier)
Sandra Meyerhans

Directrices de chorale depuis la fondation

Cécile Fortier, sscm
Lison Desclos
Sylvie Deveault
Nathalie Beaupré
Caroline Champagne
Marie-Claude Hamelin
Ginette Leduc Tessier

Organistes depuis le début du mouvement

M. Lucien Simard
Danielle Rivard
Ginette Leduc Tessier
Caroline Tessier
Geneviève Soulard
Amélie Tessier
Stéphanie Bédard
Marie-Pierre Morin

Suzanne Hallée, sscm, août 96



Ouverture du comptoir d'entraide : à gauche Hélène Deveault, l'abbé François Doucet et Denise Deveault Soulard



Les bénévoles du comptoir d'entraide : De gauche à droite, en bas : Suzanne Arseneault, Denise D. Soulard, Lise Hamelin; en haut : Nicole Bronsard, Nathalie Hamelin, Lucette Fugère, Aline Grégoire et Annette M. Gingras

UNE FABRIQUE ANIMÉE

Histoire du comptoir d'entraide

Le 2 octobre 1992, Mme Lise Hamelin, responsable du Comité consommation et environnement du Cercle des fermières local, reçoit une demande de son exécutif régional à la Fédération 24 des cercles des fermières de Québec pour recueillir des vêtements usagés à être utilisés par l'atelier *Les recycleurs inc.* de Québec afin d'en faire des feutres, du rembourrage, des sous-tapis, des isolants, des cuirs : chaussures, gants, mitaines, ceintures, etc. Les fermières veulent bien répondre à cette demande, mais étant donné le manque de local et de bénévoles, la présidente, Mme Augustine Hamelin, se demande de quelle façon s'y prendre...

Tout devient évident à l'assemblée de fondation du comité Chantier 94-97, le 15 janvier 1994. Chacun des membres fondateurs devra mettre sur pied une activité bien précise afin de recueillir des fonds pour la rénovation de l'église. Pourquoi ne pas répondre à la demande des recycleurs? M. le curé et les marguilliers acceptent de céder le sous-sol de la sacristie comme local. Hélène et Denise Deveault en seront responsables; Suzanne Arseneault et Charlotte Rivard, membres de la fabrique, s'engagent à aider les responsables à recueillir des dons de vêtements et d'objets utilisables pour être vendus à bas prix au bénéfice de Chantier 94-97.

Un mois plus tard, le 15 février 1994, le comptoir d'entraide ouvre officiellement ses portes. Les vêtements non vendus seront ramassés par les recycleurs; les autres objets seront conservés pour la criée, au mois de juillet de chaque année. Nous n'avions rien à perdre et tout à gagner car le comptoir est confié à saint Rémi et l'argent recueilli servira à réparer son église.

Malgré les réflexions plus ou moins encourageantes de quelques sceptiques, après 30 mois, beaucoup de gens sont venus nous encourager et les chiffres le démontrent : plus de 30 000,00 \$ ont été recueillis. Saint Rémi s'occupe bien de son comptoir!

Depuis juin 1996, l'atelier de Québec *Les Recycleurs inc.* est remplacé par une entreprise de Trois-Rivières, *Les artisans bénévoles de la paix en Mauricie*; rien n'est jeté, tout est recyclé!

Grand merci aux bénévoles qui ont travaillé et travaillent toujours au comptoir d'entraide.

Le comptoir est là pour encore bien des années, nous l'espérons, car les gens auront toujours vêtements et objets à offrir gratuitement, des gens auront toujours besoin d'acheter à prix modéré, le recyclage aura de plus en plus sa place, et notre église aura toujours besoin d'argent pour son entretien.

Les marguilliers actuels

Les marguilliers de la paroisse Saint-Rémi de Lac-aux-Sables forment une équipe exceptionnelle, où règnent la fraternité et la solidarité, où tous portent ce grand souci de bien servir Dieu et la communauté.

Une autre grande qualité que ces femmes et ces hommes possèdent, c'est qu'ils donnent leur 100 % dans les petits comme dans les grands projets. Grâce à leur initiative, l'église a retrouvé son cachet



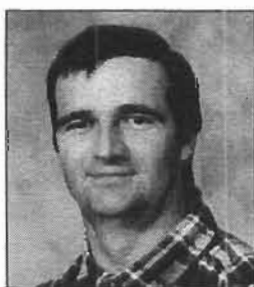
Suzanne Arseneault



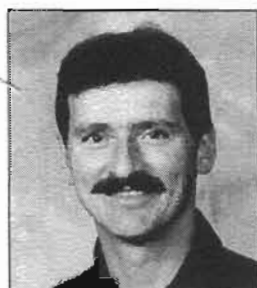
Denise Morissette



Charlotte Rivard



Léon Beaupré



Yvan Genest



Jean-Louis Soulard

d'antan. De la cave au grenier, à l'intérieur comme à l'extérieur, tout a été passé au peigne fin pour donner à Dieu une maison digne de Lui, où il fait bon se rassembler pour prier, pleurer et rire.

Ces représentants de la famille paroissiale sont beaucoup plus que d'excellents administrateurs. Ils m'aident dans mon ministère en rendant de nombreux services autour d'eux. Oui, les chrétiens et les chrétiennes de Saint-Rémi comptent sur les membres du conseil de fabrique pour s'épanouir dans cette belle et vivante paroisse.

Nul doute que dans l'avenir, d'autres sauront s'engager comme eux pour que notre histoire religieuse continue et porte de bons fruits. Pour tout de suite, les marguilliers souhaitent à tous et chacun des fêtes inoubliables qui sauront nourrir leur cœur d'amour, de paix et de joie.

Restauration de l'église

Vous avez un curé qui, avec vous, est fier de son église. Je me rappelle cette parole de Jésus à saint François d'Assise : « Va François, répare mon église. » Animés par ce même appel, tous les paroissiens et toutes les paroissiennes de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables ont collaboré pour redonner à notre temple sa jeunesse et sa beauté, grâce à CHANTIER 94-97, dans le respect de l'esprit de nos ancêtres qui en ont posé la pierre angulaire il y a 100 ans. Voici le miracle accompli avec notre patron saint Rémi et Notre Dame du Lac :

1993

- retour des deux anges avec leur parapluie de lumière.

1994

- don d'une statue du Sacré-Cœur, devant le presbytère;
- la sacristie devient la chapelle Notre-Dame-du-Lac (reconstruction de l'autel);
- toit neuf pour l'église;
- travaux au clocher (nouveau plancher);
- réparation des grandes orgues.

1995

- les statues sont retrouvées : saint Antoine de Padoue, le Sacré-Cœur, saint François d'Assise, saint Joseph, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, la *pietà*, saint Paul;
- nouveau perron devant l'église;
- rénovation du toit de la chapelle.

1996

- l'électricité est refaite de la cave au grenier;
- peinture intérieure de l'église (trois couleurs);
- restauration de toutes les statues;
- restauration du chemin de croix;
- trône à saint Rémi sur le baldaquin;
- la croix et le bois du chœur sont décapés;
- nouveau rideau derrière la croix;
- nouvelle lampe du sanctuaire;
- le tapis est remplacé par un plancher de bois franc dans le chœur et le bas-chœur;
- sous le chemin de croix, on enlève les feuilles d'aluminium pour laisser paraître les caissons de bois;

- fabrication de socles dans le chœur pour nos statues;
- restauration du maître-autel;
- redorure de l'autel de saint Joseph;
- restauration du tabernacle;
- le vitrage est réparé et les fenêtres du chœur sont dégagées;
- système d'alarme contre le feu;
- restauration extérieure de l'église : peinture, fenêtres, portes, fondations.

1997

- Nouveau revêtement extérieur en déclin de cèdre de Colombie, grâce à une subvention du gouvernement du Québec (programme de restauration du patrimoine religieux).

Vous comprenez maintenant pourquoi je dis que c'est un grand miracle que nous avons vécu grâce à Dieu, à Marie et à vous tous chers bénévoles, donateurs et donatrices. Que le Seigneur vous le rende au centuple en bénédictions!

François Doucet, prêtre-curé



LE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-LÉOPOLD D'HERVEY-JONCTION

Le secteur d'Hervey-Jonction est lié depuis ses origines à l'histoire de Lac-aux-Sables. Sur le plan civil, il est intégré aux limites de cette municipalité. Sur le plan religieux, la desserte Saint-Léopold d'Hervey-Jonction provient d'une volonté des pionniers du milieu et, conséquemment, d'un détachement de la paroisse de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables.

Telle une personne, chaque paroisse a sa propre histoire; Hervey-Jonction a aussi la sienne, avec son évolution spécifique et ses faits ou particularités historiques, même si elle appartient à un territoire municipal bipartite.

Unaniment, on reconnaît que Hervey-Jonction a été fondée à cause de la préoccupation nationale de développer le réseau ferroviaire afin d'aller puiser dans le nord les ressources minières et forestières. L'établissement d'un chemin de fer permettait d'emblée d'accéder à la colonisation de l'Abitibi et facilitait l'accès à la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce patelin, ce village embryonnaire devenait à son insu un carrefour, un point d'arrêt. C'était une plaque tournante qui liait les grandes villes industrialisées de Québec et de Montréal avec les régions situées plus au nord, lesquelles contenaient les ressources essentielles.

Inévitablement, la construction de ce réseau utilitaire a engendré un déplacement de main-d'œuvre et l'établissement de plusieurs familles pionnières audacieuses en quête de travail. C'est ainsi que certaines familles sont venues s'établir à "Hervey Junction"; celles-ci provenaient des paroisses voisines. De Sainte-Thècle, on peut nommer F.-Xavier Veillette, Napoléon Veillette, Josaphat Veillette, Édouard Martel, Émile Côté, Léopold Lapointe, Damasse Ricard, la famille Périgny... De Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, on peut citer les familles Bronsard, Croft, Darveau... De plus, de manière passagère, une main-d'œuvre de nationalité italienne a collaboré à la construction du chemin de

fer. À preuve, l'*Obituaire de Sainte-Thècle* nous fournit les noms de six Italiens inhumés dans le cimetière de cette paroisse. Des annotations nous précisent que ces décès en majorité ont pour cause accidentelle : le dynamitage. Il fallait briser, écorcher les montagnes pour fixer les rails. Ces inhumations se situent entre 1906 et 1909. Comme il devait y avoir une étape exploratoire avant la mise en chantier, on peut supposer qu'Hervey-Jonction était potentiellement sur les cartes à la fin du 19^e siècle, bien que les territoires ne furent cadastrés que vers 1908.

Il sera toujours difficile de dater la naissance exacte de ce milieu. Lorsqu'on se fixe comme point de repère le développement du chemin de fer, on se situe dans la période s'étalant de 1893 à 1910 environ.

Par ailleurs, lorsqu'on se centre sur l'aspect de la paroisse, c'est un autre regard, une histoire complémentaire.

D'abord, il faut retenir que Saint-Léopold d'Hervey-Jonction ne fut jamais érigée canoniquement en paroisse. C'est la foi fervente et l'audace religieuse des pionnières et pionniers qui ont fait naître la communauté chrétienne actuelle. Les premières familles célébraient leurs dévotions dominicales dans un prolongement de la maison de feu M. Roland Rivard, voisine de l'église actuelle. Les curés de Saint-Rémi, Lorenzo Perron et Paul Bouillé, venaient célébrer la messe à la mission d'Hervey, tel que les estampes et les signatures le démontrent dès les premières pages du registre des assemblées de paroisse (M. le curé Émilien Rivard les aurait précédés.) C'est M. Ludger Gendron qui agissait comme secrétaire, tel que l'indique le premier rapport financier du 31 décembre 1936. Les recettes totalisaient alors 576,51 \$ tandis que les dépenses se chiffraient à 487,12 \$. On avait déboursé 110 \$ pour la peinture, 200 \$ pour le casuel du curé, 35 \$ pour les assurances...

Antérieurement, il y avait eu une première assemblée de paroisse, le 29 décembre 1935, afin de choisir le premier marguillier. Seuls les propriétaires de bancs ont eu droit d'exercer leur vote, tel que le stipule ce premier procès-verbal. Le choix s'exerça entre M. Ludger Gendron et M. Thomas Harvey par vote public. Les personnes suivantes ont voté en faveur de M. Thomas Harvey : Edmond Lecuy, André Lavoie, Lucien Périgny, Napoléon Veillette, Dame Napoléon Veillette, Damasse Ricard, Dame André Lavoie, Raymond Accolas, Augustin Gagné, Émile Côté, Oliva Ayotte, Charles Naud, Madeleine Côté, François-Xavier Veillette, Dame Josaphat Veillette, Josaphat Veillette et J.-E. Lahaye. Le nom de la personne élue ne fut pas précisé au procès-verbal. M. le curé Lorenzo Perron a signé et authentifié cette première assemblée tenue dans la chapelle d'Hervey-Jonction. C'est le procès-verbal du 15 mars 1936 qui nous informe de la nomination des trois premiers marguilliers : MM. Napoléon Veillette (mandat de un an), André Lavoie (deux ans) et Ludger Gendron (trois ans).

Celui du 5 juillet 1938, nous fait part de la nomination de M. Édouard Martel (assermenté le lendemain devant le secrétaire-trésorier J.-Louis Gosselin), comme "correctable" pour la chapelle de Saint-Léopold d'Hervey-Jonction. À cette époque, le "correctable" avait droit à un siège particulier à l'arrière de l'église. Ce meuble était plus élevé afin de permettre à la dite personne de jouer efficacement son rôle de surveillant. Les gens indisciplinés étaient avertis par le "correctable". À la limite, les indisciplinés étaient expulsés de la chapelle.

Il faut remarquer que, d'après le registre des assemblées de paroisse, c'est la première fois qu'on nomme le patron de la desserte : saint Léopold. Voici les notes biographiques accompagnant la relique : *Titulaire de la desserte Saint-Léopold d'Hervey-Jonction, Léopold, fils de Léopold III, margrave d'Autriche, succéda à son père en 1096. Marié à Agnès, fille de l'empereur Henri IV, il en eut plusieurs enfants, notamment Frédéric, père de Frédéric Barberousse. Surnommé le Pieux¹ en raison de sa bravoure à la guerre, il s'adonna à la lecture des Livres Saints et à la pratique des bonnes*

1 : Léopold fut plutôt surnommé le Pieux; abhorrant les guerres, il préféra vivre en paix sur ses terres, refusant même par piété d'être couronné empereur.

œuvres de concert avec son épouse. Ils fondèrent ensemble plusieurs monastères, notamment celui de Notre-Dame de Nembourg², où Léopold fut inhumé après sa mort (15 novembre 1136). Innocent VIII l'a canonisé en 1485 et son nom est inscrit au martyrologe romain au jour anniversaire de son décès. (J. Baudot)



CONSTRUIRE ET RÉNOVER LA CHAPELLE

Le fait d'être obligé de célébrer la messe dans une propriété privée et les déplacements vers Sainte-Thècle ou Lac-aux-Sables dans des conditions climatiques parfois difficiles ont amené un trio de personnes à réfléchir à la construction de la première chapelle. Se déplacer en "voiture" à cheval ou en "pompeux" sur les rails n'était guère facile pour aller

2 : Klosterneuburg, près de Vienne (en Basse-Autriche dont Léopold est le saint patron).

faire ses dévotions à l'extérieur. C'est pourquoi MM. Edmond Lecuy, Édouard Martel et François-Xavier Veillette prirent la décision de construire une bâtisse qui pourrait devenir une chapelle par la suite. Chacun accepta de déboursier la somme de cent dollars pour ériger la construction. L'entente était la suivante : si le projet ne fonctionne pas, nous convertirons la bâtisse en logements. C'était un défi de taille au début des années 1930; ils ont osé en raison de leur foi.

Cette chapelle était de dimensions plutôt restreintes. Un petit clocher surplombait le toit recouvert de bardeaux. Les pionniers pouvaient enfin assister aux offices religieux dans leur patelin. En juillet 1942, une assemblée de syndics de la chapelle de la mission de Saint-Léopold d'Hervey-Jonction est tenue au presbytère de Lac-aux-Sables, en présence du curé Paul Bouillé. On souhaite qu'une autorisation soit demandée à l'Ordinaire du diocèse de Québec pour la réfection de la toiture. On désirait alors recouvrir le toit de tôle galvanisée de première qualité, au coût de 270 \$.

Quelques années plus tard, l'accroissement de la population a vite eu raison de l'exigüité de la chapelle. Ainsi, le 4 mars 1948, l'abbé Auguste Lagacé, desservant, réunit messieurs les syndics Napoléon Veillette, Damasse Ricard et Ludger Gendron pour discuter du projet d'agrandissement de la chapelle. Il est alors décidé de convoquer les francs-tenanciers pour leur exposer le projet, le 16 mai 1948. Ils seront libres d'y apposer leur signature. Les travaux projetés sont l'agrandissement de la chapelle avec sacristie ainsi que la construction d'un presbytère. La dette prévue est d'environ 9000 \$. Le



Intérieur de la chapelle autrefois

diocèse de Québec approuve cette demande le 20 mai 1948. Les travaux prévus furent réalisés, mais à un coût dépassant 15 000 \$. (La fabrique pourvoira à l'entretien courant jusqu'en 1974, année où le conseil de fabrique décide de vendre le presbytère afin d'en construire un nouveau, de dimensions plus raisonnables, adjacent à la chapelle.)

C'est le 25 avril 1953 que l'archevêque Maurice Roy autorisa l'établissement d'un cimetière paroissial. Le 28 mai suivant, Mgr Lionel Audet effectuait la première visite pastorale dans la desserte d'Hervey-Jonction. Il y passa une journée complète; c'était la première fois que l'évêque nous faisait une visite distincte de celle de la paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables, et ce, à la demande expresse de la communauté d'Hervey-Jonction.



Chapelle d'Hervey à ses débuts



Rénovation de la chapelle


LES DESSERVANTS

De ses origines jusqu'en décembre 1965, la desserte Saint-Léopold d'Hervey-Jonction a appartenu au diocèse de Québec. Depuis, elle fait partie du diocèse de Trois-Rivières.


C'est le 18 novembre 1947 que l'abbé Auguste Lagacé est nommé vicaire coopérateur de M. le curé de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables avec la charge immédiate des paroissiens de la station d'Hervey. « Vous devez y élire résidence dès que possible »,

stipule le décret qui devait être lu à toutes les messes célébrées dans l'église paroissiale de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables et à l'église succursale d'Hervey-Jonction, le dimanche suivant la réception de ce décret de Mgr l'archevêque Maurice Roy, ce qui fut fait le dimanche 23 novembre 1947. M. le curé de Saint-Rémi s'était montré favorable à ce démembrement tandis que l'avis du Chapitre métropolitain avait exprimé un avis défavorable quant à l'érection immédiate d'une paroisse. La suggestion retenue fut celle de nommer un prêtre résidant à titre d'essai.


CURÉS ET AUMONIERS DE HERVEY-JONCTION




*Auguste Lagacé
1947-1961*




*Eglise de
Hervey-Jonction*




*Irénée Tessier
1961-1965*



*Grégoire Tessier
Aumônier du Lac en Cœur*



Le presbytère



*Edouard Beaubien
depuis 1966*

Ce document épiscopal officiel permettait donc à la chapelle d'être une église subsidiaire ayant une administration distincte de celle de la paroisse mère, ainsi que l'établissement d'un droit de résidence au nouveau pasteur près de l'église succursale. On pouvait alors célébrer les baptêmes, les mariages et les funérailles. La nouvelle desserte avait alors ses propres registres, tout comme les autres paroisses. L'abbé Lagacé y est demeuré jusqu'au 10 février 1961, date où il quitta Hervey-Jonction pour la cure de Saint-Jean-Baptiste de Les Écureuils devenue vacante suite à la mort de M. l'abbé Aimé Bissonnette.

Du 19 février 1961 jusqu'au 25 octobre 1965, c'est l'abbé Irénée Tessier qui fut le deuxième desservant. De novembre 1965 à juin 1966, M. le curé André Morin de Sainte-Thècle assura l'intérim pendant que les territoires diocésains de Québec et de Trois-Rivières étaient remaniés.

Depuis le 12 juin 1966, c'est l'abbé Édouard Beaubien qui en est le prêtre desservant.

LES ORGANISTES

Voici dans l'ordre chronologique les noms des personnes qui en musique ont rendu service à notre communauté chrétienne depuis ses débuts :

Mme Raymond Accolas,
Mme Marguerite Plourde,
Mme Valéda Paquette Beaudoin,
Mme Marguerite Pronovost,
Mlle Jacqueline Abel,
Mlle Adrienne Rossignol,
Mlle Nicole Robitaille,
Mlle Réjeanne Paré,
Mme Rose-Aline Soucy.

LES PREMIERS ACTES DES REGISTRES

Pendant les premières années, on ne célébrait que les baptêmes, les mariages et les funérailles. Ce n'est qu'en mai 1953 qu'on a procédé aux premières inhumations.

Avant la tenue des registres officiels, il y a eu le mariage d'Arthur Gagné et de Blanche Martel, le 3 octobre 1934. C'était une permission spéciale que leur avait accordée M. le curé Émilien Rivard. Ce mariage est cependant enregistré dans la paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables. La fabrication de l'autel du reposoir par l'époux et la collaboration reconnue du père de la mariée ont justifié cette première célébration sacramentelle de mariage dans la chapelle de Saint-Léopold d'Hervey-Jonction.

Avec l'arrivée du premier pasteur, on note :

- le premier baptême : le 27 novembre 1947 (Danielle Veillette, fille de Zénon Veillette et d'Élianne Toutant);
- le premier mariage inscrit aux registres : le 21 mai 1949 (Gaston Cossette et Gisèle Veillette);
- les premières funérailles : M. Auguste Lecuy, inhumé à Sainte-Thècle;
- la première sépulture : le 9 mai 1953 (M. Roméo Marcotte, fils de M. Armand Marcotte et de Mme Rose-Alma Bossé).

Voilà un bref historique de la desserte Saint-Léopold d'Hervey-Jonction. Cette communauté chrétienne est toujours vivante et continue de croître pastoralement.

*Maurice Dupont
avec la collaboration de Monique Lachance*



LES ANCIENNES COUTUMES FUNÉRAIRES

Avez-vous souvenance des habitudes funéraires d'autrefois? Tant de préparatifs pour l'événement funéraire qui ralliait toute la paroisse! Et les deuils interminables qu'il fallait observer avec rigueur.

Une dépouille mortelle était normalement exposée dans la demeure familiale. À la porte de la maison du défunt, les familles installaient un crêpe (bande de tissu noir pour les adultes ou bande blanche pour un enfant), pour annoncer la présence d'une dépouille mortelle exposée. La tête du crêpe était plissée (comme un pli français de rideau) et retenue à l'aide d'une corde.

À l'intérieur de la pièce funéraire, deux imposants candélabres étaient disposés, l'un à la tête et l'autre au pied de la dépouille. Les cierges demeuraient allumés pendant toute la durée de la "veille au mort" (3 jours ordinairement), ce qui produisait un excès de chaleur, lequel s'ajoutait aux autres flammes. Souvent, la cire collait aux manches et aux épaules de ceux qui passaient trop près. Dans toute la maison où la dépouille était exposée, régnaient un grand respect et beaucoup de silence. Toutes les heures, on se remplaçait autour du cercueil pour réciter le chapelet. Au moment opportun, on s'entendait sur les modalités du rituel du service à l'église. Les porteurs étaient alors assignés et priés de se présenter ponctuellement, munis d'un brassard noir (large ruban) au bras gauche, en haut du coude. D'autres portaient un petit carré noir de tissu cousu à la machine à la manche de l'habit.

La responsabilité du directeur des pompes funèbres comprenait le corbillard et son cocher. En 1934, M. Alphé Saint-Amand de Sainte-Thècle s'engagea dans cette voie, pour desservir Sainte-Thècle, Hervey-Jonction et Lac-aux-Sables. Ce dernier avait entraîné un cheval qui ne s'emballait pas à la vue du corbillard. Notons que celui-ci était construit en bois et normalement équipé à chaque coin d'ornements sculptés qui servaient d'attaches pour les banderoles noires ou violettes.

La veille des obsèques, le maître des pompes funéraires venait à la demeure du défunt, s'assurant que tout se déroulait selon la règle et finalisant les arrangements pour le service du lendemain. Autrefois, les gens annonçaient très peu les décès.

Un membre de la famille était délégué pour faire la tournée de la parenté afin d'annoncer la triste nouvelle. Ils avisaient les gens éloignés par télégramme.

Les services funéraires avaient lieu très tôt le matin, vers 7 h 30 normalement, comme la messe quotidienne. La messe était célébrée tôt pour inciter les fidèles à communier, à condition, évidemment, d'avoir observé le jeûne eucharistique depuis minuit.

Dans la maison du défunt, on faisait disparaître même les verres à boire pour éviter qu'un fidèle ne rompe son jeûne en avalant par distraction une gorgée d'eau.

Le deuil pour la famille

C'était la coutume de veiller les morts. De plus, la famille éprouvée devait s'habiller tout en noir (ou de couleur sombre pour les habits des hommes) pour se conformer à l'observance du deuil. Normalement, les femmes de plus de 40 ans s'habillaient tout en noir à l'année. Ainsi elles étaient prêtes en tout temps (en ce qui concerne les vêtements) pour l'avènement de funérailles, ce qui était fréquent vu les familles nombreuses...

Le deuil devait être observé un an pour un parent (père, mère ou conjoint), trois mois pour un enfant, un beau-frère, une belle-sœur, un grand-parent... Ensuite on portait le demi-deuil de couleur grise, blanche ou mauve.

La maison du défunt

Autrefois, la veuve n'assistait jamais aux obsèques de son époux. Elle demeurait chez elle à le pleurer. Avant l'époque d'Alphé Saint-Amand, le corps du défunt était placé dans le cercueil à la maison, juste avant de l'amener à l'église pour le service. C'est pourquoi on disait que le mort était "sur les planches".

Un peu avant-gardiste dans son domaine, M. Alphé Saint-Amand allait faire enlever, entre autres, les draps noirs aux fenêtres des chambres. Certains furent très surpris de voir pénétrer la lumière du jour dans le local où le mort était exposé. Il recommandait aux familles de ne pas utiliser de décorations trop sombres ou tristes, afin d'éviter de

démoraliser les familles éprouvées. C'est alors qu'on décida de recouvrir des panneaux de bois avec des draps de velours mauve placés seulement derrière le cercueil.

Les décors funèbres à l'église

À l'église, quelques rares fois, lorsque le corps n'avait pas été embaumé et qu'il était trop enflé, le couvercle du cercueil était attaché solidement à deux endroits à l'aide d'un câble pour l'empêcher de s'ouvrir sous la poussée intérieure!

À quelques occasions, le prêtre s'est trouvé dans l'obligation (notamment à Sainte-Thècle) de refuser l'accès à l'intérieur de l'église d'un cercueil mal en point (surtout quand le cercueil dégouttait). Car autrefois, les frais d'embaumement s'élevaient à 10 \$; de nombreuses familles pauvres ne faisaient donc pas embaumer leurs morts afin d'économiser.

Avant 1940, les dépouilles mortelles n'étaient pas amenées vers l'avant de l'église comme c'est maintenant l'usage. De plus, après un service en hiver, il était impossible d'enterrer les morts à cause du sol gelé jusqu'à parfois un mètre de profondeur. Les cercueils étaient donc remisés dans le charnier, à l'entrée du cimetière ou ailleurs, pour enfin les mettre en terre en avril.

Les chants et la musique d'église

Les chants étaient rendus exclusivement par des voix d'hommes, très puissantes. On chantait seulement en latin. À Hervey, nous nous rappelons de Joseph Légaré et d'Arthur Lapointe comme maîtres chantres. En 1965, les voix de femmes commencèrent à se joindre aux voix masculines pour chanter à l'église, mais seulement le refrain et jamais seules.

Pour faire exception aux chants funéraires, la messe de minuit était chantée couplets et refrains, aussi par des femmes à Hervey. Je mentionnerai ici Mme Plourde et la chorale des enfants d'école de 8 à 12 ans (filles et garçons), sous la direction musicale de l'organiste Mme Raymond Accolas (la première à toucher l'harmonium) dans les années 1926 à 1935 à peu près, à Hervey-Jonction.

In memoriam

Il sera question ici des traces importantes laissées par les chers disparus. Toute société fait appel à un ensemble de pratiques rituelles afin d'affronter la dure réalité que constitue la mort. Pour ce faire, on s'entoure de souvenirs et d'objets qui nous rappellent constamment leur présence, bien qu'ils soient partis pour un monde meilleur.

On garde jalousement les cartes mortuaires, les photos des parents et amis décédés. Généralement, on les place dans une boîte de carton ou dans un album que l'on sort de son lieu de rangement au moment des rencontres familiales. Souvent, la conversation s'amorce autour des ancêtres et l'on discute, si l'on peut dire, de la généalogie des absents, les souvenirs revenant peu à peu. Par marque de respect, on parle parfois du mort en ajoutant le mot "défunt" devant son prénom, ce qui devient en quelque sorte un titre honorifique. Ainsi on se rappelle la compagnie de défunt Jean, défunte Marie ou défunte Louise...

Ils sont partis pour l'au-delà, mais les deux mondes ne sont pas étanches. Les esprits voyagent. Les uns se manifestent par les rêves; les autres avec le support des souvenirs intégrés au décor quotidien accompagnant tendrement les vivants. Par exemple, quand quelqu'un décède, les proches demandent religieusement de se faire léguer un objet lui ayant appartenu. Des bijoux ont pu être transmis de génération en génération de cette manière. Même aujourd'hui, plusieurs personnes recueillent quelques objets, comme les beaux oiseaux blancs qui ornent les couronnes mortuaires, le crucifix sur le cercueil, etc.

En définitive, l'important, c'est de comprendre que lorsque la mort survient il faut l'accepter, pour faciliter le voyage du mort dans l'au-delà en ne le retenant pas inutilement par des pleurs exagérés. Et plutôt lui envoyer mentalement notre amour, par nos prières à sa mémoire!

Marie-Claire Veillette Martel



Jean-Baptiste Darveau
Charles Saint-Amant
Célestin Lavallée
Roch Julien
Théophile Buisson
Joseph Simard
Bruno Charest
Charles Tremblay
Urgel Gagnon
J. Onésiphore Nault
Napoléon Hamelin
Armand Lavallée
Ludger Hamelin
Joseph-Louis Gosselin
Joseph Saint-Amant
Émile Champagne
Georges-Henri Girard
Sylvio Tessier
Louis-Georges Morin
Jules Beaupré
Hervé Côté
Charles-Marie Grégoire
Richard Lavallée

ADMINISTRATION MUNICIPALE





PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1928
Source : Photothèque nationale de l'air

TOPONYMIE

Lac-aux-Sables (municipalité de paroisse) A quelque 95 km au nord-ouest de Québec, dans une partie peu peuplée de la MRC de Mékinac située au sud-ouest de Rivière-à-Pierre, on retrouve la municipalité de Lac-aux-Sables, construite sur les bords du lac du même nom, lequel a également fourni l'appellation du bureau de poste local ouvert en 1892. Les premiers défricheurs sont arrivés sur les lieux en 1895 et dès 1899 la municipalité de la paroisse de Saint-Rémi était érigée et dénommée parfois Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables. Elle a reçu son appellation actuelle en 1983, laquelle fait allusion aux rivages sablonneux qui entourent le lac aux Sables. Quant à l'élément hagionymique, il a été attribué par le cardinal Bégin qui revenait de Rome à cette époque où il avait prêché à l'occasion de la commémoration du baptême de Clovis par saint Rémi (437-530?), évêque de Reims. D'abord dénomination identifiant la paroisse érigée canoniquement en 1897, elle a été transférée à la municipalité de paroisse par la suite. L'activité économique des Sablois repose principalement sur l'agriculture et on note la présence de nombreuses fermes laitières sur le territoire.

Rég. adm. Mauricie-Bas-Francs; MRC Mékinac;
Mun. Lac-aux-Sables P; Coord. 46°52' 72°24', Feuillet 311/16, Carte 3b; Population 1 425

Selon le dictionnaire Noms et lieux du Québec de la Commission de toponymie du Québec (1996)

Saint-Rémi. (B. de P. "Lac-aux-Sables.") Comté de Portneuf. Diocèse de Québec. Les registres de cette paroisse s'ouvrent en l'année 1897, date de la nomination du premier curé en titre.

Erection canonique : 21 janvier 1897. Erection civile : 24 avril 1899. Voir Gazette Officielle de 1899, page 904. Le territoire de cette paroisse comprend une partie de la seigneurie de Batiscan et des cantons de Montauban et de Chavigny ; il a été détaché des paroisses de Notre-Dame-des-Anges, de Saint-Ubalde et de Saint-Casimir.

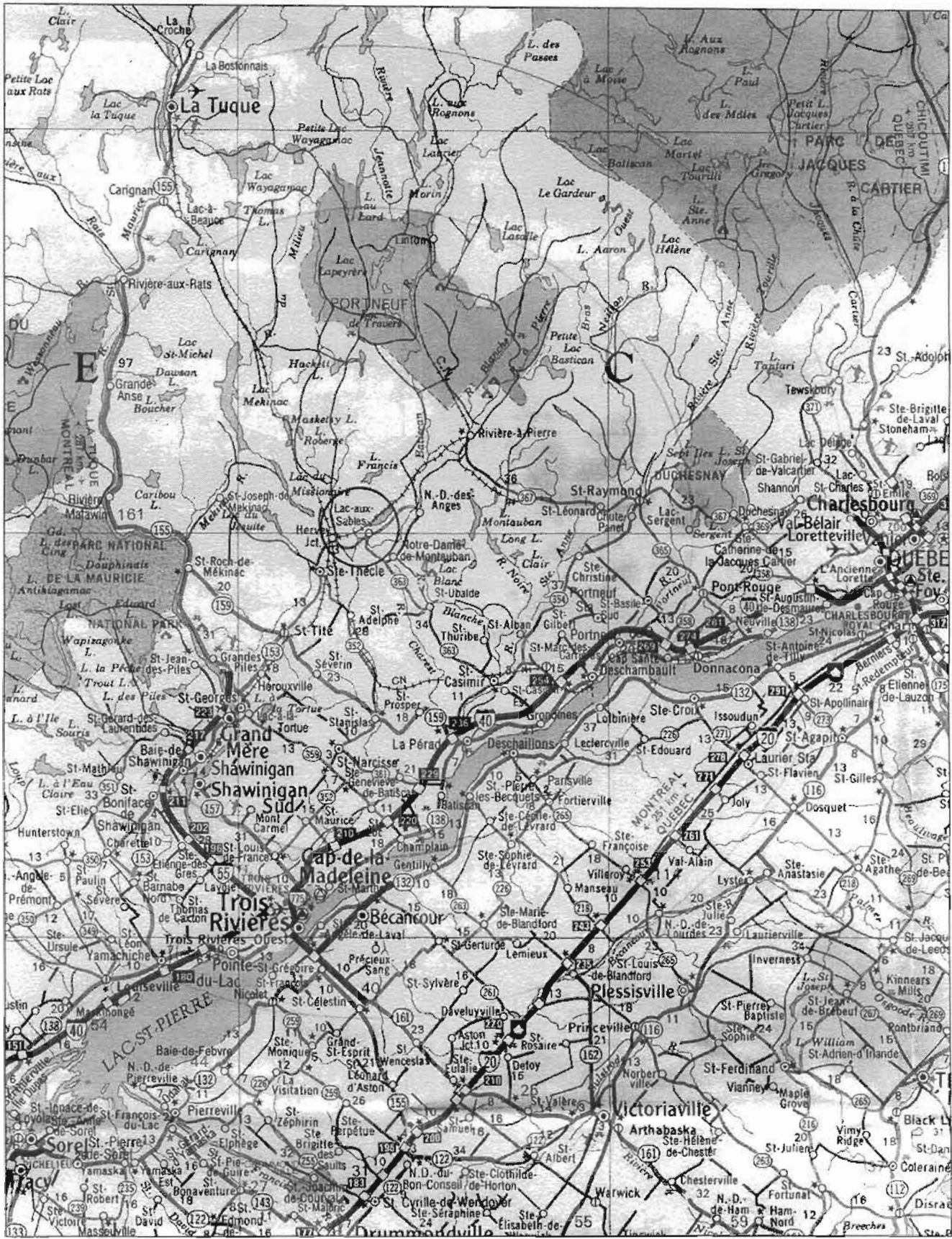
La municipalité de la paroisse de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables a été érigée en vertu du Code municipal, le 24 avril 1899.

Le village est situé à un mille de la station de Lac-aux-Sables, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

Le lac aux Sables doit son nom aux rivages sablonneux qui l'entourent. Ce lac, situé dans le canton de Chavigny, a deux lieues et demie de longueur. Le village est construit dans les environs de cette belle nappe d'eau.

La paroisse a été mise sous le patronage de saint Rémi par Son Eminence le Cardinal Bégin, à son retour de Rome, où il avait prêché à l'occasion des fêtes du XV^{ème} centenaire du baptême de Clovis. C'est pour perpétuer le souvenir de cette mémorable fête qu'il donna le nom de Saint-Rémi à la nouvelle paroisse qu'il venait d'ériger. Pop. 1,200.

Selon Paroisses, missions et municipalités de Hormidas Magnan (1925)



PARTIE DE LA CARTE DU QUÉBEC
Lac-aux-Sables est encadré.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité de la paroisse de Saint-Rémi, comté de Portneuf, laquelle modifiera plus tard son appellation en *Municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables*, fut proclamée le 24 avril 1899. (Gazette officielle [G.O.], vol. 31, p. 904)

La majorité des habitants de cette municipalité résident près des rives de cette belle nappe d'eau, le lac aux Sables, qui devrait son nom, semble-t-il, aux nombreuses plages et aux rivages sablonneux qui l'entourent.

La municipalité de Lac-aux-Sables est située à quelque 95 km au nord-ouest de la ville de Québec, dans la partie peuplée de la MRC de Mékinac. Son territoire comprend une partie de la seigneurie de Grondines, des cantons de Montauban, Chavigny et Marmier. Il a été détaché des paroisses de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Ubalde. La municipalité voisine les villages de Notre-Dame-de-Montauban à l'est, de Saint-Ubalde au sud, de Sainte-Thècle à l'ouest et finalement de territoires non organisés (T.N.O.) de Mékinac au nord. Il y a deux circonscriptions ecclésiastiques au sein de cette municipalité : Saint-Rémi, dont nous célébrons le centenaire; Saint-Léopold d'Hervey-Jonction, qui fête le 50^e anniversaire de l'arrivée du premier curé résidant. Établie dans la région administrative 04, la Mauricie, notre population est de 1 512 habitants.

Ce territoire est consacré presque essentiellement à la villégiature et à la foresterie. L'agriculture y joue un rôle de moindre envergure bien que présente. La majorité des travailleurs œuvrent à l'extérieur de la municipalité dans les secteurs forestier, ferroviaire ou de la santé. La population est relativement jeune; au recensement municipal de 1994, l'âge moyen était de 36,5 ans.

Les principaux attraits liés directement à la villégiature et au tourisme sont : deux terrains de camping avec de magnifiques plages (lac aux Sables), un important camp de vacances pour étudiants (lac en Cœur), une zone d'exploitation contrôlée pour la chasse et la pêche (zec Tawachiche), un magnifique

club de golf (Tawachiche), 47 lacs (aux Sables, Brûlé, Huron, des Missionnaires, Simon, Veillette, etc.) et deux rivières, la Batiscan et l'un de ses affluents, la Tawachiche qui, longue de 25 km, coule entièrement sur le territoire municipal. Près de 500 chalets sont construits sur les bords de nos eaux. De plus, l'église de Saint-Rémi, toute en bois et centenaire, est la fierté de ses paroissiens.

En 1899, une trentaine de familles habitaient à proximité du lac aux Sables et quelques autres au nord du village de Saint-Ubalde, dans les rangs appelés *Price*, lorsque fut érigée la municipalité de la paroisse. Le 24 avril 1899, lors de l'érection de la municipalité, le territoire était borné comme suit, savoir : « au sud-est, par les lots 323 et 411 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; par une ligne traversant le lac Sainte-Anne et joignant les extrémités (sur les bords de ce lac) des lignes ou limites nord-ouest des susdits lots, et par la rivière Batiscan; au nord-est par la ligne séparatrice de la dite seigneurie des Grondines et du canton de Montauban, depuis la limite nord-ouest du dit lot n° 323 jusqu'à la rivière Batiscan et par le n° 20 de chacun des rangs I, II, III, IV, V, VI, VII, sud-ouest du dit canton de Chavigny; vers le nord-ouest par les cantons de Marmier et Le Jeune; enfin au sud-ouest, par le dit canton de Le Jeune et par la seigneurie de Sainte-Anne. » (*Partie A de la carte du territoire, page suivante*)

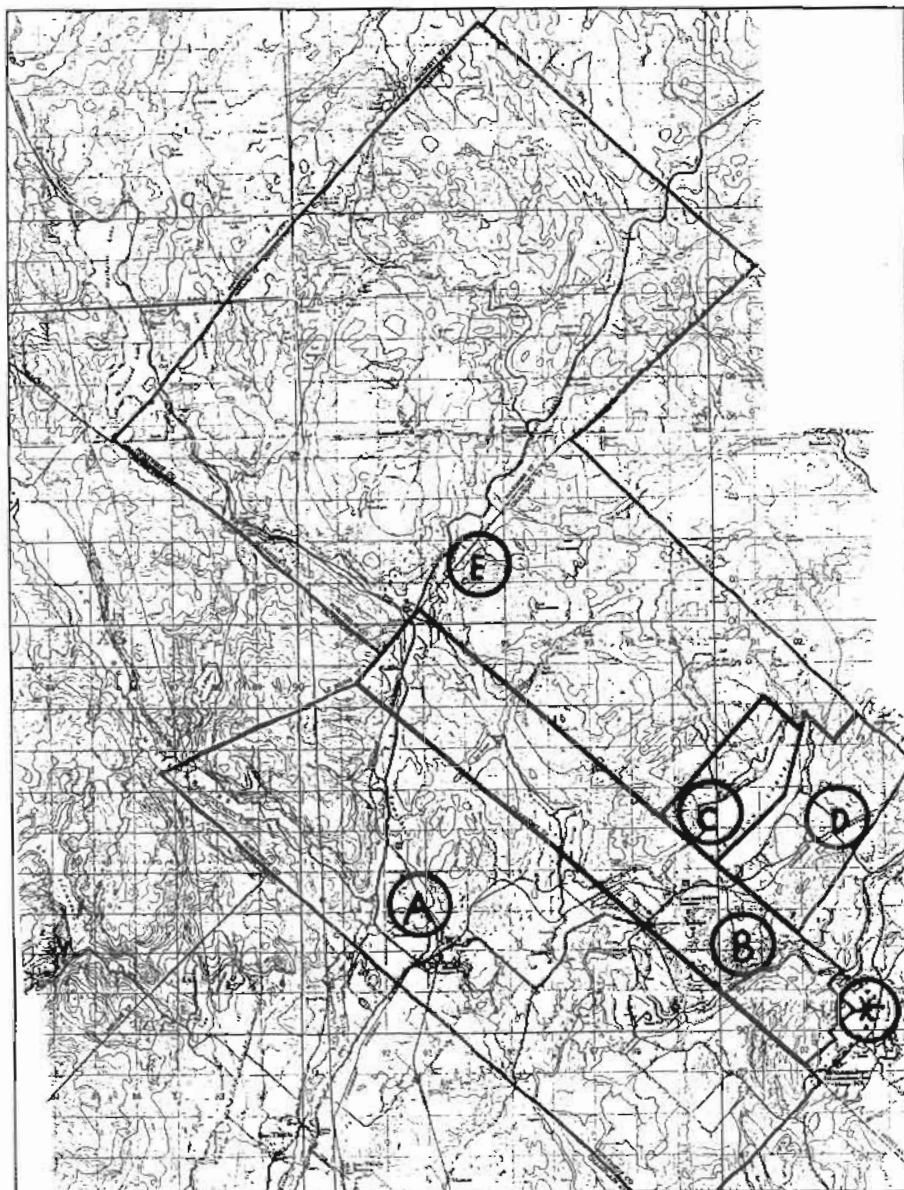
Le territoire connut plusieurs modifications au fil des ans. Ainsi, une première annexion a eu lieu le 20 avril 1900 par arrêté du Conseil (G.O., volume 32, p. 1049) : ce sont les rangs I, II, III, IV, V, VI, VII du cadastre de Chavigny, depuis le n° 21 jusqu'à 27 inclusivement, qui furent ajoutés (*partie B de la carte*). Puis une seconde annexion survint le 5 janvier 1901 par arrêté du Conseil (G.O., vol. 33, p. 725) : c'est la partie du rang III sud-ouest du canton de Chavigny, depuis le n° 5 jusqu'à 20 inclusivement, qui cette fois est ajoutée (*partie C de la carte*).

Mais le 30 juillet 1919, par proclamation (G.O., vol. 51, p. 1823), il y a eu démembrement de la municipalité de la paroisse de Saint-Rémi : « 5 arpents au

sud-est de chacun des lots n°s 43 et 47 du rang I du canton de Montauban et les 14 arpents nord-est des lots n°s 324 à 331 inclus du rang I dit "Prince" (Price), dans la seigneurie des Grondines ainsi que les subdivisions cadastrales partout où qu'elles se trouvent dans ces étendues (...) et formera à l'avenir une partie d'une municipalité séparée sous le nom de "la municipalité du village de Montauban". » (Pointillé au bas de la partie B de la carte)

Enfin, deux autres annexions se font simultanément. Le 1^{er} janvier 1973 (G.O., vol. 51, p. 11 468) : « Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de Notre-Dame-des-Anges, dans le comté de Portneuf, comprenant en référence au cadastre de la

paroisse de Notre-Dame-des Anges, les lots ou partie de lots et (...) lesquelles limites définissent le territoire détaché de la municipalité de Notre-Dame-des-Anges et annexé à la municipalité de la paroisse de Saint-Rémi, dans le comté municipal de Portneuf (...) » (partie D de la carte). Et encore le 1^{er} janvier 1973 (G.O., vol. 51, p. 11 472), fut proclamé annexé : « Un territoire situé dans les cantons de Chavigny et de Marmier ne faisant actuellement partie d'aucune municipalité locale distincte, dans le comté municipal de Portneuf, comprenant (...) les limites ci-après décrites, à savoir : (...) lesquelles limites définissent un territoire ne possédant pas d'organisation municipale locale distincte (...) ». (Partie E de la carte)



Carte du territoire municipal

GESTION DU TERRITOIRE

Le 07 mai 1900, M. Camille Germain préfet du comté de Portneuf, informe par lettre M. Joseph Sainte-Marie de Lac-aux-Sables qu'il est nommé président de l'assemblée publique des contribuables du 22 mai 1900 afin de procéder, à la salle publique, à l'élection des sept premiers conseillers municipaux. Le premier conseil municipal fut donc formé de messieurs Eusèbe Léveillé, Paul Buisson, Georges Doré, Alexis Perron, Jean-Baptiste Boutet, Alfred Laliberté et Jean-Baptiste Darveau.

D

Bureau du Conseil Municipal
du Comté de Portneuf
Cap-Santé 7 mai 1900

~~M. Joseph Sainte-Marie~~
Cultivateur
St. Rémi
Comté Portneuf

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 286 C.M. - J'ai l'honneur de vous informer, que ce jour, je vous ai nommé et vous nomme à la présidence d'une assemblée publique des contribuables de la municipalité de la paroisse Saint-Rémi, qui aura lieu en icelle paroisse mardi le vingt-deuxième jour du mois de mai courant, à dix heures de l'avant-midi, en la demeure susdite, dans la salle publique de cette paroisse, pour procéder à l'élection de sept conseillers municipaux, pour cette municipalité. Et que je fixe, à dix heures de l'avant-midi, mercredi le trentième jour de mai courant, en la demeure susdite, la première session du conseil.

Je vous informe en même temps de faire connaître à chaque conseiller élu, le lieu et le temps, où se tiendra cette première session.

Camille Germain
Préfet C. P.-N.

Camille Germain
Préfet C. P.-N.

Bureau du Conseil municipal du comté de Portneuf
Cap-Santé 7 mai 1900

M. Joseph Sainte-Marie,
Cultivateur
Saint-Rémi
Comté Portneuf

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 286 C.M. J'ai l'honneur de vous informer, que ce jour, je vous ai nommé et vous nomme à la présidence d'une assemblée publique des contribuables de la municipalité de la paroisse Saint-Rémi, qui aura lieu en icelle paroisse mardi le vingt-deuxième jour du mois de mai courant, à dix heures de l'avant-midi, en la demeure susdite, dans la salle publique de cette paroisse, pour procéder à l'élection de sept conseillers municipaux, pour cette municipalité. Et que je fixe, à dix heures de l'avant-midi, mercredi le trentième jour de mai courant, en la demeure susdite, la première session du conseil.

Je vous informe en même temps de faire connaître à chaque conseiller élu, le lieu et le temps, où se tiendra cette première session.

Camille Germain
Préfet C. P.-N.

Lettre de Camille Germain

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Rémi

Avis public

Avis public est par les présentes donné, que mardi le vingt-deuxième jour du mois de mai courant, à dix heures de l'avant-midi, en la salle publique de la paroisse Saint-Rémi, il y aura une assemblée des électeurs municipaux de cette paroisse, pour procéder à l'élection de sept conseillers municipaux.

Donné à Cap-Santé, ce septième jour de mai 1900

Camille Germain
Préfet du comté Portneuf

Aux contribuables de la municipalité de St Rémi.

Avis Public

Avis public est par les présentes donné, que mardi le vingt-deuxième jour du mois de mai courant, à dix heures de l'avant-midi, en la ~~salle~~ salle publique de la paroisse St Rémi, il y aura une assemblée des électeurs municipaux de cette paroisse, pour procéder à l'élection de sept conseillers municipaux.

Donné à Cap-Santé, ce septième jour de mai 1900

Camille Germain
Préfet du comté Portneuf

To the Landed Proprietors of the Municipality of St Rémi.

Public Notice

Public notice is hereby given, that on Tuesday the twenty-second day of the month of May instant, at the hour of ten of the clock in the forenoon, in the residence of Mrs. ~~Public~~ Public Hall of the parish of St Rémi, there shall be a public meeting of the Municipal electors of this parish, to proceed to the election of seven Municipal Councillors.

Given at Cap-Santé, this seventh day of May 1900.

Camille Germain
Warden for the C.E.P. Portneuf

Avis public

Joseph Ste Marie, de la
paroisse Ste Marie, cultivateur,
étant dûment assermenté
sur les Saints Évangiles, dé-
pose et dit.

Que je suis la
personne autorisée par le
Préfet du Comté de Portneuf,
d'agir comme président
de l'élection de sept conseil-
lers municipaux pour la
paroisse Ste Marie.

Que, dimanche, le treizième
jour du mois de mai courant,
entre neuf et dix heures du
matin, j'ai affiché deux
copies françaises et deux anglaises
de l'avis public ci-contre,
à la porte de l'église paroissiale
de Ste Marie et sur la porte de
la salle publique, et que j'ai
donné lecture du dit avis public
à la porte de la dite église paroissiale
à l'issue du service divin du
matin, dimanche le treizième jour
du mois de mai courant et le vingtième
jour du même mois, le dimanche avant l'élection.

Assermenté devant moi à Ste Marie
le 21^e jour de mai 1900
Bellenger
L. Bellenger

Joseph Sainte-Marie, de la
paroisse Saint-Rémi, cultiva-
teur, étant dûment assermenté
sur les Saints Évangiles,
dépose et dit :

Que je suis la personne
autorisée par le préfet du comté
de Portneuf, d'agir comme
président de l'élection de sept
conseillers municipaux pour la
paroisse Saint-Rémi.

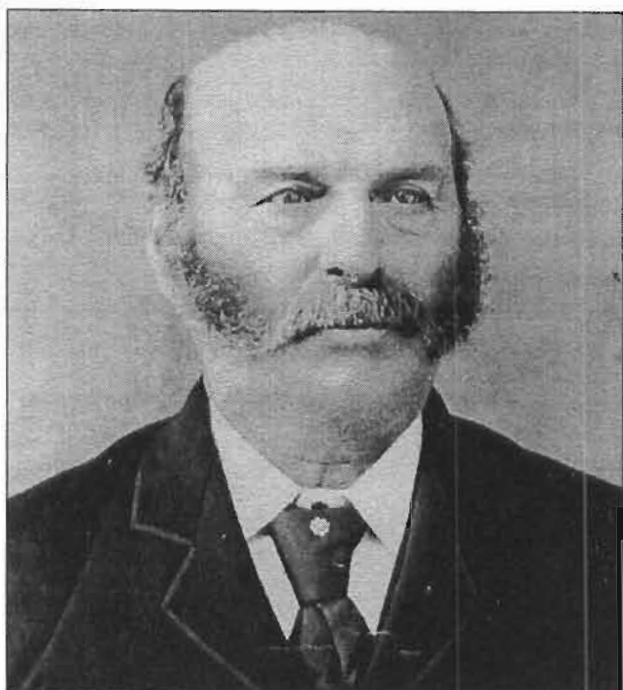
Que, dimanche, le treizième
jour du mois de mai courant,
entre neuf et dix heures du
matin, j'ai affiché deux copies
françaises et deux anglaises, de
l'avis public ci-contre, à la
porte de l'église paroissiale de
Saint-Rémi et sur la porte de la
salle publique, et que j'ai donné
lecture du dit avis public à la
porte de la dite église paroissiale
à l'issue du service divin
du matin, dimanche le treizième
jour du mois de mai courant et
le vingtième jour du même
mois, le dimanche avant l'élec-
tion.

Joseph Sainte-Marie

Assermenté devant moi à Saint-
Rémi le 21^e jour de mai 1900
Bellenger (...) en officier

Assermentation de Joseph Sainte-Marie comme président d'élection

On tint la première assemblée du conseil municipal à la salle publique de Saint-Rémi le 30 mai 1900 et les tâches furent ainsi définies : M. Jean-Baptiste Darveau est nommé maire et M. Joseph H. Boudreault, secrétaire au salaire annuel de 30,00 \$; MM. Philippe Julien, Joseph Sainte-Marie et Théophile Buisson sont nommés évaluateurs; MM. Jacques Plante et Achille Julien, inspecteurs de voirie; MM. Georges Nault et Arthur Darveau, inspecteurs agraires; MM. Théode Leduc et Arthur Lévesque, gardiens d'enclos; M. Godfroy Lavallée, auditeur.



Premier maire, Jean-Baptiste Darveau

Les dix-neuf premières assemblées du conseil furent tenues à la salle publique (endroit que l'on ne peut situer exactement encore aujourd'hui, probablement au coin des rues Principale et Saint-Alphonse, près du presbytère). De nombreuses assemblées suivantes furent tenues à la résidence familiale de contribuables : Eusèbe Léveillé (45), Godfroy Lavallée et Pierre Renaud... En 1905, on aménagea un local public dans le soubassement de la sacristie. Vers la fin des années soixante, on déménagea au gymnase du collège des garçons (aujourd'hui Villa des Sablois). En 1977, on construisit une annexe entre la salle municipale et la caserne des pompiers, devenant les bureaux actuels avec la salle de réunion.

En 1907, lors de deux réunions, M. Jean-Baptiste Darveau donne sa démission comme maire; le Conseil refuse. Finalement le 20 janvier 1908, M. Charles Saint-Amant devient le deuxième maire. Se succéderont ainsi 23 maires jusqu'en 1997.

NOS MAIRES

1900-1908 : Jean-Baptiste Darveau
 1908-1909 : Charles Saint-Amant
 1909-1911 : Célestin Lavallée
 1911-1915 : Roch Julien
 1915-1917 : Théophile Buisson
 1917-1924 : Joseph Simard
 1924-1925 : Bruno Charest
 1925-1929 : Charles Tremblay
 1929-1934 : Urgel Gagnon
 1935-1937 : J. Onésiphore Nault
 1937-1939 : Urgel Gagnon
 1939-1948 : Napoléon Hamelin
 1948-1952 : Armand Lavallée
 1952-1953 : Ludger Hamelin
 1953-1955 : J.-Louis Gosselin
 1955-1957 : Joseph Saint-Amant
 1957-1963 : Émile Champagne
 1963-1965 : Georges-Henri Girard
 1965-1969 : Émile Champagne
 1969-1972 : Georges-Henri Girard
 1972 : Émile Champagne
 1972-1977 : Sylvio Tessier
 1977-1980 : Louis-Georges Morin
 1980-1981 : Jules Beaupré
 1981 : Hervé Côté
 1981-1987 : Sylvio Tessier
 1987-1993 : Charles-Marie Grégoire
 1993- : Richard Lavallée

M. Sylvio Tessier est celui qui occupa la charge de premier magistrat pendant le plus de temps, soit 11 ans. À noter également que le grand-père (Armand Lavallée) et l'arrière-grand-père (Célestin Lavallée) du maire actuel (Richard Lavallée) furent aussi élus à la mairie.

Au début de 1900, les conseillers étaient nommés ou élus par l'assemblée à la majorité simple et à main levée; le maire était choisi par les conseillers sur simple résolution du conseil. Le mandat du maire comme celui des conseillers était de deux ans, en alternance. À partir du 13 janvier 1921, le maire est

dorénavant proposé par l'assemblée et l'élection est au suffrage universel de vive voix. Ensuite, le 12 juin 1928 par règlement, le maire et les conseillers sont désormais élus par scrutin secret au suffrage universel. Enfin, à partir de 1989 les mandats du maire et des conseillers ne seront plus de deux ans mais de quatre.

Le curé de la paroisse intervenait parfois, les premières années, dans les affaires municipales. Ainsi, le 6 septembre 1904, on autorise M. le curé Chénard (à sa demande) : « À vendre de la boisson forte pour les malades. » Ainsi il pouvait savoir qui buvait le plus et pouvait lui interdire la boisson quand il était trop souvent "malade"... Les bénéfices étaient pour lui-même et il n'était pas tenu de les remettre à la fabrique. M. William Bousquet, conseiller, s'était objecté.

Toutefois dans les premières années, les sujets de discussion les plus réguliers du conseil concernent plus souvent les chemins, ponts et ponceaux (entretien, ouverture et verbalisation).

CHEMIN FAISANT

Route de Notre-Dame-des-Anges vers Lac-aux-Sables

« Une Société de colonisation de Québec-Centre fit exécuter en 1872 les premiers travaux permettant d'ouvrir à des cultivateurs le canton Chavigny, sur la rive droite de la Batiscan; c'est alors que débute l'établissement de Lac-aux-Sables. » (Extrait de *Le Centre du Canada français* de Raoul Blanchard, d'après les *Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec, et autres qui en ont fait ci-devant partie*, Québec, n° 20, mai 1872, p. 89)

Les travaux de construction de la route Notre-Dame-des-Anges vers Lac-aux-Sables ont précisément débuté en septembre 1871. En 1890, une requête est présentée à la municipalité de Notre-Dame-des-Anges par Jean-Baptiste Boutet, Alphonse Lévesque, Jean-Baptiste Darveau, A. Morin, A. Lévesque, Napoléon Beaupré, Paul Buisson, Joseph Sainte-Marie, David Bourassa et Toussaint Trudeau, expliquant que la route est dans un très mauvais état.



Rue Bourassa

En octobre 1896, on investit 85,46 \$ pour réparer le pont de la rivière Batiscan à Notre-Dame-des-Anges sur la route menant à Lac-aux-Sables.

Chemin au nord du lac aux Sables

Le premier procès-verbal pour ce chemin date du 16 septembre 1892 et, en juillet 1896, un procès-verbal ordonne l'ouverture des travaux pour débiter ce chemin ainsi que l'ouverture de la "route à Plante" maintenant connue sous le nom de rue Sainte-Marie; ces chemins et routes devront être tenus en bon ordre, sans trous ni cahots ni ornières, par les propriétaires des lots où ils passent, et l'usage de la gratte à cheval sera obligatoire pour l'entretien d'hiver.

En octobre 1896, on doit arrêter les travaux. Le tracé qui devait être sur la montagne est difficile à établir car le terrain est trop mauvais et ce chemin serait dangereux; on décide d'engager des experts (aux noms prédestinés à la création de routes et "calvettes"), Alex Clavette et Alex Gravel (!), pour choisir l'endroit le plus avantageux pour passer ce chemin. Le 14 octobre 1896, les experts font leur rapport : à partir du pont sur le lot 16 (village Saint-Marc) jusqu'au lot 22 (Domaine Familial Grosleau), le tracé idéal suit le bord du lac pour ensuite passer au nord de la grange de M. Jacques Plante et aller rejoindre la "route à Plante" (rue Sainte-Marie). Ce chemin sera fait en corvée par tous les propriétaires des lots.

Route du lac Huron

En 1900, on verbalise la route menant au lac Huron.



Lac Huron

VOIRIE MUNICIPALE

Entre mars 1916 et avril 1918, de nombreuses réunions du conseil (une à chaque mois) ont eu à leur ordre du jour des discussions sur la construction d'un chemin visant à relier la rue Principale et les mines, en exploitation, de M. A. Tétreault et de la "Pointon" (propriété de la compagnie *Laurentide Mining*). Des dépenses de 8 000 \$ sont engagées pour la préparation du chemin dont une facture de 3 000 \$ pour la construction du pont sur la rivière Batiscan. La pauvreté locale, une crise financière nationale (1917-1919) et la fondation de la nouvelle paroisse de Saint-Éloi de Montauban-les-Mines auront raison de ce projet. Une partie de l'assise de ce chemin ainsi que les vieux piliers de pierre d'un pont de bois couvert sur la rivière sont encore visibles aujourd'hui (chemin du bloc B). Il faut se souvenir qu'à cette époque Montauban-les-Mines était du territoire de la municipalité de Lac-aux-Sables et n'existait pas comme municipalité. Il y a lieu de penser que les contribuables du secteur de Montauban-les-Mines en ont eu assez d'attendre ce chemin et ont demandé l'exclusion de ce secteur de notre territoire; ce qui a eu lieu le 30 juillet 1919.

Au fil des ans, voici quelques travaux de voirie qui furent réalisés pour le développement de la municipalité :

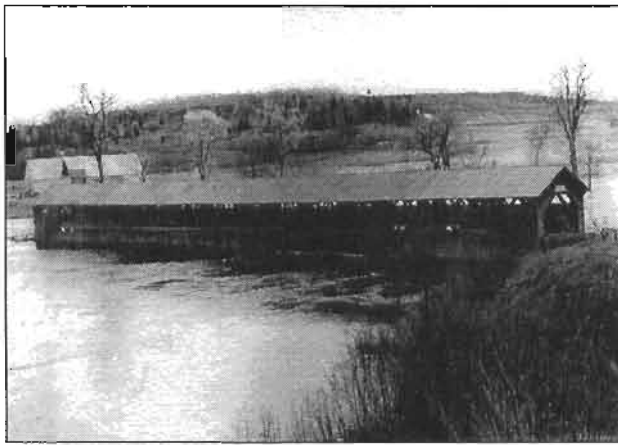
3 juillet 1900. Requête pour la verbalisation de la "route à Plante" (aujourd'hui rue Sainte-Marie). Résolution pour l'ouverture d'un chemin dans la seigneurie des Grondines (aujourd'hui route 363, rang Price).

25 mai et 28 août 1906. Deux requêtes pour la verbalisation d'un chemin reliant les paroisses de Saint-Rémi et Sainte-Thècle. Le Conseil décrète l'ouverture de ce chemin.

21 mars 1907. Octroi d'un contrat à M. Alex Perron pour la construction d'un pont à la décharge du lac Huron au coût de 280,00 \$.

13 décembre 1909. Requête pour l'ouverture et la verbalisation d'un chemin du rang Tawachiche jusqu'au lac Masketsi.

1928, 1932, 1937. Reconstruction des ponts sur les rivières Tawachiche et Propre.



Pont de bois de la Batiscan

1952. Reconstruction du pont (en métal) sur la rivière Batiscan, car le précédent, un pont de bois couvert qui existait au début de la municipalité en 1900, avait été incendié le 14 juin 1950. Ce pont fut entièrement refait en béton au tout début des années 1970.

1952. Construction du quai Fédéral.

1953. Verbalisation de la rue Magnan.

Milieu des années 1950. Asphaltage des rues Saint-Alphonse et Principale.

Dès la fondation de la municipalité, il y avait des trottoirs de bois qui étaient entretenus par les contribuables chez qui ils passaient. Ainsi, de l'église à

la terre de M. Arthur Lévesque (aujourd'hui Mme Adrien Lemire), rue Principale, et du coin de cette rue jusqu'à la résidence de M. Ernest Soulard (aujourd'hui M. Denis Gauthier) sur la rue Saint-Alphonse, on pouvait circuler à pied sec, de façon discontinue, sur des planches de bois. Le 2 novembre 1931, on autorise « les travaux pour des trottoirs (ciment) partant près du lac en allant vers l'église du côté nord (de la rue) et en remontant la route de M. Johnny Leduc (aujourd'hui chez M. Jean-Pierre Delisle, rue Saint-Alphonse) ». Une première réfection complète (ciment) sera réalisée au mois de mai 1961. Une seconde réfection (asphalte) sera effectuée au moment de la construction des égouts pluviaux et sanitaires à l'été 1983.

AQUEDUC

Le 1^{er} mars 1909, le conseil municipal recevait une première demande pour l'implantation d'un réseau d'aqueduc. Cependant, c'est le 15 juin 1910 que ce service fut autorisé et il était privé. Appartenant à M. Achille Gauthier, ce système d'aqueduc en bois fut construit à partir d'une source située sur les terres de M. Ernest Beaupré (aujourd'hui derrière la résidence de M. Jules Beaupré). Un béliet hydraulique approvisionnait un petit réservoir (aujourd'hui sur le terrain de la résidence de M. Martin Beaupré) d'où l'eau circulait par gravité pour ainsi alimenter la rue Saint-Alphonse jusqu'à la rue Principale et de là jusqu'à la résidence de M. Armand Lavallée (aujourd'hui M. Lorenzo Lavallée).



Vues de la rue Principale

En 1949, un second réseau d'aqueduc, en fonte, entra en fonction en remplacement du premier. On y rattacha pour la première fois des bornes-fontaines pour un service de protection contre l'incendie. À cette époque, on puisait l'eau dans le sol (aujourd'hui résidence de M. Jules Laframboise, au coin des rues Saint-Rémi et des Pins). Cette eau était emmagasinée dans un réservoir tout neuf (en usage encore de nos jours), construit à même le roc, sur la montagne de M. Armand Lavallée (aujourd'hui M. Arthur Lavallée). Les besoins en eau s'accroissant avec les années, en juillet 1962 la municipalité déplaça la prise d'eau pour puiser directement dans le lac aux Sables.



Construction de l'aqueduc

ÉGOUTS

Au début des années 50 se construisaient ici et là des réseaux privés d'égouts sanitaires et pluviaux. Nous ne possédons aucun document sur ce sujet. Cependant nous savons qu'il y avait un réseau qui débutait chez M. Armand Lavallée (aujourd'hui M. Lorenzo Lavallée), avec un embranchement au couvent (aujourd'hui école primaire Le Sablon d'or), et que ces eaux usées étaient rejetées à la "coulée". Afin de prévenir un blocage, un responsable (M. Étienne "Pitou" Plante) passait une fois par semaine dans chaque demeure branchée à ce réseau et criait : « Remplissez votre bain pis votre *sink*, tout l'monde lâche l'eau à midi tapant! » D'autres réseaux plus petits existaient. On sait que ces systèmes étaient très rudimentaires et qu'ils fonctionnaient très mal. Il y avait beaucoup d'insatisfaction.

C'est pourquoi, le 13 septembre 1974, un projet est présenté par la municipalité pour la création d'un réseau communautaire efficace d'assainissement des eaux. Toutefois ce n'est qu'à l'été 1983 que la construction du système sanitaire et pluvial aura lieu; et l'usine d'épuration de ces eaux usées sera mise en service le 5 septembre 1983. Ce réseau s'étend sous les rues Principale, Saint-Alphonse, de l'Église, Magnan, Armand-Lavallée, des Pins, Saint-Rémi, Buisson, de la Montagne, Genest, du Parc, Bourassa et Sainte-Marie.

TÉLÉPHONE

Vers 1908, la paroisse fut reliée par réseau téléphonique. À cette époque, ce service était assuré par Portneuf Téléphone. On apprend qu'en 1911 un central téléphonique se trouvait chez M. Ludger Touzin (aujourd'hui résidence de M. Fernand Hamelin). Cette année-là, M. Eugène Deveault payait son service téléphonique 1,00 \$ par mois. Selon certaines sources, il y eut une douzaine de téléphones installés dans la paroisse au tout début : M. Alphonse Doré, M. Charles Saint-Amant, M. Eugène Deveault, M. Godfroy Lavallée, M. Ludger Touzin et le presbytère en sont quelques abonnés.

Selon les seules informations que nous possédons, le téléphone fut en service à Hervey-Jonction au milieu des années 20 et le premier à l'utiliser fut M. William Bellemare, commis pour une compagnie de coupe de bois.

ÉLECTRICITÉ

C'est vers 1925 que le service électrique arriva aux portes du secteur d'Hervey-Jonction. Aussitôt, le conseil municipal de la paroisse de Saint-Rémi accepta par contrat, le 12 octobre 1926, l'alimentation électrique de la paroisse avec la *Electric Service Corporation*. Toutefois ce ne sera qu'une douzaine d'années plus tard que feront leur apparition les premières lumières de rue. Avec l'avènement de l'électricité, les habitudes de vie vont changer radicalement.

GESTION DES DÉCHETS

Jusque vers la fin des années 60, il n'y avait pas de service organisé pour l'enlèvement des ordures. Chacun disposait de ses déchets domestiques çà et là. On le faisait soi-même ou on engageait un pour-

voyeur. Un certain temps avant l'établissement d'une règle de conduite, les gens du secteur bâti jetaient leurs détritres dans les "coulées" au bout des terres. Les mœurs changeant, le 3 juillet 1967, le conseil municipal décrétait un règlement pour l'enlèvement et la disposition des ordures. Dorénavant les ordures ménagères seront enlevées par un contracteur et jetées en un seul lieu.

M. Gilles Bourassa fut le premier à faire le ramassage et à disposer des déchets à la "coulée" du bloc B, au bout de la rue de l'Église. Ensuite, les normes gouvernementales étant devenues plus sévères, on créa un dépotoir dans une ancienne gravière et sablière (*pit*) au rang Price, derrière la maison de M. Arthur Leduc (aujourd'hui M. Réjean Leduc). Quelques années plus tard, le dépotoir fut déménagé dans un boisé à quelques arpents derrière la pisciculture *Quatre saisons*, toujours au rang Price. Exploité pendant une dizaine d'années, le site fut fermé en 1981; le dépotoir se retrouva au lieu connu aujourd'hui au bout du chemin du bloc B.

Le 12 juin 1987, le Conseil fait un pas de plus dans la protection de son environnement et adhère aux services de récupération du secteur Normandie. Mais ce ne sera pas sans difficultés.

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

C'est le 6 septembre 1921 qu'une première requête est adressée à la municipalité pour la formation d'une organisation qui combattrait les incendies. Il n'y aura pas de suite. Un premier règlement contre les incendies est déposé pour approbation le 7 juin 1926, mais il sera refusé vu la trop grande opposition. Toutefois, la première référence connue d'une organisation pour la protection contre les incendies est datée du 2 mai 1927 quand : « M. Joseph Beaupré est nommé garde-feu (...) gardien de la pompe à incendie et pourvoyeur de quatre tonneaux remplis d'eau : deux près de l'étang dans la côte de l'église et deux près du lac ».

La municipalité, le 8 septembre 1931, « achète 100 pieds (30 m) de boyau de toile de 1 1/4 pouce (32 mm), 6 chaudières de zinc, une hache à tête et une échelle. Ce matériel sera entreposé dans la bâtisse du puisard ».

Le 1^{er} novembre 1949, la municipalité acquiert de la fabrique « un terrain situé à la suite des terrains déjà concédés d'une superficie de 40 pieds sur 50 (12 mètres sur 15), pour une période de 99 ans au taux de 1,00 \$ par année (...) afin d'y ériger un service d'incendie ».

Puis le 3 juillet 1954, la corporation municipale fait l'achat d'une jeep au coût de 2 000 \$ pour le transport du matériel à incendie. En 1961, il y a rénovation de la bâtisse des pompes. Mais à l'été 1968, on construit une nouvelle caserne pour recevoir l'autopompe neuve, achetée le 3 août 1989, au coût de 18 300 \$. Le conseil municipal acquiert un camion-citerne d'utilité publique et de support contre les incendies.

Le premier pompier connu serait donc M. Joseph Beaupré; M. André Gauthier fut pendant plusieurs années gardien de la pompe à incendie. La première brigade de pompiers volontaires fut constituée le 3 juillet 1967 de messieurs : Gaston Champagne, Normand Champagne, Gaston Audet, Jacques Fiset et Claude Bourassa sous la responsabilité de M. André Gauthier.



Au mariage d'André Gauthier et de Thérèse Leduc en 1951 (avec les pompiers volontaires et le matériel à incendie)



Vue aérienne d'Hervey-Jonction vers 1955 (Photo : Point du jour Aviation)



Nos pompiers volontaires en 1996 :

en bas à gauche, Michel Bédard, Michel Beaupré, Alain Lorrain, Gilles Hamelin et Jean Rivard; en haut, Daniel Beaupré, Jean-Pierre Delisle (chef), François Beaupré, Yvon Bourassa (directeur adjoint), Danny Morin, Éric Martel, François Grosseau, Michel Soulard, Alain Perron et Marc Champagne (directeur adjoint).

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

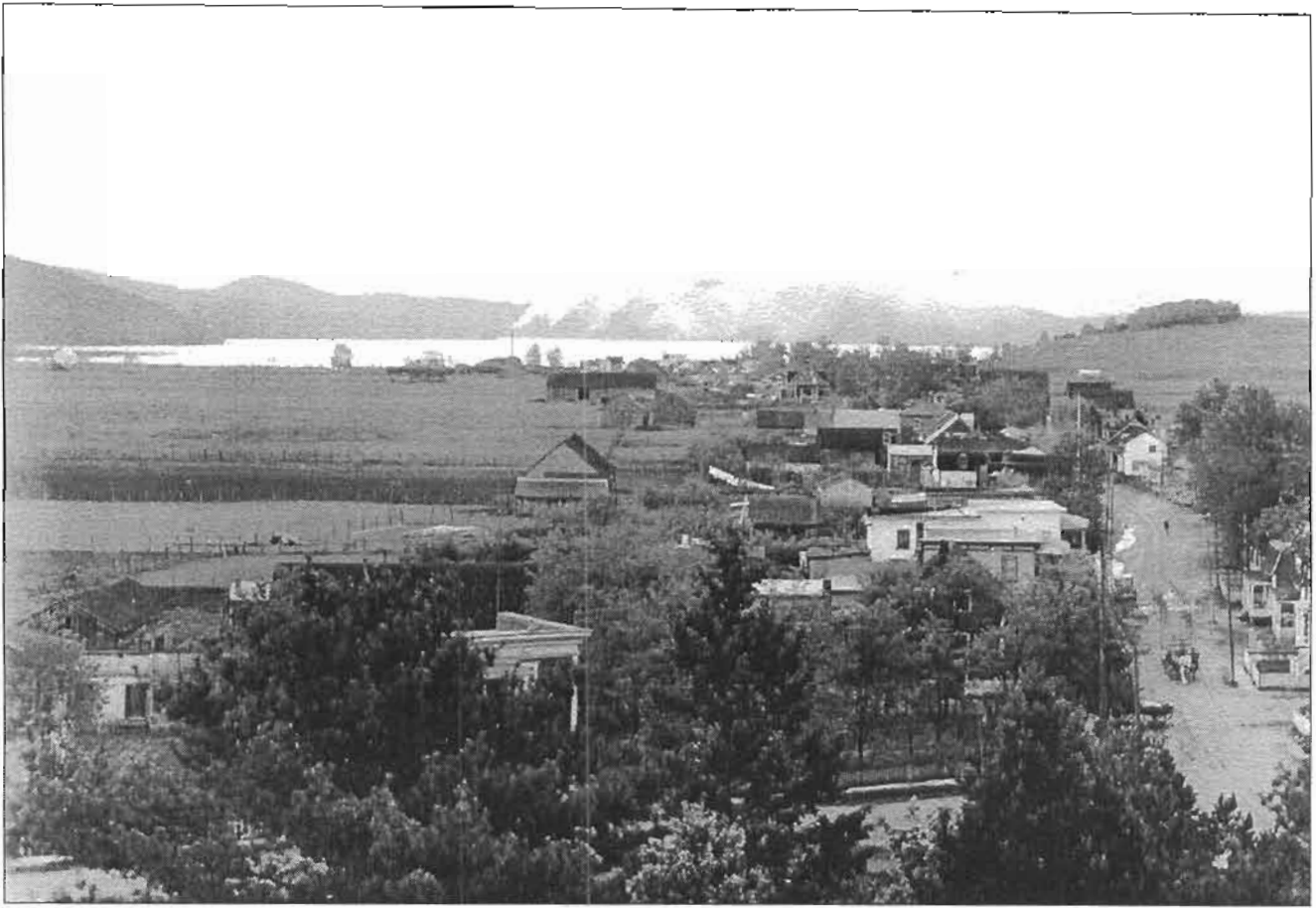
Dès le début des années 80, la Municipalité adopta un plan d'urbanisme afin d'harmoniser son développement et l'application de ses règlements. Néanmoins de nombreux règlements avaient été votés favorablement bien avant cette date.

Même si ces directives concernaient principalement la voirie, nous notons un premier avis contre les chiens errants le 8 juin 1918, et un premier règlement le 6 août 1932 afin que les chiens soient attachés ou enfermés.

Il faudra attendre le 1^{er} juin 1931 pour qu'un premier règlement pour le maintien de la paix publique soit adopté; les amendes imposées vont de 1,00 \$ à 20,00 \$, jugées par le maire ou en son absence par un conseiller. M. Oscar Durocher sera nommé premier constable; voici la liste de nos agents de la paix :

1931 à 1947 : Oscar Durocher
 1947 à 1953 : Rémi Léveillé
 1953 à 1954 : Armand Bronsard
 1954 à 1964 : Jacques Fiset
 1964 à 1966 : Ghislain Bureau et Robert Bronsard
 1966 à 1968 : Gabriel Saint-Amant
 1968 à 1970 : Louis-Georges Morin
 1970 à ? : Constables spéciaux La Laurentienne
 ? à 1986 : Constable privé
 1986 à 1987 : Guy Cayer
 1987 à 1992 : Investigation et sécurité Québec Métro
 1992 à 1996 : R.J.P.R. Sécurité
 1996 : Sécurité Regroupée du Québec inc.

Plusieurs règlements concernant l'agriculture (protection du territoire), la sécurité (vitesse en voiture, vélo sur les trottoirs "de bois"), les mœurs publiques, etc. seront adoptés très tôt, au fil des ans, afin de maintenir le bon ordre et une qualité de vie sur le territoire municipal. En date du 1^{er} janvier 1997, il y



Vue du village vers 1947



Coin Principale et Bourassa vers 1955 (Photo : Point du jour Aviation)

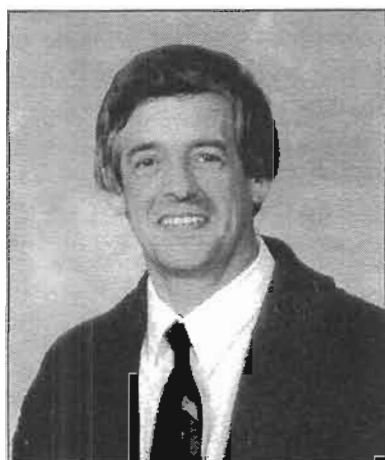
avait 316 règlements régissant la bonne conduite des gens de la municipalité. Évidemment nous ne pouvons pas tous les énumérer. Certains de ceux-ci, actuellement, n'ont plus leur raison d'être; c'est pourquoi le bureau municipal travaille présentement à une refonte de son cahier de règlements.

Le conseil municipal, par son implication, a facilité la création de plusieurs organismes et services afin d'enrichir la collectivité de structures communautaires valorisantes, notamment en permettant : l'acquisition de la salle paroissiale le 5 novembre 1966 de la fabrique de Saint-Rémi; la fondation du Comité des loisirs du Lac-aux-Sables inc. (le 7 janvier 1967) et de celui d'Hervey-Jonction, le 6 mai 1967; l'implantation de la bibliothèque publique, le 2 janvier 1971; la création de l'Office municipal

d'habitation (OMH), place de l'Érablière, le 28 février 1984; la mise en place du service des premiers répondants, le 9 janvier 1995; et ainsi de suite. Bien d'autres organismes se sont créés d'eux-mêmes avec le support du conseil, ce sont les clubs de l'Âge d'or (2), des Fermières, de l'Aféas, de voile, des Optimistes ainsi que l'Association des résidents pour la protection du lac aux Sables, celle pour la protection de la touladi, etc.

Pendant nos cent ans d'histoire, les conseils municipaux se sont succédé en s'efforçant de développer notre petite communauté. Forte de son potentiel touristique et forestier, fière de ses gens, la municipalité de Lac-aux-Sables est maître d'œuvre d'un avenir plein de promesses.

CONSEIL MUNICIPAL EN 1997



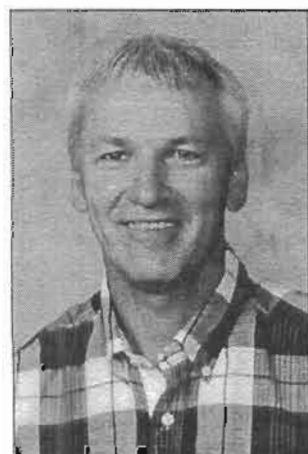
Richard Lavallée, maire



Guy Cloutier, conseiller



Yvan Hamelin, conseiller



*Daniel Roy
conseiller*



*Marius Saint-Amant
conseiller*



*Hélène Trudel
conseillère*



*Jacques Vincent
conseiller*

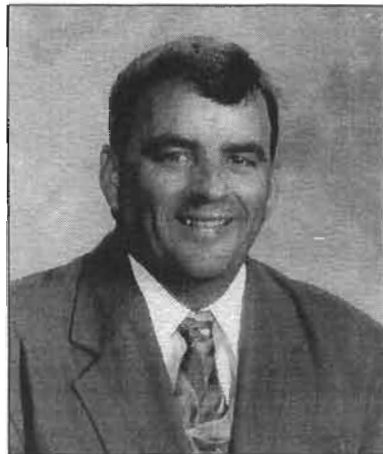


Hervey-Jonction



Hervey-Jonction

PERSONNEL DE LA MUNICIPALITÉ EN 1997



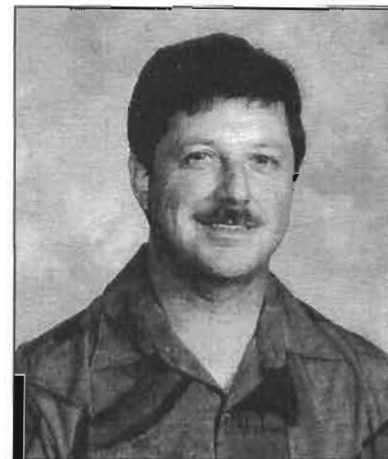
*Benoît Beaupré
secrétaire-trésorier*



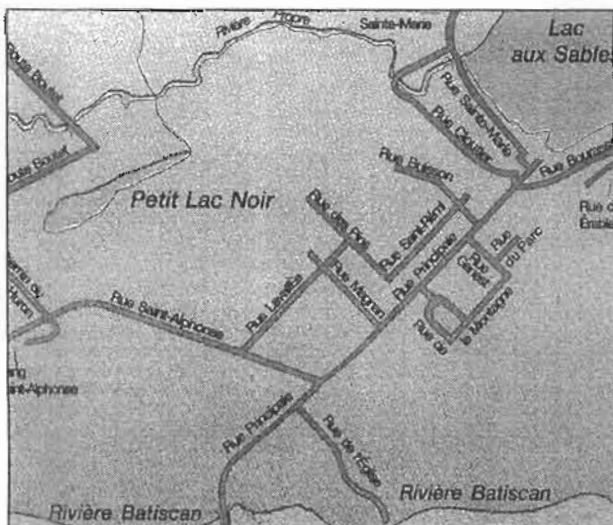
Madeleine Hébert, secrétaire



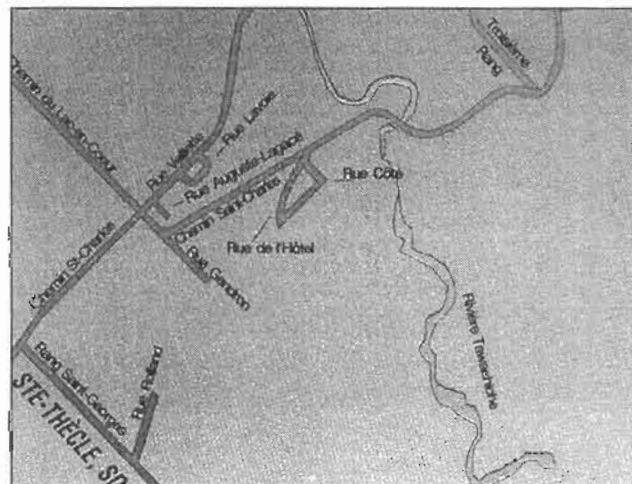
*Gilles Hamelin
inspecteur municipal*



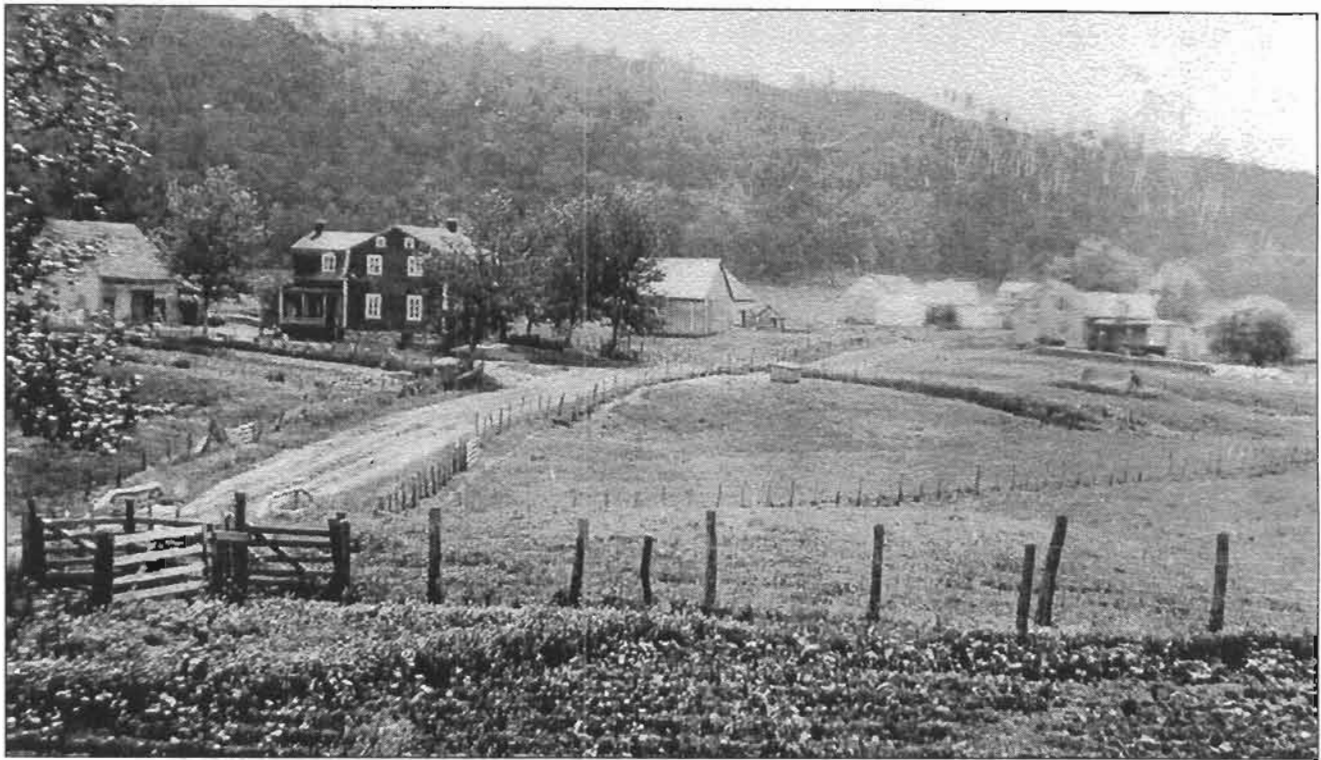
Régnald Vallée, journalier



Carte des rues de Lac-aux-Sables



Carte des rues d'Hervey-Jonction



Rang Price



Rue Principale



La station

*Salle municipale
(ancien couvent
abaissé d'un étage
et déménagé)*



1892 : Mlle Rose-Anna Marchand, 1^{re} institutrice

1894 : École-chapelle de la mission du Lac

1901 : Municipalité scolaire de Saint-Rémi

Arrivée de mère Saint-Pierre

et de mère Marie-Immaculée

ORGANISATION SCOLAIRE

ou

comment

s'est formé

Le Sablon d'or



LA PREMIÈRE ÉCOLE

La première référence que nous connaissons quant à la présence d'une école sur notre territoire est la suivante : à une séance des commissaires d'école de Notre-Dame-des-Anges, le 25 juillet 1891. « une requête signée par les contribuables de la partie sud-ouest 2^e et 3^e rangs du canton Chavigny exposant que vu le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école et la distance qui les sépare de l'école actuelle, que leur localité soit érigée en arrondissement savoir que cet arrondissement soit établi sous le nom de N° 4 et comprendra les limites suivantes : à savoir depuis comprenant le (lot) 7 du 2^e RSO (Rang Sud-Ouest) jusqu'au 27 inclusivement, c'est-à-dire la ligne seigneuriale appelée communément Grande Ligne; comprenant les 3^e et 4^e et 5^e rangs S.-O. (Sud-Ouest) du même canton ».

À la séance suivante (21 août 1891) : « Qu'une taxe de 70 centins par 100,00 \$ soit imposée pour l'arrondissement n° 4, pour rencontrer les dépenses de ce nouvel arr. pour l'année 91-92 et que le taux mensuel de l'arr. n° 4 soit élevé à 13 centins par mois pour chaque enfant à engager une institutrice diplômée pour l'arr. n° 4 et pourvoir à l'installation de cette nouvelle classe, que la maison offerte gratuitement par Jean-Baptiste Darveau de l'arr. n° 4 de cette municipalité soit acceptée pour y faire la classe ».

Cependant, à peine quelques mois plus tard, Jean-Baptiste Darveau dépose une requête devant les commissaires pour retarder l'ouverture de l'école au printemps suivant : « vu qu'une bonne partie des enfants de cet arrondissement ne seront pas capables de fréquenter cette école cet hiver pour des raisons justes et raisonnables ».

Toutefois, le 11 juillet 1892 on voit : « Jean-Baptiste Darveau député pour l'arrondissement n° 4 venant

demander à MM. les commissaires de placer l'école de cet arrondissement dans la maison appartenant à Alphonse Bourassa; qu'il louera à raison de 50 centins par mois pour tenir la classe pour l'année 1892-1893 ». Ensuite le 27 août 1892 : « Que la contribution mensuelle soit fixée à 15 centins par mois pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école de l'arrondissement no 4 ».

Enfin le 7 septembre 1892, on fixe le contrat d'engagement de Mlle Rose-Anna Marchand résidant à Saint-Maurice et porteuse d'un diplôme élémentaire de seconde classe au salaire de 100,00 \$ par année en argent versé en deux paiements (1^{er} janvier 1893; 1^{er} juillet 1893); 2,00 \$ supplémentaires pour lavage et entretien de l'école pour l'année.

L'année suivante, un groupe de citoyens dépose une demande pour rapprocher l'école de leur secteur. Les commissaires décident de continuer à louer la maison d'Alphonse Bourassa, plutôt que d'envoyer les enfants à la chapelle de la mission selon la recommandation du surintendant, car 15 à 20 enfants seraient trop éloignés. Les subventions ayant été retenues, la classe s'est faite dans la chapelle de la mission les deux années qui suivirent. L'institutrice fut alors Elzire Dufresne de Cap-de-la-Madeleine.

Finalement le 23 novembre 1895 : « Il est proposé qu'il soit permis à l'arrondissement n° 4 de construire une maison confortable pour tenir les classes dans cet arrondissement... la chapelle de la mission devenant trop petite pour le nombre d'enfants, et que la dite maison soit construite sur le lot n° 23 du 2RSO Cha. (2^e rang Sud-Ouest Chavigny) appartenant à Hormidas Grandbois, terrain donné. Joseph Boudreault, marchand, s'occupe de ramasser et recueillir les matériaux nécessaires. Cette maison d'école doit être prête pour l'ouverture d'ici au 1^{er} septembre 1896. »

Malgré l'opposition à la construction par des résidents du nord du lac aux Sables, une taxe spéciale de 1,50 \$ par 100 piastres suivant le rôle d'évaluation est prélevée pour la construction de la maison d'école. Les dépenses s'élèveront en 1897 à 393,16 \$ et les recettes à 291,96 \$. Un emprunt de 700,00 \$ à Louis Goulet figure aux livres.

En conclusion, cette école sera fermée le 24 août 1901, par le nouveau corps de commissaires d'école de la municipalité scolaire de Saint-Rémi fondée le 8 juillet précédent. Malgré une longue discussion et une opposition farouche dirigée par M. Jean-Baptiste Rheault se faisant l'écho de six de ses

concitoyens, l'école N° 4 fermera et deviendra une maison à logements au profit de la commission scolaire, puisque le 4 juillet 1904 le secrétaire est autorisé à collecter le loyer de la maison d'école qui est près du lac aux Sables au profit de la municipalité scolaire de Saint-Rémi (locataire du haut, 1,00 \$ par mois; le double pour le logement du bas). Enfin, le 13 juillet 1906, l'ancienne école de l'arrondissement n° 1 (anciennement arrondissement n° 4) est vendue pour la somme de 211 piastres à M. Wilfrid Cloutier de Saint-Prospère par l'entremise de son frère M. Philippe Cloutier. (Cette maison serait, semble-t-il, la résidence actuelle de Mme Annie Gauthier au 40, rue Bourassa.)

Enseignantes (Arrondissement n° 4 de Notre-Dame-des-Anges)

Année	Titulaire	Maison d'école	Salaire
1892-93	Mlle Rose-Anna Marchand (de Saint-Maurice)	Alphonse Bourassa	100 \$/an
1893-94	" "	"	
1894-95	Mlle Elzire Dufresne (de Cap-de-la-Madeleine)	Chapelle de la mission	?
1895-96	" "	"	
1896-97	Mlle Émérentienne Perron (de Notre-Dame-des-Anges)	Nouvelle école, lot n° 23	80 \$/an
1897-98	" "	"	"
1898-99	" "	"	"
1899-1900	Mlle Amarylis Ouellet	"	120 \$/an
1900-01	" "	"	

UNE COMMISSION SCOLAIRE LOCALE

De 1892 à 1901, il n'existait donc pas de municipalité scolaire sur le territoire de Saint-Rémi, ni de corps de commissaires; nous dépendions de la commission scolaire de Notre-Dame-des-Anges.

C'est le 8 juillet 1901, à une assemblée de francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Rémi, tenue à la salle publique et présidée par Jean-Baptiste Darveau, qu'on procéda à l'élection du premier corps des commissaires d'école de la municipalité scolaire de Saint-Rémi. Il était composé de Joseph Sainte-Marie (président), du curé Joseph-S. Chénard (secrétaire-trésorier) et de Jean-Baptiste Boutet, Alexis Perron, Pierre Renaud et Philibert Bossé.

Jusqu'à l'avènement de l'électricité, les commissaires se réunissaient en matinée ou en début d'après-midi afin d'administrer les biens et le personnel des écoles du territoire désigné. Élus généralement pour des mandats de deux ans, ceux-ci se réunissaient à tous les mois et parfois davantage. Ils congédiaient les enseignants à la fin de chaque année scolaire, pour procéder ensuite à de nouvelles embauches; ils fixaient les salaires, ils ouvraient ou fermaient les écoles; ils expulsaient les élèves indisciplinés; ils délimitaient les arrondissements et ils définissaient le taux de taxation; ils nommaient le secrétaire-trésorier et fixaient son salaire. Tout cela sous l'approbation du département de l'Instruction publique.

Voici la liste, du début jusqu'aux années 60, des présidents ainsi que des secrétaires-trésoriers avec le salaire versé à ces derniers.

Présidents

M. Joseph Sainte-Marie	1901 - 1906
M. Eusèbe Léveillé	1906 - 1907
M. Bruno Charest	1907 - 1909
M. J. Onésiphore Nault	1909 - 1910
M. Roch Julien	1910 - 1911
M. Hippolyte Lavoie	1911 - 1914
M. Godfroy Lavallée	1914 - 1917
M. Eugène Deveault	1917 - 1921
M. Georges Julien	1921 - 1924
M. J. Onésiphore Nault	1924 - 1928
M. Joseph Simard	1924 - 1928
M. Agapit Savoie	1930 - 1933
M. Oscar Durocher	1933 - 1934

M. Charles Tremblay	1934 - 1936
M. Adélard Champagne	1936 - 1949 (13 ans)
M. Albert Lavallée	1949 - 1952
M. Jos.-Lucien Gauthier	1952 - 1953
M. Arthur Sainte-Marie	1953 - 1955
M. Alphonse Beaupré	1955 - 1960
M. Raymond Tessier	1960 - ?

Secrétaires-trésoriers

Curé Jos.-S. Chénard	1901 - 1902	
		<i>7% de la perception de taxe</i>
M. Jean-Baptiste Darveau	1902 - 1909	
		<i>7% de la perception de taxe</i>
M. Prime Pilote	1909 - 1912	
		<i>7% de la perception de taxe</i>
M. Joseph Simard	1912 - 1918	
		<i>7% de la perception de taxe</i>
M. Ovila Chavigny	1918 - 1924	
		<i>7% de la perception de taxe</i>
M. Sylva Saint-Amant	1924 - 1930	
		<i>6% de la perception de taxe</i>
M. Jos.-Louis Gosselin	1930 - 1939	
		<i>6% de la perception de taxe</i>
M. Georges Champagne	1939 - 1949	
		<i>15,00 \$/mois</i>
M. Rosaire Morissette	1949 - 1951	
		<i>25,00 \$/mois</i>
" "	1951 - 1953	
		<i>30,00 \$/mois</i>
" "	1953 - 1958	
		<i>35,00 \$/mois</i>
" "	1958 - 1960	
		<i>55,00 \$/mois</i>
" "	1960 - ?	
		<i>65,00 \$/mois</i>

Bonjour Monsieur l'inspecteur!

Le département de l'Instruction publique dépêchait annuellement un inspecteur, qui visitait toutes les écoles du territoire d'une commission scolaire afin d'évaluer la qualité de l'enseignement et de voir au respect des normes et des règlements du gouvernement en matière d'instruction. Ensuite, celui-ci devait émettre un rapport sur chaque école et sur l'ensemble des écoles et du personnel enseignant du territoire de la commission scolaire.

Voici la liste des inspecteurs dont nous avons connu la visite :

1901	M. J. O. Goulet
1919	M. L. M. Filteau
1933	M. Gérard Filteau
1949	M. W. G. Godbout
1953	M. Théo Lagacé
1955	M. Élisée Goulet

Le conseil des commissaires résumait ainsi les rapports de l'inspecteur Élisée Goulet :

21 octobre 1955

Écoles	Classes	Élèves	Garçons	Filles
6	15	396	209	187

1^{er} novembre 1957

Écoles	Classes	Élèves	Garçons	Filles
6	16	433	223	210

2 octobre 1959

Écoles	Classes	Élèves	Garçons	Filles
4	17	459	247	212

Un enseignement élémentaire...

Dans les classes, au début, les cours étaient élémentaires. Dès 1901, avec l'arrivée des religieuses, le cours élémentaire se divisait en cours primaire (4-5 ans d'études) et en cours modèle (4-5 ans d'études). Les jeunes d'alors quittaient volontiers l'école vers 10 ou 11 ans, après leur première communion.

Les inspecteurs, dans leurs rapports, déplorent constamment le manque d'assiduité des élèves. Il faudra attendre 1943 pour que le gouvernement oblige l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans. Très peu de nos écoliers ont fréquenté les écoles supérieures (les collèges classiques et l'université).

À l'époque, certains libéraux demandaient une instruction plus pratique, axée davantage sur les sciences, les mathématiques et l'anglais. Certains de ceux-ci dénonçaient l'abus qu'on faisait du catéchisme et de l'histoire sainte dans les écoles. Après la Seconde Guerre mondiale, l'enseignement devient plus riche et, lors de la grande réforme de l'éducation de 1964, l'instruction publique connaît un changement sans précédent.

Le personnel enseignant

Il nous est rapporté, dans certains ouvrages de recherche, qu'un des problèmes importants à l'époque (début 1900) en ce qui a trait aux enseignants laïques, c'est leur grande misère. Chaque année, le surintendant provincial dénonce le sort fait aux enseignants et souligne qu'une réforme est nécessaire afin de s'assurer les services de personnes compétentes, que pour cela il faut les payer de façon décente. S'ajoute à cela le manque de formation des enseignants. La majorité de ceux-ci apprennent leur métier sur le tas et se contentent d'un brevet de capacité. Quant aux religieux et religieuses, ils n'ont pas à subir d'examen ni à détenir de diplôme, leur habit en tient lieu. Ce n'est qu'en 1939 que tous les enseignants seront tenus de détenir un diplôme d'école normale.

On dit, entre autres, que malgré l'amélioration de la formation des enseignants, les salaires et les conditions de travail ne s'améliorent pas. « Trop souvent, les commissaires d'école cherchent à engager une main-d'œuvre à bon marché, manifestant peu de soucis pour la compétence et l'expérience. »

Au début de nos écoles, il y a une féminisation importante dans l'enseignement. « Les jeunes filles, qui ont un accès limité à la formation académique supérieure, sont engagées très jeunes et à des salaires dérisoires. Souvent l'enseignement est perçu comme une occupation provisoire en attendant de se trouver un mari. »

Selon un recensement de 1931 : « Au primaire, les écoles sont d'une qualité insuffisante, les enfants ne les fréquentent pas assidûment et la qualité de l'enseignement est inadéquate malgré la bonne volonté des enseignants. Une école de rang bâtie au coût de 1200 \$, où enseigne une jeune fille de 17 ans pour moins de 200 \$ par année à des élèves de 6 à 14 ans regroupés dans un même local, a son charme mais aussi ses limites. »

La cléricisation de l'enseignement permet à l'Église catholique d'augmenter son pouvoir d'encadrement de la population. De plus, cela permet aux commissaires d'école d'économiser de l'argent car les religieuses, n'étant pas soutien de famille, peuvent s'accommoder de salaires moindres. La cléricisation et la féminisation de l'enseignement contribuent pour cette époque à maintenir les salaires à un bas niveau.

Malgré tout, même si le progrès a été manifestement lent, l'enseignement a contribué à améliorer sensiblement la qualité de vie de notre communauté. Les institutrices et les religieuses se sont dévouées sans compter pendant toutes ces années, comme de nos jours, pour fournir à nos jeunes élèves tout le bagage de savoir nécessaire.

Engagement professoral

Rendons hommage à toutes ces personnes qui ont participé au développement de Lac-aux-Sables par leur enseignement; hommage particulier à une institutrice qui fut appréciée de tous : Cécile Gauthier, fille de Laurent, et de Clara Courteau, née et mariée dans notre paroisse à Pierre Fugère; voici un de ses contrats d'engagement et le début d'une page de ses registres d'inscription et d'appel.



Cécile Gauthier

**Municipalité Scolaire de la Paroisse de
ST-RÉMI DU LAC AUX SABLES**

Engagement de l'Institutrice

Cécile Gauthier

L'an mil neuf cent, trente trois 21^{me} jour d'Août

Il est Convenu et Arrêté entre les Commissaires d'École pour la Municipalité de la Paroisse de St-Rémi du Lac aux Sables dans le Comté de Portneuf représentés par Oscar Durocher leur Président en vertu d'un Mandat des dits Commissaires adopté le septième jour d'Août 1933 et

La DITE Institutrice qui porte d'un diplôme d'école supérieure en engagement aux dits Commissaires d'École, pour le terme de 10 mois à compter du premier jour de Septembre (à moins de révocation du diplôme de la dite institutrice) ou tout empêchement légal pour tenir l'école, dans l'attachement No 2 de la dite Municipalité conformément à la loi, aux règles et règlements établis ou à établir par les autorités compétentes, sur l'exercice que surveillera effective sur les élèves qui fréquentent l'école; enseigner les matières qui sont autorisées et se servir aux livres d'enseignement dûment approuvés; remplir les blancs et formulaires qui lui seront envoyés par le département de l'Éducation publique, les Inspecteurs ou les Commissaires; tenir les registres d'écoles présents; garder dans les archives de l'école, les cahiers et autres travaux des élèves qu'elle aura ordonné de mettre à part, tenir les salles de classe en bon ordre et ne les faire servir à d'autres usages sans sa permission à cet effet, suivre, quant à la discipline et aux punitions, les règlements qui sont établis; garder avec soin le Journal de l'Éducation Publique; se en tout remplir tous les devoirs d'une institutrice; tenir l'école tous les jours, excepté le dimanche, les jours de fêtes, les jours de congés autorisés par les Commissaires ou accordés par autorité légitime.

Les Commissaires s'engagent à payer à la dite Institutrice la somme de deux cent vingt cinq dollars, le chauffage, ménage quotidien et le grand ménage de la fin de l'année de la lingerie des professeurs, chaises et tables comprises pour la dite école scolaire comme suit:

\$2,250 par mois

soit son argent et son argent, et les Prestations Trésoriers ni aucune autre personne ne pourra changer ce mode de paiement, lequel sera et sera fait en argent le 1^{er} de chaque mois.

Les dits Commissaires déclarent accepter aux dispositions de la loi. Quant au paiement de l'impôt de la dite institutrice et quant à la possibilité de recouvrement d'un tel impôt, sur le Substantiel et le Budget à propos.

Une copie de présent sera transmise au Substantiel.

A défaut d'autres engagements, le présent constitue et valide sous les parties jusqu'à révocation légale.

Fait en Triplicata, à St Rémi Lac au sable le 21^{me} jour d'août 1933 par les parties, après lecture faite

Oscar Durocher
Président des Commissaires d'École.

Cécile Gauthier
Institutrice

ETAT GENERAL
ANNÉE SCOLAIRE 1942-1943

Municipalité Scolaire de St Rémi Ecole No 7 Institutrice Cécile Gauthier

Nos des élèves	NOMS DES ÉLÈVES	NAISSANCE (1)				CLASSEMENT			NOM DES PARENTS OU DES GARDIENS	Présence des élèves durant le mois de :											
		Age	Année	Mois	Jours	Classe	Année	Mois		Présence	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Total de la présence durant le mois de l'année.
1	Broncard, Denis	12	1920	23	171	4 ^e	5 ^e	Alfred Broncard	14	13	13	14	15	15	15	15	15	15	15	15	170
2	Chompagne, Paul-Emile	10	1923	20	190	4 ^e	5 ^e	Emile Chompagne	16	22	20	15	15	15	15	15	15	15	15	15	172
3	" Gaston	8	1929	25	189 1/2	1 ^{re}	2 ^e	"	18	22	16	15	16	15	15	15	15	15	15	15	171
4	" Jean-José	6	1928	25	183	1 ^{re}	2 ^e	"	18	22	16	14	18	16	16	15	15	15	15	15	171
5	Durochelon, Claude	6	1928	25	190	1 ^{re}	2 ^e	Joseph Durochelon	18	22	16	15	20	17	16	20	15	15	15	15	172
6	Incarlette, Gaétan	10	1923	22	180 1/2	1 ^{re}	5 ^e	Albert Incarlette	18	22	16	15	20	18	19	20	15	15	15	15	171
7	Milot, Jean	6	1928	24	190	1 ^{re}	2 ^e	Placide Milot	18	22	16	14	20	18	19	20	15	15	15	15	172
8	Proulx, Bernard	8	1929	24	182	1 ^{re}	2 ^e	Bernie Proulx	18	22	16	13	20	18	19	20	15	15	15	15	171
9	Renard, Jean-Paul	10	1923	22	181 1/2	3 ^e	4 ^e	Joseph Renard	18	22	16	15	20	15	18	20	15	15	15	15	172
10	Lamare, Hermel	13	1920	26	178	5 ^e	6 ^e	Victor Lamare	18	22	16										71

Entretien des écoles

Nous avons peu de références sur les salariés qui ont travaillé pour l'entretien des biens de la commission scolaire de Saint-Rémi. Les enseignantes, généralement, étaient payées à chaque année pour laver, nettoyer et chauffer les écoles, à raison de 10, 15 ou 20 \$ par année.

Le 4 décembre 1901, M. Onésime Perron est nommé ouvrier de la commission scolaire. En 1907, M. Joseph Martel fait et vend à celle-ci 23 cordes de bois de chauffage, à 2,00 \$ la corde. Le 17 avril 1932, tous ceux qui travaillent pour la commission scolaire seront à l'avenir payés au salaire de 20 sous l'heure pour les hommes et 10 sous l'heure pour les chevaux. Et le 1^{er} novembre 1938, on propose d'engager 1 ou 2 écoliers pour le charroyage de l'eau à l'école N° 2 (25 sous par mois seront payés à chacun de ces écoliers).

Mais généralement, les travaux d'une certaine importance sont donnés à contrat. Cependant à la fermeture des écoles de rang, le couvent devenant de plus en plus achalandé par la clientèle scolaire, les commissaires engagent, toujours par contrat, des

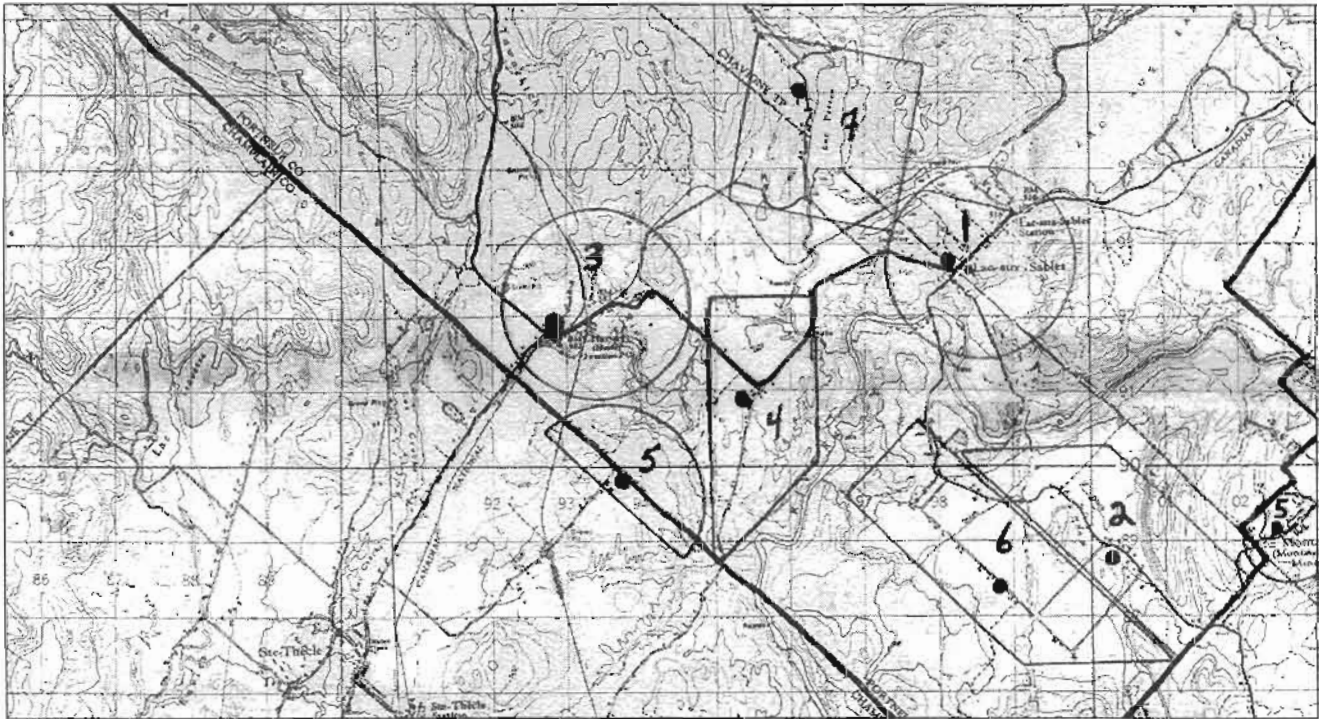
"concierges" pour chauffer, puis d'entretenir cette école. Qui ne se souvient pas des Alphonse Bédard, Julien Rivard, Roger Rivard et Charlotte Hamelin?

Y a-t-il une bibliothèque de paroisse?

Dans les Rapports des paroisses, pour l'année 1901, à la question n° 30 on demande: « Y a-t-il une bibliothèque de paroisse? Combien a-t-elle de volumes? De lecteurs? » Aucune réponse.

Cependant en 1902, on répond *oui* à la présence d'une bibliothèque paroissiale; qu'elle possède 30 volumes et 10 lecteurs. En 1903, on retrouve 50 volumes pour 10 lecteurs. On ne mentionne pas où était située cette bibliothèque, mais nous pouvons aisément croire qu'elle était au couvent afin de soutenir l'enseignement des sœurs à l'école N° 1.

Plus tard, il y en eut une de livres "bien" choisis par le curé Bouillé dans le couloir de la sacristie de l'église (Mlle Cécile Villeneuve fut un certain temps responsable du prêt de ces livres); ils furent vendus en même temps que bien d'autres objets de la fabrique lors du grand encan organisé par le curé Beaubien au début des années 80.



Nos compliments! De 1891 à nos jours, la vie scolaire a été un facteur important du développement de notre communauté. Sans cette activité de premier plan, notre qualité de vie aurait souffert assurément. Il est de notre devoir en cette année du centenaire de faire une pause et de rendre un hommage vibrant à ces pionniers et pionnières qui ont offert leur vie ou partie de celle-ci à l'enseignement ou à son administration. C'est pourquoi nous vous les présentons école par école ci-après (jusqu'aux années 60).

L'ÉCOLE N° 1

Au village

Le couvent

Le 1^{er} août 1901, le tout nouveau et premier conseil des commissaires, qui vient d'être créé, redessine deux nouveaux territoires pour dispenser les services scolaires. « L'arrondissement n° 1 comprendra désormais la partie nord de la rivière Batiscan dont une partie située sur la seigneurie et l'autre sur les terres du gouvernement. L'arrondissement n° 2 comprendra la partie sud de la rivière Batiscan sur la seigneurie des Price. » L'arrondissement n° 4 disparaît et est désormais intégré dans l'arrondissement n° 1.

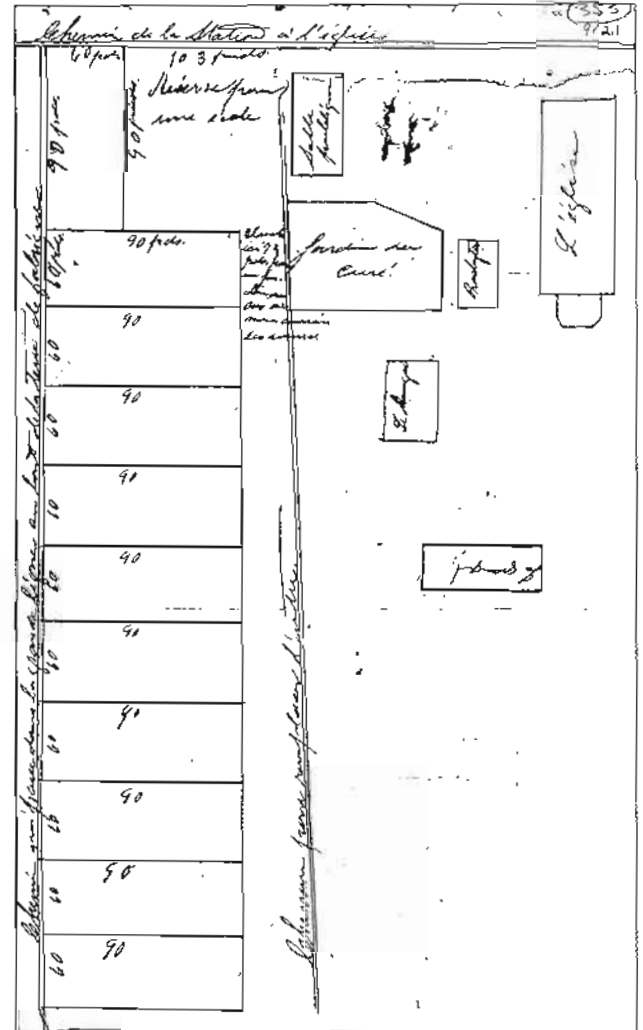
Le 24 août 1901, on mentionne que : « La salle publique sera désormais l'école N° 1 où devront se faire les classes par les religieuses d'ici quelques années selon les circonstances. »

Le 6 octobre 1901, on indique que l'édifice servant de salle publique appartient à la fabrique de la paroisse de Saint-Rémi.

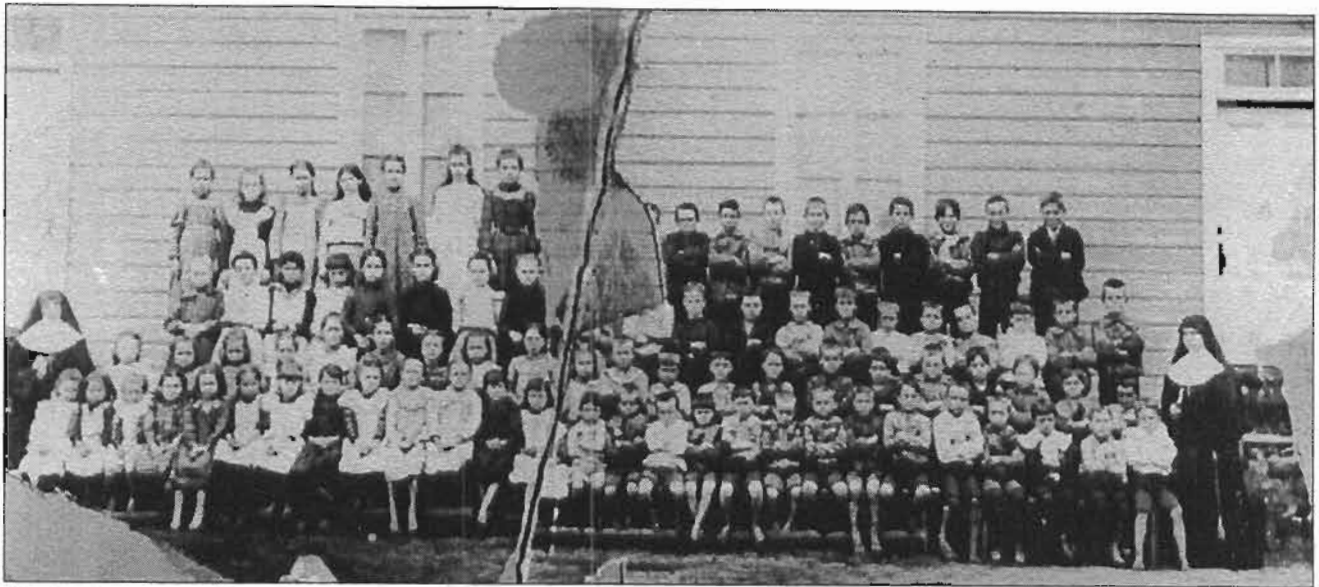
Dans le croquis (ci-contre) d'un plan déposé aux archives de l'archevêché de Trois-Rivières, nous remarquons que la salle publique était située au bout de la patinoire actuelle, face à la demeure de M. Fernand Hamelin. Nous croyons que ce croquis (non daté) est antérieur à 1901, puisque deux indications semblent le préciser : premièrement, un terrain est réservé pour une école (site du salon La Moustache); deuxièmement, on indique près du jardin du curé, en marge : « Il reste ici 73 pieds pour un jardin "au cas où" nous aurions les sœurs. »

Celles-ci arrivèrent en août 1901, voici une partie du contrat qui le précise. « L'an mil neuf cent un, le vingtième jour du mois d'août, il est convenu et arrêté entre les commissaires d'école pour la municipalité de Saint-Rémi de Portneuf, représentés par Joseph Sainte-Marie, leur président, en vertu d'une résolution des dits commissaires, adoptée le vingtième jour du mois d'août de l'année mil neuf cent un, et les révérendes sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, résidant à Saint-Éphrem-de-Beauce et pourvues d'un diplôme comme suit : les deux révérendes sœurs Saint-Pierre et Sainte-Marie de l'Immaculée-Conception, s'engagent aux dits commissaires d'école pour l'année scolaire commençant le premier juillet à moins de révocation du diplôme

ou tout autre empêchement légal, pour tenir une classe élémentaire et une autre modèlè dans l'arrondissement n° 1; les commissaires s'engagent à défrayer annuellement cent piastres à chacune des sœurs, pour la dite année scolaire, en argent et non autrement. »



Nous avons dit plus tôt que, le 24 août 1901, la salle publique devient l'école N° 1; il faut ajouter que les commissaires autorisaient leur secrétaire de notifier aux membres du conseil municipal... de se chercher un local autre que celui de la salle publique pour y tenir leurs assemblées, et aussi d'avertir Éphrem Pleau et Médéric Cloutier, locataires, d'évacuer au plus tôt la salle publique (ils devaient résider au 2^e étage). Il y aura achat de bois nécessaire pour le parachèvement du haut de la salle publique destiné au logement des sœurs. La nouvelle classe est ouverte en septembre 1901.



École du coin (salle publique)

À droite : sœur Saint-Dominique; à gauche : sœur Saint-Pierre. 1^{re} rangée : 4^e avant-dernier, Joseph Touzin. 3^e rangée : la 3^e, Maria Perron; la 5^e, Marie-Ange Touzin; la 6^e, Antoinette Gosselin; la 8^e, Marie Gosselin. 4^e rangée : la 6^e, Cécile Gosselin; Aurore Teasdale; le 4^e, Émile Léveillé; l'avant-dernier, Téléphore Boutet.

Dès ce moment on parlera d'école N° 1 et de couvent. Dans le rapport des paroisses, aux archives de l'archidiocèse de Québec, en ce qui concerne la paroisse de Saint-Rémi pour les années 1901, 1902 et 1903, nous avons les données suivantes :

- 1901 : 2 écoles élémentaires
1 logement (sœurs)
44 garçons, 51 filles
2 institutrices
- 1902 : 1 cours modèle
2 écoles élémentaires
1 couvent
82 garçons, 73 filles (101 élèves au couvent)
1 institutrice
2 religieuses
- 1903 : 1 cours modèle
4 écoles élémentaires
1 couvent
60 garçons, 70 filles (90 élèves au couvent)
1 institutrice
3 religieuses

On indique également que le catéchisme y est enseigné, mais bien pauvrement, soit 5 heures par jour pendant 5 jours sur 4 semaines, et que le curé visite régulièrement l'école selon le décret XV du Second Concile. Enfin, à la question « Les institutrices qualifiées donnent-elles satisfaction? »,

nous avons comme réponse en 1901 : « Pas toujours »!

Revenons à la bâtisse de l'école N° 1 (le couvent ou l'ancienne salle publique, selon les textes). Dans le rapport des paroisses de 1902, il est fait mention de la grandeur de la bâtisse : 32 pieds sur 40 pieds (9,75 m sur 12,3 m), avec deux étages, avec un toit à la Mansard.



École type avec toit à la Mansard

Au mois de juillet 1905, le révérend Joseph-S. Chénard, curé de Saint-Rémi, jugeant que la maison d'école était trop petite pour le nombre toujours croissant d'élèves, fit commencer les travaux de construction d'une annexe de 32 pieds sur 30 (9,75 m

sur 9,15 m) avec toit à la Mansard et réparer à neuf l'ancienne partie (le tout financé par un bazar). (Ici, on est en droit de s'imaginer et de comprendre que ces travaux ont été entrepris après le déménagement de la salle publique sur le terrain déjà réservé pour une école selon le croquis d'avant 1901. La salle aurait été déménagée à l'emplacement de notre école primaire actuelle puisque nos vieilles gens qui l'ont fréquentée s'en souviennent très bien. Toutefois nous n'avons aucun document pour attester ce déménagement.)

Le 22 octobre 1905, faute d'argent et les travaux n'étant pas achevés, la Fabrique donne à la Commission scolaire la maison d'école ainsi que le vaste terrain sur lequel elle est bâtie. Fidèle à ses engagements, la Commission scolaire fait un emprunt de 400 piastres pour continuer les travaux et, au printemps, elle propose de dépenser encore une somme égale pour achever complètement la construction, afin de rendre la maison habitable pendant la saison d'hiver.

Entre-temps, le 27 février 1906, il est écrit : « Actuellement l'arrondissement scolaire n° 1 possède une magnifique école de 70 pieds sur 32 (21,3 m sur 9,75 m) avec toit à la Mansard, bien éclairée, ventilée, chauffée et assez vaste pour recevoir les 108 élèves inscrits au journal, répartis en 3 classes présidées chacune par une maîtresse religieuse diplômée. Aucun élève ne se trouve à plus de un mille de l'école. »



L'école N° 1

Trois ans plus tard, soit le 12 août 1907 : « Le président est autorisé à faire faire l'ouvrage au couvent à cause de dégâts faits par le tonnerre : plancher, cheminée et le reste. »

Le 28 mars 1909, selon le rapport de l'inspecteur d'école J.-O. Goulet, on indique que : « Le nombre d'élèves du village semble élevé pour 3 classes seulement. Le besoin d'une 4^e classe se fait sentir. »

Aussi, le 15 juillet 1909, « le révérend J.-C. Auger, curé de Saint-Rémi, est autorisé à faire les réparations à l'école N° 1. Les travaux devront être faits sans qu'il en coûte un sou à la municipalité par l'obtention d'une somme de 1000 \$ pour la réparation du couvent par le gouvernement (provincial) ». Nous sommes enclins à croire qu'un étage complet fut ajouté à ce moment-là, sous la bâtisse, puisque lors de son déménagement en 1935, cet étage sera enlevé. De plus, pour soutenir cet argument, le 25 septembre 1906 on mentionne que les commissaires décident de faire peindre "le plancher du bas" du couvent "dans la partie neuve".

Sœur Saint-François d'Assise est engagée pour faire la classe du cours modèle, le 18 janvier 1912, pour le salaire de 150 piastres par année. Deux autres religieuses sont aussi engagées, à raison de 125 piastres par année chacune, pour les deuxième et troisième classes. Une heure d'anglais sera enseignée par jour dans les première et deuxième classes. On demande également aux révérendes sœurs de fournir gratuitement un piano et une institutrice afin d'enseigner la musique aux élèves qui désireront l'apprendre, au coût de 1,50 \$ par mois. Enfin, on spécifie que tout pensionnaire dont la résidence paternelle est en dehors de la municipalité est tenu à l'avenir de payer une contribution annuelle de 1,00 \$.

À une assemblée des commissaires du 5 avril 1912, messieurs les commissaires appuient fortement que soient engagées pour enseigner, les sœurs suivantes : sœur Saint-François d'Assise, pour le cours modèle; sœur Saint-Pierre pour la deuxième classe et sœur Sainte-Agnès pour la première classe (peut-être que nos vieilles gens se souviendront d'elles). Surtout que le 23 février 1913 : « Des plaintes ont été portées par les parents de certains enfants parce que les sœurs maîtresses d'école pour l'arrondissement n° 1 usent trop de rigueur en corrigeant les enfants. Le secrétaire avise les sœurs de ne plus user de rigueur envers les enfants. S'ils (les enfants) ne veulent pas se conformer aux règlements, elles devront les retourner à leurs parents. »

Le 28 juillet 1918, on autorise la construction d'une *shed* à bois pour le couvent.

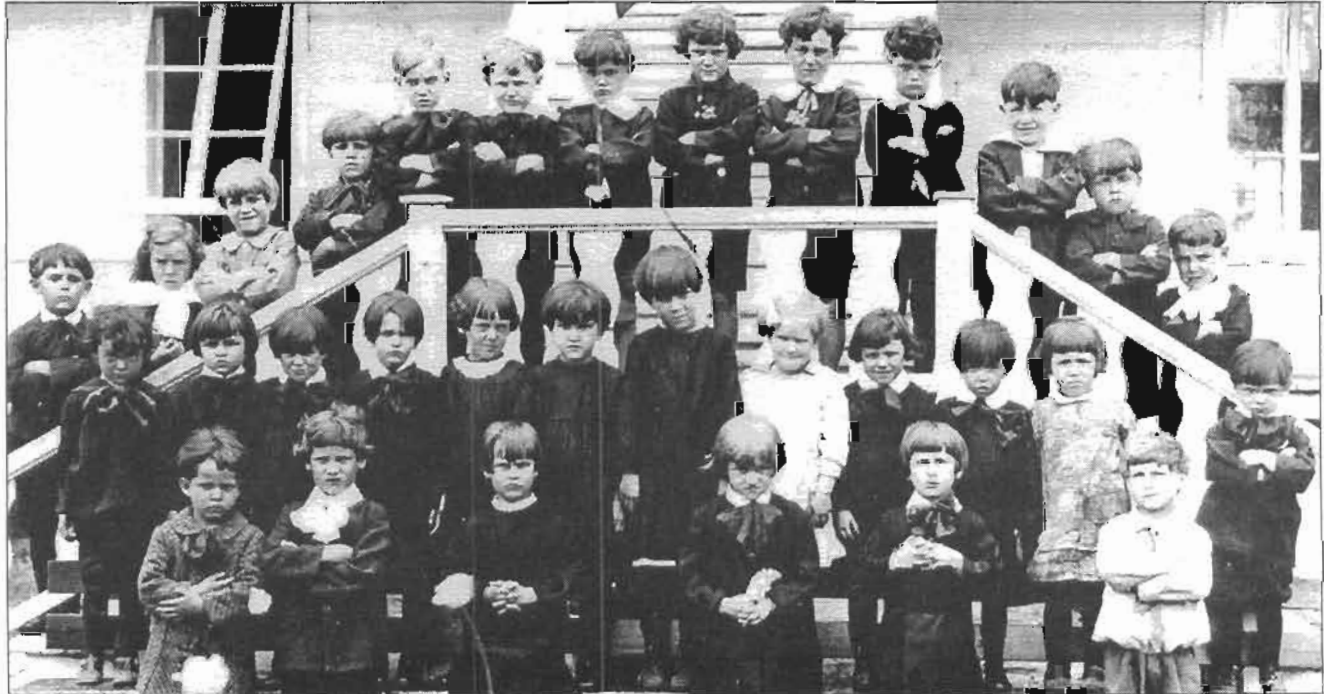
Fait cocasse, le 20 mars 1927 : « Les commissaires ont été très surpris d'apprendre que madame la Supérieure du couvent ait sollicité des offrandes pour des messes en réparation des offenses commises au couvent pendant les jours gras lors d'une partie de cartes à laquelle assistaient trois membres de la commission scolaire qui, eux, ne voient rien de répréhensible, la soirée s'étant passée à s'amuser très honnêtement... » Il est fait mention au procès-verbal du 17 août 1930 que la supérieure est sœur Sainte-Lucie.



Couvent (École N° 1)

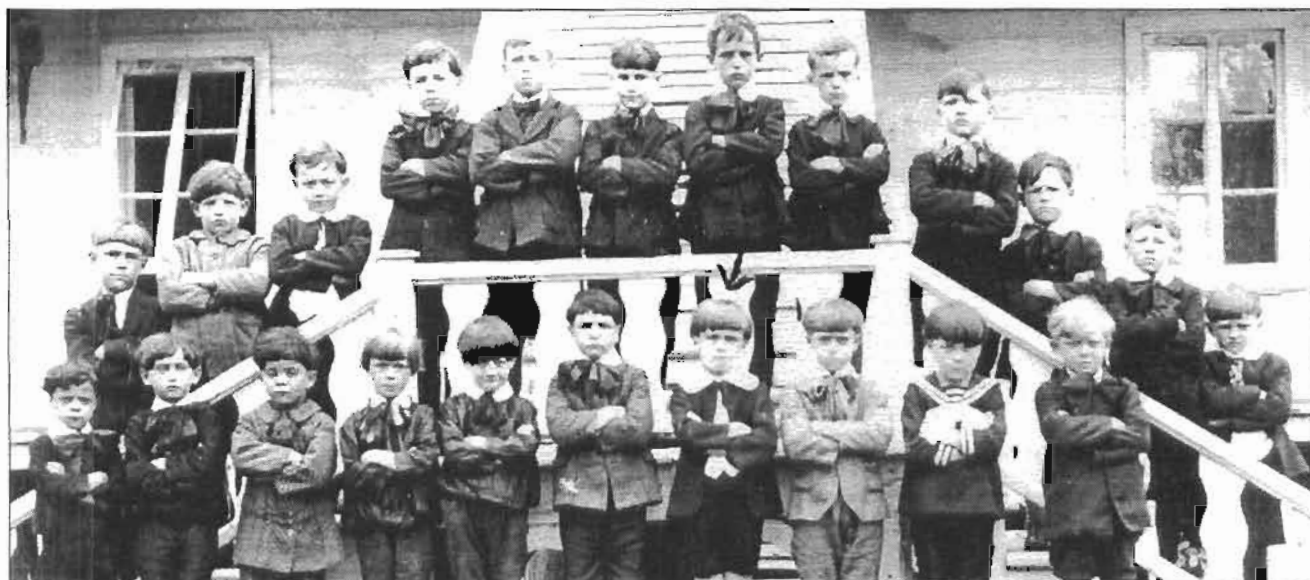
Au procès-verbal du 7 août 1933, on mentionne que les sœurs religieuses de l'école N° 1 recevront 1000 \$ pour les 5. Toujours en août 1933, on demande : « au député Docteur Gauthier de venir sans faute visiter notre couvent qui devra être reconstruit s'il y a lieu. Si possible venir avec un ingénieur. »

Comme rien ne semble bouger dans ce projet, le 15 juillet 1934 : « Le corps des commissaires est autorisé à rencontrer les autorités du département de l'Instruction publique, en se faisant accompagner par le député du comté, pour prendre renseignement au sujet de la construction du couvent. Messieurs Achille Gauthier et Émile Gosselin sont invités à accompagner cette délégation. » La rencontre a dû être fertile puisque, le 20 août 1934, les commissaires de la municipalité scolaire de Saint-Rémi feront un emprunt de 15 000 piastres au taux de 5 % l'an et émettront à cet effet des obligations au dit montant remboursables en 25 ans. Les plans et devis soumis pour la construction du nouveau couvent par Laurent Giroux de Saint-Casimir sont acceptés.

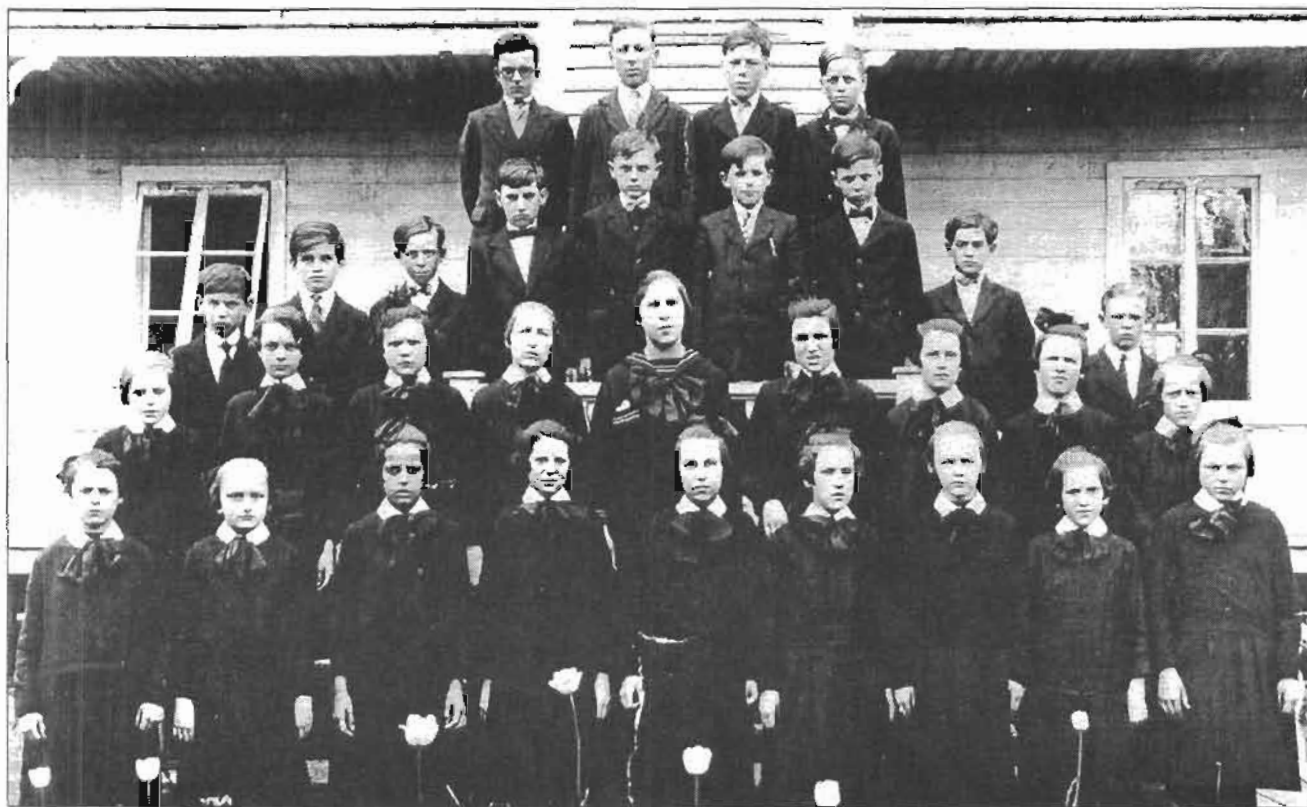


Couvent, 1929

*En bas : André Renaud, Paul Bourassa, Gisèle Bédard, Gemma Perron, Cécile Hamelin, Robert Durocher.
2^e rangée : Lorenzo Lavallée, ... Chavigny, Yvette Dupuis, Fleurette Rivard, Estelle Bédard, Noëlla Plante, Rollande Léveillé, Claire Larouche, ... Carbonneau, Gracienne Rivard, Blandine Darveau, Guy Perron.
3^e rangée : Yvon Beaupré, Joseph-Louis Jacob, Roland Gauthier, Marcel Bédard, Émilien Deveault, Jean-Joseph Simard, Dominique Gosselin, Marcel Vézina (les autres n'ont pas été identifiés).*



*En bas de gauche à droite : Barnabé Carbonneau, Arthur Roy, Georges Renaud, Arthur Lavallée, Alexandre Bourassa, Jean-Paul Darveau, Roger Gosselin, Jean-Marie Leduc, Lorenzo Plante, Élisée Hamelin.
En haut : Philippe Deveault, Sylva Morin, Jean-Louis Beaupré, Lucien Darveau, Clément Bussière, Philibert Gosselin, Marcel Beaupré, Yvon Sainte-Marie, Zénon Bédard, Yvon Darveau, Philias Bourassa, Joseph Villeneuve.*



*Classe de Lac-aux-Sables dans les années 20
En bas, Jeanne d'Arc Perron, Cécile Rivard, Yvonne Leduc, Yvonne Léveillé, Juliette Vézina, Gratia Hamelin, Blanche Cloutier, Yvette Lessard et Angéline Audy
2^e rangée, Thérèse Saint-Amand, Ursule Naud, Marguerite Pilote, Élisabeth Léveillé, Marie-Rose Bordeleau, Maria Perron, Cécile Gauthier, Germaine Léveillé et Ursule Lessard.
3^e rangée, René Chavigny, Maurice Chavigny, Édouard Perron, Auguste Jacob, André Simard, Adonai Chouinard, Charles-Auguste Gendron, Jean-Noël Jacob et Aurel Cloutier.
4^e rangée, Gérard Naud, Philippe Léveillé, Donat Darveau et Arthur Perron.*



Chapelle du couvent en 1924

Puis le 23 septembre 1934, on souhaite que le couvent actuel soit vendu à l'enchère, le prix obtenu servirait comme partie de paiement à l'entrepreneur pour la nouvelle construction. Enfin, étant donné que la municipalité scolaire de Saint-Rémi est dans l'obligation de reconstruire le couvent qui a été déclaré défectueux et dangereux par les inspecteurs Arsène Paquin et Gérard Filteau, on propose que la commission prie l'honorable ministre Athanase David de bien vouloir accorder à notre municipalité un octroi spécial d'au moins 80 % pour la construction du dit couvent qui aura 70 pieds sur 46 (21,3 m sur 14 m) et dont les plans ont été approuvés par le département. Il est indiqué que le nombre d'enfants est de 215 en comparaison de l'année 1930 où il était de 188.

Signature du contrat avec M. Giroux le 2 juillet 1935; début des travaux le 15, sous la surveillance gratuite de l'abbé Lorenzo Perron. La construction du nouveau couvent est terminée le 21 octobre 1935, au coût de 11 000 piastres.



Nouveau couvent construit en 1935

Cependant, aucune note au procès-verbal ne mentionne le déménagement du vieux couvent pour

devenir la salle paroissiale actuelle, si ce n'est une courte résolution datée du 15 juillet 1935 qui : « donne le privilège à l'abbé Perron de "faire placer" le couvent (on pourrait ici comprendre "le vieux") à la distance qu'il jugera convenable. » Ce que l'on sait (de personnes âgées qui en ont souvenance), c'est qu'on aurait enlevé l'étage inférieur avant de déménager la bâtisse sur un terrain de la fabrique. Car lors de la cession de la salle publique en 1901, au contrat il était stipulé à la 2^e condition : « Que si la dite maison (couvent) cesse d'être ouverte aux classes de l'arrondissement, elle retournera avec le terrain aussi en toute propriété et l'usufruit à la fabrique. »



Le 12 juillet 1948, il est fait mention pour la 1^{re} fois d'une institutrice laïque au couvent : madame Colombe Lafontaine de Saint-Séverin. Et à la session des commissaires du 13 août 1949, on mentionne les religieuses suivantes : sœurs Saint-François-de-Borgia, Saint-Hilaire, Saint-Dominique, Sainte-Rollande, Sainte-Justine; en 1950, ces deux dernières sont remplacées par les sœurs Sainte-Marie-Robert et Saint-Jean-l'Évangéliste.

Le 9 avril 1951, la commission scolaire de Saint-Rémi octroie un montant de 50,00 \$ à M. Albert Lavallée pour l'organisation des fêtes du cinquantième du couvent de Saint-Rémi.

Le 23 avril 1951, à une session spéciale des commissaires, une demande est faite au département de l'Instruction publique d'envoyer immédiatement un ingénieur aux fins de discuter de la question suivante, à savoir : « Que le couvent ne donne plus l'espace nécessaire aux fins de loger tous les enfants, qu'il est devenu nécessaire d'agrandir le dit couvent pour au moins 40 élèves plus une salle de récréation. »

Toutefois, c'est le 12 juillet 1952 que L.-P. Lefèvre est engagé pour dresser les plans et qu'une demande de soumissions cachetées est autorisée pour la construction d'une annexe au couvent et la restauration de celui-ci. Enfin, le 11 août suivant, la soumission de Jean-Louis Hamelin au montant de 52 900 \$ est acceptée. Le coût des travaux terminés s'élève à 51 167 \$ plus un extra de 563 \$ pour un escalier de sauvetage.

Depuis 1952, on compte plusieurs restaurations et aménagements au couvent pour répondre aux besoins du moment. Peu à peu, l'école se laïcise et évolue vers une école primaire centrale répondant à la réforme scolaire majeure de 1964 et aux grands changements de la Révolution tranquille. (Le Sablon d'or offre des services de la maternelle à la 6^e année. Un magnifique gymnase y a été construit en 1989.)

Un collège pour garçons

Le 9 mai 1960, les commissaires considèrent que le couvent devient restreint et qu'il y a lieu de construire un collège pour garçons avec 3 classes pour enseigner de la 6^e à la 11^e année pour l'arrondissement n° 1 et de la 8^e à la 11^e année pour les garçons du reste de la municipalité.



Collège

On mentionne que « le site de l'emplacement de la future école de garçons est fixé comme suit dans l'arrondissement n° 1 : cet emplacement d'une étendue de 30 000 à 40 000 pieds carrés (2800 à 3700 m²) en superficie fait partie du lot n° 26 du rang Bloc B Price, entre Jacques Trépanier et le poste de pompiers, à partir du chemin public. » Les commissaires décident en principe d'acheter ce terrain de la fabrique de Saint-Rémi. On demande des soumissions et c'est Alfred Légaré qui en fera la construction vu son offre de 42 000 \$.

Ce collège sera en fonction jusqu'à la fin des années 60. Il sera fermé quelques années avant la construction de la polyvalente de Saint-Tite en 1969. (Plus

tard, en 1987, la bâtisse sera réaménagée en centre d'hébergement pour personnes âgées autonomes : la Villa des Sablois.)

Enseignants et enseignantes laïques

1934-35	Mlle Noëlla Bédard (remplace temporairement une religieuse malade)
47-48	M. Eddy Dessureault
48-49	Mlle Colombe Lafontaine M. Gilles Pépin
49-52	M. Julien Bertrand
52-53	M. Roland Boivin Mlle Marielle Marcotte
53-54	M. Roland Boivin Mlle Lucie Champagne Mlle Carmen Gervais
54-55	M. Jean-Rock Rousseau Mlle Carmen Gervais
55-56	M. Roger Garceau Mlle Mariette Buisson
56-57	M. Ligor Simard Mlle Mariette Buisson
57-58	M. Roger Deshaies Mlle Mariette Buisson
58-59	M. Gabriel Dupuis Mlle Mariette Buisson
59-60	M. Gabriel Dupuis Mlle Carmen Julien Mlle Denise Morissette Mlle Bibiane Davidson
60-61	M. Ghislain Bureau Mlle Denise Morissette Mlle Carmen Julien
61-62	M. Ghislain Bureau Mlle Denise Morissette Mlle Gisèle Bédard
62-63	M. Ghislain Bureau Mlle Paulette Lavallée Mlle Gisèle Bédard Mme Clémence Bédard Champagne Mme Gisèle Garneau Dussault Mme Denise Saint-Amant
63-64	M. Ghislain Bureau M. Jean-Guy Pronovost M. Gaston Arcand Mlle Paulette Lavallée Mlle Rita Bourassa Mme Clémence Bédard Champagne Mlle Lucienne Pleau Mlle Pauline Auger
64-65	M. Gaston Arcand Mme Anne-Marie Robichaud Mlle Lucienne Pleau Mlle Paulette Lavallée Mlle Cécile Villeneuve

**SŒURS SERVANTES
DU SAINT-CŒUR DE MARIE :**
vocation éducatrice

À Saint-Rémi depuis 1901

En 1897, le village de Lac-aux-Sables, comté de Portneuf, est érigé en paroisse sous le patronage de saint Rémi; cependant, il continue de dépendre de Notre-Dame-des-Anges, au double point de vue municipal et scolaire.

Mai 1900 marque l'élection du premier conseil municipal, et juillet 1901, la formation de la commission scolaire.

Dès septembre 1901, deux religieuses d'origine française, sœur Saint-Pierre et sœur Marie-Immaculée, prendront la direction des classes du village. Ces deux institutrices appartenaient à une congrégation fondée à Paris, en 1860, et venue au Québec (à Saint-Éphrem-de-Beauce) en 1892. Au début du siècle, grâce aux vocations canadiennes, l'Institut avait ouvert quatre maisons dont l'une à Notre-Dame-des-Anges, en 1900.

La supérieure provinciale, mère Sainte-Candide, se rendant visiter cette maison passe à Lac-aux-Sables où l'on demande des sœurs. Elle est charmée par les beautés naturelles du milieu et, surtout, par l'accueil bienveillant du pasteur, M. le curé J.-Sylvio Chénard. Elle lui promet deux sœurs pour septembre 1901.

Depuis, 142 sœurs se sont dévouées au couvent de Lac-aux-Sables. Treize d'entre elles y ont vécu plus de dix ans : SS. Sainte-Agnès, Saint-Bernardin, Saint-Louis-de-Gonzague y ont œuvré onze ans; SS. Saint-Hilaire, Saint-Léon, Saint-Cyrille, Jeannette Cantin, douze ans; SS. Saint-Philippe et Fernande Dionne, quinze ans; sœur Cécile Fortier, dix-sept ans; sœur Saint-Pierre, dix-huit ans; sœur Saint-François-de-Borgia, vingt-trois ans et sœur Suzanne Hallée est à Lac-aux-Sables depuis 1967. Ces sœurs ont été heureuses de vivre au sein d'une population sympathique. À Saint-Rémi, on aime le prêtre et les religieuses et on sait le prouver à l'occasion.

Les bonnes relations qui font la joie de tous ont été maintes fois rappelées... Un an après l'ouverture de la maison de Saint-Rémi, la supérieure provinciale, dans le rapport de sa visite officielle, écrivait : « Mère Saint-Pierre et sœur Marie-Dominique (remplaçante de S. Marie-Immaculée) vont bien, la gaieté est l'hôte journalier de leur modeste demeure... M. le curé est content de ses sœurs. » (*Lettre de mère Sainte-Candide, 12 octobre 1902*)

Le 20 mai 1904, mère Saint-Paul, nouvelle supérieure provinciale, écrivait à son tour : « À Saint-Rémi, elles (les sœurs) sont heureuses comme des poissons dans l'eau... » Et plus loin : « Les sœurs sont heureuses à Saint-Rémi... et pourtant, elles partagent la pauvreté de la population. »

En novembre 1905, la même supérieure décrit l'embarras de ces sœurs : « Je suis passée par Saint-Rémi et j'ai trouvé nos sœurs bien comme santé, mais un peu en désarroi par le départ du curé qui avait commencé cet été un rallongement assez considérable à leur école et qu'il n'a pu faire terminer. Le nouveau curé n'ayant aucune ressource d'avance, ni beaucoup de santé pour s'en occuper, a dû, avec l'autorisation de l'Archevêché, donner l'école telle qu'elle est à la municipalité à raison, pour celle-ci, de l'achever l'été prochain. En attendant, nos sœurs sont assez mal installées pour passer le rigoureux hiver qui arrive rapidement, puisque le sol est déjà recouvert d'une neige qui ne disparaîtra que dans six mois. Je vais faire tout mon possible pour obtenir, au moins, qu'on pose des portes à leurs appartements privés. » (*Lettre de mère Saint-Paul, 6 novembre 1905*)

Cette situation n'était certainement pas attribuable à l'incurie de la commission scolaire, mais plutôt à un événement qui prenait au dépourvu la population pauvre; car tout au cours des quelque 90 ans de présence des sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie à Lac-aux-Sables, les appréciations élogieuses et la satisfaction des pasteurs, des membres de la commission scolaire et des familles ont été

Manifestations de reconnaissance envers les sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie

Outre les appréciations verbales adressées aux religieuses et à leurs supérieures, lors de rencontres occasionnelles, la population de Lac-aux-Sables profite des événements de quelque importance pour manifester sa gratitude aux sœurs.

En 1923, les sœurs ont la joie d'avoir une chapelle dans leur couvent, la sympathique population de Saint-Rémi se montre généreuse et assume une part importante des déboursés : « ... un ornement de première classe, une statue de la Sainte Vierge et d'appréciables dons en argent ». (Photo, p. 100)

La bénédiction d'un couvent neuf, en août 1936, est l'occasion d'honorer une des fondatrices du couvent de Lac-aux-Sables. Dans l'après-midi du 19 août, alors que les paroissiens s'affairent à préparer l'accueil de Son Éminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, o.m.i., une rumeur circule dans la paroisse : mère Saint-Pierre, fondatrice du premier couvent vient d'arriver pour les fêtes paroissiales. C'est donc « l'heure de raviver la flamme de la gratitude cachée sous la cendre chaude des souvenirs d'antan ».

On se hâte!... anciens et anciennes se rassemblent. « Moi, dit Émile Léveillé, je donne les honoraires de la messe... Nous, les anciennes, nous ferons les frais du chant... Et puis l'adresse? Vite, rassemblons nos péripéties d'enfance et de jeunesse, joignons-y nos mercis à l'égard de la bonne mère; et toi, Joseph-Louis (Gosselin), tu liras le compliment. »

D'entente avec les religieuses, on annonce « une répétition extraordinaire en vue de la réception de Son Éminence. De tous les coins de la paroisse, arrivent jeunes et vieux accompagnés de nombreux bambins et bambines. La salle paroissiale (ancien couvent) est comble... Silence! C'est l'heure du triomphe. »

Dans un style limpide s'écoule un passé riche de reminiscences, riche surtout d'une reconnaissance sincère, exprimée par une voix sympathique... : « Votre humilité est en souffrance, chère mère Saint-Pierre, mais si vous imposiez silence, les murs de cette salle, votre vieille demeure, crieraient plus fort que nous et couvriraient votre voix maternelle... »

« Le lendemain, une messe est célébrée aux intentions de la bonne Mère par son ancien élève, l'abbé Joseph Touzin... À neuf heures, Son Éminence est accueillie dans la paroisse, pour procéder à la bénédiction du nouveau couvent. » (*Cinquante ans de vie canadienne*, p. 246)

Autre célébration : le 29 juin 1947, une trentaine de sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, tant anciennes éducatrices que filles de la paroisse, partagent la joie de la population qui célèbre le cinquantenaire de fondation de la paroisse. Les anciens élèves, devenus adultes, et les religieuses se réunissent dans l'action de grâce.

Quatre ans plus tard, soit les 1^{er} et 2 juillet 1951, la paroisse qui a bénéficié du dévouement des religieuses dès les débuts de son existence, célèbre le cinquantenaire de leur arrivée à Saint-Rémi. « D'un seul cœur et d'une seule âme, les braves gens de Lac-aux-Sables s'unirent à leur incomparable pasteur, M. l'abbé Arthur Papillon, afin de prouver aux éducatrices que la semence de leur enseignement était tombée dans une bonne terre. Les fruits de reconnaissance, de générosité et de fraternelle collaboration cueillis en ces jours d'apothéose parlent en faveur des maîtresses et de leurs élèves. » (*Journal canadien des SSCM*)

En mai 1956, le 10 mai plus exactement, des hommages d'admiration et de gratitude étaient décernés à sœur Saint-François-de-Borgia, pour souligner les cinquante années d'enseignement de la chère sœur. La magnifique fête se termine par la reconnaissance officielle des mérites de l'éducatrice. Monsieur l'inspecteur Élisée Goulet lui remet une décoration de l'Ordre du mérite scolaire, en disant : « La distinction que vous recevez vous honore personnellement et rejaillit sur votre communauté. » Il poursuit en faisant l'éloge de la congrégation : « Je puis dire que partout où il y a des Servantes du Saint-Cœur de Marie, nos classes avancent rapidement; les progrès accomplis par les enfants sont sensibles et palpables et sont de nature à donner à votre vénérable congrégation, la réputation qu'elle mérite. » (*Journal canadien SSCM*)

Le 31 mai 1990, M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, fait parvenir à sœur Suzanne Hallée un certificat en remerciement de ses 25 années de dévouement au « service de l'école québécoise ». Les paroissiens de Saint-Rémi sont bien placés pour savoir à quel point cet hommage est mérité!

Le logement des sœurs

Les archives ne sont pas claires au sujet du premier logement des sœurs à leur arrivée à Saint-Rémi en 1901. Elles auraient occupé des locaux dans "le haut" de la salle publique. En 1952, une annexe fut ajoutée à l'école actuelle pour servir de résidence aux religieuses. En mai 1980, les sœurs quittent cette résidence : la commission scolaire de Normandie avait besoin des locaux. Elles emménagent à l'étage du presbytère.

Au début, dans leur premier couvent, les sœurs s'occupaient du chauffage. Il y avait un poêle à bois dans chaque classe. Plus tard, une fournaise fut installée au sous-sol pour un chauffage à l'eau chaude avec calorifères dans chaque pièce. Les sœurs furent responsables d'y entretenir le feu pendant plusieurs années. Par la suite, un homme a rempli cette fonction. Quand arrivait la provision de bois de chauffage pour l'hiver, les sœurs se faisaient aider des garçons pour entrer ce bois dans la cave.

L'emploi du temps des religieuses

Les classes comptaient une quarantaine d'élèves chacune; il y en eut même soixante dans la classe des débutants. Jusqu'en 1910, il n'y avait pas de cuisinière dans la communauté de Saint-Rémi : les religieuses enseignantes devaient préparer les repas, cela avec la présence de pensionnaires et avec les installations de fortune du temps. Il leur fallait faire leur lessive le samedi. L'arrivée d'une sœur chargée de la cuisine et de l'entretien les soulagea un peu. Le lavage se faisait le lundi et la sœur cuisinière sollicitait l'aide des plus grands garçons pour pomper l'eau et actionner la laveuse à bras du temps. Les élèves choisis pour ces tâches étaient souvent des garçons, un peu turbulents, qui se fatiguaient vite de demeurer tranquilles en classe. Ils avaient ainsi une bonne occasion de dépenser leur surplus d'énergie. Ils étaient heureux de soulager la "petite mère" de la cuisine, comme ils l'appelaient. L'un d'eux la dénommait : mère Marie-de-la-Sainte-Cuisine...

L'entretien d'un poulailler et d'un grand jardin permettait d'augmenter un peu les maigres revenus de la communauté. Le salaire de chaque titulaire était de 100,00 \$ par année, jusqu'en 1908 où il fut porté à 120,00 \$. À partir de 1912, elles reçurent 135,00 \$;

ce salaire fut monté à 150,00 \$ en 1918 et à 200,00 \$ en 1920. En 1938, les sœurs recevaient 300,00 \$ par année, l'augmentation continua graduellement...

Ces activités, citées précédemment, s'ajoutaient aux cinq heures et demie de classe et à la garde de l'étude d'une heure en fin d'après-midi. Il fallait trouver le temps pour les exercices de chant en vue des célébrations liturgiques et la préparation des séances pour les fêtes de l'école et de la paroisse. Ce n'est pourtant pas tout! Les religieuses ont une vie de prière...

Levées à cinq heures moins dix, les sœurs se rendent à la chapelle pour la prière du matin, en commun, suivie de la récitation d'une partie de l'Office de la Sainte Vierge (sorte de bréviaire semblable à celui des prêtres) et de la méditation d'une durée d'une demi-heure. L'assistance à la messe de sept heures est suivie du déjeuner. Les sœurs sont prêtes pour accueillir leurs élèves, la classe commençant à huit heures et demie. Après le départ des enfants, à onze heures et demie, les sœurs se rendent à la chapelle pour quelques prières avant le dîner.

La sœur cuisinière a déjà diné et va garder les enfants qui, trop éloignés de l'école, apportent leur lunch. Puis, c'est la récréation sous la surveillance des sœurs enseignantes. À treize heures, tout ce monde rentre en classe. La récitation du chapelet ouvre l'après-midi qui se termine à quinze heures et demie. Un quart d'heure de détente et les élèves qui ont choisi de faire leur étude au couvent sont groupés dans une même classe sous la garde d'une titulaire.

Après le départ de ces élèves, les sœurs se réunissent pour vingt minutes de lecture spirituelle suivie de la récitation d'une autre partie de l'Office de la Sainte Vierge et d'une visite au saint sacrement d'un quart d'heure. À dix-huit heures trente, c'est le souper suivi de la récréation pendant laquelle les sœurs corrigent les devoirs des élèves, préparent leur classe, confectionnent des récompenses : plaquettes en plâtre, images encadrées de fil de soie, etc. À vingt heures trente, les sœurs vont à la chapelle pour la prière du soir : dernière visite de la journée au Seigneur. À vingt et une heures trente, le couvre-feu permet aux sœurs de prendre un repos bien mérité, après une journée de dévouement dans la vigne du Seigneur...

L'œuvre éducatrice des religieuses à Lac-aux-Sables

Les sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, en fidélité au charisme de leur Institut, ont tout mis en œuvre pour donner aux enfants de Saint-Rémi une formation intégrale.

Dès les débuts de la mission, les sœurs acceptent quelques pensionnaires, afin de faciliter aux élèves éloignés du village l'accès à l'instruction. La première allusion à ce petit pensionnat date de 1906 : le rapport financier fait mention d'une somme de 92,00 \$ provenant de pensionnaires dont on n'indique pas le nombre. De quelques unités, au début, les pensionnaires semblent avoir été vingt au maximum, en l'année 1913-1914 : le registre dit qu'une somme de 1037,00 \$ a été versée par le pensionnat. En 1918, il n'est plus question de pensionnaires dans les comptes de la communauté.



Reçu pour la pension des enfants d'Eugène Deveault

Les sœurs, comprenant l'importance de la formation féminine, ouvrent une classe de cours ménager, en 1911, pour laquelle elles reçoivent 125,00 \$ par année. Ce cours n'exista que cinq ans.

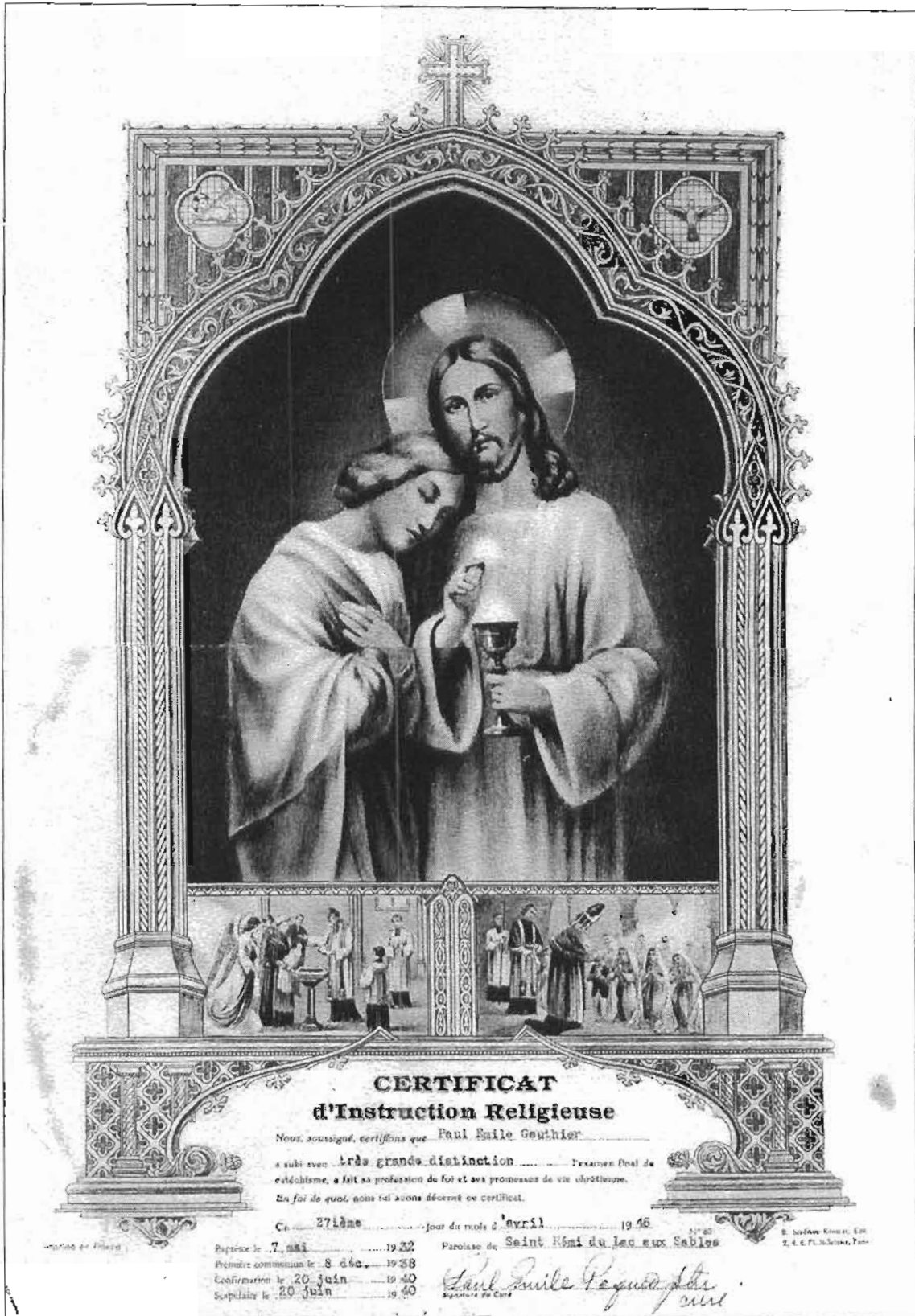
Les autorités de la congrégation, au Canada, ont voulu donner un enseignement de qualité et maintenir une certaine uniformité dans les méthodes pédagogiques. Dans le but d'aider ses institutrices et stimuler enseignantes et élèves, la directrice des études prépare elle-même les concours semestriels. La liste des premiers de classe, en 4^e, 5^e et 6^e années, était envoyée dans tous les couvents de l'Institut. Le registre où sont consignés ces résultats, pour les années 1914-1918, porte les noms suivants des élèves de Saint-Rémi : Blanche Buisson, Germaine Boutet, Antoine Deveault, Aurore et Marie-Blanche Gingras, Régina et Rose Lavallée, Gabrielle Soulard, Anne-Marie, Rose et Alphonse Touzin. Ces élèves étaient âgés de 10 à 15 ans.

À cette époque, et cela jusqu'en 1939, les élèves des paroisses rurales qui désiraient obtenir un brevet d'enseignement pouvaient le faire en ne fréquentant que l'école de leur village. Le département de l'Instruction publique décernait, soit un certificat, soit un diplôme. Plusieurs jeunes filles de Lac-aux-Sables ont bénéficié de ce privilège. Parmi les récipiendaires, plusieurs ont fait carrière dans l'enseignement, particulièrement dans la vie religieuse.

La liste qui suit est loin d'être exhaustive. Il y a peut-être des erreurs; nous nous en excusons. La recherche ne couvre que les années entre 1911 et 1939 au cours desquelles les sœurs ont préparé des élèves au diplôme, comme on disait dans le temps...

- 1911 : Marie-Ange Touzin (Mme Arthur Gervais)
- 1913 : Anathalie Touzin (Mme Émile Gosselin)
- 1916 : Bertha Julien (Mme Rosaire Roberge)
- 1917 : Anne-Marie Touzin (sœur Saint-Tarcisius)
- 1918 : Aurore Gingras (sœur Saint-Jérôme)
- 1923 : Marie-Blanche Gingras (sœur Marie-Aloysia)
- 1924 : Bernadette Audy (Mme Henri Saint-Amant)
- 1926 : Jeanne Bourassa (Mme Camille Miljours)
- 1927 : Marie-Anne Gendron (sœur Jean-Gabriel)
- 1928 : Angéline Morin (sœur Marie-Augusta)
- 1929 : Germaine Lavallée (Mme Yvon Perron)
Marie-Rose Bordeleau
- 1930 : Cécile Gauthier (Mme Pierre Fugère)
- 1931 : Maria Perron (sœur Saint-Augustin, MIC)
Élisabeth Léveillé (sœur Sainte-Thècle)
- 1932 : Angéline Audy
Simone Gervais (Mme Patrick Plamondon)
- 1933 : Madeleine Audy
Géraldine Hamelin (Mme Wilfrid Ménard)
- 1934 : Aurore Leduc (sœur Marie-Anne-de-Jésus)
Gracia Hamelin (Mme Daniel Perron)
Thérèse Saint-Amant (Mme Raymond Bourassa)
Lucienne Champagne

La formation religieuse des enfants tenait une place prépondérante dans le souci apostolique des religieuses. Chaque année en octobre à la sortie des classes, les élèves se rendaient à l'église pour les exercices du mois du Rosaire. L'animation spirituelle dans les classes connaissait un temps fort durant l'Avent et le Carême. En mars, les exercices du mois de saint Joseph avaient lieu dans la salle de récréation où l'on groupait tous les élèves du couvent. Le mois de Marie, célébré à l'église dans la



**CERTIFICAT
d'Instruction Religieuse**

Nous, soussigné, certifions que Paul Emile Gauthier
 a subi avec très grande distinction l'examen Oral de
 catéchisme, a fait sa profession de foi et ses promesses de vie chrétienne.
 En foi de quoi, nous lui avons décerné ce certificat.

Ce 27ième jour du mois de Avril 1946

Imprimerie de l'Église

Baptême le 7 mai 1922
 Première communion le 8 oct. 1928
 Confirmation le 20 juin 1940
 Surséjour le 20 juin 1940

Paroisse de Saint Nômi du Lac aux Sables

Paul Emile Piquet, curé
 Signature du Curé

B. Jodanis, Éditeur, 2, r. de la Paix, Paris

Certificat d'instruction religieuse



Les élèves Angéline et Madeleine Audy devant le magasin Gendron, rue Saint-Alphonse

soirée, réunissait beaucoup d'élèves et la chorale du couvent faisait les frais du chant. Les religieuses, secondant en cela les familles profondément chrétiennes de la paroisse, encourageaient l'assistance quotidienne à la messe et la confession mensuelle.

Un complément de formation était apporté par de pieuses confréries et des mouvements apostoliques de jeunes variant selon les époques. Mentionnons : les enfants de Marie, les cadets du Sacré-Cœur, la Croisade eucharistique, l'œuvre de la Sainte-Enfance, le service missionnaire des jeunes, la Survivance française, etc.

À l'église paroissiale, les sœurs s'occupent des enfants de chœur et les préparent au service de l'autel. Elles ont eu le doigté d'inciter de grands jeunes

gens à continuer ce service, même après avoir quitté l'école. Certains ne se sont absentés du chœur seulement que le dimanche de la publication des bans de leur mariage.

Une chorale d'élèves chante les vêpres du dimanche et les messes solennelles, en alternant avec le chœur des hommes. Un maître en grégorien, M. l'abbé Robert Gauthier, a même donné des cours aux élèves du couvent.

Les enfants étaient aussi initiés à l'art de bien dire et de se présenter en public. La fête du pasteur de la paroisse, la fête des Mères, la distribution des prix étaient autant d'occasions d'apprendre à s'exprimer par des chants, de la musique, des déclamations, des saynètes, des pièces de théâtre.

La classe des élèves plus âgés vivait, chaque mois, une journée dite "journée des vocations". Sans nuire à leur travail scolaire, les élèves, ce jour-là, priaient et réfléchissaient pour connaître le plan de Dieu sur leur existence. Est-ce le fruit de cette initiative qui a donné à la paroisse de belles vocations sacerdotales et religieuses? Une cinquantaine de religieuses de diverses congrégations sont issues de Saint-Rémi. L'Institut des Servantes du Saint-Cœur de Marie en a accueilli une quarantaine. Un certain nombre d'entre elles sont retournées dans leur famille après un loyal essai de vie religieuse.

Les changements depuis la Révolution tranquille

Vers 1960, le Québec est marqué par une transformation profonde de son système scolaire. Signalons d'abord la centralisation imposée par le ministère de l'Éducation. À Lac-aux-Sables comme ailleurs, la commission scolaire ferme ses petites écoles de rang et transporte les élèves au couvent où on ajoute des classes; des institutrices laïques complètent le personnel enseignant.

Quelques années plus tard, la centralisation se fait au niveau du cours secondaire. Des écoles "polyvalentes régionales" sont érigées dans les localités importantes et reçoivent les élèves des petits villages environnants. Quelques sœurs de Saint-Rémi, tout en continuant de résider au couvent, enseignent dans ces grandes écoles; elles voyagent comme les élèves. Le couvent accueille seulement les enfants du cours primaire.

Ces changements ont une répercussion sur le rôle des sœurs dans la paroisse. Elles se consacrent à la pastorale paroissiale. Une lettre de M. le curé Édouard Beaubien, adressée à la supérieure provinciale de Limoilou, donne une description appréciative des activités des sœurs dans sa paroisse. Ce pasteur écrit, le 22 mars 1976 : « L'expérience d'une prise en main de la pastorale paroissiale, dans un milieu donné, par une équipe de religieuses de votre communauté vaut certainement la peine d'être contée... » Et suit l'énumération des tâches de chacune des sœurs de Lac-aux-Sables. Monsieur le curé donne une appréciation très élogieuse de leur engagement en pastorale. Il souligne : la mise sur pied d'un comité du baptême; l'aide à la liturgie par une chorale d'enfants et l'animation des célébrations; le groupement des jeunes *Aides Dynamiques Engagées en Paroisse* (ADEP). L'équipe de pastorale est à ce moment animée par sœur Fernande Dionne qui est en même temps secrétaire du Conseil de fabrique. Sœur Fernande a été élue supérieure générale de sa congrégation en 1991.

La lettre de M. le curé Beaubien continue ainsi : « Comme vous le voyez, une telle équipe joue un rôle prépondérant dans la pastorale paroissiale. En plus de répondre à un besoin de vie consacrée, un tel rôle dans la pastorale permet à chacune de se sentir intégrée dans le milieu et d'y appartenir à part entière, témoignant, par la présence et par l'action, de l'amour de Dieu chez les hommes.

« J'ai porté à votre attention ces quelques lignes pour vous exprimer mon admiration profonde devant une telle participation des membres de votre congrégation... soyez sûre que la portion du peuple de Dieu qui profite de leurs services sait les apprécier à leur juste valeur. La collaboration obtenue, autant des jeunes que des parents, en est le gage le plus sûr. »

C'est sur ce ton de louange que se clôt le récit de la présence des sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie à Saint-Rémi de Lac-aux-Sables.

Qu'en cette année centenaire de la paroisse, des actions de grâce montent de tous les cœurs, vers l'Auteur de tous les dons. Il a particulièrement gratifié la sympathique population de Lac-aux-Sables et les Servantes du Saint-Cœur de Marie qui ont eu le bonheur de la desservir.

Élisabeth Léveillé, s.s.c.m.

L'ÉCOLE N° 2

1^{er} rang Price

Tout porte à croire qu'il y avait déjà une école dans le 1^{er} rang Price avant la formation du conseil des commissaires, puisque la première mention que nous en avons est une résolution du 1^{er} août 1901 spécifiant que « Mlle Florentine Benoît est "de nouveau" engagée pour la classe du n° 2 rang Price » et qu'on demande le 24 août suivant « de vendre à l'enchère la maison d'école N° 6 située sur le lot n° 29, n° 122 du cadastre dans le 1^{er} rang de la seigneurie Price ».

En date du jeudi 5 décembre 1901, la maison mise à l'enchère fut allouée à M. Godfroy Lavallée pour la somme de 54 piastres. M. Lavallée, qui avait été choisi par les commissaires pour miser sur la maison, fait naturellement cession de ses droits en faveur des commissaires. On mentionne que l'assemblée se dispersa silencieuse...

Les commissaires s'engagent aussi à remettre à M. Adjudant Langlois le terrain où se trouve la maison d'école N° 6. Le 16 mai 1902, on propose que la maison d'école N° 2 du rang Price soit déplacée et mise au centre de l'arrondissement. Les commissaires choisissent trois contribuables (MM. Joseph Goulet, Adjudant Langlois et Théode Leduc) pour "chaîner" (mesurer) le terrain afin de voir où se trouve le centre de l'arrondissement pour y placer la dite maison d'école.

Le 18 juin 1902, les commissaires adoptent : « le transport de la maison d'école N° 2 rang Price actuellement sur le lot n° 29 pour venir sur le lot n° 39 à l'endroit marqué par ceuse (*sic*) qui ont chaîné le terrain (...) M. Théode Leduc est le propriétaire du terrain où doit être placée la maison d'école N° 2. Il accepte de vendre ce terrain, 1/2 arpent de superficie, pour la somme de 50 \$ ». Le 5 août, le déménagement de l'école N° 2 est confié à M. Théode Leduc pour 170 piastres.

Le 3 octobre 1904, les commissaires décident de faire finir une chambre à l'école N° 2 dans le haut de la maison pour loger l'institutrice et transformer tout le bas en classe.

Le 21 novembre 1908, M. Philippe Julien est autorisé à engager une personne pour allumer le poêle à l'école N° 2 (tous les jours de classe à 7

heures et demie du matin lors des grands froids et les samedis et dimanches) et veiller à ce que tout soit en ordre pour se préserver du froid.

Selon le rapport de l'inspecteur d'école J.-O. Goulet du 28 mars 1909, on demande d'agrandir l'école N° 2 et de replacer le logement de l'institutrice en bas. Le 3 août, il est proposé que la maison soit agrandie par un ajout de 17 pieds (5 m) en profondeur.

Au mois de février 1912, des informations sont prises dans le but de construire une nouvelle école dans l'arrondissement n° 2. Une demande d'octroi au gouvernement d'un montant de 1000 piastres est faite à cet effet le 2 juin. Le 22 décembre, le secrétaire présente aux commissaires le montant de 300 piastres qui a été accordé par le gouvernement pour la construction. Et le 20 mars 1913, le secrétaire est autorisé à vendre la maison d'école N° 2 à l'enchère publique à la porte de l'église. La maison sera disponible et l'acheteur tenu de l'enlever dans la première semaine des vacances; l'achat sera payable le

1^{er} septembre 1913. Elle est vendue à M. Téléphore L'Écuyer, le 13 avril, pour le prix de 40 piastres. Dans nos archives, nous n'avons aucune mention que la construction d'une école neuve a bien eu lieu, toutefois on engage une institutrice pour faire les classes dans l'école N° 2, année après année.

Le 31 octobre 1936, on autorise le commissaire Henri Vallée à faire les travaux pour construire un puits tubé pour donner l'eau à l'école du 1^{er} rang Price.

Le 8 mars 1952, l'emplacement de l'école de l'arrondissement n° 2 ne donne plus satisfaction; le site du nouvel emplacement de la future école est fixé comme suit : « Cet emplacement fait partie du lot n° 340 appartenant à Joseph Morin pour une grandeur de 50 pieds de large sur une profondeur de 250 pieds (15,25 m sur 76,2 m), et 50 pieds de large sur 250 pieds de profondeur faisant partie du lot 341 appartenant à Sylvio Tessier, le tout à partir du chemin public dans le 1^{er} rang Price du cadastre de Saint-Ubalde du côté nord-ouest du dit chemin. »



En bas : Annonciade Leduc, Carmen Fiset, Denise Morin, Lucille Morin, Germain Morissette, Réginald Julien, Clément Perron, Jean-Marie Bédard et René Morissette.

2^e rangée : Joseph Delisle, Nélide Bédard, Roland Lambert, Lucienne Delisle, Brigitte Delisle, Roger Morin et Michel Saint-Amant.

3^e rangée : Évelyne Julien, Rose Aline Leduc, Rose-Marie Saint-Amant, Benoît Saint-Amant, Raymond Perron, Aubin Julien, Gilles Julien et Raymond Fiset.

4^e rangée : Joseph-Louis Lambert, Jean Paul Arthur Julien, Jean-Claude Fiset et une personne non identifiée.

5^e rangée : Éloïse Bédard, Rita Morissette, Thérèse Morissette, Jeannine Morin, Noëlla Morin et Yvette Perron.

Le 23 juin, les commissaires décident d'acheter le terrain fixé par résolution et de construire sur ce dit terrain une école de deux classes et d'un logement. Le lendemain, la soumission de Jean-Louis Hamelin est acceptée au prix de 21 900 piastres.

Le 21 décembre, la vieille école N° 2 est mise en vente à l'enchère. C'est M. Ulric Delisle qui en devient l'acquéreur, avec son terrain, pour la somme de 625 piastres, le 17 mai 1953.

C'est en 1965 qu'on entreprendra la fermeture définitive de cette école, la réforme scolaire de la Révolution tranquille y contribuant. M. Joseph Hamelin se portera acquéreur de la bâtisse. M. Michel Boivin habite actuellement cette maison sise au 151 du 1^{er} rang Price.



La maison d'école N° 2

Enseignantes

1900-01	Mlle Florentine Benoît	41-43	Mlle Anne-Marie Bédard
01-03	Mlle Geneviève Benoît	43-44	Mlle Aline Châteauvert
03-04	Mlle Joséphine Deveault	44-45	Mlle Blandine Saint-Amant
04-05	Mlle Georgina Leduc	45-50	Mlle Jeannette Delisle
	Mlle Joséphine Deveault		Mlle Françoise Thiffeault
05-06	Mlle Amarylis Fortier	50-51	Mlle Jeannette Delisle
06-07	Mlle Mathilda Mercier		Mlle Solange Julien
07-08	Mlle Albertine Laquerre	51-52	Mlle Jeannette Delisle
08-09	Mlle Berthe Douville		Mlle Florence Beaupré
09-10	Mme Arsène Laquerre	52-53	Mlle Noëlla Desalliers
10-12	?		Mlle Anne-Marie Gosselin
12-15	Mlle M. A. Boudreault	53-54	Mlle Jeannette Delisle
15-16	Mlle Aurore Mailhot		Mlle Évelyne Julien
	Mlle Nellie Douville	54-55	Mlle Marielle Marcotte
16-17	Mlle Nellie Douville		Mlle Lucette Perreault
17-18	Mlle Anathalie Touzin	55-56	Mlle Évelyne Julien
18-20	Mlle Anne-Marie Touzin		Mlle Agathe Lahaie
20-21	Mlle Irène Lebel		Mlle Noëlla Desalliers
21-22	Mlle Cécile Naud	1956-57	Mlle Jeannette Delisle
22-23	Mlle Jeanne Perron		Mlle Carmen Bédard
23-31	?		Mlle Noëlla Desalliers
31-32	Mlle Cécile Gauthier	57-58	Mlle Carmen Julien
32-34	?		Mlle Clémence Bédard
34-35	Mlle Cécile Gauthier	58-59	Mlle Carmen Julien
35-36	Mlle Cécile Gauthier		Mlle Bibianne Davidson
	Mlle Cécile Richard	59-60	Mlle Pierrette Proteau
36-37	Mlle Cécile Richard		Mlle Lise Proteau
37-40	Mlle Lucienne Champagne	60-62	Mlle Bibianne Davidson
	Mlle Thérèse Saint-Amant		Mlle Laurence Davidson
40-41	Mlle Thérèse Saint-Amant	62-64	Mlle Bibianne Davidson
	Mlle Gemma Marcotte		Mlle Denise Morissette
		64-65	Mme Jeannine Bordeleau Bédard

L'ÉCOLE N° 3

Hervey-Jonction

Le 23 mai 1909, 11 résidants de Hervey-Jonction font une requête aux commissaires pour demander une école. Le 18 juillet a lieu une assemblée des intéressés afin de louer une maison d'école. Le 3 août, une deuxième requête des contribuables de l'endroit demande la construction d'une école. Le 26 août : « J.-P. Pilote est nommé pour aller visiter les lieux, diviser l'arrondissement, choisir la place de la maison d'école, acheter l'emplacement que lui trouvera le plus convenable ». De plus, on propose et accepte que : « le loyer de M. Gagné soit loué temporairement et que l'école soit installée dans ce local en attendant que la maison d'école soit construite. Le prix de ce loyer sera de 6 piastres par mois à compter du 1^{er} septembre 1909 (...) qu'il soit acheté 28 bancs pupitres, le pupitre et chaise pour l'institutrice, au plus bas prix qu'il pourra trouver. »

J.-P. Pilote propose aux commissaires, le 11 septembre, la place de la maison d'école sur le lot n° 106, 3^e rang Price nord rivière Batiscan; près de la ligne de division des numéros 106 et 105. À cette même assemblée est résolu que : « la division de l'ar-

rondissement n° 3 comprendrait le 2^e rang, rang Double, à partir de la ligne de division entre les numéros 2 et 3; le 3^e rang, le 4^e rang, le 5^e rang, 6^e et 7^e, canton Chavigny sud-ouest. Toute la partie du 2^e rang côté ouest de la rivière Tawachiche. »

Puis, le 7 octobre 1909, il est décidé de procéder à la construction de l'école N° 3 et à passer un contrat avec M. S. Dessureault pour l'achat de l'emplacement de la maison d'école au prix de 125 piastres. La maison devra être construite suivant le plan, à la charge de l'arrondissement n° 3. Un emprunt de 500 piastres sera nécessaire pour la construction.

Le 1^{er} mai 1910, M. Eugène Deveault est nommé pour conduire les travaux de construction de la maison d'école N° 3. Son salaire sera de 2 \$ par jour; celui des journaliers devant travailler à la maison d'école sera de 1,25 \$ par jour.

Selon le rapport de l'inspecteur d'école J.-O. Goulet déposé à l'assemblée des commissaires le 7 juillet 1912, à l'école N° 3 la classe est trop petite pour les enfants, le logement du titulaire devrait être fait à l'étage supérieur pour convertir tout le bas en salle de classe. On demande 500,00 \$ au gouvernement pour la réparation de cette école.



En bas : Raymond Cloutier, Réal Veillette, Marcel Tanguay, Benoît Côté, Antonio Juneau, Rodolphe Veillette, Gérard Lapointe, Paul-Émile Lavoie, Raymond Veillette (à Élisée), Laurent Castonguay et l'institutrice Marguerite Naud.

En haut : Denise Plouffe, Madeleine Côté, Anita Périgny, Rose Lavoie, Claire Accolas, Marie-Marthe Clouier, Thessy Murphy, Jeannette Lapointe, Monique Côté, Rose Aimée Cloutier, Simone Murphy, Marguerite Plouffe et Cécile Castonguay.

Le 13 août 1949, il est devenu, selon les commissaires, nécessaire de construire une nouvelle école dans l'arrondissement n° 3 étant considéré que l'emplacement de la vieille école ne répond plus aux besoins. Le nouvel emplacement de la future école est fixé sur une fraction des lots n° 104-105, 3^e rang, seigneurie Price, appartenant à la corporation archiépiscopale de Québec, terrain d'une grandeur approximative de 6 acres situé entre le chemin de fer et un chemin public d'une part et Damase Ricard et un dénommé Périgny d'autre part.

C'est ainsi que le 29 juillet 1950, les commissaires demandent des soumissions pour la construction de l'école N° 3 et décident de construire une école de deux classes et d'un logement, le tout payable par l'arrondissement n° 3. La soumission de Jean-Louis Hamelin au montant de 9 900 \$ est acceptée le 26 août 1950. Un montant de 500 \$ est ajouté à la soumission de Jean-Louis Hamelin à la signature du contrat pour que le contracteur creuse la cave sur toute la grandeur de l'école et la finisse en ciment. Une demande est déposée aux syndics d'Hervey pour obtenir l'autorisation de commencer l'année scolaire dans le sous-sol de la chapelle en attendant la nouvelle école.

Le 9 septembre, Bruno Veillette est nommé aux fins de surveiller la construction de l'école au salaire de 50 sous l'heure et « le président Albert Lavallée est autorisé à signer un contrat avec la corporation archiépiscopale de Québec pour et au nom de la commission scolaire de Saint-Rémi aux fins d'acheter un terrain d'une grandeur de 150 pieds sur 300 (45,7 m sur 91,4 m) pour la construction de l'école dans l'arrondissement n° 3 à un prix n'excédant pas 50,00 \$ ». Ce terrain sera obtenu sans aucune réserve.

Le 13 janvier 1951, on accepte la construction de l'école N° 3 terminée. Le 9 avril 1951, la vieille école N° 3 est à vendre au prix approximatif de 2000 \$; c'est ainsi que M. Georges Darveau achète pour ce montant la maison d'école telle qu'elle est et son terrain, le lot P-106, 3^e rang Price.

Le 9 juin 1956, étant donné qu'il manque une classe dans l'arrondissement n° 3, il est proposé par Clément Veillette qu'une permission soit demandée au département de l'Instruction publique pour organiser une classe temporaire dans le sous-sol de la chapelle d'Hervey-Jonction. Le 3 août, M. Veillette



En bas : Gemma Veillette (à Napoléon), Gilberte Périgny, Fernand Massicotte (à Émilien Veillette), Arthur Lapointe, l'institutrice Jeanne Perron, Jacques Accolas, Clément Veillette (à Élisée), Raymond Veillette (à Napoléon).

En haut : Marie-Claire Veillette (à Josaphat), Angéline Lavoie, Lucienne Côté, Simone Paquet, Thérèse Cloutier, Adrienne Veillette (à Napoléon), Madeleine Cloutier et Marie-Ange Lavoie.



revient à la charge et demande aux commissaires d'agrandir l'école N° 3 pour une classe nouvelle et d'agrandir le logement aux fins d'y loger 3 institutrices, laïques ou religieuses. Le 10 novembre, M. Veillette encore propose de payer aux syndics d'Hervey la somme de 20,00 \$ à la fin de chaque mois, attendu que ceux-ci ont accepté sa proposition et ont décidé de faire des réparations pour rendre ce local acceptable.

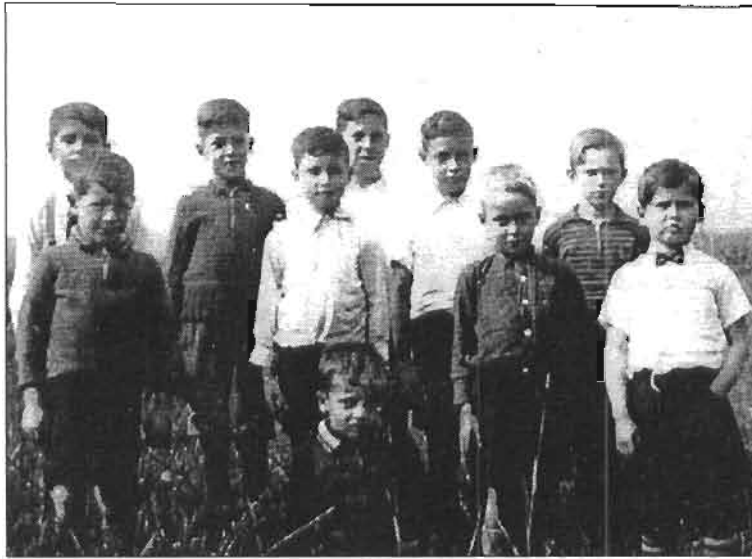
Le 30 mai 1957, de nouveau M. Clément Veillette propose que des soumissions cachetées soient demandées pour l'agrandissement et la restauration de l'école N° 3. M. Veillette proposera ensuite que la soumission de Charles Soucy au prix de 34 950 \$ avec extérieur briqueté soit acceptée. Finalement M. Veillette propose que les commissaires soient autorisés à agrandir et restaurer l'école N° 3 pour avoir 4 classes et 4 logements. Les travaux seront terminés au mois d'octobre 1957.

En 1965, l'école sera fermée suite à la réforme scolaire importante de la période la Révolution tranquille. Les élèves seront envoyés soit au couvent de Lac-aux-Sables ou au collège de Sainte-Thècle. Quelques mois plus tard, la municipalité de Lac-aux-Sables l'acquerra et l'aménagera pour en faire la salle publique que l'on connaît depuis.

Enseignantes

1909-11	Mlle Leblanc
11-12	?
12-14	Miss Katie Hennessy
14-16	Mlle Ludivine Dusablon
16-17	Mlle Philomène Gagné
17-18	Mlle Bertha Julien
18-19	Mlle Philomène Gagné
19-20	Mlle B. Gignac
20-21	Mlle Louise Hardy
21-22	Mlle M. L. Talbot

22-24	?
24-25	Mlle Béland
25-27	?
27-28	Mlle Marguerite Naud Mlle Veillette
28-29	Mlle Vitaline Lefèvre
29-31	?
31-32	Mlle Alice Dumas
32-33	Mlle Lina Tanguay Mlle Alice Dumas
33-34	Mlle Juliette Bédard Mlle Alice Dumas
34-36	Mlle Maria Gagnon
36-37	Mlle Jeanne Pronovost Mlle Noëlla Bédard
37-48	Mlle Alice Dumas Mlle Rolande Pronovost
48-52	Mlle Alice Dumas Mlle Irène Gagnon
52-53	Mlle Jacqueline Roberge Mlle Irène Gagnon
53-55	Mlle Marie-Berthe Grenon Mlle Marie-Marthe Grenon
55-56	Mlle Irène Trudel Mlle Élise Magnan
56-57	Mlle Anne-Marie Béland Mlle Élise Magnan
57-58	Mme Jeannette Mongrain Baril Mlle Élise Magnan
58-59	Mlle Colette Magnan Mlle Élise Magnan Mlle Louiselle Proulx Mlle Irène Gagnon
59-60	Mlle Colette Magnan Mlle Aiberte Magnan Mlle Charlotte Magnan Mlle Irène Gagnon
60-61	Mlle Réjeanne Ayotte Mlle Gisèle Bédard Mlle Irène Gagnon Mlle Charlotte Magnan
1961-63	Mlle Denise Gauthier, Mlle Irène Gagnon Mlle Lise Veillette Mlle Irène Bacon
63-64	Mlle Claudette Cloutier Mlle Irène Gagnon Mlle Lise Veillette Mlle Charlotte Magnan
64-65	Mlle Claudette Cloutier Mlle Marie-Berthe Grenon Mlle Marcelle Proulx Mlle Michelle Dupuis



Élèves de l'école N° 3

*Assis, Jean-Yves Lamothe (à Adrius Veillette);
1^{re} rangée, Raymond Martel (à Armand),
Normand Lapointe (à Léopold), Jean-Paul
Lavoie (à Jean-Baptiste) et Yvon Turcotte (à
Léo);*

*2^e rangée, Gaston Côté (à Adjutor), Jean-
Charles Abel (à Lucien), Alcide et Laurent
Lapointe (à Léopold) et Ti-Joseph à Josaphat.*

En 1941

*1^{re} rangée, Jacqueline Dallaire
(à Michel), Claudette Côté (à
Adjutor), Pauline et Madeleine
Côté (à Émile), Rose-Aimée
Cloutier (à Napoléon Veillette)
et Simonne Murphy (à Ernest);*

*2^e rangée, Anita Périgny (à
Jos), Cécile Castonguay (à
Pierre), Claire Accolas (à Ray-
mond) et Marie-Claire Veillette
(à Josaphat);*

*3^e rangée, Marie-Marthe Clou-
tier (à Johnny), Rose Lavoie (à
André), Gilberte Périgny (à
Jos).*



En 1941

*1^{re} rangée, Éphrem Ayotte (à Oliva), Roger et Laurent Castonguay (à Pierre), Alphonse Lavoie
(à André);*

*2^e rangée, Raymond Veillette (à Élisée), Gérard Lapointe (à Léopold), Paul Lavoie (à André),
Marcel Castonguay, Rodolphe Veillette (à Élisée), Lucien Cloutier (à Johnny).*

L'ÉCOLE N° 4

Pee-wee (chemin Saint-Alphonse)

Le 20 mars 1913, une requête est présentée aux commissaires par J. Drouin, représentant des contribuables, pour demander l'érection d'une école dans leur arrondissement.

Le 10 juillet suivant, M. Adolphe Darveau donne lecture de son rapport de mesurage de l'arrondissement n° 4 : « À partir de la ligne de division entre les lots 19 et 20 dans le 1^{er} rang Price jusqu'à la Grande Ligne : total de 72 arpents, soit 58 arpents jusqu'au coin de la route et, du dit point à la Grande Ligne, 44. Mesure du rang Double, 35 arpents. Le centre est fixé par un piquet à 4 1/2 arpents du coin du rang Double. »

Ensuite F.-X. Perron est autorisé à acheter le bois nécessaire à la construction de l'école N° 4 et le secrétaire à louer une maison propice pour la tenue d'une classe dans l'arrondissement n° 4 pour le cours de l'année 1913-1914. Le 24 août, le secrétaire sera autorisé à louer la maison de M. Alfred Pronovost pour un prix ne dépassant pas 6,00 \$ par mois. On engagera Mlle Touzin pour y enseigner au salaire de 100 \$ par année. Et le 19 octobre, on offre la somme de 10 \$ à M. Armand Marcotte pour y installer une chambre pour loger l'institutrice de l'école N° 4.

Le 17 mai 1914, sur requête des contribuables du secteur demandant la construction d'une école, il est proposé : « que le secrétaire écrive au département de l'Instruction publique relativement à l'endroit où devra être placée la maison en conformité avec les circonstances ». Aussi, M. H. Villeneuve est nommé conducteur des travaux, des achats de matériaux et de la construction de la dite maison à raison de 2,50 \$ par jour.

Ainsi le 14 juin 1914 : « la maison d'école N° 4 sera placée sur le lot n° 40, le plus près possible de la côte sur le dessus, lot appartenant à M. Philibert Bossé ». Le 12 juillet, on autorise le secrétaire à acheter le terrain sur le bord de la côte en face de la propriété de M. Bossé sur le lot n° 1 du rang Tawachiche

d'une superficie d'un demi-arpent pour le prix de 90,00 \$. Comme on prévoit que la moyenne d'élèves atteindra 50 dans quelques années, il est donc résolu que la maison construite soit de 30 pieds sur 36 (9,1 m sur 11 m), conformément au plan du surintendant. Mais le 26 juillet, M. Napoléon Saint-Amand dépose une requête pour nommer des arbitres afin de décider de l'emplacement de l'école, et le 5 août, M. Saint-Amand dépose une seconde requête pour arrêter les travaux de construction. Celle-ci est aussitôt rejetée par les commissaires.

Le 28 juillet 1918, on autorise le creusage d'un puits pour l'approvisionnement en eau de l'école N° 4.

Le 5 février 1922, les commissaires décident de louer de M. Albert Marcotte l'arrière de sa maison pour faire la classe jusqu'à la fin de l'année scolaire pour le prix de 75,00 \$, chauffage compris. On ignore les raisons qui ont motivé cette relocalisation temporaire et la reconstruction de cette école.

Le 26 février 1922, les plans fournis par le département de l'Instruction publique et le devis pour la construction de l'école N° 4 sont déposés au conseil des commissaires. Le 30 avril suivant, la soumission de M. Édouard Julien au montant de 1700 \$ est acceptée à cette fin.

Le 11 août 1956, les commissaires décident d'agrandir l'école N° 4 pour une classe nouvelle et un logement aux fins d'y loger 2 institutrices. Mais ce ne sera que le 13 juin 1957 que des soumissions cachetées seront demandées pour ces rénovations.

Le 29 juin, la soumission d'Émile Champagne au prix de 10 750 \$ est acceptée. Toutefois, le 4 juillet 1957, c'est la soumission d'Alfred Légaré au prix de 13 500 \$ qui est accordée alors que celle d'Émile Champagne est annulée sans raison connue au procès-verbal. Le contrat est approuvé pour signature le 14 septembre 1957.

Cette école fermera ses portes en 1964, lors de la grande réforme scolaire. Aujourd'hui, cette bâtisse est la propriété de M. Jean-Guy Lapointe au 221, chemin Saint-Alphonse.



En bas : Claire Dusablon, Hermel Lamarre, Gaétan Marcotte, ... Tessier; Jean-Noël, Paul-Émile et Gaston Champagne.

2^e rangée : Monique Renaud, Jeannine Bronsard, Marielle Marcotte, Lucille Marcotte, Solange Renaud, Jeannine et Georgette Champagne.

3^e rangée : ... Marcotte, Joseph-Louis Marcotte, Georges Tessier, ..., Léopold Tessier.

4^e rangée : ... Marcotte, Jeannine Renaud, Lucienne Bronsard, Jeannine Proulx et Denis Bronsard.



En bas : Mariette Lamarre, Micheline Saint-Amant, Marie-Rose Charette, Réjeanne Renaud et Marie-Paule Lamarre.

2^e rangée : Thérèse Saint-Amant, Colette Cloutier, Marielle Charette, Jeanne d'Arc Cloutier.

3^e rangée : Jacqueline Bronsard, Louise Bronsard, Louiselle Tessier, Madeleine Saint-Amant et Pierrette Cloutier.

Enseignantes

1913-14	Mlle Touzin	45-49	Mlle Simone Marcotte
14-15	Mlle Picher	49-50	Mlle Corona Perron
15-17	Mlle Rachelle Pilotte	50-53	Mlle Marielle Marcotte
17-19	?	53-55	Mlle Noëlla Desalliers
19-22	Mlle Corinne Mottard	55-57	Mlle Lucille Marcotte
22-25	Mlle Émilie Darveau	57-59	Mlle Anne-Marie Béland
25-32	?		Mlle Jacqueline Béland
32-33	Mlle Audy	59-60	Mlle Hermance Vandal
33-34	Mlle Élisabeth Léveillé		Mlle Lise Bouchard
34-37	Mme Émilie Bordeleau Pronovost	60-61	Mlle Hermance Vandal
37-38	Mlle Noëlla Bédard		Mlle Ginette Trottier
38-39	Mlle Noëlla Bédard	61-62	Mlle Hermance Vandal
	Mlle Cécile Gauthier		Mlle Réjeanne Ayotte
39-43	Mlle Cécile Gauthier		Mlle Anne-Marie Bédard Robichaud
43-44	Mlle Thérèse Guillemette	62-63	Mlle Jacqueline Cossette
	Mlle Cécile Gauthier		Mme Anne-Marie Bédard Robichaud
44-45	Mlle Thérèse Guillemette	63-64	Mme Marie-Berthe Grenon Léveillé
			Mme Anne-Marie Robichaud



Rassemblement devant la croix de chemin à l'école du Pee-Wee

1^{re} ÉCOLE N° 5

Montauban-les-Mines

Le 8 août 1915, en réponse à une requête (non spécifiée mais que l'on suppose pour l'implantation d'une classe) des propriétaires de la mine à Tétreault, on indique que celle-ci sera prise en considération mais on en remet l'exécution à plus tard. Le 25 août cependant, le secrétaire se rendra constater combien il y a d'enfants capables de fréquenter l'école de la mine à Tétreault afin de décider ce qu'il y aura à faire pour leur donner satisfaction.

Le 26 septembre 1915, « en rapport avec la demande des gens de la mine, le secrétaire est autorisé à faire les arrangements nécessaires pour faire transporter les enfants à l'école de Notre-Dame-des-Anges; si cet arrangement ne fonctionne pas, on pourrait voir à installer une école dans un loyer, à la mine ». Ainsi, le 24 octobre, « Mlle Delisle (Antoinette) a été engagée au prix de 150 \$ pour enseignement, lavage, balayage et chauffage pour l'année 1915-1916. Le logis est fourni gratuitement par M. B.H. Rompré. »

Le 28 avril 1916, on mentionne que « l'école N° 5 (les Mines) se trouve dans une maison condamnable. Le local est très froid car l'institutrice et les élèves gèlent et ne peuvent résister au froid plus de deux heures. Une construction nouvelle s'impose. »

Le 11 juin 1916, les commissaires nous informent que « la construction de l'école N° 5 est remise à l'an prochain attendu que M. Joseph Martin s'oblige à fournir un bon local l'année scolaire prochaine » (1916-1917). Et le 15 mars 1918, une requête de l'arrondissement n° 5 est à nouveau déposée pour la construction d'une école.

Le 4 septembre 1921, à la demande de M. Joseph Martin, la municipalité scolaire de Saint-Rémi résigne sa part de taxes et arrérages qui est due sur le terrain des Mines appartenant à la municipalité scolaire afin qu'ils puissent (les résidents des Mines) se former en municipalité distincte. Finalement les commissaires, à leur assemblée du 22 mars 1925, ne s'objectent pas à ce que la paroisse de Montauban-les-Mines s'érige en municipalité scolaire, d'après la résolution en date du 2 octobre 1921.

Enseignantes

19??	Mlle M.A. Boudreault <i>16 \$/mois</i>
1915-16	Mlle Antoinette Delisle <i>150 \$/an</i> <i>dans un logement de B. H. Rompré</i>
16-18	Mlle Albani Perron <i>dans un logement de Joseph Martin</i>
18-19	?
20-21	Mlle L. Talbot

2^e ÉCOLE N° 5

Rang Saint-Georges

Le 18 mai 1919, une requête des propriétaires du rang Tawachiche demandant la formation d'un nouvel arrondissement est déposée. Et le 18 mars 1920, le secrétaire est autorisé à engager une institutrice pour l'école du Tawachiche-Ouest.

Le 30 avril 1922, pour donner suite à la demande de M. Alphonse Cloutier pour la construction d'une maison d'école dans le rang Tawachiche-Ouest, il est proposé que le secrétaire soit autorisé à demander au département de l'Instruction publique un plan pour une maison d'école pour 20 à 25 enfants. Le 14 mai, ayant déjà reçu le plan de construction, il est proposé de demander à M. Adolphe Gignac le prix qu'il souhaite pour un emplacement afin d'y construire cette école. À l'assemblée des commissaires du 9 juillet 1922, la soumission de M. Hippolyte Villeneuve est acceptée pour la construction de celle-ci dans le rang Tawachiche-Ouest au coût de 1650 \$ et l'offre de M. Gignac est acceptée au prix de 1400 \$ pour un terrain d'une grandeur de 180 pieds sur 80 pieds (54,8 m sur 24,4 m).

Le 21 octobre 1955, les commissaires cèdent gratuitement au conseil municipal de Saint-Rémi 14 pieds en profondeur de terrain sur la largeur de l'emplacement de l'école N° 5 faisant partie du lot n° 55 du 2^e rang Price Nord aux fins de permettre l'élargissement du chemin du rang Saint-Georges.

Le 13 juin 1959, « considérant qu'il n'y a pas 10 enfants d'âge scolaire dans l'arrondissement n° 5 et que cette école est froide et aurait besoin de réparations, qu'il y a avantage pour les élèves de l'ar-

rondissement n° 5 de fréquenter l'école de l'arrondissement n° 3 ». À partir du 30 septembre 1959, les élèves du rang Saint-Georges seront transportés à l'école N° 3 (Hervey-Jonction). M. Richard Ayotte est engagé comme transporteur au prix total de 500 \$ du 13 octobre 1959 au 30 juin 1960.

C'est pourquoi le 9 avril 1960, les commissaires décident de vendre à l'enchère l'ancienne maison d'école du rang Saint-Georges. La vente de celle-ci sera approuvée le 11 juillet 1960 au prix de 320 \$ versés par Robert Tremblay.

Malheureusement, nous n'avons pas d'archives pour préciser l'emplacement exact de cette école et ce qu'elle est devenue par la suite.



En bas. Émilien Cloutier, Solange Thiffault, Gloria Vallerand et Gaston Cloutier.

2^e rangée, Magella Thiffault, Marguerite Cloutier et Anita Magnan.

3^e rangée, Augustin Béland, Denis Béland.

4^e rangée, Clahir Vallerand, Georges Côté, Hervé Vallerand.

Enseignantes

1921-32	?
32-33	Mme Émilie Bordeleau Pronovost
33-34	?
34-35	Mlle Lina Tanguay
35-36	Mlle Jeanne Pronovost
36-37	Mlle Rolande Pronovost
37-38	Mlle Marie-Paule Ferron
38-42	Mlle Irène Gagnon
42-43	Mlle Irène Gagnon
	Mlle Alphonsine Bédard
43-44	Mlle Thérèse Dufresne
44-46	Mlle Irène Gagnon
46-48	Mlle Jacqueline Saint-Cyr
48-49	Mlle Corona Perron
	Mme Rosaire Mongrain
49-50	Mme Rosaire Mongrain
50-57	Mme Jeannette Mongrain Bari
57-59	Mlle Denise Morissette

L'ÉCOLE N° 6

2^e rang Price

À l'assemblée des commissaires du 19 juillet 1921, le secrétaire donne lecture d'une requête des propriétaires du 2^e rang Price demandant l'érection d'une école. Mais ce ne sera que le 6 juillet 1925 que la commission scolaire donnera son accord pour y former une école aux mêmes conditions que dans l'arrondissement n° 5.

Le 6 septembre de la même année, une entente intervient entre la commission scolaire et les contribuables du 2^e rang Price (Napoléon Hamelin, Eugène Leduc, Joseph Julien et Émile Boudreau) pour engager Mlle Jeanne Bourassa au prix de 180 \$ dont 160 \$ seront fournis par la commission. Les contribuables susmentionnés s'engagent à fournir 20 \$ et le local plus le chauffage de la classe pour l'année 1925-26. M. Napoléon Hamelin prêtera le local gratuitement. Il semblerait que 2 institutrices y auraient enseigné entre les années 1925 et 1930.

Par la suite, le 31 août 1930, le secrétaire donne lecture d'une seconde requête des contribuables du 2^e rang Price demandant l'ouverture d'une école ou le transport des enfants. Étant donné que la distance n'est pas suffisante pour obliger à faire transporter les enfants et que le nombre n'est pas suffisant pour

y ériger une école, il est décidé de demander un octroi au gouvernement pour aider ces propriétaires à voyager leurs enfants à l'école N° 2.

Le 21 juin 1931, plus sérieusement les commissaires font une demande au département de l'Instruction publique par l'entremise du député D. Gauthier pour l'octroi nécessaire à la construction d'une école dans le 2^e rang Price. Et le 23 août suivant, il y aura lecture des 3 soumissions pour la construction de l'école N° 6. La soumission la plus basse, celle d'Alcide Léveillé, est accordée pour un montant de 1192 \$.

Le 6 septembre 1931, l'emplacement acheté de M. Joseph Martel est approuvé. L'école sera construite sur le lot n° 391. Toutefois, le 7 août 1932, on propose que l'école du 2^e rang Price Sud Batiscan soit fermée pour l'année scolaire 1932-33, vu qu'il ne reste que 7 ou 8 élèves. Il est permis de croire qu'effectivement il y a interruption des classes jusqu'en 1935.

Puis le 18 juillet 1940, une demande de soumissions pour le transport des enfants du 2^e rang Price à l'école du 1^{er} rang Price est faite par les commissaires pour l'année 1940-41. Il n'y aura pas de suite et l'enseignement dans cette école sera faite par des institutrices jusqu'au 11 mai 1957.

À cette date, les commissaires font valoir : que dans l'arrondissement n° 6, un maximum de 8 élèves fréquenteront l'école l'année suivante; que dans le rang voisin, il y a 38 élèves inscrits à l'école N° 2 et qu'il y a deux institutrices; que l'école N° 6 est froide. Pour ces raisons, les commissaires désirent faire un transport d'élèves de l'arrondissement n° 6 au numéro 2. Mais le 8 juin 1957, les contribuables du numéro 6 font valoir que leurs enfants devraient fréquenter le couvent (arrondissement n° 1) plutôt que l'école N° 2 : « Attendu que la distance est la même et que les religieuses n'ont pas d'objection à les recevoir ».

Le 22 juillet 1957, les commissaires décident donc de fermer l'école N° 6 définitivement, étant donné que cette école est froide et que le nombre d'enfants d'âge scolaire est inférieur à 10 élèves. Le 10 août 1957, la soumission de Jacques Fiset est acceptée au coût de 675 \$ pour l'année 1957-58 pour le transport des élèves de l'arrondissement n° 6 au couvent. Et de

1958 à 1961, M. Julien Rivard fera ce transport pour 495 \$ annuellement.

Finalement, le 9 mai 1959, la vieille maison d'école du 2^e rang Price Sud Batiscan est vendue au plus offrant enchérisseur, M. Arthur Genest, pour la somme de 280 \$. Il semblerait que cette école était située à l'emplacement du garage de M. Henri Cloutier.



Debout, de droite à gauche : Henri Vallée, Adélarde Champagne, le curé Perron et l'enseignante Rolande Boulay

De gauche à droite, les élèves : Aline Boivin, Marie-Berthe Touzin, Madeleine Bédard, Thérèse Touzin, Jean-Marie Bédard, Jean-Guy Bédard et Joseph Touzin

Enseignantes

1935-36	Mlle Noëlla Bédard
	Mlle Rolande Boulay
36-40	Mlle Anne-Marie Bédard
40-42	Mlle Gemma Perron
42-43	Mlle Simone Gervais
43-45	Mlle Yvonne Tessier
45-46	Mlle Aline Delisle
46-47	?
47-48	Mlle Jeannine Bordeleau
48-49	Mlle Jeannine Bordeleau
	Mlle Marielle Marcotte
49-50	Mlle Marielle Marcotte
50-51	Mlle Bernadette Gignac
	Mme Anne-Marie Robichaud
51-53	Mlle Carmen Gervais
53-54	Mlle Marielle Marcotte
54-55	Mlle Anita Auger
55-57	Mlle Réjeanne Mayrand

L'ÉCOLE N° 7

Lac Huron

Le 23 décembre 1917, le secrétaire de la commission scolaire donne lecture d'une requête des contribuables du lac Huron demandant l'ouverture d'une école dans leur arrondissement. Unaniment, les commissaires accordent aux requérants l'ouverture d'une école.

Le 18 août 1917, on procède à l'engagement de Mlle Rose Touzin au salaire de 10 \$ par mois pour aider Mlle Anathalie Touzin qui enseignera au lac Huron pour l'année scolaire qui vient, cette dernière recevra une rémunération ne devant pas dépasser 150 \$ par année.

Entre 1921 et 1930, il semble que l'école ferma temporairement, même si on ne trouve aucun avis en ce sens au procès-verbal. Toutefois, le 17 août 1930, le secrétaire donne lecture d'une seconde requête présentée par Achille Gauthier et Joseph Perron demandant l'ouverture d'une école au lac Huron; les commissaires sont unanimes à accepter cette demande à condition que le département de l'Instruction publique accorde un octroi spécial de 200 \$ pour les réparations de la maison d'école et 150 \$ pour le salaire de l'institutrice.



L'école N° 7 (sous la flèche) était située à mi-chemin entre les maisons de Conrad Genest et de Jean-Paul Gauthier.

De 1940 à 1950, encore là il semble qu'il y ait eu fermeture de l'école, car le 26 août 1950 une demande est faite au secrétaire de la province par l'entremise de l'honorable Bona Dusseault, député du comté, pour favoriser un octroi à MM. Conrad, Émilien et Arthur Genest pour le transport de leurs enfants, au

nombre de 6, à l'école du village. Puis le 11 novembre, un montant de 50 \$ est accordé à Conrad Genest comme loyer pour un appartement dans sa maison qui servira de classe chauffée et éclairée pour une année scolaire « aux fins d'enseigner aux enfants Genest étant donné que cette manière serait moins onéreuse que de transporter les enfants et leur éviterait la dureté de voyager dans les chemins d'hiver ». Finalement, le 11 juillet 1955, la soumission de Louis-Philippe Deveault est acceptée pour transporter les enfants d'âge scolaire du lac Huron jusqu'au couvent à partir de la dernière maison, soit celle d'Arthur Genest, au coût total de 975 \$ pour l'année scolaire 1955-56.

Enseignantes

1918-19	Mlle Anathalie Touzin Mlle Rose Touzin
19-20	Mlle Émilie Delisle
20-31	?
31-33	Mlle Maria Perron
33-40	Mlle Élisabeth Léveillé
40-50	?
50-51	Mlle Denise Buisson
51-52	?
52-53	Mlle Jeanne d'Arc Rivard
53-55	?

Comme on le voit, 9 écoles ont été implantées sur notre territoire de 1892 à nos jours. Une seule, aujourd'hui, existe toujours : l'école primaire Le Sablon d'or (ancien couvent). Plus de 150 élèves fréquentent cet établissement scolaire. Les services pédagogiques y sont offerts de la maternelle à la 6^e année, par une dizaine d'enseignants diplômés.

C'est en 1987 que le comité d'école a organisé un concours pour trouver un nom à notre école. Trois noms furent retenus : Le Sablon d'or, École Beauséjour, La Fourmilière. Le gagnant : Nicolas Delisle pour *Le Sablon d'or*.

Richard Lavallée

LE SABLON D'OR

Comité de parents

Le comité de parents de l'école primaire de Lac-aux-Sables fut fondé dans les années 70. Nos recherches nous ont permis de remonter à 1976 grâce aux archives.

Premier comité d'école connu :

Jean-Paul Gauthier, président;
Paulette Béland, vice-présidente;
Roland Delisle, secrétaire;
Mme Marcel Cloutier, conseillère;
Mme Omer Lambert, conseillère;
Mme Marguerite Plante, conseillère;
Mme Rose Simard, conseillère;
Mme Georgette L. Beaupré, représentante des enseignants.
Le directeur de l'époque était Gérald Adam.

Présidence depuis les débuts :

1976-79	Jean-Paul Gauthier
1979-80	Lise Francœur Brouillette
1980-81	Suzanne Brouillette
1981-82	Danielle Genest
1982-83	Guy Gingras
1983-84	Renée Tessier
1984-87	Liette Genest
1987-90	Monique Lachance
1990-92	Liette Genest
1992-94	Anne Léveillé
1994-96	Francine Saint-Amant
1996-97	Johanne Lavoie

Conseil d'orientation 96-97

Carmen Genest, présidente
Lynda Simard, secrétaire
Claudette Perron, trésorière
Lyne Matte, conseillère
Georgette L. Beaupré, enseignante
Céline Bédard, enseignante
Claude Leclerc, directeur



COMITÉ D'ÉCOLE 96-97

En bas, de gauche à droite : Madeleine Deshaies, Francine Saint-Amant, Lyne Matte (déléguée au comité de parents), Johanne Lavoie (présidente), Lynda Simard (secrétaire), Lise Thivierge (trésorière), Manon Laframboise (vice-présidente), Claude Leclerc (directeur).

2^e rangée : Céline Plante, Diane Coutu, Louise Leduc, Luce Laframboise, Louise Coutu, Nicole Saint-Arnaud, Louise Laframboise.

3^e rangée : Marilynne Plante, Ghislaine Caouette, Lucie Couture, Micheline Leblanc, Lyne Duval, Maryse Laframboise, Solange Perron.

N'apparaissent pas sur la photo : France Morissette, Dominique Marcotte, Nancy Gill, Nelly Champagne.



MATERNELLE, 96-97

En bas, de gauche à droite : Odette Crête (enseignante), Yannick Gauthier, Charlène Grosleau Duplain, Dave Gravel, Olivier Gariépy, Vicky Matte Marcotte, Mathieu Léveillé, Katherine Hamelin, Samuel Perron.

2^e rangée : Vanessa Champagne, Maxime Marcotte Bronsard, Alex Perron, Marie-Ève Gagnon, Marc-André Tessier, Marie-Josée Julien, Stéphane Morin, Laurence Martel.



PREMIÈRE ANNÉE, 96-97

En bas, de gauche à droite : Maxim Grégoire, Kelly Saint-Amant, Frédérique Beaupré, Josiane Couture Chrétien, Simon Massicotte, Emmanuelle Grenon, Mélissa Théberge.

2^e rangée : Marcelle Toutant (enseignante), Jennifer Hamelin, Chantale Gravel, Dave Bédard, Johnny Gagnon, Marie-Chantale Genest, Jessica Gagné.

3^e rangée : Kevin Bédard, Raphaël Perron, Émilie S. Charest, Sophie Perron, Anthony Soucy, Vanessa Buisson, Monica Meyerhans.



DEUXIÈME ANNÉE, 96-97

En bas, de gauche à droite : Pierre-Paul Paradis, Élisabeth Genest, Kéven Genest Leduc, Jessica Gill Asselin, Brigitte Abel, Nicolas Buisson.

2^e rangée : Marie-Pier Rivard, Mathieu Gauthier, Mylène Francœur, Kevin Hamelin, Mélissa Beaupré, Kéven Soucy.

3^e rangée : Georgette L. Beaupré (enseignante), Roxane Champagne, Martin Gauthier, Sandra Grégoire, Vincent Lambert, Catherine Borgia.



TROISIÈME ANNÉE, 96-97

En bas, de gauche à droite : Laurie Gravel, Cynthia Chrétien, Guillaume Marcotte, Mathieu Gravel, Alexandre M. Saucier, Marie-Pier Buisson, Jessica Bédard.

2^e rangée : David Gagné, Sébastien Beaupré, Tania Beaupré, Bruno Carl Gagnon, Claudia Jean, Sébastien Hamelin, Keven Grandbois.

3^e rangée : Nicole C. Coursol (enseignante), Dany Rivard, Louis André Auger, Katy S. Charest, Keven Gauthier, Rémi Léveillé, Vicky Godin Lanouette.



QUATRIÈME ANNÉE, 96-97

En bas, de gauche à droite : Tommy Tousignant, Karl Bédard, Kenny Rivard, Frédérick Abel, Jonathan Plante Therrien, Maxime Coutu, Alexandre Marcotte, Annick Parent, Robert Saint-Amant.

2^e rangée : Denise Granger (enseignante), Marie-Pier Beaupré, David Deshaies, Valérie Perron, Benjamin Genest, Marie-Ève Grenon, Robin Tessier, Rémi Genest, Jessica Leduc Robert.

3^e rangée : Maxime Grégoire Julien, Rémi Lambert, Laurie Beaupré, Jérôme Gingras, Stéphane Gagné, Marc Veillette, Sonia Bertrand, Alex Martel.



CINQUIÈME ANNÉE, 96-97

En bas, de gauche à droite : Alex Genest, Cindy Grandbois, Steve Bédard, Karine Bédard, Mathieu Saint-Amant, Pierre-Olivier Bédard, Jessica Gravel, Roger Lambert.

2^e rangée : Andrée Morissette (enseignante), Guillaume Champagne, Catherine Abel, Philippe Hamelin, Mélissa Aylwin, Sophie Delisle, Éric G. Lanouette, Geneviève Beaupré.

3^e rangée : Vicky Bédard, Julie Beaupré, Jérôme Borgia, Marie-Claude Touzin, Louis Giroux, Catherine Genest, Steve Beaupré, David Bertrand.



SIXIÈME ANNÉE, 96-97

En bas, de gauche à droite : Denis Soulard, Andrée-Anne Gingras, Audrey Genest, Mireille Grenon, Alexandre Simard, Julie Gaudet, Maxime Genest, Joannie Vallée, Marie-Pier Tessier, William Leduc Robert, Olivier Hamelin.

2^e rangée : Christian Hamelin et Suzanne Hallée (enseignants), Kim Leduc, Michel McKerdy Poirier, Anne Beaupré, Sébastien Genest, Maryse Parent, Mathieu Beaupré, Amélie Cossette, Joannie Schmouth, Valérie Couture Chrétien, Solange Morin (préposée).

3^e rangée : Valérie Guindon Bronsard, Jacynthe Plante, Mireille Genest, Sébastien Morin, Marie-Claude Gauthier, André Gauthier, Josianne Lacharité Duchemin, Caroline Perron, Guillaume Léveillé, Karine Plante.



*Pierrette
G. Martel,
secrétaire*

NOTRE ÉQUIPE-ÉCOLE 96-97 VOUS SALUE!

De gauche à droite : Jennifer Robertson (anglais), Solange Morin (préposée), Denise Granger (4^e année), Andrée Morissette (5^e année), Odette Crête (maternelle).

2^e rangée : Christian Hamelin (6^e année), Marcelle Toutant (1^{re} année), Lisette Paquin (anglais), Georgette L. Beaupré (2^e année), Suzanne Hallée (6^e année), Nicole C. Coursol (3^e année) et Claude Leclerc, directeur.

N'apparaissent pas sur la photo : Renée Tessier (1^{re} et 2^e années), Guy Gingras (5^e année), Martine Trudel (maternelle), Cécile B. Bédard (3^e année), Carmelle Veillette (4^e année), Robert Lavallée (musique), Claude Beaudoin et Pierre Matton (orthopédagogues), Daniel Delisle (éducation physique), Hélène Martel (pastorale), Johanne Coutu (morale), Luc Beaudoin (psychologue).

BUREAUX DE POSTE



Premier bureau de poste

Cinq ans avant la fondation de la paroisse fut ouvert notre premier bureau de poste, à Lac-aux-Sables Station, précisément le premier septembre 1892 chez Jean-Baptiste Darveau; son fils Arthur en était responsable. Ils occupaient alors ce qui est la résidence de M. Fernand Gagnon aujourd'hui, soit le 931 de la rue Principale. Le gouvernement fédéral avait permis cette ouverture car le train des Basses-Laurentides passait à côté et le moulin à scie Rheault existait déjà... sur la pointe dite du Vieux-Moulin. Pour les Postes du temps, le Lac, c'était un lieu en pleine expansion.

Ce bureau rapportait de 15 à 20 dollars de revenus annuellement au responsable et le service coûtait environ 75 \$ par année au gouvernement. Le courrier nous arrivait trois fois par semaine de Notre-Dame-des-Anges.

Pour aller chercher sa malle on ira :

- chez Jean-Baptiste Darveau, du 1^{er} septembre 1892 au 5 mai 1905;
- chez François-Xavier Lavoie, du 9 août 1905 au 9 juillet 1907 (c'était Marie Gosselin, sa nièce, qui y travaillait);



Ottawa, 1961

A l'occasion de votre
départ du Service postal
je désire vous remercier
sincèrement des services
fidèles que vous avez rendus
au Canada pendant plus
de 34 ans et vous
offrir mes meilleurs souhaits.

M. Hamilton

Ministre des Postes

Adjutor Simard



Deuxième bureau de poste

- . au magasin général de J. Alphonse Bourget, du 8 août 1907 au 7 décembre 1909, situé au coin des rues Principale et Cloutier;
- . au magasin général de Philippe Cloutier, du 4 février 1910 au 23 avril 1912;
- . au magasin général de Thomas Simard, du 4 octobre 1912 au 11 avril 1927 (sa bru Marie Gosselin avait de l'expérience dans ce domaine).



Marie Gosselin Simard



Magasin Bourget

Le 4 avril 1927, pour une première fois le bureau de poste ne changea pas d'endroit mais plutôt de responsable : Adjutor Simard, frère de Joseph. Et jusqu'au 31 janvier 1962, soit cinquante ans dans la même bâtisse, ses responsables en furent Louisa Buisson, l'épouse d'Adjutor, et leur fils Lucien.

Par la suite, Rita Simard Roy l'a tenu dans sa résidence privée, du 1^{er} février 1962 au 29 juillet 1967.

Rita, aidée de son époux Arthur, a été la première à travailler dans le bureau de poste actuel de la rue Principale, et ce, jusqu'à sa retraite le 14 janvier 1985. Arthur continua d'être assistant jusqu'en 1986, notre maîtresse de poste était alors Christiane Thibodeau de Saint-Basile. Mme Rita Brouillette Gauthier assura l'intérim jusqu'à l'arrivée de M. Steeven Roy en avril 1995.



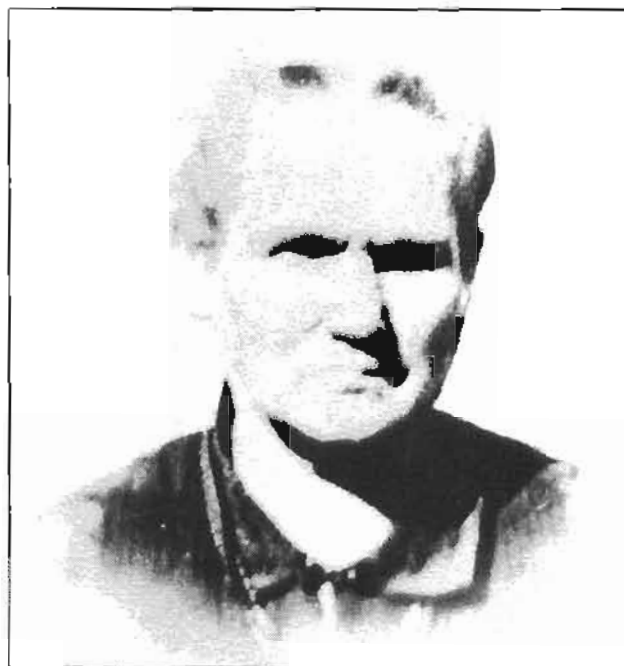
Rita Simard et Arthur Roy



Le bureau de poste actuel

BUREAU DE POSTE OUEST

Un second bureau de poste fut ouvert le 1^{er} février 1904, près de l'église; Postes Canada l'appelait Lac-aux-Sables Ouest. Jusqu'au 2 octobre 1913, il se trouvait dans le magasin général de Godfroy Lavallée.



Adéline Jobin, épouse de Godfroy Lavallée



Magasin général Lavallée (2^e maison à partir de la droite)

Ensuite il fut déménagé au magasin général de Charles Saint-Amant jusqu'au 24 avril 1926, puis le gouvernement le changea d'endroit.

Godfroy Lavallée le reprit du 4 février 1927 au 27 septembre 1927, puis celui-ci décéda. Joseph Lavallée l'a tenu du 15 janvier 1928 au 3 juillet 1935, puis il décéda aussi. Sa veuve, Juliette Boutet Lavallée, s'en occupa du 4 juillet 1935 au 9 septembre 1942 et du 27 avril 1946 au 24 juillet 1957.



Joseph Lavallée et Juliette Boutet

Ce bureau de poste se retrouva au magasin général d'Adélarde Champagne, tenu par son épouse Germaine Deveault du 1^{er} août 1957 au 29 juillet 1967. C'est à ce moment que nos deux bureaux furent fusionnés dans un nouveau bâtiment voulu plus central, entre la station et l'église, celui qu'on connaît aujourd'hui.

BUREAU DE POSTE HERVEY-JONCTION

Au tout début, ce bureau de poste s'appelait "Reid's Station"; c'est en 1907 qu'il changea pour "Hervey". Il se trouvait, comme à Lac-aux-Sables, dans les commerces ou les maisons privées.

Le premier maître de poste fut Wilfrid Bellemare, du 1^{er} août 1901 au 18 mars 1912.

Puis ce fut Philippe Lévesque à compter du 14 mai 1912.

Le 19 avril 1916, J. Adhémar Dumas prend la relève, mais il s'y vend des boissons fortes et le bureau doit changer d'endroit.

Il se retrouve chez Napoléon Veillette le 28 avril 1920.

Puis Philippe Pronovost devient maître de poste du 7 novembre 1922 au 20 mars 1933, mais il décède. Sa veuve prend la relève du 4 mai 1933 jusqu'au 30 novembre 1953 puis elle le cède à sa fille, Mlle Marguerite Pronovost, qui tiendra le bureau du 12 janvier 1954 jusqu'à sa retraite, le 8 avril 1979.

Le lendemain, M. Raymond Vézina devient le dernier maître de poste à Hervey-Jonction, jusqu'en 1988, année de l'arrivée des boîtes rurales. Le bureau de poste se trouvant fusionné à celui de Lac-aux-Sables, le code postal G0X 1K0 changea alors pour G0X 1M0.

Annie Gauthier

LES CHEMINS DE FER

L'expansion des municipalités est indissociable de l'avènement des chemins de fer. La route ferroviaire allait permettre la colonisation du territoire et faciliter le transport des personnes et des marchandises.

Imaginons ce que pouvait être le réseau routier au début du XIX^e siècle dans notre province. La route par voie de terre était formée d'étroits chemins boueux reliant les petites localités et souvent encombrée de souches d'arbres et remplie de trous.

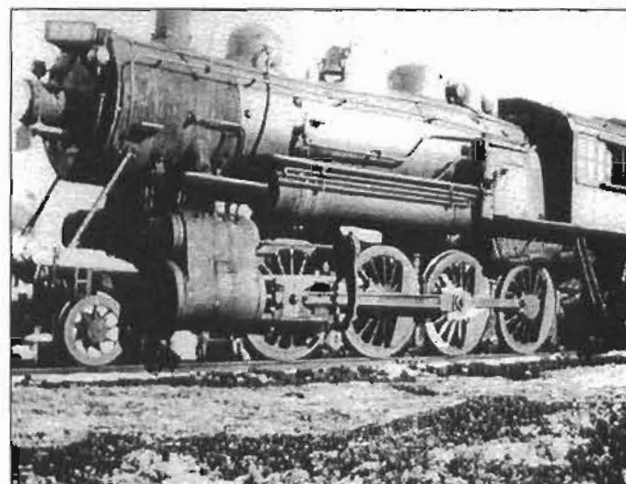
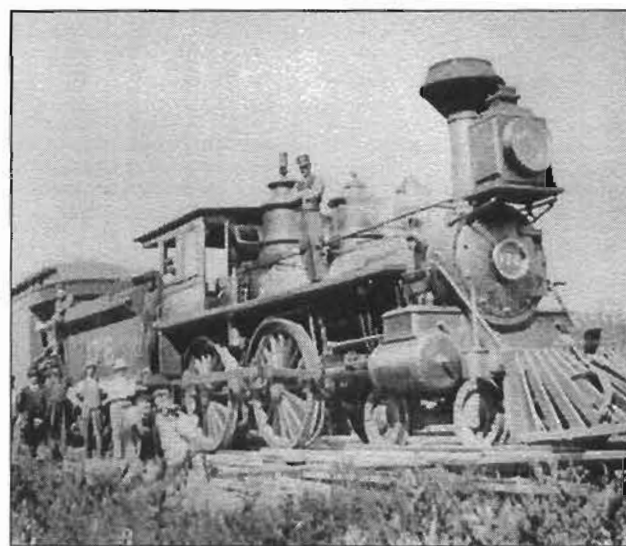
La neige rendait cette voie de communication inutilisable pendant une longue période de l'année. Les pluies et la période de dégel la transformaient en une longue mare de boue, de sorte que les voyageurs devaient attendre des jours pour que les chemins soient praticables.

À cette époque, les rivières et les cours d'eau constituaient les principales voies de communication pour pénétrer à l'intérieur du territoire. Cette voie de communication rendait cependant très difficile le développement du territoire de même que la mise en œuvre de politiques de colonisation et d'expansion vers l'intérieur des terres. Et l'hiver isolait davantage les communautés et devenait un obstacle majeur à la communication entre les localités.

Vers 1820 apparaît en Angleterre et aux États-Unis un monstre de fer, d'acier et de cuivre : la "locomotive à vapeur" roulant sur rails. Cette découverte allait révolutionner le monde à la fin du XIX^e siècle. La locomotive ouvrait la route du développement et de la prospérité.

Les territoires du Canada et du Québec sont immenses et très peu peuplés. Ce facteur rendait difficile le financement de la construction d'un réseau ferroviaire à la grandeur du pays. En 1849, le gouvernement de la province du Canada annonce qu'il paiera la moitié des coûts de construction de l'infrastructure ferroviaire pour tout chemin de fer d'au moins 120 kilomètres. Grâce à cette loi, la route de l'acier s'implantera comme principale voie de communication vers l'intérieur du pays. Cette route va faciliter le développement de la colonisa-

tion. Beaucoup d'espoir et de rêves animent les hommes et les femmes de cette époque. Une route permanente allait voir le jour en territoire canadien. La pénétration de l'homme à l'intérieur du territoire devenait une réalité.



Anciennes locomotives

Le chemin de fer devient la route qui mettra un terme à l'isolement des municipalités. Un nombre considérable de petites localités émergent de la naissance des chemins de fer. Il sera désormais possible de communiquer entre localités en toute période de l'année et de s'approvisionner en biens et services. Le Québec se développe en même temps que s'allonge son réseau ferroviaire; la municipalité de

Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables n'échappe pas à cette destinée.

En novembre 1880, un dénommé Arthur Genest, géomètre, soumet à l'honorable commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics le rapport de l'exploration du chemin de fer Saint-Laurent, Basses-Laurentides et Saguenay, concernant le tracé de la voie ferroviaire des Basses-Laurentides : à partir du chemin de fer des Piles, à Saint-Tite, et allant jusqu'au lac Édouard, une partie de ce tracé passait sur le territoire de la municipalité de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables. Ce tracé fut abandonné quelques années plus tard.

D'après les commentaires que nous avons recueillis, il appert que le tracé proposé dans ce rapport a fait l'objet de virulentes discussions entre les autorités religieuses et politiques de l'époque. Ce tracé ne plaisait pas aux gens d'affaires : certains industriels avaient intérêt à ce que le chemin de fer passe près du territoire qu'ils exploitaient ou de leurs industries.

Un réseau ferroviaire allait cependant passer sur le territoire de la municipalité de Lac-aux-Sables. En effet, le 16 juin 1891, la *Lower Laurentian Railway Company* dépose au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Portneuf, les avis d'expropriation concernant l'achat des lisières de terrain pour la construction d'une voie ferroviaire. Les plans et devis du premier tronçon de chemin de fer Saint-Tite-Rivière-à-Pierre furent déposés en 1891 au département des Travaux publics du gouvernement du Québec.

La construction de ce réseau ferroviaire fut entreprise en 1892. La compagnie ferroviaire avait donné le contrat à un entrepreneur du nom de C.A. Scott.

En vertu d'une loi de la législature de la province de Québec (41 Victoria, chap. 48), le 9 mars 1878, une créature corporative du nom de *The St. Lawrence, Lower Laurentian and Saguenay Railway Company* a reçu pour mission la construction d'un chemin de fer permettant de relier Batiscan à Trois-Rivières et de là vers le Lac-Saint-Jean.

Cette compagnie a changé de nom en celui de *The Lower Laurentian Railway Company* par une loi du parlement provincial (loi 51-52, Vic., chap. 108), le 12 juillet 1888; elle est connue en français comme

"La compagnie de Chemin de Fer des Basses-Laurentides". Le premier novembre 1900, le chemin de fer, propriété de *The Lower Laurentian Railway Company*, a été vendu à *The Great Northern Railway of Canada*, connue en français sous le nom de "Grand Nord". Cette dernière compagnie a exploité le réseau ferroviaire de Saint-Tite à Rivière-à-Pierre jusqu'au 19 juillet 1906.

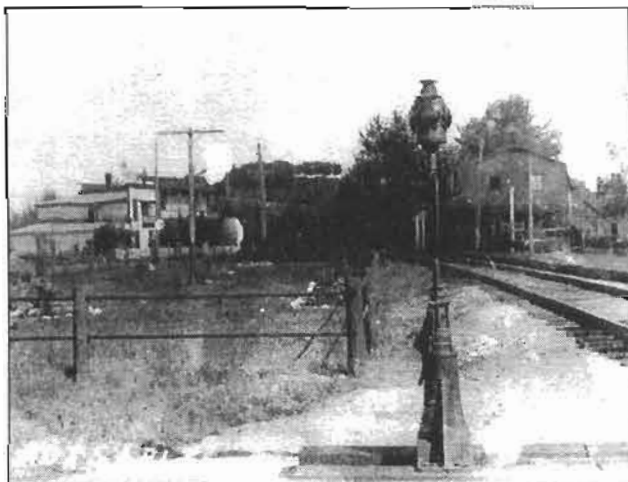
Lors de son achat par le Grand Nord, en 1900, le trajet ferroviaire fut modifié : de Saint-Tite, le raccordement se fit non plus à Proulx Jonction, mais à Garneau.

The Great North Railway of Canada fusionna avec plusieurs autres compagnies pour former une seule entité corporative sous le nom de *The Canadian Northern Quebec Railway Company*, le 12 juillet 1906.

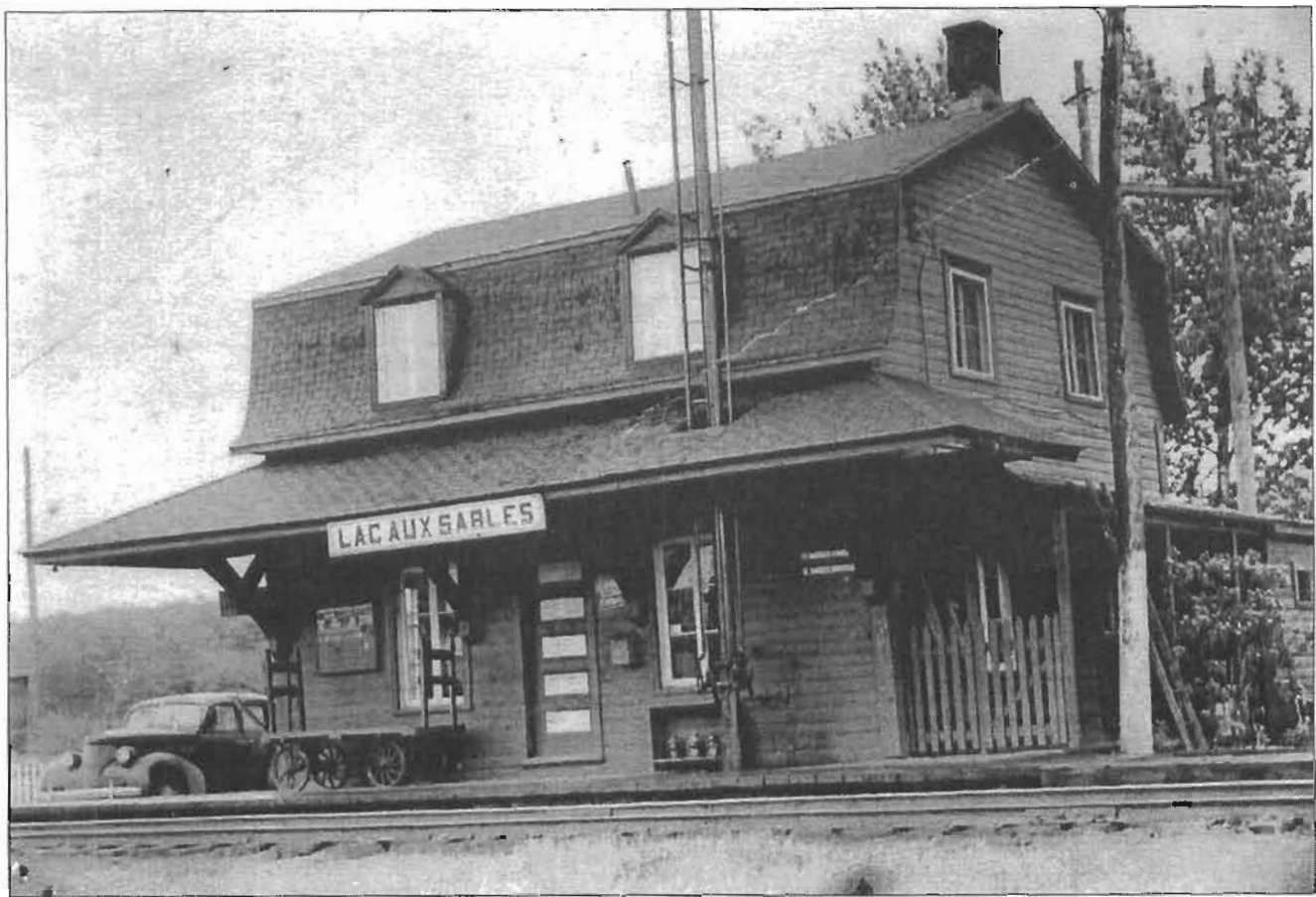
Nous arrêtons là l'histoire corporative des chemins de fer. Par la suite, le réseau ferroviaire devint la propriété du *Canadian National Railway Company* et fut exploité par cette dernière.

C'est en 1893, au mois de décembre, que le premier train de voyageurs quittait Rivière-à-Pierre pour Proulx Jonction, via le territoire actuel de la municipalité de Lac-aux-Sables. Les voyageurs dont on a conservé les noms sont M. Donat Germain, ingénieur, M. Horace Marrier, conducteur, et un dénommé M. B. Bourgeois de Trois-Rivières.

Il a été impossible de retracer la date exacte de la construction de la gare de la municipalité de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, mais son style la situerait



Gare de Lac-aux-Sables, au fond à droite



Gare de Lac-aux-Sables



au début du siècle, soit entre les années 1905 et 1910. (La gare de Lac-aux-Sables a été vendue et déménagée de son emplacement d'origine vers 1971, pour être transformée en résidence.)

En août 1905, la locomotive du chemin de fer des Basses-Laurentides laissait à la station : Thomas Simard, son épouse, Marie Lavoie, et leurs enfants Joseph, Adjutor, Roméo et Marie-Ange. Une simple voiture appelée "char à fret", amputée de ses roues, avait été convertie en gare et poste télégraphique.

Xavier Lavoie (oncle de Joseph Simard) était à cette époque opérateur et demeurait chez dame Georges Perron. Même si la gare de Lac-aux-Sables servait surtout pour le transbordement des marchandises, certains voyageurs en direction de Rivière-à-Pierre et du Lac-Saint-Jean y transitaient également. La gare servait les besoins de la localité comme beaucoup d'autres gares dans la province de Québec.



François-Xavier Lavoie, son épouse Marie Bouchard et leurs trois filles Marie-Anne, Blanche et Éloïse



Train à vapeur revenant de Rivière-à-Pierre. C'est sur ces roches-ci que Blanche Pronovost (fille d'Ovila, et d'Émilie Bordeleau) s'asseyait, dans le roman d'Arlette Cousture Le Retour de l'oie blanche.



Réservoir à eau du C.N.; à droite, c'est la résidence de la famille Lavoie.

Nous ne pouvons passer sous silence le rôle important qu'a joué la gare d'Hervey-Jonction et sa prépondérance dans le transbordement des personnes et des marchandises en direction de l'Abitibi et de l'Ontario. L'histoire du chemin de fer de Lac-aux-Sables est indissociable de celle d'Hervey-Jonction. Le texte qui va suivre relate l'historique d'Hervey-Jonction à travers celle de son chemin de fer.

Le chemin de fer des Basses-Laurentides avait atteint le territoire d'Hervey vers 1887. Ce lieu était connu sous le nom de Tawachiche, en raison de la rivière qui le traversait. Cette ligne en provenance de Garneau rejoint Rivière-à-Pierre sur le trajet Québec-Lac-Saint-Jean en 1891.

La première gare de Tawachiche aurait été construite en 1893, l'année même de l'incorporation du chemin de fer des Basses-Laurentides à celui de

Québec-Lac-Saint-Jean. Le lieu est, semble-t-il, connu alors sous le nom de *Read-Station*, du nom du premier chef et constructeur de la gare. Les années qui suivent sont déterminantes pour l'emplacement d'Hervey. Le Grand Nord entreprend alors la construction d'une ligne dans la continuité de celle du Québec-Lac-Saint-Jean : cette ligne reliera le Saint-Maurice (Garneau) à l'Outaouais (Hawkesbury) et à Montréal via Joliette. Ce sera chose faite en 1900. Trois ans plus tard, le Grand Nord est acheté par le Canadien Nord.



Groupe de cheminots



Bâtisse servant au C.N.

Un autre événement marquant est, en 1906, le début des travaux de construction du National Transcontinental. La tradition locale veut que le nom de "Hervey" ait été donné à la localité en l'honneur du premier ingénieur du Transcontinental, Chilion Long Hervey. Hervey-Jonction est notamment un point de convergence important des ouvriers de la construction du Transcontinental.

Voulant tirer profit des retombées économiques de la construction du Transcontinental, le Canadien Nord achète la majorité des actions du Québec-Lac-Saint-Jean, prenant ainsi le contrôle de la compagnie. Il entreprend ensuite la construction d'une ligne d'une longueur de 40 milles qui relie La Tuque à Linton, sur la route du Lac-Saint-Jean. Cette ligne, inaugurée le 23 novembre 1907, permet l'accès et l'approvisionnement des chantiers de construction du Transcontinental. Elle sera très achanlandée et effectivement très payante pour le Canadien Nord. La première gare de La Tuque est construite pour desservir cette ligne en 1908. L'année suivante on y fonde le village de La Tuque qui devient ville dès 1911.

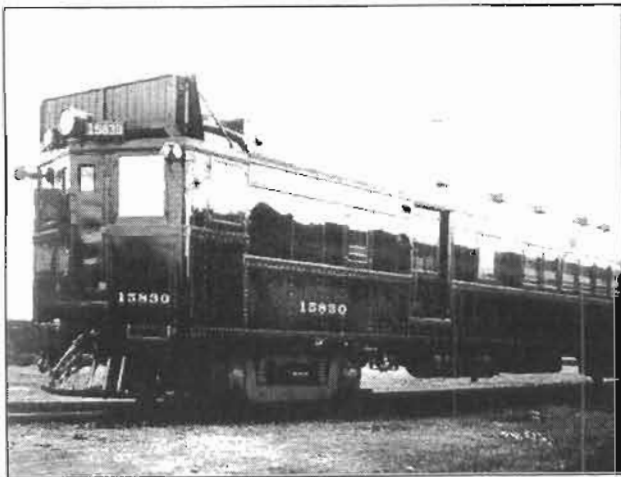
Le premier segment du Transcontinental à être terminé fut celui de Québec à Hervey-Jonction, inauguré à l'été 1909. Entre-temps, le Canadien Nord entreprend d'améliorer certaines de ses infrastructures de la région afin de profiter de l'avance qu'il a sur le marché, d'ici la fin des travaux du Transcontinental. En 1910, il raccourcit de plusieurs kilomètres son trajet Montréal-Québec grâce à une bifurcation qui relie maintenant Garneau à Saint-Prospier en évitant le détour jusqu'à Rivière-à-Pierre. La gare de Garneau date de cette année-là.

C'est vraisemblablement dans la foulée de ces grands travaux que le Canadien Nord construit l'actuelle gare d'Hervey vers 1910. Il est aussi évident que le Canadien Nord prend cette initiative en fonction de l'ouverture du Transcontinental qui fera de Hervey l'un des plus importants points de jonction de sa ligne vers l'Abitibi et l'Ouest canadien.



Gare d'Hervey-Jonction

La gare d'Hervey a ainsi été un témoin privilégié de l'épopée du Transcontinental et ensuite de la vague de colonisation qui toucha l'Abitibi à partir de 1914. Tous les colons venant de Montréal y ont fait correspondance. Ce vaste mouvement de retour à la terre se poursuivit jusque vers 1940. Presque tous les témoignages de colons de cette époque font mention de la correspondance d'Hervey-Jonction, dernière étape dans leur périple vers le nord. Il y avait aussi "les trains d'excursion" qui amenaient les futurs colons en exploration avant leur déménagement définitif. Généralement, ces convois passaient le soir. On peut évaluer à plusieurs dizaines de milliers le nombre de futurs colons en provenance d'un peu partout au Québec qui se sont arrêtés à Hervey-Jonction, le temps d'une correspondance vers leur "terre promise". Le plan de colonisation Vautrin, adopté en 1935, aura à lui seul amené plus de 12 000 colons en Abitibi.



Wagon de voyageurs

La construction du Transcontinental a fait de Hervey-Jonction un carrefour des travailleurs. Les annales locales font mention des activités fébriles qui s'y déroulaient. Des ressortissants italiens engagés pour la construction du chemin de fer ont notamment fait beaucoup parler d'eux. Entre 1906 et 1909, sept d'entre eux meurent de façon tragique, ce qui marquera la petite communauté. En 1906, Francisco Fuoco, un travailleur âgé de 23 ans, meurt lors d'une explosion de dynamite. L'année suivante, c'est au tour de Giovanni Ubriaco, 21 ans, de mourir dans les mêmes circonstances. C'est aussi le cas de Masso Silverio, 18 ans, en 1909. Un autre ouvrier meurt de la typhoïde en 1907. L'épouse et la fille d'un des travailleurs décèdent en 1907. Mais l'événement le plus marquant sera l'assassinat de

Carmino Gardi, 34 ans, qui a eu lieu le premier octobre 1907.

Plusieurs de ces étrangers désiraient demeurer en pension chez François-Xavier Champagne du rang Saint-Alphonse car il parlait l'anglais.

La majeure partie de la soixantaine d'habitations que compte la localité a été construite dans la foulée de l'arrivée de la ligne du Transcontinental. C'est notamment le cas du quartier de la gare situé de l'autre côté des voies ferrées. Ce secteur, qui ne compte qu'une seule rue, regroupe un hôtel (aujourd'hui incendié) et une dizaine de résidences dont quelques maisons à logements.

Hervey-Jonction doit son existence à sa situation privilégiée dans le réseau ferroviaire québécois. Hervey a été le point de jonction de deux importantes lignes ferroviaires, soit celle du Canadien Nord qui va de Montréal au Lac-Saint-Jean et celle du National Transcontinental qui part de Québec vers Cochrane (et l'Ouest canadien) via l'Abitibi.

Les travailleurs des chemins de fer auront eu une influence déterminante sur l'identité des citoyens de ce hameau. Beaucoup de travailleurs et leurs familles y sont venus, peu y sont restés ou y ont fini leurs jours. Hervey-Jonction et beaucoup d'autres petites localités ont connu un progrès de courte durée, à l'image de ce qu'a été le développement du réseau ferroviaire en territoire québécois.

Me Mario Gagnon

Avis au lecteur

Ce texte sur l'histoire des chemins de fer de Hervey-Jonction a été tiré en partie d'un document émanant de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Rapport sur les gares ferroviaires, par Paul Trépanier, historien de l'architecture, Québec.

La Société d'histoire de Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction remercie Me Mario Gagnon, notaire, pour sa contribution à la rédaction de ce document sur l'histoire des chemins de fer.

WILSON BEAUPRÉ, CHAUFFEUR D'AUTOBUS



Wilson à gauche et son frère Wellie



Autobus Carier et Frère Lée



AUTOBUS JEFF MARCOTTE

La restauration, les Marcotte avaient ça dans le sang. Mais au travers des patates et des hamburgers poussait un drôle de légume jaune et noir. Eh oui! Jeff Marcotte n'était pas que synonyme de casse-croûte. Oh! que non! Il s'occupait aussi de conduire les autobus et les taxis. Dès 1960, il se lança dans cet autre domaine où le nom des Marcotte est encore implanté.

Comme l'entreprise est familiale, celle-ci constitue un gagne-pain pour les jeunes adultes de M. et Mme Marcotte. Tous les enfants détiennent leur permis pour conduire un autobus.

En 1988, Jeff Marcotte vend sa compagnie "Les transports J.L. Marcotte ltée" à son fils Michel et à sa belle-fille Suzanne Béland. Depuis ils poursuivent le travail accompli par M. et Mme Marcotte.



Joseph-Louis et son fils Michel

TAXI JEFF MARCOTTE

Comment parler des entreprises des Marcotte en oubliant le taxi? Combien de fois se sont-ils levés la nuit pour aller chercher quelqu'un à l'hôtel ou à la gare? C'est en 1962 que Jeff ajouta à son horaire déjà chargé par le restaurant et les autobus, le service de taxi. Petit service deviendra renommé!

La continuité est assurée depuis 1992 par son fils Michel et sa belle-fille Suzanne. On accorde beaucoup de confiance aux entreprises portant le nom Marcotte, la renommée de "Taxi Marcotte" n'est plus à faire. Nul doute que l'entreprise est de type familial, même les petits-enfants commencent à se porter volontaires pour conduire les gens!

Jeff Marcotte, c'était aussi le livreur de "malle" d'Hervey-Jonction. Si à tous les matins les lettres entraient à la même heure, c'était grâce à lui et à quatre de ses fils. Il a obtenu les contrats de poste rurale à partir de 1969 et assura ce service pendant 23 ans.

C'est donc dire que le nom des Marcotte n'est plus à faire, ils n'ont pas peur de s'impliquer et de donner du temps pour les entreprises familiales.



Taxi Marcotte

TAXI CHARLES-AUGUSTE COUTU



C.-A. Coutu avec un de ses véhicules-taxis

SNOWMOBILE



Célestin Boivin du 2^e rang Price voyageait les jeunes en snowmobile pour aller voir les "vues" au village.

FAITS DIVERS



Passage de la reine mère à Hervey-Jonction



Vers 1930, amerrissage d'hydravions sur le lac aux Sables



Yvon et Madeleine Léveill  devant un "snowmobile" construit par Adjutor "Papineau" Beaupr 



Atterrissage for  d'un avion dans le champ d'Armand Lavall e, Papineau Beaupr  le r para.

LES QUÊTEUX, CES GRANDS VOYAGEURS

Autrefois, dans nos paroisses (je dis bien paroisse car on ne disait jamais municipalité), nous avions des visiteurs assez particuliers : les quêteux. Certains en avaient bien peur et mettaient le verrou à leurs portes! Par contre, d'autres n'hésitaient pas à leur donner l'hospitalité pour un repas et même à les héberger pour la nuit. Ils passaient de porte en porte, et les gens leur donnaient une cenne ou un deux sous, car il y avait des grosses pièces de deux sous à l'époque.

Plusieurs familles avaient leur quêteux attiré, qui d'année en année logeait à la même place. Chez nous, nous en avions deux : un homme dans la soixantaine et une femme très spéciale (elle était très grosse et avait oublié de grandir, elle était comme une boule). Elle jouissait du privilège de coucher dans la chambre de réserve (c'est comme ça qu'on appelait la chambre d'invité). Elle arrivait presque toujours le samedi, ou même le vendredi soir, quêtait le samedi, ne quêtait pas le dimanche et repartait le lundi.

Comme elle voyageait beaucoup dans toute la province, elle était intéressante à écouter. Je crois que c'est elle qui m'a donné le goût des voyages et de connaître le Québec.

Le vieux quêteux, lui, bégayait beaucoup et nous donnait le fou rire, à mon frère et à moi, mais "fallait pas" car on nous apprenait à respecter les gens, même les quêteux. Ma mère étant seule (mon père travaillait au dehors), le quêteux couchait sur un canapé dans la cuisine d'été et nous mettions le verrou à la porte séparant cette cuisine et la grande maison.

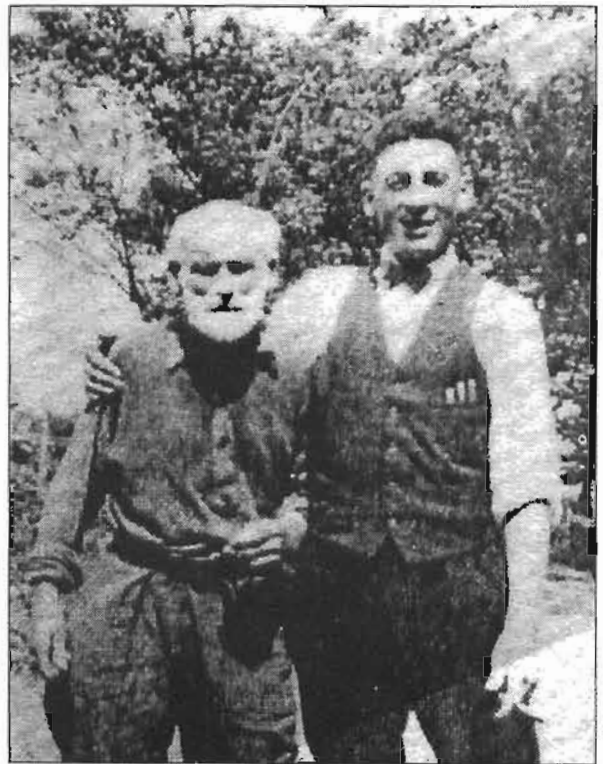
Pour ceux qui n'ont pas vécu à cette époque, la plupart des maisons avaient une cuisine d'été. On y déménageait la vaisselle au printemps et on ne retournait dans la grande maison qu'à l'automne; ça rompait la monotonie. Cette rallonge, souvent sur poteaux, nous permettait surtout de cuisiner sur le poêle à bois de la cuisine d'été tout en gardant le reste de la maison fraîche, les cuisinières électriques n'existaient pas.

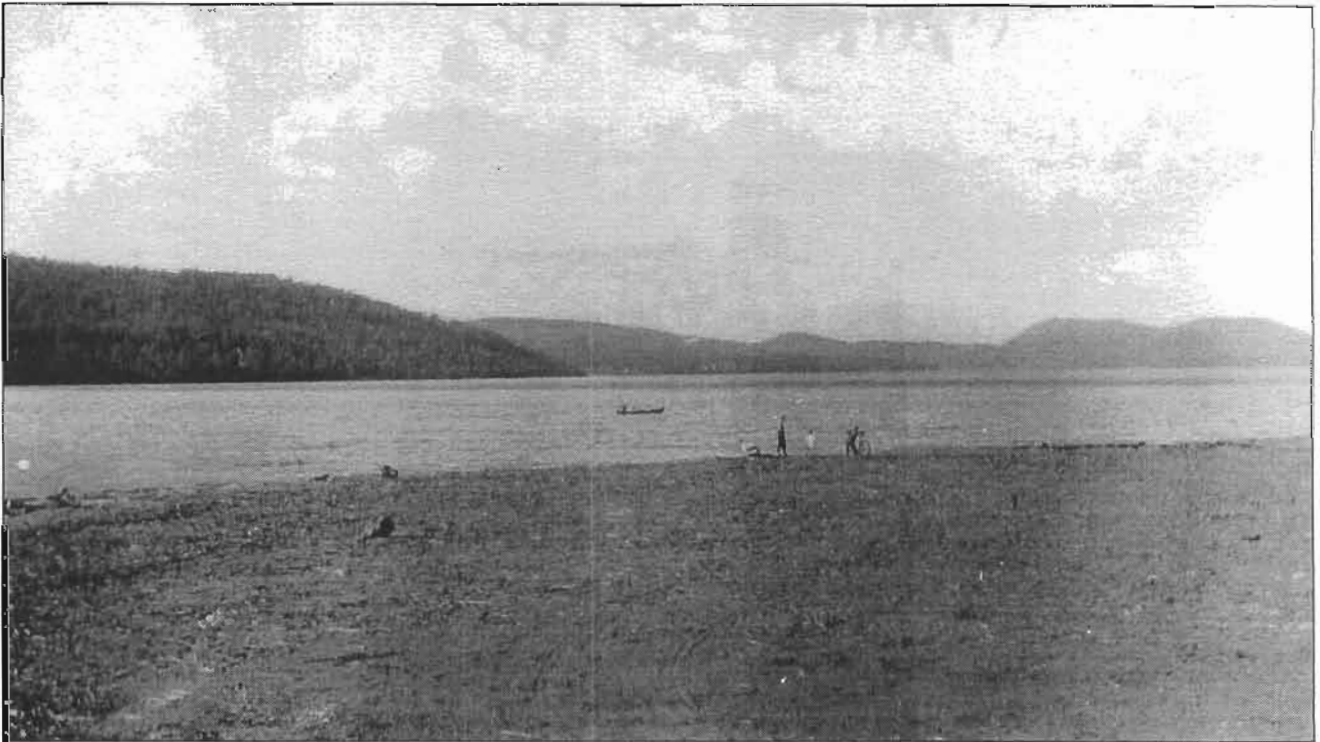
Revenons à nos quêteux. Beaucoup de cultivateurs les laissaient coucher dans leur grange, mais d'autres avaient peur du feu. Et après que les quêteux étaient partis, c'était la séance du peigne fin, afin de voir si on n'avait pas attrapé des poux; heureusement, ça n'a pas été notre cas.

Quand les gens ont commencé à recevoir la pension de vieillesse et le bien-être social, les quêteux ont diminué puis cessé leurs visites. Les derniers, on leur donnait 5, 10 et même 25 sous. Les quêteux, c'étaient les bons itinérants de ce temps-là.

Madeleine Léveillé Lavallée

Le quêteux « Ti-Charles » Gosselin, l'ami de tous!





Vue du lac aux Sables

EN PLEINE NATURE

*À cette époque, lorsque l'on voulait s'installer,
il fallait tout d'abord se défricher un coin dans la forêt afin de pouvoir se construire une demeure.
On relate que dans ce temps-là, les maisons étaient construites en deux sections. L'une, plus chaude,
servait à loger les colons alors que la seconde servait d'abri aux animaux.
La demeure en question était en fait mi-maison, mi-étable.*

*Par ailleurs, comme plusieurs colons s'établissaient de préférence sur les bords des lacs,
les premiers défricheurs furent les objets d'un fait fort amusant. Le premier printemps en effet, les colons
furent très surpris de voir leurs cochons se rassembler au bord du lac pour ensuite s'y plonger résolument.
Intrigués par un tel comportement, ils décidèrent d'aller voir ce qui attirait de la sorte leurs porcs.
Quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'ils aperçurent les centaines de frétilants petits poissons
qui croissaient près du rivage et qu'avalèrent goulûment les cochons.
À partir de ce printemps, la pêche à la sardine devint très populaire
et demeura durant de nombreuses années le sport préféré de la population
surtout que bien apprêtée, la sardine devenait un plat exquis pour tous les gourmets.*

Jocelyn Rivard

Extrait de l'Album-souvenir du 75^e anniversaire de la municipalité de Lac-aux-Sables. 1973

« Chaque printemps, c'était la ruée vers le lac aux Sables pour la sardine qui s'y prenait à pleine pochetée. Les gens la pêchaient à la seine et même au coffre, jusqu'au jour où, vers la fin des années 50, une quinzaine d'agents de la faune sont débarqués pour fixer un quota de 10 livres par personne. Il s'ensuivit quelque violence et les garde-pêche conclurent : "C'est ben correct, l'an prochain vous n'en aurez plus de sardines dans le lac aux Sables." Et comme de fait, au printemps suivant la manne avait disparu. Selon la rumeur, la sardine aurait été gobée par la truite grise (touladi) alors introduite en cachette par le Ministère... »

Propos de Julien Rivard. 1997

Comptes Gauthier 1942

April	16	Argent	1 50	June 30	2 3/4 Jouis	1 00	11 50
May	7	1 Commission	1 20	"	4 1/2 G. che	50	2 25
"	"	1 Vin Blanc	5 20	June 30	14 Jouis	1 00	14 00
"	"	1 Bois Roussin	11 75	"	4 1/2 G. che	50	2 25
June	11	1 Vin Whis	2 10	June 30	2 3/4 Jouis	1 00	25 70
"	28	Argent	10 00	"	2 1/2 G. che	50	10 50
			<u>28 95</u>				<u>56 60</u>
July	11	Payer	66 50				<u>66 50</u>
	23	Whisky	1 20		Balance		69
April	8	1 Whis	1 20	July 31	14 1/2 Jouis	1 00	24 50
"	10	Argent	35 04	"	5 1/2 G. che	50	12 25
"	26	1 Whisky	1 50	Aug 31	26 Jouis	1 00	26 30
"	28	1 Bois Roussin	1 80	"	Cher 10 1/2	50	13 07
"	"	10 Sts thi	2 00	Sept 31	21 1/4 Jouis	1 00	21 26
"	"	2 Peche croin	2 14	"	25 3/4 Cher	50	12 87
"	"	2 cent Sts an	7 50				110 93
"	"	1 Payer out	1 00	Oct 31	21 J. 9/4 cher		21 70
Sept	13	1 Whisky	1 20	"	18 1/2 1/2 cher		9 70
"	14	1 Jouis Bois Roussin	1 70	Nov 31	6 1/2		6 50
"	8	Argent	20 85	"	2 J. cher		1 50
Oct	14	2 Whis	2 40				<u>148 45</u>
"	"	1 fouette	5 00				1 50
"	16	Argent	74 24				<u>149 95</u>
			<u>35 00</u>				
	27	1 Whis	1 20				
Nov	8	1 Whis	1 20				
"	29	1 Whis	1 20				
"	"	1 Vin	90				
"	"	1 Vin Blanc	50				
			<u>119 20</u>				
			<u>30 75</u>				
			<u>149 95</u>				

Extrait d'un livre de comptes appartenant à Lactance Gauthier

LES MOULINS À SCIE

Recherche faite à partir des contrats notariés et selon plusieurs personnes interrogées.

Avant même que la paroisse ne soit érigée canoniquement, l'exploitation de la forêt et des moulins à scie faisait partie du quotidien des premiers défricheurs, c'était une activité de première importance à l'époque. Mais il semble que cette exploitation intensive ne fut pas toujours très catholique... « En 1910, par exemple, la compagnie Price évaluait à plus de 100 000 le nombre de billots récoltés illégalement dans le seul canton de Chavigny par deux propriétaires de scierie de la paroisse de Lac-aux-Sables. » (Extrait de *Forêt et société en Mauricie*, de René Hardy et Normand Séguin, p. 156)

Deux moulins à scie existaient au début. Lequel fut le premier? On ne saurait l'affirmer.

En 1892, le ministère des Postes permettait l'ouverture d'un bureau de poste alléguant qu'il y avait un moulin à scie près du lac aux Sables dans la municipalité de Notre-Dame-des-Anges et que plusieurs familles vivaient autour. C'est aujourd'hui l'emplacement du parc du Vieux-Moulin, nom justement donné à cause de celui-ci, là où se trouva longtemps l'Auberge du Lac-aux-Sables.

Propriété de Jean-Baptiste (John) Rheault et de Moïse Cossette, associés le 19 juillet 1892, ce moulin fonctionnait à la vapeur. Une explosion de la chaudière survint en 1897, causant la mort d'Auguste Fiset (grand-père de Jacques) et la destruction du moulin. On le construisit de nouveau; en 1910, il fonctionnait encore puisque Lactance Gauthier le mettait en garantie pour un emprunt. Mais le feu le détruisit encore une fois.

L'autre moulin appartenait à Teasdale, Dupont et Cie. Cette compagnie, formée le 20 octobre 1894, était composée d'Olivier Dupont, de son beau-frère Éphrem Teasdale et du fils d'Éphrem, Joseph Sévère Teasdale. Situé sur les bords de la décharge du lac Brûlé (terrain appartenant maintenant à François Bastien), ce moulin fonctionnait à l'eau et le bois y était transporté par chaland sur le lac aux Sables.



Sévère Teasdale

En 1896, il fut cédé à Joseph Sévère qui le vendit (à Napoléon Dupuis de Montréal) et le reprit par la suite, pour le revendre en 1903 à H. Dupré et Cie. Hercule Dupré et Arthur P. Beaupré, tous deux de Montréal, s'étaient associés, mais M. Beaupré vendit sa part à M. Dupré et ne demeura au Lac que deux ans, avec sa famille. (Arthur Beaupré était le père de Mme Paul Trottier [anciennement de Saint-Casimir] qui, avec son mari et ses enfants, a tenu le très bon restaurant *Les Filles du roi* dans le Vieux-Montréal.)

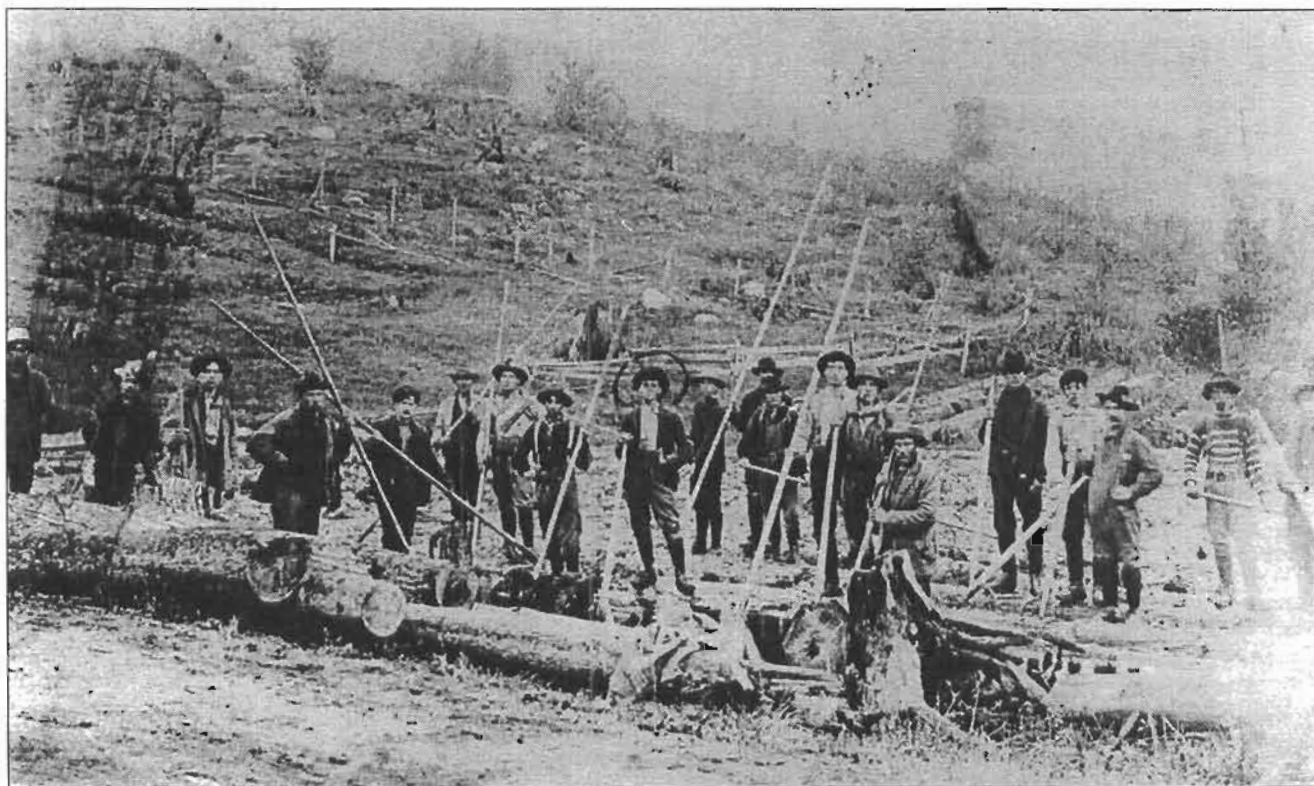
Hercule Dupré a aussi eu un autre moulin à scie au lac Huron, situé à droite du pont. Roch Julien l'acheta vers 1908, avant de s'associer à son frère Georges en 1914.

Plusieurs autres moulins ont fait marcher l'industrie du bois, donnant du travail à beaucoup d'hommes.

Lactance Gauthier : deux moulins à scie lui ont appartenu, le premier en montant au lac Huron (à gauche après le pont) et l'autre au bord du lac aux Sables. Autour de 1911, il fit un emprunt de 63 000,00 \$ d'Alexandre Rousseau, banquier de Sainte-Anne-de-la-Pérade, lui donnant en garantie une trentaine de lots à bois, deux moulins à scie, maison et dépendances. C'était pour l'époque une transaction énorme.



Bateau à vapeur de Joseph Simard

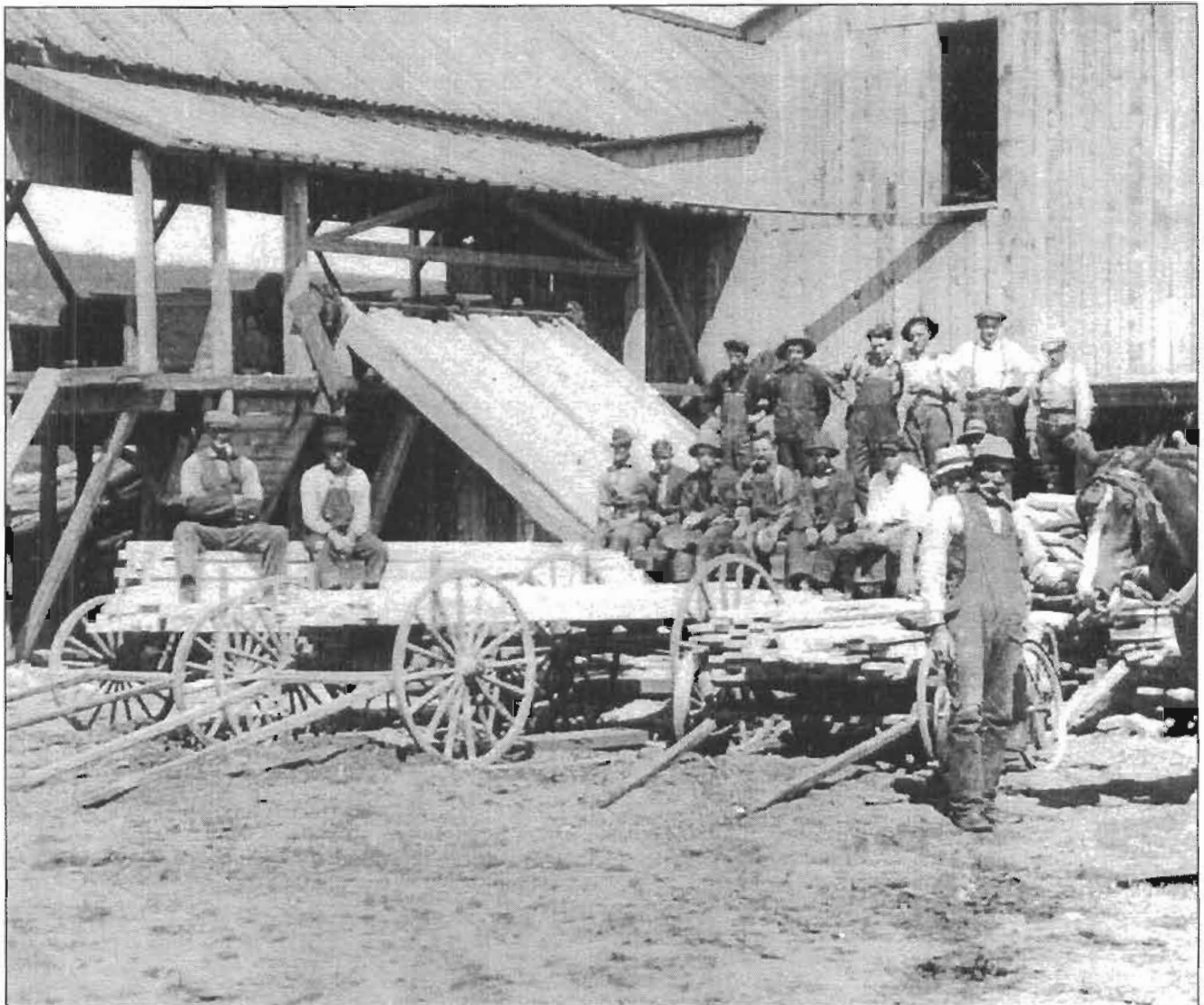


Groupe de travailleurs en 1907. De gauche à droite, Narcisse Bourassa, P. Mathieu, Isidore Turenne, Anaclet Rivard, Eugène Turcotte, Michel Lavoie, J. Blanchard, Ovila Morand, Joseph Simard (encerclé), Joseph Cloutier, Eugène Gauthier, Clovis Bourassa, Philippe Plante, Alphonse Pépin, Jos. Bourassa, Georges Groleau, Adélard Gingras, Homère Gosselin, Georges Bousquet et Théophile Trépanier

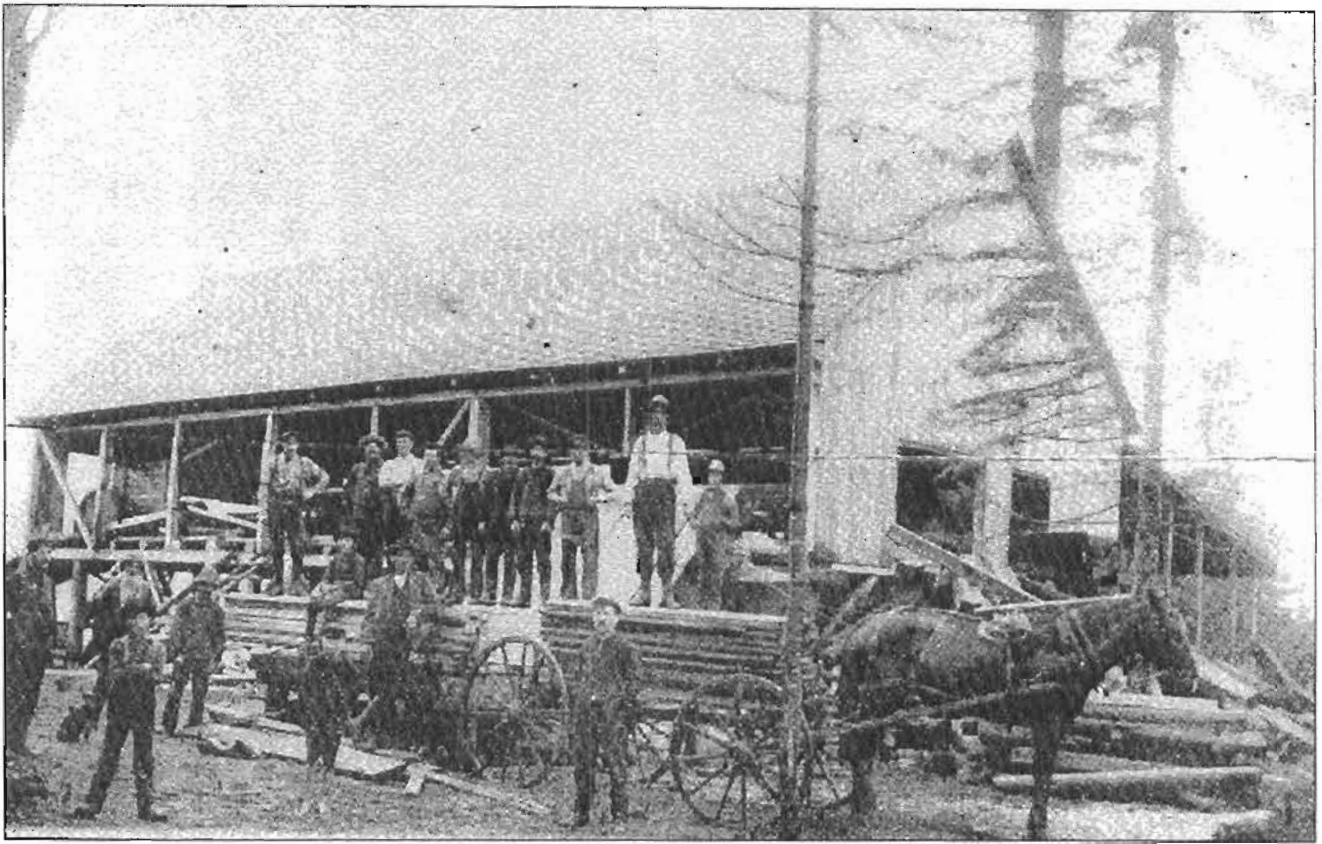
Joseph Simard : associé à ses frères Adjutor et Roméo, ils achètent en 1916 le moulin des Morin (Napoléon et Henri, de Montréal) situé au 3^e Rang près de la ligne de chemin de fer, appelé dans le temps *Blais Siding*. (Cet endroit se trouve à environ 300 mètres (1000 pi) en arrière de la maison de Jacques Vincent à Hervey-Jonction.) Ce moulin avait appartenu à Prime Pilote. En 1917, Joseph Simard rachète la part de ses frères, déménage le

moulin sur les bords du lac aux Sables et le fait fonctionner jusqu'en 1929.

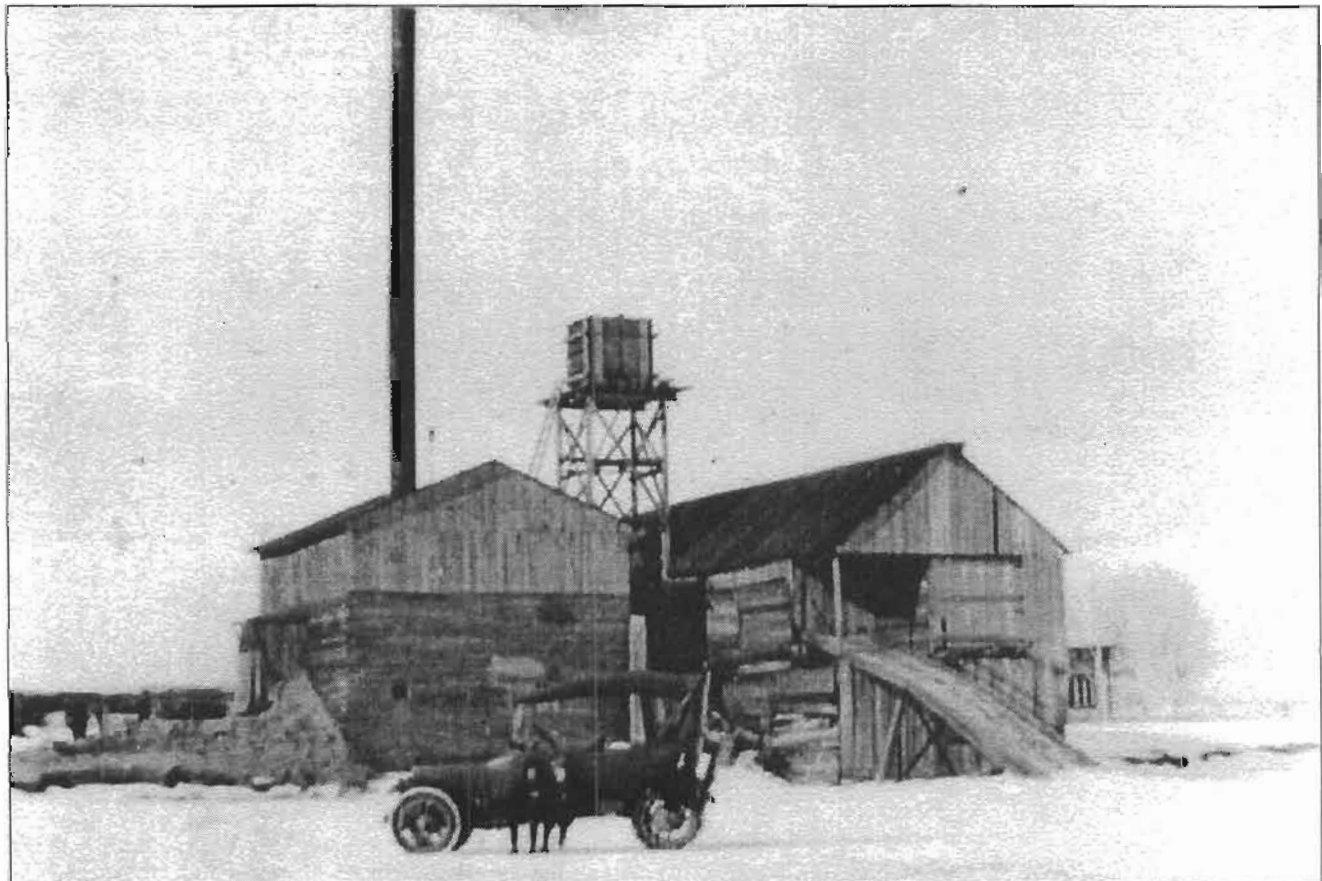
Johnny Leduc l'achète dans les années 30; son fils Laurent prend la relève en 1944, modernise la bâtisse ainsi que la machinerie, puis finalement l'abandonne et le démolit en 1973. Beaucoup d'hommes se rappelleront de leur premier apprentissage du travail à ce moulin à scie.



Moulin à scie de Joseph Simard



Moulin à scie de Roch Julien



Moulin à scie de Joseph Simard (sur le bord du lac aux Sables dans les années 20)

Joseph Simard a aussi eu un moulin à la décharge du lac Brûlé qui a ensuite appartenu à Cloutier et frères de Sainte-Thècle.

Un moulin qui fut aussi important, c'est celui qui était situé sur la rue Saint-Alphonse, au numéro 661, aujourd'hui chez Jean-Pierre Delisle (de la rue, il était à gauche de la maison). Il avait la particularité de servir à scier, embouveter et planer le bois ainsi qu'à moudre le grain, ce qui rendait d'immenses services aux usagers. Édouard Julien l'avait bâti entre les années 1905 et 1907. Il le vendit à Téléphore Chartré en 1908 et celui-ci le revendit en 1909 à Eugène Leduc qui s'était associé à Louis Léveillé. Fin 1911, Eugène en devint seul propriétaire, Louis lui revendant sa part. Un peu plus tard, Johnny Leduc, frère d'Eugène, prit la relève et fit fonctionner le moulin de nombreuses années.

Adjutor (Papineau) Beaupré : son moulin qui fonctionnait au diesel fut bâti dans les années 50 et a fonctionné jusqu'en 1958-59, moment où il brûla. Il était situé en arrière de son garage (aujourd'hui celui de son petit-fils Danny Morin), au 700 de la rue Saint-Alphonse.

Alfred Laliberté fut d'abord propriétaire d'un moulin à scie sur le bord du lac Sainte-Anne au 2^e rang Price, acheté en 1894 de M. Rivard de Saint-Casimir. Ce moulin fonctionnait à l'eau. Il eut un deuxième moulin, à vapeur, qu'il construisit en face de sa demeure au numéro 111, 1^{er} rang Price. Il y travailla avec ses fils et quelques employés jusqu'en 1926, année où il vendit l'équipement en Abitibi où il fut déménagé.



Moulin à scie d'Alfred Laliberté



Moulin à scie de Laurent Leduc vers 1955



Moulin à scie de Laurent Leduc vers 1955

Célestin Boivin acheta en 1929, d'Eugène Leduc, un moulin situé au 2^e rang Price qui fonctionnait à la vapeur. Il a malheureusement subi le même sort que plusieurs autres moulins, il a été incendié le 23 mai 1948.

Antoine Lambert fut propriétaire de deux moulins dans la municipalité : l'un à bardeaux au lac à Noël vers les années 1934 (qui a passé au feu) et l'autre, fonctionnant à l'eau près des chutes chez Émile Genest au lac Huron, fut en marche de 1938 à 1940.



Moulin à scie de Célestin Boivin



Au moulin à scie Boivin



Moulin à scie d'Émile Champagne



Moulin à scie d'Émile Champagne, en aval du pont de la rivière Propre

Émile Champagne avait bâti son moulin près de la rivière Propre, sur le terrain actuel de Julien Gauthier. M. Champagne avait aussi construit un barrage sur cette rivière, servant au fonctionnement

du moulin à scie. C'était en 1943 et, en 1944, le curé Paul Bouillé vint bénir les installations en recommandant de ne pas sacrer en travaillant... Ce moulin a brûlé au début des années 60.



Lors de la bénédiction en 1944 par le curé Bouillé, avec le propriétaire Émile Champagne



Journée de la bénédiction. De gauche à droite : Paul-Émile Champagne (fils d'Émile), Armand Trudel, Charles Labrecque, Émile Champagne, Gaston Champagne (autre fils), Léo Bronsard, Napoléon Lamarre, Eugène Champagne (frère d'Émile) et Jean-Noël Champagne (autre fils)



Georges Julien et Cécile Gosselin



Eugène Leduc et Antoinette Gosselin

Raymond Tessier : sur les terres d'Armand Bronsard, sa scierie fonctionnait au diesel. Il l'a bâtie en 1962 et il l'a gardée huit ans. Il employait huit à neuf hommes.

Fait à signaler dans notre paroisse, concernant les moulins et les affaires... de cœur : Eugène Leduc,

Roch et Georges Julien, Sylva Saint-Amant ainsi que Joseph Simard, tous marchands de bois et propriétaires de moulins à scie, ont épousé les cinq sœurs Gosselin, soit Antoinette, Augustine, Cécile, Éva et Marie, sœurs de Joseph-Louis.

Madeleine et Léo Lavallée



Joseph Simard et Marie Gosselin



Roch Julien et Augustine Gosselin



Au rang Saint-Alphonse (Pee-Wee), famille Lamarre

LA VIE AGRICOLE À LAC-AUX-SABLES

Comme partout au Québec, l'agriculture des débuts de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables en était réellement une de survivance.

Nos premiers colons obtenaient leurs terres par héritage, par acquisition des premiers preneurs ou directement du ministère de la Colonisation. Comme ils étaient impatients de s'établir, ils choisissaient en premier lieu un terrain à leur convenance et y défrichaient un espace pour bâtir une petite maison très rudimentaire.

À cette époque, le produit de la chasse et de la pêche constituait une source importante de nourriture.

Cependant, d'année en année le défrichement continuait, agrandissant ainsi le sol cultivable où on pouvait alors semer le blé, le sarrasin, le lin, les pois et les patates, pour ensuite récolter avant la saison froide; on réussissait ainsi à nourrir la famille qui grandissait.

Après plusieurs années de durs labeurs, nos pionniers pouvaient maintenant construire un bâtiment de ferme pour engranger les récoltes et pour hiverner une ou deux vaches, une *team* de chevaux ou de bœufs, deux ou trois cochons, deux ou trois moutons ainsi que quelques poules.

Comme l'ambition et le courage ne manquaient pas à nos pionniers, on continuait à défricher, repoussant la forêt et augmentant l'étendue des sols arables. L'importance des troupeaux croissait au rythme des sols cultivables.

Peu à peu, les pioches et les faucilles firent place à la machinerie agricole, allégeant ainsi les travaux de nos défricheurs et leur permettant de cultiver une plus grande étendue.

La ferme prenait encore de l'expansion. Nos agriculteurs demeuraient toutefois solidaires en donnant des corvées, que ce soit pour une construction nouvelle ou lors de la reconstruction d'un bâtiment incendié. Et les agriculteurs s'unissaient dans le but d'acheter en commun diverses machineries agricoles telles que le crible, la batteuse, la houe à patates, le coupe-cornes, la herse à friche, etc. (De nos jours encore, certains agriculteurs s'unissent en société pour l'achat de machinerie onéreuse.)

Dès 1920, les agriculteurs de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables forment "Le Syndicat des producteurs de trèfle" dont le premier secrétaire-trésorier fut M. Alphonse Doré. (*La page 4 du livre de comptabilité du syndicat, relatant l'état des recettes et déboursés pour l'année finissant le 31 décembre 1920, est reproduite à la page suivante.*)

Dès que les récoltes étaient engrangées, nos agriculteurs devenaient bûcherons. Bon nombre d'entre eux quittaient alors leur famille et allaient hiverner dans les chantiers, ne revenant qu'au printemps pour la saison des sucres, car plusieurs avaient leur petite sucrerie. Durant leur absence, les épouses, non seulement élevaient leurs enfants, pétrissaient la pâte pour faire le pain, filaient la laine et le lin, mais vquaient aussi aux travaux de la ferme.

Ainsi, le dur labeur de nos pionniers et leur foi en l'avenir ont contribué à nous transmettre une agriculture prospère, poursuivant des objectifs toujours plus élevés dans le respect des valeurs terriennes.

On ne saurait traiter de la vie agricole sans dire quelques mots du Cercle agricole de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables, de la Société coopérative de beurrierie de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables et de la présence du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec. Le clergé et les agronomes du temps jouèrent un rôle important à l'intérieur de ces mouvements défendant la classe agricole.

Nous retrouvons dans le livre des procès-verbaux du Cercle agricole, en date du 9 mars 1919, la proposition suivante : « Il est résolu à l'unanimité que ce cercle à l'avenir, ne remette plus de graines de semences aux membres pour la contribution, que cette dernière sera employée à la discrétion des directeurs pour l'achat et l'entretien de machines aratoires et de reproducteurs de race pure au bénéfice des membres du dit cercle. »

C'est également le 18 avril 1920 que les administrateurs du cercle décidaient l'achat d'une machine à battre le trèfle de marque *Birdsell* N° 2 ainsi que d'un engin de marque *Hercule* de 12 forces pour actionner cette machine; quelques mois plus tard, cette batteuse de trèfle était placée chez M. Michel Beaupré et l'administration en était confiée au Syndicat des producteurs de trèfle nouvellement organisé et prêt à prendre possession de la machine.

Le premier conseil d'administration du cercle était présidé par Philippe Julien, avec Wilson Gervais comme vice-président et, comme administrateurs :

Alfred Laliberté, Téléphore L'Écuyer, Laurent Gauthier, Ernest Beaupré, Georges Leduc et Alphonse Doré, secrétaire.

4

État des recettes et des dépenses
pour l'année finissant le 31 décembre 1920

		Recettes	Dépenses
Oct.	3 A. Antoine Tanguin	3.40.	
	par compte de compte Ent. 2000		1.31
Sept.	12 A. Théodore Leduc 1 ^{er} versement	10.00.	
"	26 - Don. Champagne 1 ^{er} versement	10.00	
"	Albert Marcotte 1 ^{er} versement	10.00	
"	Henri Vallée 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Ernest Beaupré 1 ^{er} versement	10.00	
"	Horace Hamelin 1 ^{er} versement	10.00	
"	Philippe Julien 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Armand Marcotte 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Jos. Simard 1 ^{er} versement	10.00.	
Oct.	12 - Achille Gauthier 1 ^{er} versement	10.00.	
"	A. Villeneuve 1 ^{er} versement	10.00	
"	3 - Joseph Beaupré 1 ^{er} versement	10.00	
"	Michel Beaupré 1 ^{er} versement	10.00	
"	Eng. Doyon 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Ed. Plante 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Ant. Tanguin 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Alphonse Doré 1 ^{er} versement	10.00	
"	par compte saloir M. Beaupré		10.00
"	4 - St. Arthur Pronville 1 ^{er} versement	10.00.	
"	7 Par, argent à C. N. Dick		175.12
"	8 - A. Pierre Duroseau 1 ^{er} versement	10.00	
"	10 - A. Jérôme Hardy 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Georges Armand	10.00	
"	Henri Tréville 1 ^{er} versement	10.00.	
"	Jos. Légal	10.00.	
"	Arn. Lavallée	10.00	
"	Albion Plante	10.00.	
"	Henri Tréville 1 ^{er} versement	19.00	
"	17 - Johnny Duroseau 1 ^{er} versement	10.00	
"	Henri Des Grandjean 1 ^{er} versement	10.00	
	Reporté à folio 5	292.40	186.43

État des recettes et des dépenses du Syndicat des producteurs de trèfle pour 1920

Le Cercle agricole évolua avec les besoins des agriculteurs et, durant ses dix dernières années (de 1958 à 1968), il s'occupait à préparer des concours pour l'achat de semences certifiées, l'achat de machines aratoires et la tenue d'expositions agricoles avec une rotation annuelle entre Saint-Ubalde, Notre-Dame-des-Anges et Lac-aux-Sables.

Au cours des 50 années d'existence du Cercle agricole de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, les présidents et secrétaires furent désignés d'office administrateurs de la Société d'agriculture du comté de Portneuf. En voici la liste :

Présidents du Cercle agricole

1919 à 1927 - Philippe Julien
1927 à 1940 - Azarie Légaré
1940 à 1942 - Rémi Léveillé
1942 à 1956 - Armand Grégoire
1956 à 1959 - Eugène Bédard
1959 à 1961 - Sylvio Tessier
1961 à 1969 - Zénon Bédard

Secrétaires-trésoriers

1919 à 1923 - Alphonse Doré
1923 à 1926 - Joseph Saint-Amant
1926 à 1929 - Albert Marcotte
1929 à 1939 - Joseph Légaré
1939 à 1949 - André Gauthier
1949 à 1950 - Jean-Jacques Légaré
1950 à 1955 - Jean-Marie Simard
1955 à 1961 - François Léveillé
1961 à 1969 - Jean-Louis Soulard

Comme mentionné précédemment, le clergé a aidé la cause agricole; l'arrivée en 1935 du curé Lorenzo Perron, un grand coopérateur, a permis la fondation de la coopérative agricole en 1938 et de la caisse populaire en 1942.

À l'époque, l'abbé Perron et beaucoup d'autres grands coopérateurs se plaisaient à dire : « L'entreprise capitaliste gigantesque au Canada français, toujours vorace, ne saurait recevoir une plus sérieuse opposition que dans la création de coopératives florissantes à tous les échelons. »

Eh oui! Et c'est le 8 mars 1938 que le sous-ministre de l'Agriculture, M. Albert Rioux, autorise la formation de la Société coopérative de beurrerie de Lac-aux-Sables.

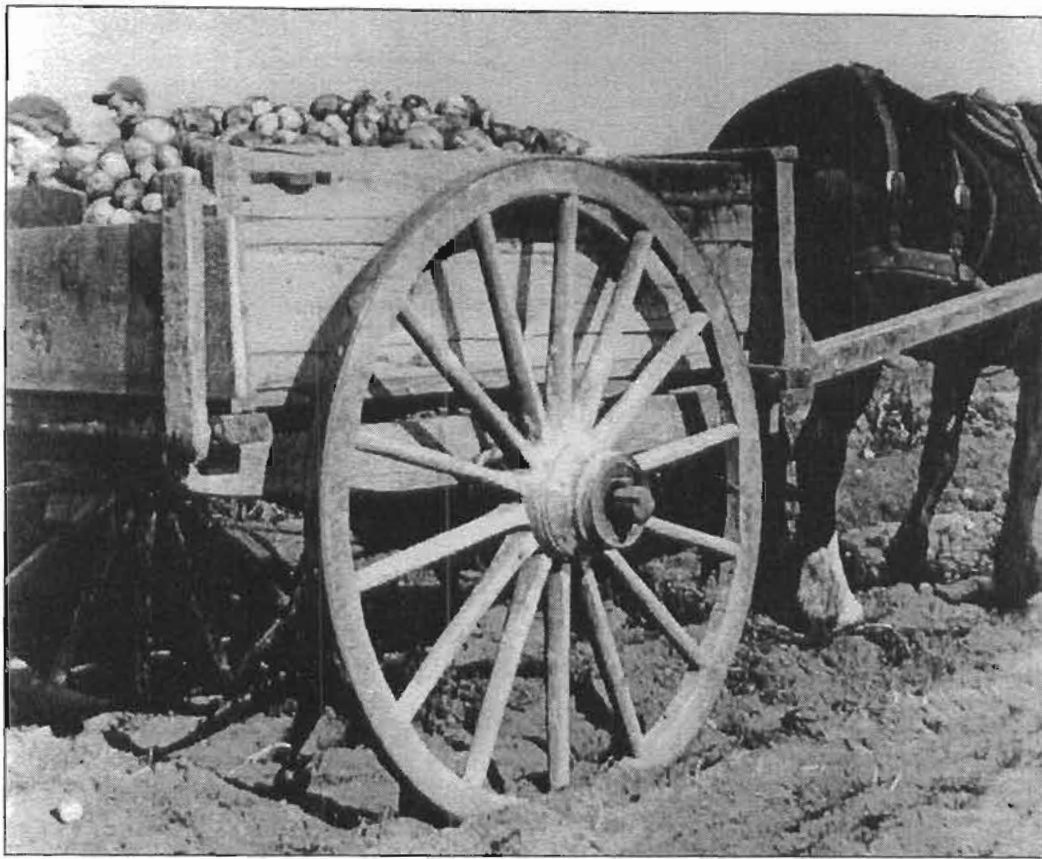
Les objets pour lesquels cette société est formée sont : l'amélioration et le développement de l'agriculture ou de l'une ou quelques-unes de ses branches; la fabrication du beurre ou du fromage ou des deux; la vente et l'achat d'animaux, d'instruments d'agriculture, d'engrais commerciaux et d'autres objets utiles à la classe agricole; l'achat, la conservation, la transformation et la vente de produits agricoles.

C'est le 3 avril 1938 lors d'une réunion tenue à la sacristie, après la grand-messe du dimanche, que les 47 membres présents font le choix de leurs administrateurs et officiers. Le premier conseil d'administration est formé d'Armand Grégoire, président, de Donat Tessier, vice-président, et des administrateurs suivants : Rémi Léveillé, Joseph G. Bêland et Roméo Simard.

À cette même assemblée, les membres autorisent la nomination d'un agronome du département de la coopération au ministère provincial de l'Agriculture pour la vérification des livres de la société. Ils nomment également l'abbé Lorenzo Perron comme président honoraire de la société et lui demandent de continuer à les aider pour l'administration de leur coopérative. Il y a également engagement du premier fabricant de beurre, M. François Gagnon (au salaire de 55,00 \$ par mois), et un vote de remerciement au ministre de l'Agriculture, M. Bona Dussault, pour un octroi de 1000 \$.

Trois jours plus tard, le conseil d'administration proposait l'engagement du premier secrétaire et gérant, M. Donat Darveau, au salaire mensuel de 30,00 \$. Voici les renseignements concernant la première année de fabrication de beurre, du 13 avril au 9 novembre 1938 :

- La société avait obtenu préalablement un permis du fédéral pour la fabrication du beurre portant le numéro 1850.
- Le nombre de producteurs était de 60; le nombre de vaches, 580; la réception moyenne de crème par jour était de 875 livres, pour une réception annuelle de 125 044 livres représentant 39 300,23 livres de matière grasse permettant la fabrication de 49 679 livres de beurre, soit un rendement de 123,9 %.



Récolte de pommes de terre chez Valère Fiset au rang Price



De gauche à droite, Lucien Hamelin, Adolphe Darveau et son fils Jean-Marie

- Durant cette période, le prix moyen payé aux producteurs était de 0,25 \$ la livre de matière grasse, alors que le beurre se vendait en moyenne 0,23 \$ la livre pour 16 759 livres au détail et 31 920 livres au gros.
- La société finit l'année 1938 avec un chiffre d'affaires de 11 822,90 \$, des dépenses de fabrication de 11 012,88 \$ et des dépenses d'administration de 435,74 \$, laissant un profit net pour l'année de 374,28 \$.

Liste des présidents, des secrétaires et gérants et des fabricants de beurre qui ont travaillé pour la société:

Présidents de la coop de beurrerie

- 1938 à 1940 - Armand Grégoire
- 1940 à 1941 - Michel Beaupré
- 1941 à 1945 - Albert Marcotte
- 1945 à 1947 - Donat Tessier
- 1947 à 1948 - Achille Gauthier
- 1948 à 1951 - Donat Tessier
- 1951 à 1952 - Joseph G. Béland
- 1952 à 1970 - Rémi Léveillé
- 1970 à 1971 - Zénon Bédard

Secrétaires et gérants

- 1938 à 1939 - Donat Darveau
- 1940 - J. Georges Champagne
- 1941 à 1945 - Armand Marcotte
- 1946 à 1950 - Alcide Leduc
- 1951 à 1952 - François Léveillé
- 1953 à 1954 - Jean-Jacques Légaré
- 1955 à 1960 - François Léveillé
- 1960 à 1969 - Jean-Louis Soulard



Beurrerie

Fabricants de beurre

- 1938 - François Gagnon
- 1939 à 1940 - Placide Milot
- 1941 - Fernand Baribeau
- 1942 à 1950 - Irénée Nobert
- 1951 - Jules Garneau
- 1952 à 1958 - Louis Perron
- 1959 à 1962 - Julien Darveau
- 1963 à 1964 - Roméo Denis
- 1964 - Michel Soulard

Cette société fut emportée par la vague de centralisation des années 60 : la fabrication du beurre cessa à la fin de 1964 et le service de livraison du lait et d'utilités agricoles, en 1971.

Il est important de mentionner le rôle important des agronomes et plus spécialement de M. Antoine Roy, agronome du comté de Portneuf pendant près de 40 ans, à compter de 1931.

Monsieur Roy était présent à presque toutes les assemblées générales annuelles de la coopérative et à celles du cercle agricole; il aidait à la bonne tenue de ces réunions et informait les agriculteurs sur les différents programmes gouvernementaux, tout en apportant une aide technique reliée à la nature du sol, à la culture et à l'élevage.

C'est avec un grand plaisir que j'ai relaté les informations recueillies dans les archives et auprès d'agriculteurs.

Jean-Louis Soulard



Placide Milot

LES FOURS À CHARBON

En 1896, Jean-Baptiste Darveau et Joseph Sainte-Marie, tous deux propriétaires d'une partie du lot 23 du rang 3 sud-ouest du canton Chavigny (bord du lac), vendent une portion de ce terrain à la compagnie *Canada Iron Furnace*. Celle-ci allait y construire des fours à charbon.

Ces fours étaient en brique et ressemblaient à une ruche. Ces "kilns" pouvaient contenir environ 60 cordes de bois franc et mesuraient approximativement 5 mètres (16 pi) de haut avec un diamètre de 7,5 mètres (24,5 pi) à la base. Après sept jours de combustion du bois, le charbon produit servait à alimenter le haut-fourneau des forges Radnor à Saint-Maurice. La fonte obtenue a servi à faire des roues de wagons de trains.

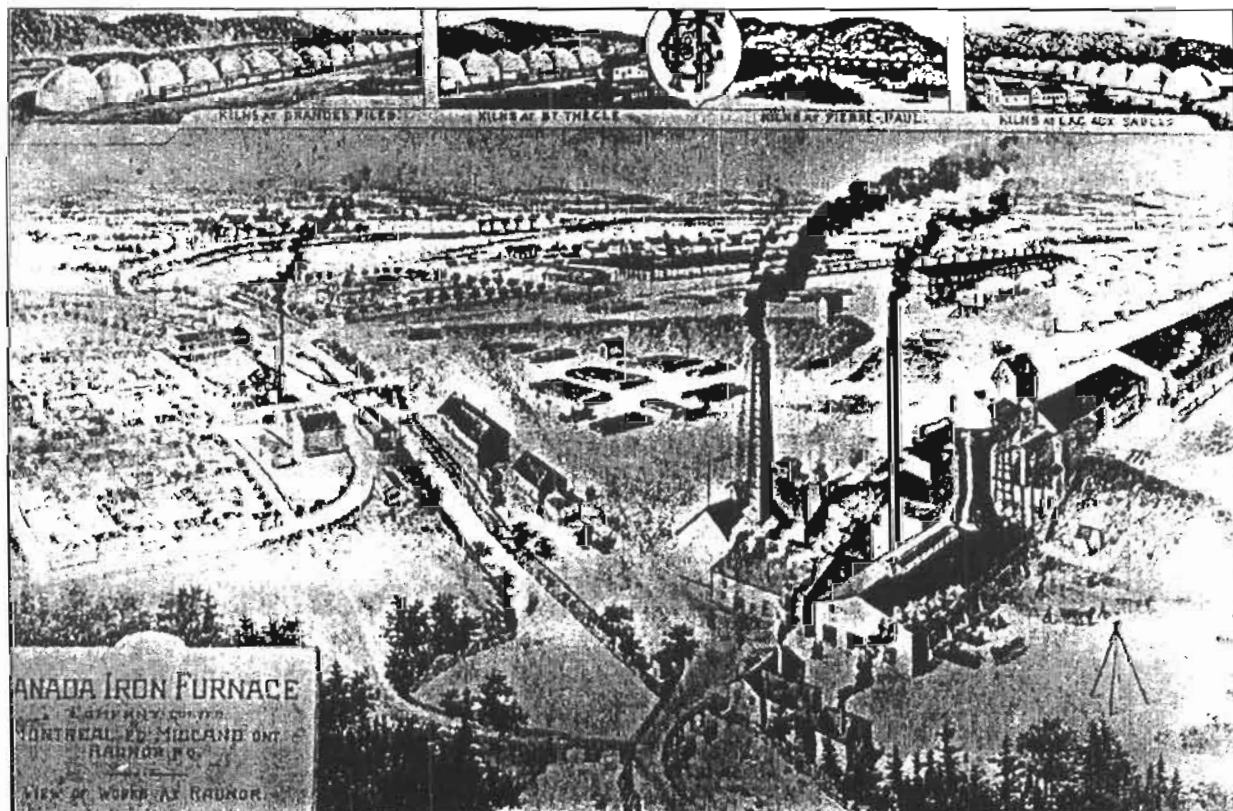
On retrouvait aussi ces fours à Sainte-Thècle, Saint-Tite et autres endroits, le long de la voie ferrée, car le charbon était acheminé par train jusqu'à Saint-Maurice.

La compagnie cessa ses activités vers l'année 1908. La brique des fours démantelés aurait servi à consolider la côte de l'église qui était de sable fin, au

moment de sa construction. Longtemps après, on retrouva des débris sur le site des fours, dans le champ par derrière chez Fernand Gagnon aujourd'hui.



Un des employés, Georges Kemp, avec Anna Darveau qu'il a mariée en 1901



Sur l'illustration de ces fours, ceux de Lac-aux-Sables sont à droite en haut

ENTREPRENDRE

D'HIER À AUJOURD'HUI

C'était vers la fin d'août 1905. Gaiement nous nous acheminions vers notre nouvelle patrie. La locomotive du chemin de fer des Basses Laurentides, aujourd'hui C.N.R., nous stoppait vers 3 1/2 hres p.m. à la gare du Lac aux Sables. C'était rien de flatteur pour l'œil à l'arrivée. Un simple char à fret amputé de ses roues avait été aménagé du télégraphe et transformé en gare. Il ne fallait pas s'en étonner, nous arrivions dans un centre de colonisation. L'impression pour moi fut cependant des meilleures, ce beau soleil chaud d'août joint à la senteur fraîche de la sciure de bois nous fit dilater les poumons et respirer à pleins poumons cette atmosphère de liberté dont nous avons été privés depuis notre départ de Saint-Urbain. Le beau lac me charma tout particulièrement; ce charme qui ne faiblit jamais devait exercer sur moi une profonde influence (...)

Or là seulement on s'aperçut qu'au lieu de s'être échoués dans une paroisse de colonisation, nous étions tombés dans un centre purement industriel. Les quelques terres cultivables du canton Chavigny et qui forment aujourd'hui le village étaient toutes prises et déjà passablement développées (...)
L'ouvrage ne manquait pas; il y avait, outre les moulins à scie de John Rheault au lac aux Sables et Lactance Gauthier au lac Huron qui employaient chacun une trentaine d'hommes, la Canada Iron Furnace Co. qui opérait les quilles à charbon de bois (...), et qui employait aussi une grande quantité d'hommes.

Extraits des mémoires de *Joseph Simard*

ATELIER D'AFFÛTAGE ARSENEAULT ET ASSOCIÉS



Alfred et Simone Arseneault

Vers 1970, Alfred Arseneault a loué un local de M. Joseph Légaré à Hervey-Jonction, pour y installer un atelier d'affûtage industriel.

À cette période, les scieries fonctionnaient avec des scies circulaires; après avoir fait la promotion des scies à ruban, plusieurs scieries s'en équipèrent. L'atelier étant devenu un gagne-pain intéressant pour la famille, M. Arseneault achète donc le local et vend des scies, en fait l'affûtage et il assure la livraison aux scieries, aidé par ses enfants et son épouse qui fait la comptabilité. Il gardera son commerce une douzaine d'années pour le vendre à ses enfants.

Comme Lac-aux-Sables est une paroisse où il fait bon vivre, nous avons décidé de demeurer dans le secteur d'Hervey-Jonction.

JOSEPH BEAUPRÉ

BARBIER POLYVALENT

Il fut un homme très actif dans son village; au fil des années il exploita des lots à bois au lac Brûlé, et ce, tout en exerçant son métier de barbier. Sa *barbershop* se trouvait dans sa maison située sur la rue Principale. Trappeur, chasseur et pêcheur, au printemps il allait vendre ses fourrures à Québec. Il a aussi été guide pour les touristes provenant soit de Trois-Rivières ou de Montréal, des gens qui venaient au club de chasse et pêche du lac Brûlé.

La politique l'a aussi fort occupé au cours des années. De 1922 à 1945, il a travaillé pour le gouvernement en qualité de garde forestier, communé-

ment appelé garde-feu; il couvrait les territoires de Lac-aux-Sables, du lac Brûlé, de Montauban-les-Mines, de Notre-Dame-des-Anges, de Saint-Ubalde et d'Hervey-Jonction. Après la perte de cet emploi, il travailla comme journalier et, avec l'aide de sa famille, il ouvrit un restaurant dans la maison familiale, restaurant qui est resté ouvert pendant environ cinq ans. À travers tout ça, il fit aussi fonction de taxi.

Il a pratiqué son métier de barbier jusqu'à l'âge de 80 ans. Il est décédé âgé de 92 ans.



Maison Jos. Beaupré "à veuve", rue Principale (aujourd'hui démolie)

PREMIÈRE BOULANGERIE

En 1893, Joseph Sainte-Marie vend un terrain à Ernest Cinq-Mars. Ce dernier est alors boulanger. Il achète une partie du lot n° 23 du rang 3 sud-ouest du canton Chavigny, dans le secteur du magasin Simard.

En 1894, il vend la boutique de boulangerie à Mme Joséphine Rheault épouse d'Alphonse Hould, boulanger de Saint-Maurice. Et la même année, ce commerce est revendu à Pierre Marier, cultivateur de Saint-Maurice.

Un an plus tard, soit en 1895, M. Marier vend à Mme Exilda Bastarache, épouse de Joseph Octave Lupien, marchand de Saint-Jacques-des-Piles.

En 1897, Mme Bastarache vend la boulangerie à Mme Élise Desilets, épouse de Joseph-Félix Gosselin, boulanger de Saint-Maurice.

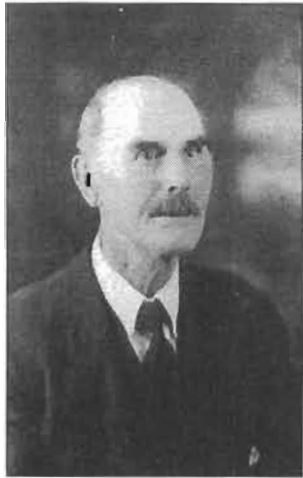
L'année suivante, Mme Gosselin achète d'Arthur Lupien, boulanger, une partie du lot n° 23 du rang 2 sud-ouest Chavigny. C'est aussi une boulangerie. (Cette propriété est maintenant celle de M. Paul-Émile Cloutier, au coin des rues Principale et Bourassa.)

Et en 1901, Mme Gosselin vend la première boulangerie du rang 3 à Dosithé Héroux, cultivateur de Saint-Rémi.

BOULANGERIE GOSSELIN, QUATRE GÉNÉRATIONS



La famille et la boulangerie Gosselin à la station



Joseph-Félix Gosselin



Élisabeth Desilets

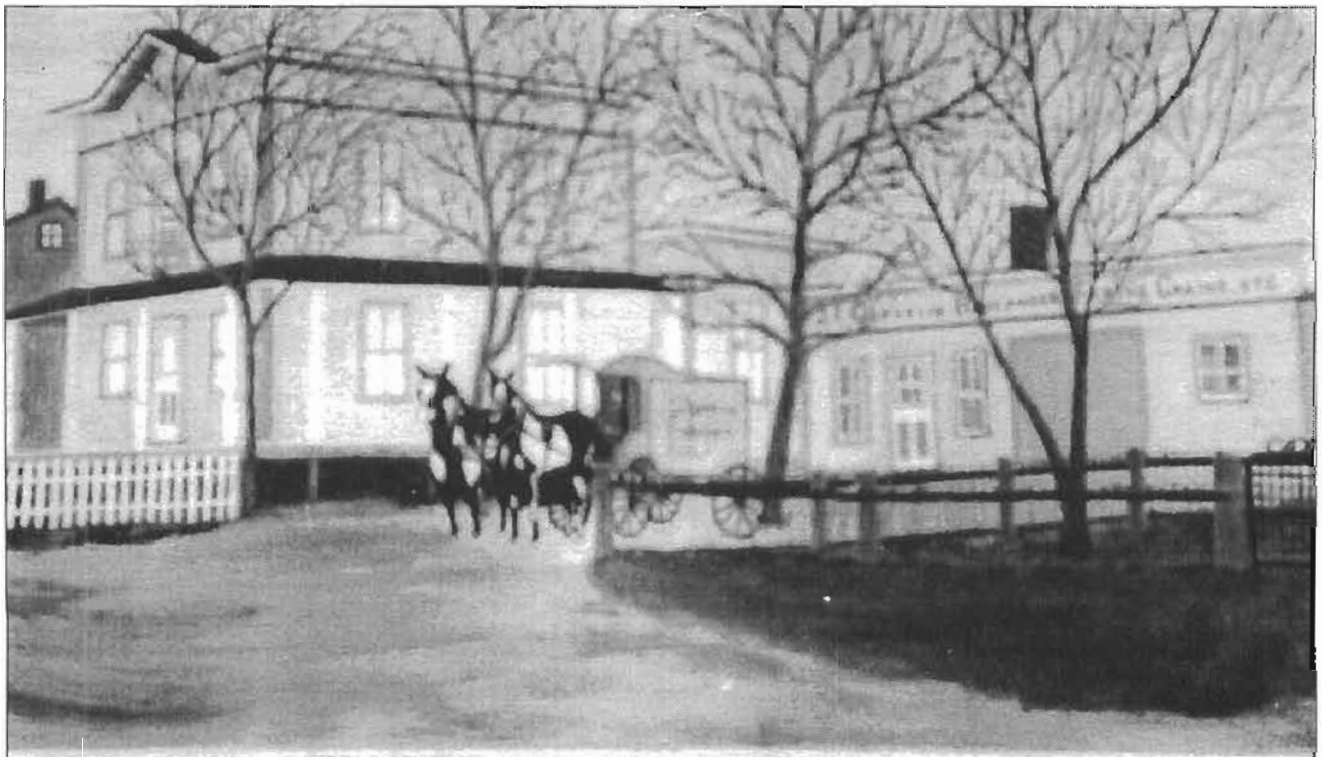
Joseph-Félix Gosselin et Marie Élise (Élisabeth) Desilets arrivent de Saint-Maurice, comté de Champlain, lors de la fondation de la paroisse en 1897. Joseph-Félix est natif de Saint-Albert-de-Warwick, comté d'Arthabaska.

Marie Élise Desilets était veuve d'Isidore Rochette, boulanger. Après la mort de son mari, elle prit en charge l'entreprise et engagea Joseph-Félix. Quelques mois après, c'était le mariage.

Élisabeth travaille beaucoup pour faire vivre sa famille. Marie-Alda s'occupe de l'éducation de ses frères et sœurs.

Vers 1920, Joseph-Félix fait bâtir la maison où habite son petit-fils Julien aujourd'hui, au 330, rue Principale à Lac-aux-Sables.

La boulangerie est léguée à Joseph-Louis en 1939 et son fils Julien la reprend en 1967. Pierre Gosselin (4^e génération) prend la relève de 1986 à 1992.



Toile de la boulangerie vers 1920, peinte par Joseph-Louis Gosselin

CASSE-CROÛTE DU PÊCHEUR



1980 à 1982

Ouvert de juin à septembre.

Roulotte à patates frites fonctionnant au gaz propane.

Petit magasin pour la vente d'articles de pêche et de camping.

Situé en face du poste d'accueil de la zec Tawachiche.

Hamburger : 1,10 \$
Hot-dog : 0,60 \$
Coke, 7up : 0,50 \$
Café : 0,40 \$

Propriétaire : Jacques Genest

CASSE-CROÛTE COUTU



Au début des années 60, roulotte à patates frites située sur la plage du lac aux Sables



Vers 1955, rue Principale : Gaétan, Louisette et Gilles Coutu, leur mère Aline est au comptoir.



Deuxième casse-croûte au même endroit



Troisième casse-croûte "Chez Ti-Gus" (propriété de Charles-Auguste Coutu)

CASSE-CROÛTE ET RESTAURANT JEFF MARCOTTE



Jeff Marcotte à l'intérieur de son commerce



Georgette Grandbois Marcotte



Restaurant

Lorsque M. Joseph-Louis Marcotte épousa Mme Georgette Grandbois le 6 juillet 1949, ce fut le début d'une ère commerciale pour la famille Marcotte. Vers 1951, ils font leurs débuts dans la restauration avec le restaurant « Chez Jeff ». Ils tiendront le casse-croûte et le restaurant avec leurs enfants jusqu'en 1967, car le 7 juin de cette année-là, un incendie vient détruire en totalité le restaurant et la maison à laquelle il était rattaché.

Après avoir bâti la maison actuelle, la famille Marcotte se relance dans la restauration, cette fois en exploitant le casse-croûte *Chez Jeff* jusqu'en 1981. La roulotte à patates fut reprise par son fils Michel et sa fille Denise ainsi que leur conjoint respectif, Suzanne et Jacques, en 1981. Le casse-croûte *Le Tournesol* fut repris par quelqu'un de l'extérieur quelques années plus tard. Le domaine de la restauration a procuré aux Marcotte des emplois pendant près de 30 ans et chacun des enfants de la famille a pu y montrer son savoir-faire.

CHARLES-ANTOINE SAINT-AMANT

LE "JOBBER"

Au début des années 1950, M. Charles-Antoine Saint-Amant débute sa carrière comme entrepreneur forestier. Son premier contrat est signé avec Veillette inc. de Sainte-Thècle : il établira le chantier à Van Bruyssel. M. Saint-Amant engage une trentaine d'hommes venant de Lac-aux-Sables et des environs. Les travailleurs montent par train au début de septembre et quittent le chantier seulement au printemps, en mars.

En ce temps-là, le travail forestier se faisait avec les chevaux. L'hiver, on arrosait les chemins au moyen d'énormes réservoirs en bois contenant environ 1500 gallons (6800 litres), du chantier jusqu'à la rivière Métabetchouane, afin de glacer le chemin pour faciliter le travail des chevaux. Le bois était déchargé au bord de la rivière en attendant le dégel.

Vers les années 1955, les chevaux firent place aux petits camions de cinq tonnes. Leur chargement se faisait toujours manuellement. Une cinquantaine d'hommes partaient de Lac-aux-Sables et des alentours pour des périodes d'environ un mois. Ils habitaient des camps en bois rond, construits par une équipe de quatre hommes avant le début du chantier. La coupe du bois s'effectuait à ce moment près de la rivière des Bêtes Puantes au nord-ouest de Rivière-Matawin; elle demeura à cet endroit une quinzaine d'années.

Au début des années 1960, 80 hommes étaient employés; s'ils le désiraient, ils pouvaient voyager à toutes les semaines à Lac-aux-Sables.

C'est vers 1966 que les camions à dixroues et les chargeuses font leur apparition. Dans les années 70, la coupe du bois se transporte à Rivière-aux-Rats; les camions à remorque assurent désormais le transport; le camp compte de 50 à 60 hommes.

De 1980 à 1985, un camp d'une centaine d'hommes avec deux contremaîtres est établi dans la région de la zec Borgia au nord de La Tuque. La mécanisation de la coupe est alors en pleine effervescence avec l'arrivée des "bûcheronnes".

En 1985, M. Charles-Antoine Saint-Amant cesse ses activités d'entrepreneur forestier.

Diane et Charles-Antoine Saint-Amant



CONFISERIE

ALFRED DAUDELIN



À gauche Pierrette, Alfred et Rita

Une *shop* à bonbons à Lac-aux-Sables? Quel commerce étrange, pour le temps, dans ce petit village si éloigné des grandes villes!

Qui ne se souvient de ces délicieuses sucreries confectionnées par Alfred Daudelin, mon grand-père? Moi, bien sûr, car je n'étais pas encore née, même que ma mère Rita n'était pas mariée.

Mon grand-père est né à Montréal avec le début du siècle en 1900, fils de Jean-Baptiste et de Julie Fugère. Il avait trois frères (Joseph, Félix et Eugène) et trois sœurs (Antoinette, Juliette et Délina).

Le couple Jean-Baptiste et Julie vient s'établir à Notre-Dame-des-Anges (Montauban) au début des années 1900. Ils habitent au "10" (route du Moulin). Jean-Baptiste décède le 27 juin 1906 des suites du grand feu survenu au début de ce même mois. Son épouse Julie était enceinte de huit mois. Délina est donc née quelques jours après le décès de son père. En 1911, Julie se remarie à Alfred Saint-Arneault et ils s'établissent dans le chemin de la traverse, de biais avec la demeure de Luc Bizier.

Je reviens à l'histoire de mon grand-père Alfred; jeune homme, il avait travaillé à Montréal dans une *shop* à bonbons de la rue Sainte-Catherine. La compagnie appartenait aux frères Lalumière. De là lui

venait son expérience. Arrivé à Notre-Dame-de-Montauban, il se maria en premières noces à Marie-Anne Savoie (enfants : Paul et Madeleine), en secondes noces à Florenda Boulanger de Charette (enfants : Jacques, Léon, Pierrette, Normand, Rita et André) et en troisièmes noces à Alphonsine Voyer.

Vers 1951, il construisit sa maison dans la rue Magnan et il ouvrit une confiserie. Son fils Jacques faisait la livraison dans les magasins généraux des paroisses environnantes. Parmi ses confections, on retrouvait des suçons, des bonbons clairs, de la tire Sainte-Catherine et des cannes de Noël.

Ma tante Madeleine se souvient des gros bocaux de verre transparent remplis d'ingrédients dont il se servait. Des bocaux très colorés alignés l'un après l'autre. Elle trouvait ça très beau. Mon oncle Léon, lui, se souvient de la méthode de fabrication des cannes de Noël. Mon grand-père alignait les pâtes de couleurs différentes, les étirait, les tordait et les coupait en bout, la dernière étape consistait à leur donner la forme d'une canne.

Ce commerce fut ouvert pendant environ deux ans. Par la suite, il vendit sa propriété et s'en alla finir ses jours à Sainte-Thérèse-de-Lisieux (Québec).

Annie Gauthier

ÉPICERIE

LAURA VEILLETTE

Laura Veillette ouvrit un commerce d'un tout autre intérêt que l'hôtel de sa sœur Antoinette Veillette Ricard, c'était une épicerie. Elle y vendait toute sorte d'articles : du crayon au gallon de mélasse, de la pinte d'huile à lampe en passant par le lard salé jusqu'au poisson turbot. Tout cela était remisé dans sa cave de terre battue ou dans un *back store* situé en arrière de sa maison.

Elle vendait de tout, les caisses étaient empilées les unes par-dessus les autres, petites ou grandes; elle se retrouvait toujours dans ce fouillis.

Il faut vous dire qu'on est en 1912 et que tante Laura a vidé une chambre d'en bas pour y tenir son ma-

gasin avec sa marchandise. On entre par la porte de la cuisine et on y est servi sur la table. Le choix, il n'y en a pas, son commerce est le seul et unique endroit où se ravitailler.

Son époux, Augustin Gagné, travaillait pour le C.N.R. et il était aussi barbier. Ce couple demeurait voisin de François-Xavier Veillette, le père de Laura. Tous les soirs, sa sœur Antoinette organisait pour les clients des parties de cartes, avec des jeux de pommes à l'automne...

Marie-Claire Veillette Martel



Résidence d'Augustin Gagné, barbier, et épicerie Laura Veillette (1924)

ÉPICERIE WILSON BARIL

Hervey-Jonction

C'est le 24 août 1953 que M. Wilson Baril acquiert la propriété des demoiselles Annette et Alice Dumas. L'achat englobe le terrain, un hangar et une maison. Le petit hangar qui existe toujours possède une architecture d'inspiration française.

Au début, M. Baril loue les deux logements que comporte la maison.

Après avoir été cultivateur et contracteur dans les chantiers, M. Baril, de santé plutôt précaire, liquide sa terre de Sainte-Thècle. Nous sommes en 1954.

En 1955, son neveu, M. Léo Béland, rénove et transforme la bâtisse. L'un des deux logements deviendra une épicerie-boucherie. Son épouse, Jeannette Mongrain, continuera de se consacrer à l'enseignement.

L'épicerie offrira les aliments de base, un vaste assortiment de bonbons (à la cenne et à la livre), de la viande, des fruits, des *Frosst*, du sucre au cent livres, etc. L'épicerie deviendra très tôt un lieu de rencontre et de jasette.

En juillet 1970, une dure épreuve vient frapper le couple Baril. Le feu rase complètement l'épicerie, la résidence et le logement à l'étage. Cependant, retroussant leurs manches et aidés de nombreux bénévoles, ils procèdent à la réouverture six semaines après l'incendie.

M. Baril occupera son poste d'épicier-boucher, seul, sept jours sur sept. Il offre un service presque 24 heures par jour. Ses rares absences au comptoir arrivent lors de l'émission *Cap-au-Sorcier* pour laquelle il accepte d'être remplacé par son épouse Jeannette.

Mesdames Paulette Veillette et Madeleine Simard Gagnon vont exploiter l'épicerie comme locataires des lieux, de septembre 1976 à mai 1978.

En 1979, âgé de 70 ans, M. Baril reprend l'épicerie qu'il conservera jusqu'en 1981. Il a adoré son public et se trouvait très heureux dans ce genre de commerce qualifié de dépanneur en toute occasion.



GARAGE « PAPINEAU » BEAUPRÉ



Adjutor Beaupré (surnommé Papineau) est né en 1911; il était le fils de Joseph Beaupré né en 1877 et de Marie Bureau née en 1881.

Il a commencé très jeune dans ce métier de l'automobile; on dit qu'à l'école, il s'amusait tout le temps avec des petites autos qu'il cachait dans son pupitre (il n'aimait pas beaucoup l'étude). Ses parents, qui avaient une ferme, tenaient aussi une boutique située à l'arrière de la maison paternelle (qui appartient aujourd'hui à Marc Laframboise). Et c'est là que, vers l'âge de 14 ou 15 ans, Adjutor a commencé à réparer toutes sortes de choses; il bricolait, il trouvait plein de trucs pour arranger tout. De là lui vient son surnom de "Papineau".

Il a travaillé dans la boutique de son père jusqu'à ce qu'il bâtisse son propre garage à l'endroit où il est aujourd'hui (700, rue Saint-Alphonse). Peu de temps après son mariage avec Simone Grandbois en 1937, ils demeurèrent tous les deux dans la maison de Delfin Grandbois qui appartient aujourd'hui à Sylvain Bertrand.

Il avait beaucoup de clients, même des places avoisinantes; quand on en parle aujourd'hui, on dit : « C'était tout un mécanicien! » Il était aussi très généreux de son temps et il a souvent travaillé pour des riens, ayant toujours pitié des gens moins riches.

Son épouse l'a aidé beaucoup dans son commerce en faisant la tenue de livres et en vendant de l'essence, tout en élevant les cinq filles qu'elle a mises au monde. C'était pour elle aussi beaucoup d'ouvrage. Plus tard, les filles ont toutes travaillé au commerce; c'était pour leur père un grand plaisir de les avoir avec lui.

Il avait aussi construit un moulin à scie derrière le garage dans les années 50. Ce moulin employait plusieurs personnes du Lac, mais il a été détruit par un incendie vers 1958 ou 59.

Malheureusement quelques années plus tard, en 1969, son garage aussi passait au feu; il en a eu beaucoup de peine. Il avait à ce moment-là 58 ans. Après beaucoup d'hésitations, il se décida à vendre le terrain à sa fille Blanche et son mari Roger Morin qui y construisirent à nouveau un garage. Adjutor continua d'y travailler jusqu'à l'âge de 65 ans, ce qui fut une aide très précieuse.

Par après, en 1985, le garage a été vendu à son petit-fils Danny Morin qui l'exploite toujours. Cela permit à Adjutor d'y retourner souvent et de voir continuer ce qu'il avait si bien commencé. Cela le rendit heureux malgré ses souffrances, jusqu'à son décès survenu le jour de son anniversaire, le 27 août 1992, à l'âge de 81 ans.

HÉBERGEMENT VEILLETTE



Hébergement Veillette à Hervey-Jonction, cette résidence n'existe plus.

François-Xavier Veillette et son épouse Délia Lefebvre (Écossaise de par sa mère) arrivent de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, via Saint-Tite, et s'installent aux limites de Sainte-Thècle et Lac-aux-Sables en 1894, en pleine forêt. Le bois debout fournit l'occasion au grand-père de devenir *jobber* dans la coupe de bois. Il essouche et défriche pour cultiver sa terre, c'est son but premier.

En ce temps-là, vers 1900, les ingénieurs du C.N.R. arrivent pour la construction du chemin de fer à "Reid's Station" (ancien nom d'Hervey-Jonction). Il y aura 400 personnes pour faire ce travail. Le pays se développe tranquillement et François-Xavier se

voit dans l'obligation d'agrandir sa maison en longueur et de la retaper "pas mal" pour en faire un lieu où faire passer la nuit aux voyageurs. Quoique très primitif, l'Hébergement peut abriter 105 personnes à la fois, à 0,10 \$ la nuitée. Voyez-vous ça? Un appartement de 58 mètres carrés (25 pieds sur 25), rempli de *beds* à 3 étages le long des murs intérieurs, voilà qui donne un aperçu du logement exigu réservé à chaque homme. La plupart étaient des voyageurs qui montaient en forêt, au Tawachiche, avec victuailles, foin, etc. Ils mangeaient surtout des "biscuits matelot".

Marie-Claire Veillette Martel

HÔTELIER-VOITURIER DAMASSE RICARD

Avec ceux qui résidaient à longueur de semaine à Hervey-Jonction pour la construction du chemin de fer, l'hôtelier-voiturier Damasse Ricard et son épouse, Antoinette Veillette (fille de François-Xavier et Délia), remplissaient leurs 8 chambres à 0,25 \$ la nuit. Ces derniers étaient bien organisés même si plusieurs personnes devaient partager la même chambre.

Voilà que des Chinois, des Polonais et des Anglais, bien sûr, devaient cohabiter à l'hôtel; l'eau-de-vie aidant, le soir après de "bonnes" consommations, on en venait souvent à de fortes discussions et aux coups, suivis d'arrestations par M. Wilfrid Bellemare ou d'autres qui tenaient le rôle de shérif et avaient à emprisonner, pour un soir ou deux, ces "gros bras". Antoinette éleva tout de même six enfants avec ce commerce, puis elle décéda en 1913.

Marie-Claire Veillette Martel



Famille Damasse Ricard vers 1910

HÔTELS À HERVEY-JONCTION



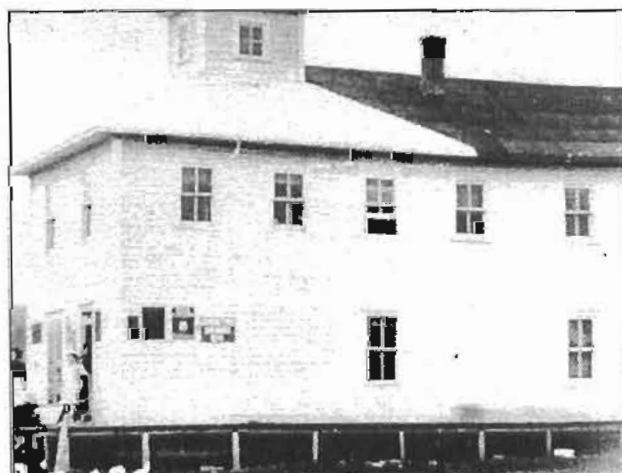
Hôtel Tawachiche (Philippe Pronovost)



Hôtel Hervey



Hôtel Paquet



Hôtel Ricard

HÔTELS ET PENSIONS DU LAC

Dans la bâtisse du magasin général Simard, Arthur Lupien eut une maison de pension. Selon l'autobiographie de Joseph Simard, les pensionnaires de cet hôtel étaient des hommes employés aux divers travaux industriels et forestiers de la localité. Il y a même eu un Français du nom de Louis Brûlé de La Brunière qui, après être retourné en France, a écrit une carte postale à Louis Léveillé pour lui dire qu'il avait changé la hache pour la plume.

Voici la liste des propriétaires qui ont exploité cet hôtel situé sur le lot 23F du rang 3 sud-ouest du canton Chavigny :

- . Arthur Lupien;
- . En 1909, Ludger "Borlute" Lefebvre, charretier de Saint-Casimir;
- . Oscar Gauthier;
- . En 1914, la veuve de Ludger Lefebvre, Mme Alberta Daunais, rachète son ancienne propriété.

La vente comprend alors un cheval sans poil rouge de 12 ans, un express à 2 sièges, un *Concord* simple avec parasol, un harnais complet, du bois de chauffage et de charpente.

- . En 1920, François-Xavier Lavoie, télégraphiste achète la maison. L'année suivante, il la revend à Théode Naud, sellier de Saint-Rémi qui la lui rétrocède par la suite.
- . En 1928, la veuve de F.-X. Lavoie vend la maison de pension à Adjutor Simard, marchand.

AUTRES AUBERGES À LAC-AUX-SABLES

Auberge du Lac-aux-Sables

Eugène Deveault, face au cimetière

Alphonsine Jacob, à la station



La maison de pension est celle à trois étages, à l'extrémité gauche, et la petite maison à côté est le début du magasin Simard.

AUBERGE DE LAC-AUX-SABLES

Au tout début, c'est monsieur Onésiphore Nault qui fut propriétaire de cet établissement. D'autres gens prirent la relève par la suite.

Le 15 juin 1963, c'est l'ouverture officielle du nouveau et chic cabaret "CARYMI". Les artistes invités sont les chanteurs Yves Richard, Fernand Lavallée et Mario Rémi ainsi que la chanteuse Andrée Gauthier.

L'écrivaine Arlette Cousture se souvient d'une auberge "bruyante".

L'auberge brûla en 1986.



Auberge au début



Auberge vers 1950

HÔTEL JACOB

Alphonsine Cloutier, fille de Philippe, devenue veuve d'Albert Jacob en 1922, revient vivre à Lac-aux-Sables avec ses 4 garçons. Elle vivra au deuxième étage de la maison paternelle.

« Une idée très ingénieuse vint à l'esprit de maman à la vue de cet espace de 25 pieds de largeur sur 70 de longueur. Notre résidence était à quelques pas de la gare; or la voie ferrée partait de Montréal à destination de Chicoutimi avec diverses jonctions et accommodait beaucoup de voyageurs de commerce, des bûcherons et des visiteurs, car les routes de gravier ne favorisaient guère la circulation des rares automobiles et, pendant l'hiver, tous les déplacements ne se faisaient qu'à voiture à cheval, lentement et sur de courtes distances.

« La maman disposant de quatre chambres, songea à offrir le gîte et le couvert à cette clientèle de passage, ce qui lui apportait un certain revenu : 0,50 \$ pour le coucher et 0,25 \$ pour le déjeuner, au début de ses opérations, tout en veillant attentivement aux bons soins de sa famille. Tel fut le modeste départ de l'entreprise qui dura un demi-siècle. Après quelques années d'expérience, pour se perfectionner et ainsi mieux répondre aux nouvelles exigences de l'hôtellerie, Maman devait s'inscrire à des cours spécialisés offerts à Rivière-du-Loup. » (Jean-Noël Jacob)



Hôtel Jacob (aujourd'hui démoli)

ADÉLARD CHAMPAGNE

MARCHAND GÉNÉRAL

Adélarde naît le 5 avril 1896 dans le rang Saint-Thomas à Sainte-Thècle. Son père, François-Xavier Champagne, et sa mère, Délina Naud, sont tous deux établis sur une petite terre qu'ils défrichent et agrandissent au rythme où s'accroît la famille. Car il faut penser à établir les fils plus tard. Adélarde est l'aîné mais il ne se sent pas vraiment d'attirer pour le travail de la terre. Curieusement, sans influence extérieure apparente et sans études particulières (il termine en 5^e année comme les jeunes de son temps, à la campagne au début du siècle), c'est le commerce qui l'attire. Il s'en ouvre à ses parents qui, généreusement, acquiescent à son projet. C'était en 1916; Adélarde avait 20 ans.

Il quitte le rang du Pee-Wee, où étaient maintenant établis ses parents, et part pour la grande aventure. Il aura son magasin général. Là où résident aujourd'hui Normand et Christian Champagne, il réalisera son rêve. Avec les quelques dollars fournis par ses parents et tout le bois de construction pris sur la terre du Pee-Wee, et étant très habile pour travailler le bois, il construit lui-même son magasin. Une bâtisse imposante pour l'époque, 10,4 mètres sur 11 m (34 pi sur 36), plus de la moitié du rez-de-chaussée est occupé par le magasin. Toute peinte en blanc et les encadrements en vert, voilà une belle maison dont Adélarde était bien fier. Deux grandes vitrines de 3 mètres carrés (6 pi sur 6) sont placées chaque côté de la porte d'entrée pour recevoir les premiers étalages du nouveau commerçant du village. Déjà, au début du siècle, il fallait bien mettre en évidence sa marchandise, faire sa publicité.

Et en 1918, tout est fin prêt. Adélarde ouvre son magasin général et accueille ses premiers clients. Et rapidement la clientèle s'agrandit et sera fidèle au magasin d'Adélarde jusqu'à la fin. Au magasin général de l'époque, on trouve tout ce dont les villageois ont besoin : nourriture, vêtements, produits de pharmacie, quincaillerie, matériaux de construction, etc. Et il n'y a pas d'heures d'ouverture et de fermeture. On vient faire ses commissions aussi bien à 8 h du matin qu'à 9 h le soir ou le dimanche après la grand-messe (jamais durant cependant). Et tout se vend en vrac, il faut peser, mesurer, emballer.

Je revois encore les beaux étalages de chocolat, de bonbons de toutes sortes, d'oranges durant le temps des Fêtes qui faisaient s'écarquiller les yeux des enfants, et des grands, car ce n'était pas tous les jours qu'on pouvait se procurer ces friandises, surtout pas pendant l'Avent et le Carême.

Le magasin général du début du siècle, c'est aussi le lieu de rencontre des villageois. On y vient pour acheter son gallon de mélasse, sa brique de lard salé, son huile à lampe, ses dix livres de fèves et de pois, mais on y vient aussi pour jaser. C'est la place publique du village. Au magasin chez Adélarde, on



Façade du magasin en 1945, Madeleine et Lucie Champagne au balcon

discute de tout : de la politique, du dernier sermon du curé, des semences et des récoltes, des chantiers et de la drave. Et le ton monte particulièrement lorsqu'il est question du "transfert de la gratte de la voirie" après les dernières élections gagnées par les "bleus", mais retournée aux "rouges" quand ils remportent l'élection suivante.

Et puis, il y eut la "grande crise" des années trente. Rude moment à passer pour le marchand général. Le journalier gagnait 0,50 \$ par jour, quand il avait la chance de travailler. Le cultivateur qui n'avait pour toute subsistance que le maigre produit de sa petite terre; heureux de pouvoir vendre une douzaine d'oeufs pour 0,12 \$ et une pinte de lait, 0,05 \$. Alors, on allait acheter au magasin général et on faisait "marquer". Et on payait si on pouvait. Et Adélard, en conscience, ne pouvait refuser de nourrir les bouches des familles nombreuses de ce temps-là.

Et il y eut la guerre 1939-1945. Les coupons de rationnement pour le beurre, le sucre, l'essence. Toute une tracasserie gouvernementale à supporter pour le marchand durant ces années de guerre.

Il y avait aussi une véritable institution rattachée au magasin général de l'époque : les commis voyageurs. Arrivés par train de Québec ou Montréal, conduits par le charretier du village, ils venaient déballer leurs marchandises contenues dans une dizaine de valises. Et il leur fallait dans certains cas plus d'une journée, car entre chaque valise, notre voyageur qui venait de la ville avait toujours quelques grandes nouvelles à rapporter et quelques histoires à raconter. Le commis voyageur fut une figure légendaire du magasin général.

Et c'est ainsi qu'Adélard fut marchand général durant 50 ans au service de ses concitoyens. Un commerce qui a marqué la paroisse de Lac-aux-Sables. Traversant courageusement toutes les époques, Adélard ne fit jamais fortune mais, honorablement, il a pourvu à la subsistance et au bien-être de sa nombreuse famille. Et après 50 ans, ce fut la fin d'une belle époque, la fin d'une grande aventure partie du Pee-Wee en 1916, l'aventure d'Adélard, notre père. Nous, ses enfants, nous l'en remercions vivement.

Fernand Champagne, ptre-curé



En face du magasin général en 1920, dans la voiture de Frédéric Saint-Amant : Rose-Alma Champagne, Marie-Louise Coutu et Lucienne Champagne

DU MAGASIN GÉNÉRAL À LAC-AUX-SABLES

Alphonse Audet (1901), sur la pointe du Vieux-Moulin.

Joseph Boudreault (1901), chez Gilles Bourassa.

Godfroy Lavallée (1901), salon funéraire Paré il y a quelques années, près de l'église.

Charles Saint-Amant (1901), aujourd'hui salon funéraire Saint-Amand près de l'église.

Ludger Touzin (1904), maison Fernand Hamelin à présent.

Philippe Cloutier (1905), situé sur le terrain entre chez Paul Cloutier et Maurice Beaupré, ce magasin devint l'hôtel Jacob.

J. Alphonse Bourget (1905), ce fut aussi le magasin de "La mère Michel" et le restaurant Napoléon Roy.

Adélaré Champagne (1918), plus tard épicerie Maurice Boivin puis Lingerie Micheline.

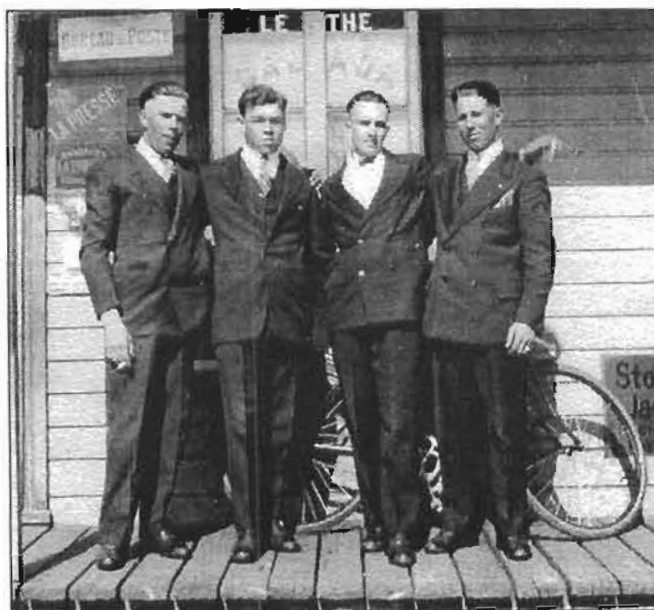
Adjutor Simard (1928), aujourd'hui dépanneur appartenant à M. Lanouette.

Thomas Gendron sur la rue Saint-Alphonse.

Mme Pierre Roy, ensuite Joseph Roy puis Marché Gingras.

Armand Côté, plus tard Meubles Fernand Benoît.

Quincaillerie Édouard Bédard (aujourd'hui La Tenue de livres DDS) : notre première quincaillerie ouvrit à l'époque de l'électrification des campagnes. Malheureusement, le commerce dut fermer en raison de la pauvreté de nos familles qui, en général, ne pouvaient se payer la modernisation et faisaient "marquer".



Sur la galerie du magasin Simard : Albert Gauthier, ...Darveau, ... , ...Gagnon

MAGASIN GÉNÉRAL SIMARD

Thomas Simard et sa famille sont arrivés du comté de Charlevoix en 1905.

Vers 1907, Thomas Lavoie achète une maison de Théophile Trépanier située sur la rue Cloutier (à droite du dépanneur de M. Lanouette, présentement). C'est dans cette maison que le magasin général Simard a débuté, Thomas était alors cordonnier-orfèvre.

Le fils de Thomas, Adjutor Simard, marchand, achète en 1928 de sa tante Marie Bouchard, veuve de François-Xavier Lavoie, l'hôtel voisin. La fusion des deux bâtisses donnera le magasin actuel.

Comme tout magasin général, on vendait de tout. Adjutor réparait aussi les bicyclettes.

Après Adjutor, ses fils Lorenzo et Paul en devinrent propriétaires. Et suite au décès de Lorenzo, Paul assura la relève.

Voici les propriétaires suivants :

. Ghislain et Jeannine Trépanier,

. Jean-Marc et Lise Perron,

. Jacques et Marie-Josée Lanouette.

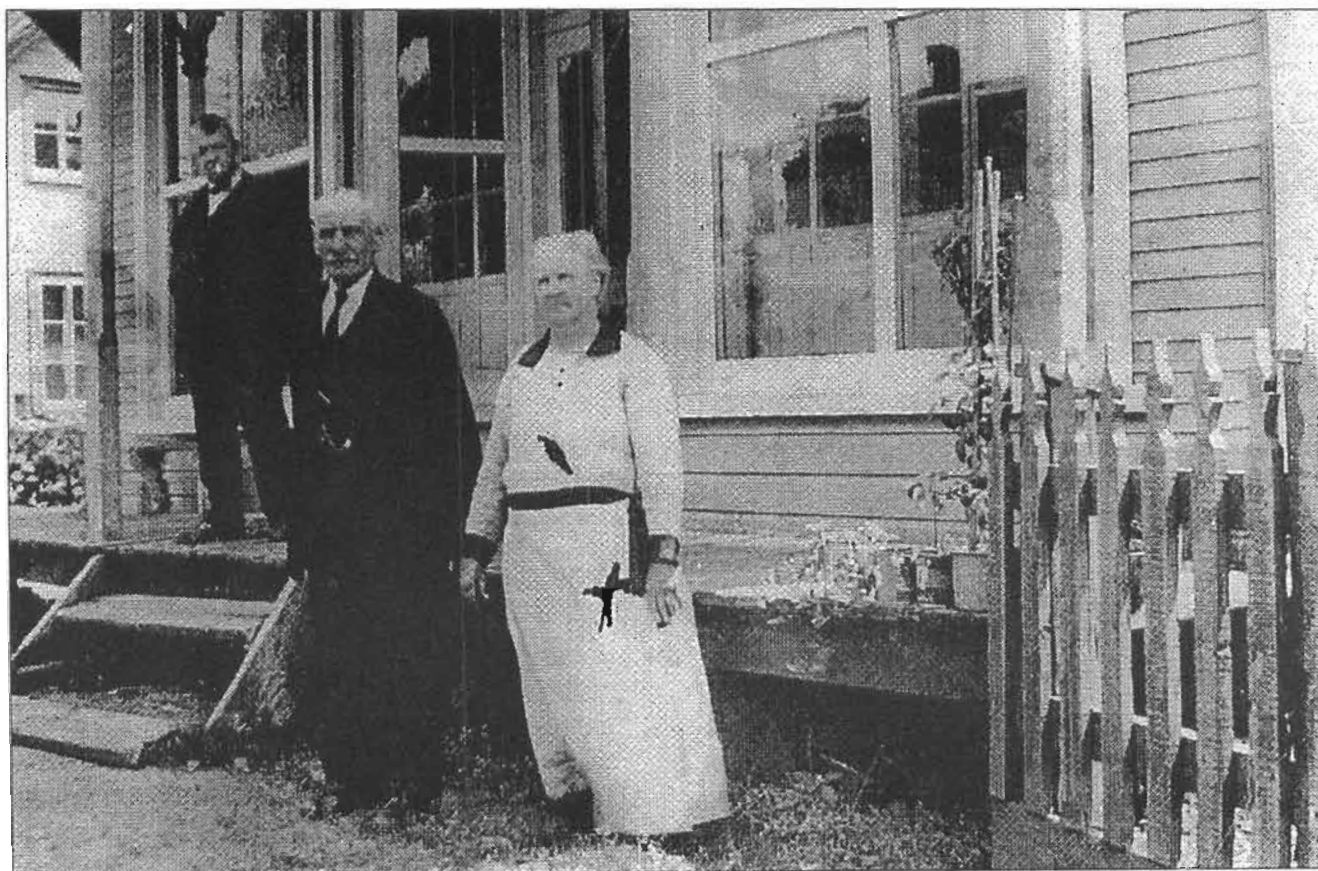


Devant le magasin général Simard. Donat Darveau et Claude Darveau, Henri Pilon, Georges Darveau et Louise Darveau (sa fille)

MAGASIN PHILIPPE CLOUTIER

Le 3 décembre 1890, Philippe Cloutier de Saint-Ubalde achète d'Arthur Lupien un emplacement situé sur le lot 23 du rang 2 sud-ouest Chavigny (voisin de Paul-Émile Cloutier aujourd'hui). Plus tard, Philippe se part en affaires avec un magasin

général. Vers 1906, Philippe Cloutier vend le commerce à de nouveaux arrivants, Thomas Simard et Marie Lavoie; leur fils Joseph y travaillera. Deux ans plus tard, Philippe le rachète.



Philippe Cloutier et Alma Désalliers

**MAGASIN
J. ARTHUR LAPOINTE
Hervey-Jonction**



Sur la galerie, Jeannette Darveau, fille d'Adolphe Darveau, avec son mari J. Arthur Lapointe

MARCHÉ GINGRAS

En mai 75, après avoir acheté l'épicerie Jos. Roy, Raymond et Annette Gingras deviennent les nouveaux propriétaires sous la bannière PROVIPOP (puis JOVI et ALIGRO). En très peu de temps, MARCHÉ GINGRAS allait se tailler une place sur le marché local.

En cours de route, plusieurs anecdotes vinrent enjoliver les jours moins ensoleillés, dont les farces de notre cher Arthur Roy qui, deux ou trois fois par jour, nous faisait rire aux larmes. Il y eut aussi les répliques de notre jeune Éric, âgé de six ou sept ans à l'époque. Quand il voyait des gens examiner de trop près certains produits avec des commentaires peu élogieux, il leur disait : « Si cela ne fait pas votre affaire, y en a d'autres qui vont l'acheter! » Il y eut aussi la venue de Michel, le maître boucher du temps, avec ses cretons maison et sa manière personnelle de dissimuler un gros os dans un tout petit emballage pour jouer des tours dont certains se souviennent sûrement. Il y en eut bien d'autres durant les treize années où nous avons tenu le magasin, soit

avec notre sympathique Sylvio Bédard surnommé VIO, ou avec notre jeune Mélanie qui avait un don particulier pour faire son épicerie et aller passer quelques jours au chalet avec sa marraine.

Nous tenons encore une fois à remercier toute la population de Lac-aux-Sables pour son accueil et son encouragement durant les treize ans que nous avons eu le commerce. Nous tenons aussi à remercier tous les membres du personnel qui sont venus nous aider durant les vacances d'été ou en d'autres occasions; j'aimerais les nommer : Marie B. Morin, Jacquelin Roy, Solange Gingras, Sylvio Bédard, Ghislain Bédard, Mario Laframboise, Mario Morin, Yvon Renaud, Guy Champagne, Éric Gingras, François Beaupré, Jeannot Beaupré, Linda Bédard, Mario Trépanier, Linda Leblanc, Serge Bédard, Michel et Florianne Bernier.

Nous ne gardons que de très bons souvenirs de ce commerce que nous avons vendu en mai 88 à Alimentation J.C.P. inc.



Éric Gingras



Mélanie Gingras



Marché Gingras

LÉO LAVALLÉE ENR.

En avril 1952, Léo Lavallée achète (de Philippe Deveault) la machinerie pour travailler le bois et, avec l'aide de son beau-père Louis Léveillé, il construit un bâtiment pour l'installer.

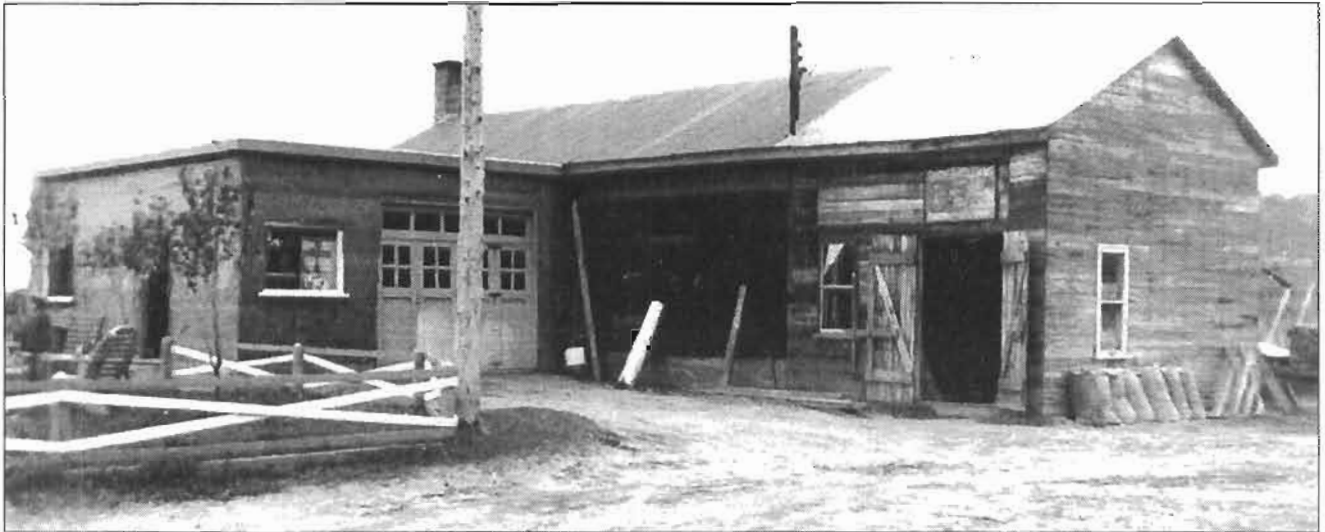
C'était en arrière de la maison familiale sur la rue Principale. Après avoir commencé bien humblement, progressivement il agrandit les entrepôts. En 1961, il construisit une nouvelle bâtisse pour le magasin et l'atelier. Il devint peu à peu marchand de matériaux de construction et de quincaillerie, manufacturier de portes et châssis et de bois ouvré.

Avec l'aide de son épouse Madeleine, ils ont tenu leur commerce durant 32 ans.

En janvier 1984, nous avons vendu l'inventaire et loué magasin et entrepôts au *Centre M.A.P. inc.* de Saint-Ubalde pendant 6 ans. Ce furent les meilleurs locataires que l'on puisse désirer. Nous leur rendons hommage.

Nous gardons un bon souvenir de notre clientèle.

À tous ceux et celles qui partagent notre fierté d'appartenance à Lac-aux-Sables, bonnes festivités!



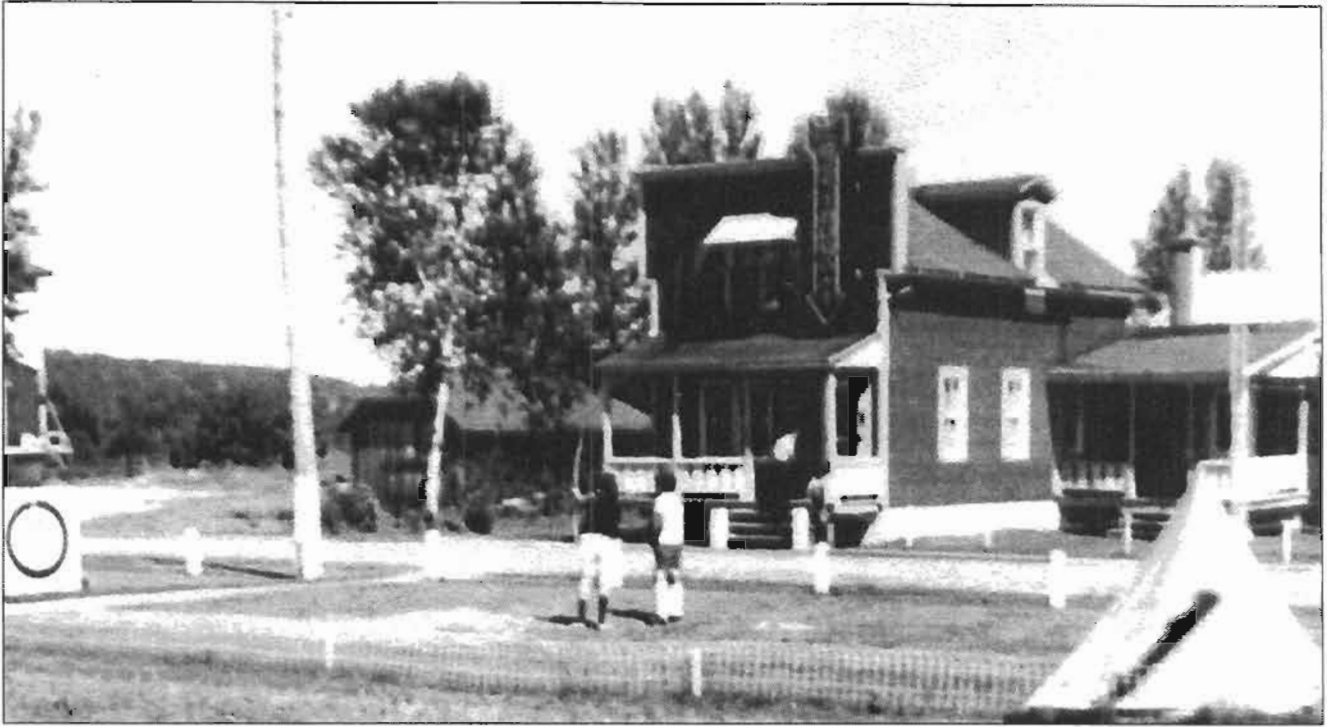
Le commerce à ses débuts en 1955



Le commerce en 1980

RESTAURANT BON ACCUEIL

Hervey-Jonction



Dès que la guerre se termine, en 1945, on pense à s'organiser pour les années futures, car notre jeunesse est à son apogée. On veut se précipiter dans l'ouverture de notre avenir rempli de promesses. Longuement, je rêvais déjà de demeurer tout près de mon futur mari, c'est-à-dire ne plus le voir courir les chantiers pour la coupe du bois, comme les jeunes garçons de ce temps. Je surveillais un peu les commerces pour en "adopter" un, un jour. Cela s'est produit si vite, qu'on n'a pas eu le temps de se retourner beaucoup. Mon frère Georges-Étienne (célibataire à ce moment) possédait depuis six mois un établissement commercial acheté de Julien Ayotte (Lucienne Veillette), un très petit resto où la jeunesse s'amassait tous les soirs. Il en était rendu à ne plus arriver avec ses recettes; ayant déjà dépensé les mille dollars qu'il avait en réserve.

Alors qu'on jouait aux dames près du poêle à deux ponts, une soirée très fraîche de la fin d'avril, Lorenzo et moi avons pris la décision d'acheter son commerce pour 3000 \$, comprenant terrain, maison et un peu de stock commercial. Et nous voilà partis avec 2000 \$ de dette, mais de l'ambition à revendre!

Lorenzo, menuisier à ses heures, a agrandi, rénové quoi! On fit une salle pour servir des repas, avec des cabines, des tabourets près d'un long comptoir. Avec cela, on était prêts pour servir la clientèle toute proche des employés et voyageurs du C.N.R. Ce restaurant fut du genre "Épopée rock", en 1958.

Le contrat d'achat passé le 2 mai 1946, on se marie le 29 juin. Un petit voyage de noces à Montréal... Sitôt revenus, on se retrouse les manches et ça marche tout de suite. On reçoit les passagers de 10 trains par nuit. C'est dur un peu, mais on dort au cours de la matinée. Nous sommes trois à tout faire, mais on y arrive. Ma petite sœur Marie sert à attirer la jeunesse qui vient danser presque tous les soirs au son du juke-box. Lorenzo installe des haut-parleurs partout, à l'extérieur et à l'intérieur, jusque dans notre cuisine qui sert de plancher de danse. On ajoute à tout cela des fêtes comme la Sainte-Catherine, Noël, l'Halloween; on organise des tablées de réveillon gratuit pour 125 convives. De plus, pour les enfants, il y avait l'arrivée du père Noël avec cadeaux. On s'amusait avec cette clientèle.

Les gens de Lac-aux-Sables en savent quelque chose : les garçons surtout venaient après la veillée prendre une bouffe aux hot-dogs, ici au restaurant Bon Accueil (c'était le nom du resto avec néon à l'extérieur). Avec le ravitaillement des trains de nuit qui faisaient un arrêt obligatoire de quelques heures, on rencontrait des gens de tout acabit, des sportifs jusqu'aux monseigneurs, jusqu'au jour où un prisonnier qui était sous "bonne" garde dans un wagon à bagages, s'échappa et fila à toute allure près de nous pour s'enfuir dans les bois tout près, menottes aux mains et pieds liés, les policiers à sa poursuite; on se sent petit dans ses souliers des fois.

Autre anecdote, cette fois c'est un individu qui agrippe mon mari par la cravate et par la chemise et descend le tout en déchirant, ne lui laissant que le col de sa chemise; tout ça pour partir sans payer l'interbain qu'il nous doit! Mais c'était un "gros bras" qu'il valait mieux ne pas contredire... Voilà les peurs et les difficultés du métier qui font leur œuvre.

Au bout de 6 mois, on avait remboursé nos dettes (à 0,10 \$ le café ou le hot-dog), il ne nous restait qu'à nous améliorer côté commodités : poêles à soupe, à steak, à hamburger. Lorenzo, lui, ajouta à son arc la passion de l'électronique; il suivit des cours à Montréal près de 1 an et revint à Hervey-Jonction pour réparer radios et téléviseurs pendant 14 ans. On a aimé notre lieu et la clientèle pendant 27 ans.

En 1973, le 12 juin, ce fut la fermeture de notre commerce, en raison d'une diminution de la circulation ferroviaire qui entraînait une baisse de clientèle. La décision importante fut de boucler et d'organiser notre retraite qui s'annonçait "prometteuse".

On a eu raison... ne laissant pas notre habitation ni nos amis, car notre patelin est notre joie de vivre!

Marie-Claire Veillette Martel, juillet 96



Les propriétaires : Claire Veillette et Lorenzo Martel

RESTAURANT SOUVENIR



Restaurant Souvenir

Casse-croûte et salle de danse situés au lac Huron, face au numéro 175.

Construit par le propriétaire, Charles-Auguste Gauthier, père de Nicole, Jean-Guy, Réjean et Diane. Ce commerce fut ouvert de 1961 à 1964.

RESTAURANT « CHEZ BIDOU »



Les propriétaires en étaient Armand Boucher et son épouse Pauline Gauthier. Ce commerce était situé sur la rue Sainte-Marie.

RESTAURANT ARMAND ET MARIE-JEANNE TRUDEL

Le 24 mai 1948, Lac-aux-Sables s'enrichissait d'un nouveau commerce, soit le restaurant-épicerie de M. Armand Trudel et de son épouse Marie-Jeanne, établi au 711 de la rue Saint-Alphonse.

Le commerce, sans être considéré comme un magasin général, offrait tout de même une vaste gamme de marchandises allant des friandises (dont les croustilles avec coupon donnant droit à un autre sac gratuit particulièrement apprécié de certaines personnes) aux produits d'épicerie et de la peinture aux remèdes pour animaux.

La clientèle variait selon les jours de la semaine ainsi que les heures de la journée. Ainsi, sur semaine, on y retrouvait principalement des travailleurs (ouvriers de moulin à scie, camionneurs, commis voyageurs) qui venaient y prendre leur pause ou leur dîner. De plus, plusieurs passants s'y arrêtaient régulièrement pour venir tenter leur chance aux "cartes de *punch*" qui pouvaient rapporter des prix en argent ou des cadeaux. Quant à eux, les élèves profitaient de l'heure du midi pour faire provision de boules noires, de lunes-de-miel ou de gommes *Bazooka*.

Les vendredis et samedis soirs étaient réservés aux adolescents qui y venaient jouer aux cartes dans les "cabines", danser sur les derniers succès diffusés par le juke-box et rechercher l'âme sœur, alors que le dimanche, après la grand-messe, les gens des rangs profitaient de leur présence au village pour y boire une liqueur et faire leurs provisions pour la semaine.

Les fins de semaine d'été, la "cabane à patates frites" (ouverte de 1956 à 1967) était tellement populaire qu'il n'était pas rare de voir des rangées d'autos stationnées des deux côtés de la rue ainsi que des attroupements au comptoir où étaient servis, par l'une ou l'autre des quatre filles des propriétaires, les frites, hot-dogs et hamburgers.

À cette époque, plusieurs produits comme le sucre, la farine et les biscuits étant achetés au poids, la balance était un outil important du commerce.

Toutefois, cet instrument ne servait pas uniquement pour les marchandises. En effet, comme il était rare d'aller chez le médecin pour faire peser sa progéniture, nombreuses étaient les mères de famille qui venaient y faire prendre le poids de leur dernier-né.

Finalement, le 12 novembre 1970 avec la fermeture du commerce, le temps tourna une autre page de l'histoire de Lac-aux-Sables.

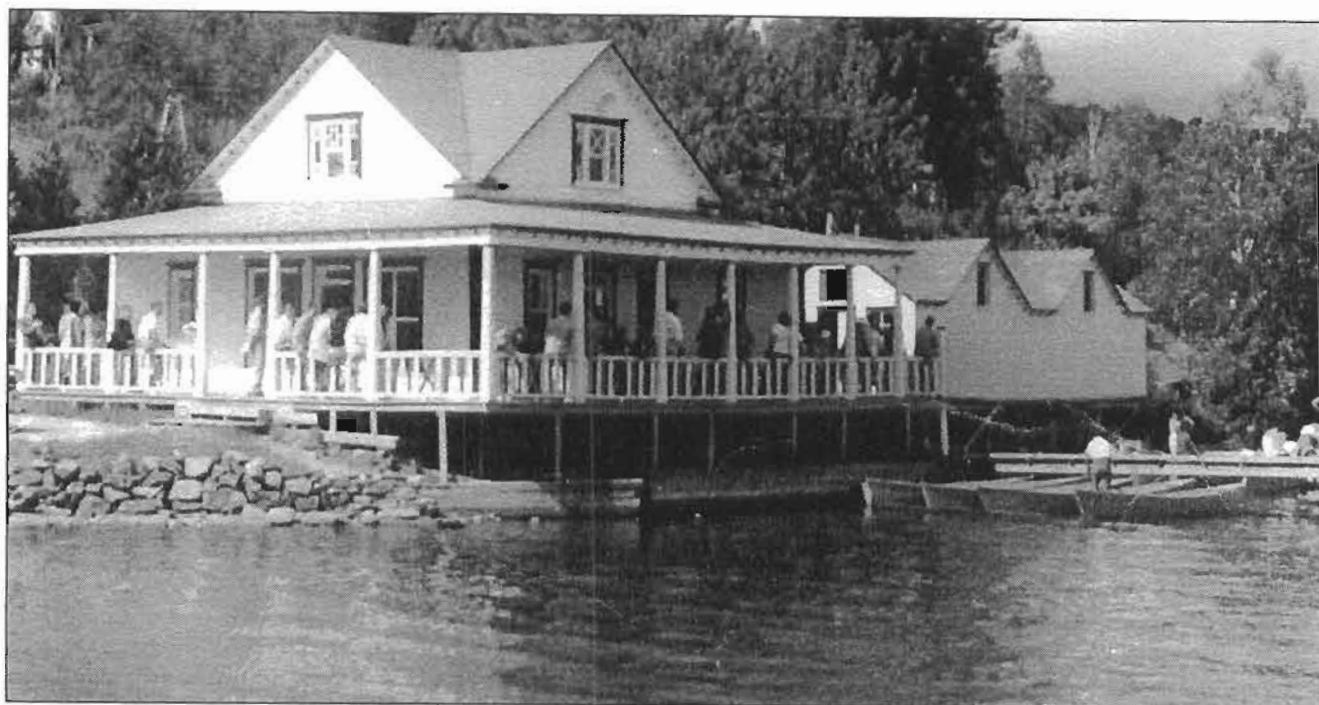


Roger Hamelin et J.R. Magnan à 17 ans



Les propriétaires du restaurant-épicerie Trudel

RESTAURANT HENRIOT VILLENEUVE



Vers les années 1935-36, Hippolyte Villeneuve construit pour son fils Henriot un *snack-bar* qui appartient aujourd'hui à la famille Grosleau.

Joseph Villeneuve se rappelait surtout des années 50. On retrouvait à l'intérieur un comptoir où les gens commandaient ce qu'ils désiraient, un juke-box et des bancs qui longeaient le mur d'entrée. Ce casse-croûte prenait la moitié de la maison, à l'arrière était la cuisine et le haut servait pour entreposer diverses choses. Henriot était au service de la clientèle, Joseph faisait la cuisine et, à la caisse, on retrouvait Guy Perron ou Gisèle Bédard.

Après son mariage avec Joseph, Aurore devint l'éplucheuse de patates par excellence, je vous dis qu'elle en a pelé des patates! Dans ces années-là, on pouvait acheter un hot-dog pour 0,15 \$, une frite pour 0,10 \$, un cornet de crème glacée maison à la vanille pour 0,05 \$. Les boissons gazeuses de l'époque : *Coke*, *7up*, "crème soda", fraise et orangeade. Les enfants n'utilisaient pas tous le même mot pour parler des friandises, l'un voulait un bonbon, l'autre un *candy* et un autre un « nanane ». Le restaurant était ouvert en période estivale et il

arrivait que les touristes viennent mettre un 0,05 \$ dans "l'orthophonique" pour danser. Car dans la montagne voisine du *snack-bar*, il y avait huit chalets qu'Henriot louait aux touristes.

En passant, dans la montagne il n'y avait pas toujours que des touristes, il y avait aussi des contrebandiers. Eh oui! Durant les années de la prohibition, Joseph et son complice entreposaient, dans le caveau à patates que l'on retrouvait au pied de la montagne, de la bière...

Les personnes qui désiraient une grosse bière à 0,50 \$ la bouteille n'avaient qu'à pousser un petit cri et on voyait apparaître nos contrebandiers qui étaient bien cachés. Les marques les plus populaires étaient la *Molson*, la *Black Horse*, la *Dow* et la *Boswell*. Parfois, il arrivait que les policiers viennent leur rendre une petite visite, mais ils étaient reçus par une volée de roches!

Durant tout près de 25 ans, il y en a eu des pieds mouillés qui ont franchi le seuil d'entrée du restaurant Henriot Villeneuve. Il fut vendu en 1962 à M. Chrétien Grosleau.

DOMAINE FAMILIAL GROSLEAU



Lors de l'achat

M. et Mme Chrétien Grosleau ayant loué des chalets durant plusieurs années chez M. Henriot Villeneuve, un jour il leur fut proposé par M. Villeneuve d'acheter sa propriété. Réfléchissant à cette proposition, ils décidèrent d'acquérir le Domaine dans le but de faire travailler leurs nombreux enfants durant les vacances scolaires. La propriété qui comprenait une maison, huit chalets et un restaurant, fut achetée le

19 mars 1962. Le nom "Domaine Familial Grosleau" tire son origine du fait que la clientèle visée était celle des familles.

D'année en année, après de nombreux labeurs, le Domaine s'améliora et prit de l'expansion; la location de chalets s'étendait de juin à septembre. M. Grosleau s'occupait de l'entretien du terrain, Mme Grosleau s'occupait de ses nombreux enfants et de la restauration, la sœur de M. Grosleau s'occupait de la comptabilité et les enfants les appuyaient dans leurs nombreuses tâches.

À la fin des années 70, il y eut une période difficile où le Domaine fut mis en vente, mais aidés de leurs enfants, M. et Mme Grosleau décidèrent de continuer à tenir leur commerce.

Quelques années plus tard, leurs enfants assurèrent la relève en poursuivant l'idéal de leurs parents qui était de conserver au Domaine son esprit familial.

Après 35 ans d'existence, la famille Grosleau est encore heureuse d'accueillir tous ceux et celles qui veulent profiter de la saison estivale dans un cadre enchanteur.



Le Domaine aujourd'hui

BUISSON, BÉLAND

comptables agréés s.e.n.c.

En 1987, le premier bureau était ouvert dans le sous-sol de la résidence de M. Pierre Buisson sous le nom de *Les Services Comptables Buisson enr.* L'entreprise ne comptait que deux employés à temps partiel à cette époque, soit Pierre Buisson comme comptable et sa mère Yvette T. Buisson comme secrétaire.

Dès décembre 1989, après deux ans à l'emploi de Maheu Noiseux et Samson Bélair, Pierre inaugurerait l'entreprise *Pierre Buisson, comptable agréé* dans un local complètement rénové situé à l'arrière de l'ancienne quincaillerie de son père. Parallèlement, un autre bureau était ouvert avec un collaborateur, M. Roger Flageole, dans la ville de Grand-Mère.

Suite à l'adjonction d'un nouvel associé, M. Sylvain Béland, c.a., en février 1994, l'entreprise devenait *Buisson, Béland comptables agréés*. Les bureaux étaient encore agrandis (30 pieds sur 40) et du matériel informatique était acquis afin que le per-

sonnel utilise des outils des plus modernes à la fine pointe de la technologie. Le nombre d'employés est passé de deux à six entre 1987 et 1997, dont Claudette Perron, l'épouse de Pierre, qui est secrétaire. Tous les employés possèdent une bonne expérience dans le domaine comptable et consacrent plusieurs heures par année à leur formation pour maintenir leurs connaissances à jour.

Avec ses bureaux à Lac-aux-Sables et à Grand-Mère, *Buisson, Béland comptables agréés* offre ses services à toute la région jusqu'à Shawinigan. La gamme complète des services comptables et de vérification est offerte à une variété d'entreprises de tous les domaines.

Forte de ses dix années d'expérience et solidement implantée dans le milieu, *Buisson, Béland comptables agréés* est fière de participer aux fêtes du centenaire de la municipalité de Lac-aux-Sables

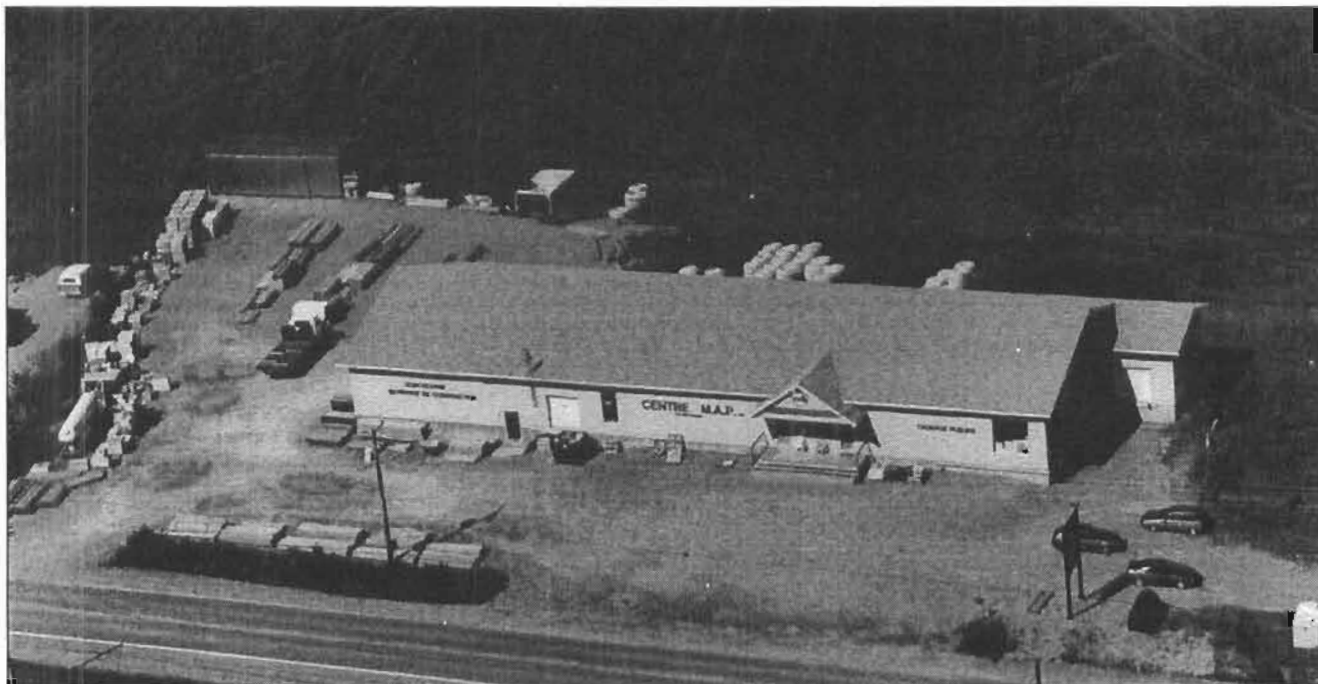


Debout, de gauche à droite : M. Sylvain Béland, c.a., M^{me} Annie Rochon, comptable, M. Roger Flageole, comptable et M. Pierre Buisson, c.a. Assises, M^{mes} Carole Pelletier et Claudette Perron, secrétaires.

CENTRE M.A.P. INC.

495, chemin Saint-Alphonse
Lac-aux-Sables

(418) 336-2977

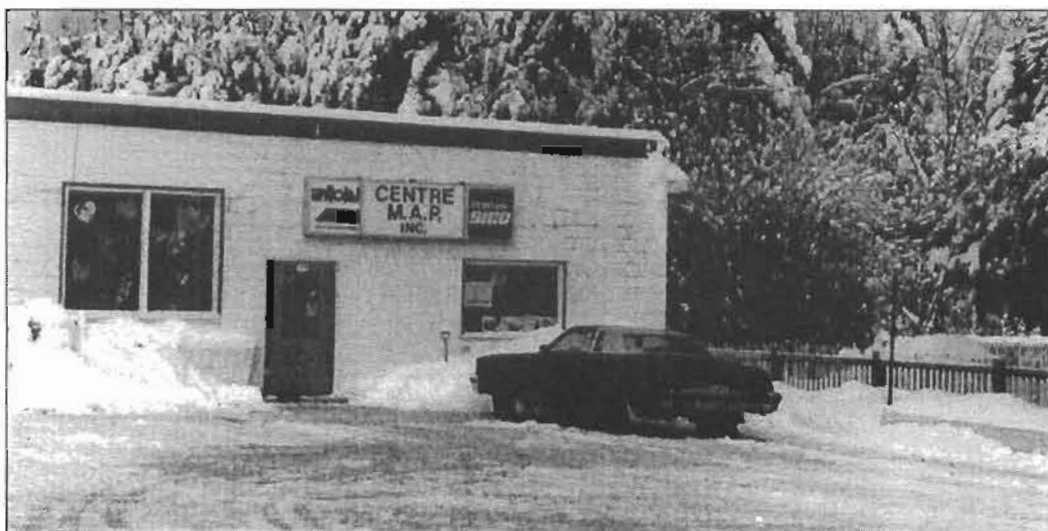


C'est en 1985 que nous fîmes l'acquisition de la quincaillerie Léo Lavallée enr., propriété de Léo et de Madeleine Lavallée située sur la rue Principale, local que nous avons occupé jusqu'en 1989.

Vu l'encouragement et le support toujours présent de la population de Lac-aux-Sables, nous emménageons la même année dans de nouveaux locaux sur la rue Saint-Alphonse et de deux employés nous passons à sept.

Nous nous joignons aux organisateurs pour souhaiter à toute la population permanente et touristique de Lac-aux-Sables d'heureuses fêtes du centenaire.

*Florent Genest
Président*



*1^{er} local,
rue Principale*

COMPTABILITÉ M.C.V. INC.

Impôt - Tenue de livres



Entreprise établie à Hervey-Jonction depuis maintenant 22 ans, soit depuis 1975; sa raison sociale était alors "Les Services d'impôt M.C.V. enr."

Cette entreprise fut fondée par M. Jacques Vincent, natif de Montréal, marié à Marie-Claire Champagne, fille d'Émile Champagne et d'Irène Trudel de Lac-aux-Sables.

L'établissement démarre modestement en 1975, occupant une pièce seulement dans une maison mobile, résidence des Vincent, sur un terrain appartenant autrefois à M. Émile Champagne. À cet emplacement, Marie-Claire venait autrefois cueillir des fraises avec sa mère...

L'entreprise prenant vite de l'expansion, il fallut en 1977 construire une bâtisse autonome, qui fut de nouveau agrandie en 1980, abritant aujourd'hui six pièces composant cet immeuble.

La compagnie a pour but premier la préparation de déclarations d'impôt et la tenue de livres, le tout par ordinateur. Du début où les déclarations étaient préparées à la main avec une simple calculatrice, à aujourd'hui par ordinateur relié directement à Revenu Canada et au ministère du Revenu du Québec (TED), que de changements!

Fière d'être au service de la population d'Hervey-Jonction, de Lac-aux-Sables et des municipalités environnantes, *Comptabilité M.C.V. inc.* cherche toujours à se tenir à la fine pointe de la technologie afin de satisfaire sa clientèle.

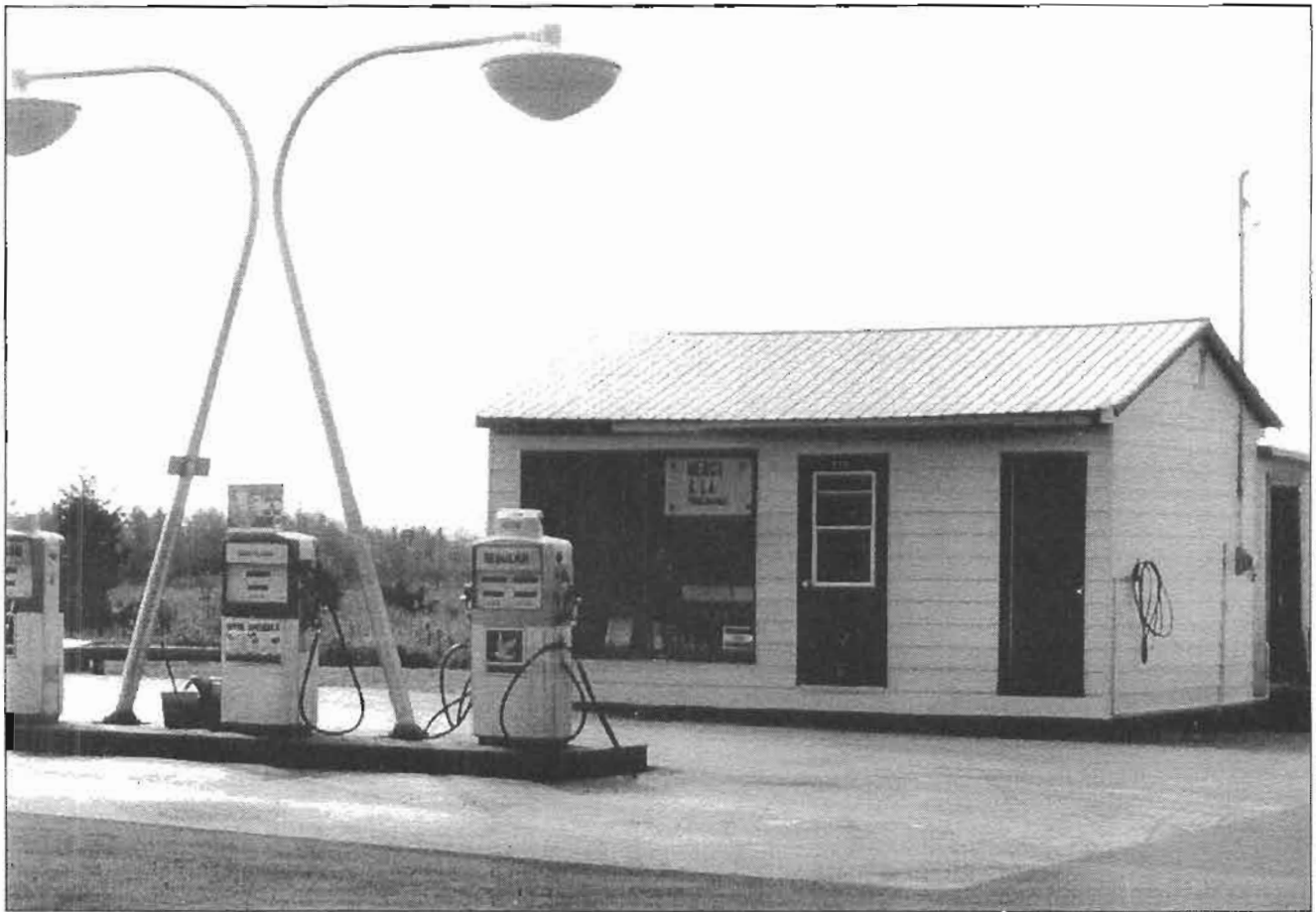


DÉPANNEUR J. Y. BEAUPRÉ

M. Bernard Julien a démarré le commerce, le 2 décembre 1976.

Il l'a vendu en décembre 1978 à Jacquelin Beaupré qui l'a gardé jusqu'en 1980; c'est Ghislain Lapointe qui l'a acheté et agrandi pour en faire un dépanneur.

En 1987, il passe aux mains de Pierre Deveault qui ne le garde que 4 mois; le 1^{er} août 1987, Jacquelin Beaupré le reprend.



Le dépanneur avec poste d'essence est situé au 560, rue Saint-Alphonse.

EXCAVATION COUTU ENR.

192, rue des Pins

Lac-aux-Sables

G0X 1M0

418-336-2191



La raison sociale Excavation Coutu enr. vient du nom de la propriétaire, Louise Coutu.

Excavation Coutu enr. a débuté ses activités le premier janvier 1992. Elle a fait l'acquisition d'une première excavatrice de marque Case (modèle 580B à deux roues motrices de 1971).

Après quelques années, en 1995, elle l'échange pour une plus récente et plus performante de marque Case 580 Super E à quatre roues motrices de 1987.

La principale activité de l'entreprise consiste à faire différents travaux d'excavation pour la municipalité et pour des entreprises ou des particuliers.

L'entreprise appartient à une femme native de la paroisse, descendante d'anciens propriétaires de commerces de la municipalité, soit Charles-Auguste Coutu et Aline Boivin.

GARAGE G. CHAMPAGNE

MOTO HONDA	MOTONEIGE SKI-DOO	BOMBARDIER
GARAGE G. CHAMPAGNE		
83, PRINCIPALE, LAC-AUX-SABLES, QUE.		
PEDALO MOTEUR JOHNSON PONTON EMBARCATION	GOX 1M0 TÉL.: (418) 336-2920 FAX.: (418) 336-2678	GÉNÉRATRICE TONDEUSE TRACTEUR À GAZON SCIE À CHAÎNE



Gaston Champagne, propriétaire

En 1959, Gaston Champagne se construit un garage pour usage personnel et aussi pour en tirer un revenu supplémentaire par la vente et le service de réparation de scies mécaniques; il possédait une bonne expérience dans ce domaine par son travail antérieur. Pour se faire connaître, il a dû être polyvalent, c'est-à-dire réparer des moteurs de toutes sortes, des motocyclettes, des scies mécaniques et même des autos...

Les débuts furent difficiles, surtout à cause de la rareté de l'argent. Le lac aux Sables était un atout important. Les villégiateurs et les touristes firent partie de la clientèle; de plus, la pratique grandissante des sports nautiques amena un achalandage appréciable. Après l'incendie du moulin à scie Champagne en 1962, l'opération du petit commerce devint le seul gagne-pain du propriétaire. Pour donner un service adéquat, l'addition à la première bâtisse d'une ralonge avec comptoir de vente, département de pièces et local de comptabilité, fut nécessaire en 1963.

L'invention de la motoneige, en 1959, lança un petit véhicule autant utilitaire que récréatif qui connut une grande vogue. Après quelques années d'attente et de difficultés, Gaston Champagne devint enfin concessionnaire BOMBARDIER en 1966. À titre d'exemple, une facture du 27 décembre 1968 mentionne la vente d'un *ski-doo 18 HP 1969* au prix total de 820,00 \$, livraison comprise; quelle différence 30 ans plus tard... L'acquisition, par la suite, de l'agence HONDA et de plusieurs autres, diversifia les activités. Malgré les épreuves rencontrées, les affaires vont bien; si bien qu'en 1972, un deuxième

agrandissement s'impose, de même que la construction d'entrepôts afin de répondre aux besoins.

À cette époque, les courses de motoneiges attiraient beaucoup d'amateurs. Garage G. Champagne s'est fait une renommée dans tout le Québec avec son équipe souvent gagnante qui remporta plusieurs victoires et de nombreux trophées.

Quelques compagnies ont décerné à Gaston Champagne des plaques honorifiques et CANADIAN HONDA a attribué au Garage G. Champagne le prix de MEILLEURE CROISSANCE DES VENTES DE VTT EN 1994 AU QUÉBEC. Cette reconnaissance procure une grande fierté, d'autant plus que la forte concurrence et l'exigence des clients rendent le commerce difficile.

Le succès de cette entreprise est dû au travail et à la patience de son fondateur et aux loyaux services des employés qui se sont succédé... À chacun, hommage et reconnaissance. Un merci spécial à Marcel Champagne pour son excellent travail durant vingt ans. Présentement, Garage G. Champagne emploie trois techniciens permanents (Gilles, Raynald et Denis, qui sont des fils de Gaston Champagne), une secrétaire (Annie Gauthier) et un mécanicien temporaire. Avec la montée grandissante de la pratique tant hivernale qu'estivale des sports motorisés, et avec le développement de notre région touristique, cette PME familiale est vouée à un bel avenir!

Marguerite Champagne, ex-secrétaire




Les employés : à gauche Raynald, Annie, Gilles et Denis, posant avec la plaque honorifique de Honda.



Garage G. Champagne

GEORGES TOUSIGNANT & FILS

ÉLECTRIQUE LTÉE

	TEL. (418) 336-2537
Membre C.M.E.Q.	G. TOUSIGNANT & FILS ELECTRIQUE LTEE ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
331, PRINCIPALE LAC-AUX-SABLES	CITE PORTNEUF, QUE. GOX 1M0

Georges Tousignant & Fils est au service de la population de Lac-aux-Sables et des localités environnantes depuis 1973.

Tous ses services en électricité sont répartis dans la réparation et l'installation résidentielles, commerciales et industrielles.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la clientèle qui nous a encouragés depuis 24 ans, nous sommes toujours disponibles pour vous offrir un excellent service.



GOLF TAWACHICHE



600, Route 153, C.P. 9
Lac-aux-Sables, Qc, G0X 1M0

PRÉSIDENTS

M. HERVÉ CÔTÉ
1970-1975

M. GEORGES-HENRI GIRARD
1975-1996

SECRÉTAIRE

Mme JACQUELINE GIRARD
1970-1991

GÉRANT

M. ÉDOUARD BEAUBIEN, PTRE

ADMINISTRATEURS

M. MARC-AURÈLE GAGNON
M. DONAT DARVEAU
M. GEORGES DARVEAU
M. DENIS ARSENAULT
M. ALAIN DARVEAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL

PRÉSIDENT

M. GUYABEL

VICE-PRÉSIDENT

M. PAUL TOUTANT

ADMINISTRATRICE ET ADMINISTRATEURS

Mme JACQUELINE SOUCY
M. JEAN-LOUIS SOULARD
M. PIERRE BUISSON

SECRÉTAIRE

M. JEAN-FRANÇOIS SOULARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. GHISLAIN TESSIER

Avant de se voir confier la cure de la paroisse d'Hervey-Jonction, M. l'abbé Édouard Beaubien était un mordue du golf et pratiquait son sport favori à Trois-Rivières. M. l'abbé Beaubien y voyait un aspect pastoral. Il voulait apporter un loisir sain à une population éloignée des grands centres, offrir une possibilité de rencontres agréables.

Vingt-cinq ans plus tard, M. l'abbé Beaubien a indéniablement remporté son pari. Pourtant, son p'tit neuf n'était même pas un vrai golf selon certains, à l'origine.

Le parcours a beaucoup changé au cours des dix dernières années. Ses allées ont été considérablement améliorées et les verts ont été refaits voilà deux ans pour procurer une qualité de jeu apte à satisfaire le plus difficile des amateurs!

Aujourd'hui, le Tawachiche se présente comme un vrai 9 trous, à normale 36 avec plus de 3000 verges de parcours.

Le joueur n'a vraiment pas l'impression de jouer un neuf trous..., pas un n'est semblable! Il aura besoin de tous ses bâtons au cours de sa ronde.

Le club de golf Tawachiche est l'un des rares à se trouver en milieu rural! Le site est d'une propreté irréprochable. Le terrain se trouve en pleine nature, loin de la pollution, l'air pur y procure une formidable impression de détente.

Pour notre clientèle, le club de golf Tawachiche est une oasis touristique. Au fil des ans, le Tawachiche s'est taillé une réputation des plus enviées à l'échelle provinciale. Le conseil d'administration du club de golf Tawachiche, sous la présidence du Dr Georges-Henri Girard, n'a jamais renié les objectifs de M. l'abbé Beaubien : on veut y conserver une ambiance familiale sur fond de détente. Les administrateurs ont une volonté marquée de garder les prix bas; les coûts d'une ronde et de la carte de membre n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années.

Le club de golf appartient à une corporation à but non lucratif, ce qui est très rare dans un tel domaine. Sa boutique du pro offre tous les articles nécessaires à la réussite d'une ronde, des bâtons aux vêtements au logo du Tawachiche. Ses prix dérisoires défient toute compétition, vous verrez!

On y trouve également un service de restauration et de bar complet en plus d'une salle de réception avec traiteur qui feront de chaque tournoi une réussite inoubliable.



À gauche Ghislain Tessier, Georges-Henri Girard et l'abbé Édouard Beaubien

LA TENUE DE LIVRES D.D.S.

Parmi les entreprises qui contribuent à l'essor économique de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, il convient de signaler l'apport de "La tenue de livres D.D.S."



Jean-Louis Soulard

En 1965, Jean-Louis Soulard, à cette époque secrétaire-gérant de la Société coopérative agricole de beurrerie de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables, à la demande et avec l'encouragement de l'agronome M. Antoine Roy, aide les agriculteurs à compléter leurs déclarations d'impôt pour leur permettre de cotiser à la Régie des rentes du Québec.

De cette initiative est venue l'idée de faire de la tenue de livres pour les entreprises de Lac-aux-Sables et des environs et continuer d'aider annuellement les particuliers pour leurs déclarations d'impôt.

Il est impossible de passer sous silence la présence de celle qui a collaboré à l'expansion de l'entreprise. En effet, Aline Soulard, la sœur de Jean-Louis, est à l'emploi du bureau depuis 1975 et continue toujours d'y exercer son influence bénéfique pour tous les clients.



Aline Soulard

En août 1994, l'entreprise installait ses bureaux voisins du bureau de poste, au 691 de la rue Principale à Lac-aux-Sables.

Depuis cette date, Jean-François Soulard, le fils de Jean-Louis, et son épouse Sophie Lamirande travaillent occasionnellement pour continuer à donner un travail professionnel à nos entrepreneurs.

Toute l'équipe est fière de l'entreprise et espère vous servir encore longtemps.

En ce 100^e, nous souhaitons que les gens prennent conscience de ce qui a été fait pour chacun de nous et de ce qu'il reste à faire pour les générations futures.

LE BRINADON



À gauche Noël Grondin, Lyette Genest, Hélène Ricard et Pierre Bédard

En 1977, M. Pierre Bédard achète un terrain de M. Martin Beaupré afin de bâtir un restaurant. Il inaugure son commerce, d'une capacité d'accueil de 30 à 35 personnes, la même année. Cuisinier de métier, il accomode bien les gens de la place et des environs.

Un menuisier dans la construction à Philadelphie (États-Unis), informé par sa sœur qu'il y avait ce commerce à vendre, s'en porta acquéreur en 1980. Et c'est ainsi qu'un beau matin de février l'on vit arriver Noël Grondin et sa petite famille.

BRINADON est un acronyme composé d'une série de prénoms, soit ceux de BRIGITTE et TINA, les deux filles du proprio, de DOROTHÉE son épouse, et N pour Noël, le propriétaire.

Il ouvre les portes de son établissement le deuxième dimanche de mai 1980, pour la journée de la Fête des mères. Noël Grondin ne manque pas d'ambition : après avoir modifié l'intérieur de la bâtisse, il se met à l'œuvre pour terminer l'extérieur. Les clients ont vu au fil des ans plusieurs modifications. De restaurant, il passe à simple bar en 1982. Il sort frites et friteuses, transforme la cuisine pour ne servir que les déjeuners. Un peu plus tard, une porte percée du côté du village et un patio annexé à la bâtisse lui procurent un petit côté café-terrasse. Avec l'aide d'une employée fidèle, Mme Diane Audy qui ne

compte pas ses heures, Noël fait une réussite de son affaire.

En 1987, une salle pouvant recevoir environ 50 personnes est construite à la place du patio qui se retrouve à l'avant de la bâtisse aujourd'hui. En 1989, il bâtit trois unités de logement qu'il transforme au fil des ans en huit unités de motel : le Motel DINO. (Devinez l'étymologie de ce nom..., DI pour Diane et NO pour Noël.) En juillet 1990, il met un terme à son métier de restaurateur et barman en vendant le Brinadon.

Mme Hélène Ricard, originaire de Saint-Ubalde et demeurant à Saint-Jean-sur-Richelieu, acquiert avec son conjoint Marcel Sauvageau le commerce. Un agrandissement de la cuisine est effectué, et Hélène, épaulée par sa fille Josée, change un peu l'horaire : les déjeuners servis à compter de 6 heures le matin et les menus du jour font le bonheur des travailleurs.

Pierre Morin et Lyette Genest succèdent à Hélène comme propriétaires en avril 1996; c'est dans un tout nouveau décor le 23 juin qu'a lieu l'inauguration. Peinture intérieure et extérieure, ameublement, couvre-plancher, tout est retouché. Antiquités, fleurs séchées, cantonnières et piano s'ajoutent pour donner un cachet familial. On installe des friteuses pour redonner au Brinadon sa vocation première, celle de restaurant.

LES ÉQUIPEMENTS GAÉTAN INC.

**LES
EQUIPEMENTS
GAÉTAN INC.** 

FABRICATION-VENTE-LOCATION D'ÉCORCEURS À TAMBOUR

CONCEPTION ET ADAPTATION D'ÉQUIPEMENTS LOURDS

- Écorceur à tambour
- Débroussailleuse
- Débusqueuse
- Rétrocaveuse

GAÉTAN GENEST Président	325, Lac Huron Lac-aux-Sables, Qc. (Canada) G0X 1M0
-----------------------------------	-----------------------------------------------------------

Bur. et Fax: (418) 336-2634
Atelier: (418) 289-3204
Cellulaire: (418) 655-4607

Gaétan Genest fit voir le jour à cette nouvelle entreprise en mai 1984. La formation en mécanique et en hydraulique de son fondateur l'amène à ses débuts à la réparation et à la conception d'équipements forestiers.

Il fait entre autres la conception d'une tronçonneuse, d'une débroussailleuse et d'un écorceur à tambour. Le domaine forestier étant à la baisse, il prit des équipements forestiers pour les appliquer dans un

autre domaine. Il adapte des rétrocaveuses sur des débroussailleuses pour des tests de sol sur les territoires de la baie James qui sont d'accès difficile, n'ayant pas de routes.

Les sondages de sol devenant plus rares, il adapte une foreuse sur une débroussailleuse pour se diriger dans le domaine du forage. Il fabrique son propre plan de coulis devenant ainsi autonome dans ce domaine. Encore aujourd'hui, il pense à innover.



Foreuse



Écorceur à tambour

MARCHÉ C. LAPOINTE INC.

Parler de *Marché C. Lapointe inc.*, c'est parler d'une tradition familiale.

Carol Lapointe est propriétaire de ce marché d'alimentation qui a su répondre aux besoins multiples de sa distinguée clientèle depuis 1960. Alors que la paroisse célébrera son 100^e anniversaire en 1997, ce commerce fêtera donc son 37^e anniversaire d'existence au milieu de la population de Lac-aux-Sables.



Au départ, le beau-père Jean-Baptiste Hamelin acheta un fonds de commerce de Donat Darveau en 1960. Il y établit ce qui devint rapidement un "magasin général", au 410 de la rue Principale à Lac-aux-Sables.

Évidemment, le commerce avait pour but de créer de l'emploi aux membres de la famille : en plus de Jean-Baptiste, la mère Germaine Lapointe, son fils Carol et sa fille Céline y travaillent jusqu'en 1975.

En 1975, Carol fait l'achat de l'entreprise qui change de vocation pour devenir une épicerie-boucherie licenciée; il assure à cette époque la livraison à domicile.

En 1981, l'entreprise est incorporée sous le nom de "Marché C. Lapointe inc." et, quelques années plus

tard, on achète un grand terrain pour y construire un marché d'alimentation et s'approcher de la clientèle touristique.



Le 14 juillet 1984 avait lieu la cérémonie d'ouverture du nouveau marché et, 6 ans plus tard, l'établissement devait être agrandi du double.

Côté main-d'œuvre, on a toujours pu compter sur un personnel consciencieux. L'entreprise revêt, avec les années, un caractère familial où tout le monde "met la main à la pâte" dans l'unique dessein de mieux servir la clientèle toujours grandissante.

Aujourd'hui, presque 40 ans plus tard, le *Marché C. Lapointe inc.*, depuis longtemps sous la bannière I.G.A., continue de se dévouer à la tâche.

Les membres du personnel, mon épouse et moi remercions chaleureusement notre clientèle et lui souhaitons de très agréables réjouissances à l'occasion du 100^e anniversaire de notre paroisse.

À bientôt!

MAURICE CHAMPAGNE

ARPENTEUR GÉOMÈTRE

Mentionnons premièrement que Maurice Champagne est le fils d'Émile Champagne et d'Irène Trudel qui se sont impliqués de façon notable dans le développement de la municipalité.

Personnellement, j'ai obtenu mon Baccalauréat en sciences appliquées (arpentage) en 1970 et j'ai été reçu à l'Ordre des arpenteurs géomètres du Québec la même année.

Ma carrière a débuté au ministère des Ressources naturelles du Québec, où j'ai pratiqué jusqu'en 1989. À cet endroit, j'ai eu l'occasion d'acquérir une précieuse expérience dans les domaines de la géodésie, de la cartographie, du cadastre et de l'arpentage des terres publiques, en plus de développer des aptitudes en gestion comme chef de division.

En 1990, j'ai quitté le Ministère et j'ai monté graduellement un bureau privé à Saint-Marc-des-Carières, avec comme objectif de desservir le secteur ouest de Portneuf et la partie est des MRC de Francheville et Mékinac.

Les services offerts portent en priorité sur la pratique conventionnelle de l'arpentage foncier, mais on couvre également les nouveaux secteurs des levés géodésiques et de la géomatique. Ces services sont toujours offerts avec les concepts d'une qualité optimale et de la satisfaction de la clientèle.

Mon bureau couvre un grand territoire, mais étant natif de Lac-aux-Sables et toujours présent comme propriétaire foncier, il m'est toujours très agréable de réaliser des travaux d'arpentage dans ce beau coin de pays.

Maurice Champagne
arpenteur géomètre

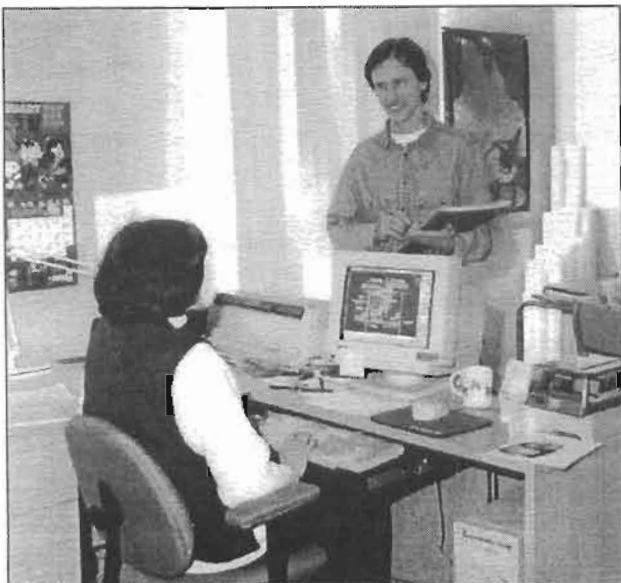


Maurice Champagne
arpenteur géomètre

295, rue Gauthier (Édifice de l'Hôtel de Ville)
Saint-Marc-des-Carières, Qc
G0A 4B0

Tél. : (418) 268-5669

Fax : (418) 268-5479



RÉJEAN BEAUPRÉ LTÉE

Réjean a commencé comme travailleur forestier en Haute-Mauricie. En 1981, la compagnie *Réjean Beaupré ltée* est formée.

Cette compagnie compte actuellement six employés. Sa principale fonction est l'abattage et le débussage du bois en longueur. Ces opérations s'effectuent mécaniquement sur des quarts de jour et de nuit.

Nous aimerions souhaiter un franc succès aux organisatrices et organisateurs du centenaire, ainsi que de joyeuses festivités à tous.

Georgette Lavallée et Réjean Beaupré



SALON D'ESTHÉTIQUE JOCELYNE DELISLE

94, rue des Pins

Lac-aux-Sables

G0X 1M0

418-336-2036

Ayant obtenu mon diplôme en esthétique et électrolyse à l'Académie Michel Brouillette de Trois-Rivières en février 1996, j'ai aussitôt procédé à l'ouverture de mon salon.

La réalisation de ce projet a demandé beaucoup d'effort et de persévérance, d'encouragement que j'ai senti de la part de ma famille, de mon fils Nicolas, de mes amis et amies, sans oublier Geneviève, Madeleine et Julien Gosselin. À toutes ces personnes, un merci du cœur!

Bienvenue à mon salon.

J'offre les services suivants :

- soins facials,
- soins du dos,
- soins des pieds,
- maquillage,
- manucure,
- épilation à l'électrolyse,
- épilation à la cire.

Jocelyne

SALON LA MOUSTACHE



Après avoir œuvré en coiffure durant 20 ans à Montréal, Gaétan décida de vendre son commerce et de retourner à ses sources. Originaire de Sainte-Thècle mais habitant aux abords de Lac-aux-Sables, la décision d'ouvrir ses deux salons de coiffure chez les Sablois fut facile à prendre.

Une adjointe native de Lac-aux-Sables, France Laframboise, se présenta. Ensemble, ils offrent à la population un service professionnel depuis le 31 octobre 1986.

À l'occasion du centenaire de la paroisse, le salon *La Moustache* est heureux de rendre hommage à tous ces vaillants défricheurs, à ces hommes et femmes qui ont cru en la vie et qui ont laissé une saine prospérité à leurs descendants.

Félicitations à tous et heureux centenaire.

Gaétan Lachance, coiffeur



VILLA DES SABLOIS

Le 26 juillet 1961, la fabrique de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables vendait pour 800 \$ une partie des lots 26 et 27 de la rue Saint-Alphonse à la commission scolaire de Lac-aux-Sables, pour permettre la construction d'une école pour les garçons de la paroisse. C'était l'époque où l'on fermait les écoles de rang pour regrouper les élèves dans des écoles centrales.

M. Alfred Légaré obtint le contrat de construction d'un bâtiment de 30 pieds sur 100 (9,1 m sur 30,5 m), comprenant trois classes à l'étage, une salle de jeu et une salle d'eau au rez-de-chaussée.

Le 2 avril 1969, les commissions scolaires locales se regroupaient pour former la commission scolaire de Normandie, ce qui amena le regroupement des étudiants du secondaire à l'école polyvalente de Saint-Tite. Peu à peu les écoles centrales se vidèrent, de sorte que le "collège" resta inoccupé de 1977 à 1985. La commission scolaire de Normandie voulut remettre l'école vide à la municipalité qui refusa l'offre. Après quelques tentatives de mise en vente publique du bâtiment, M. Julien Rivard suggéra à M. Georges-H. Marcotte, alors président de la Chambre de commerce, de trouver une nouvelle vocation au collège abandonné.

Un groupe de citoyens formèrent une compagnie, LA VILLA DES SABLOIS INC., dans le but de transformer la bâtisse en maison d'hébergement pour personnes âgées. M. Georges-H. Marcotte fut chargé de l'élaboration des plans en vue de l'approbation par le ministère de l'Habitation, de la surveillance des travaux et de l'organisation du financement du projet. Il dut présenter plus de 40 croquis pour discussion à son équipe avant d'accorder tous les violons; grâce à une bonne entente, on put éviter les frais d'un architecte et d'un ingénieur. Réal Cossette,

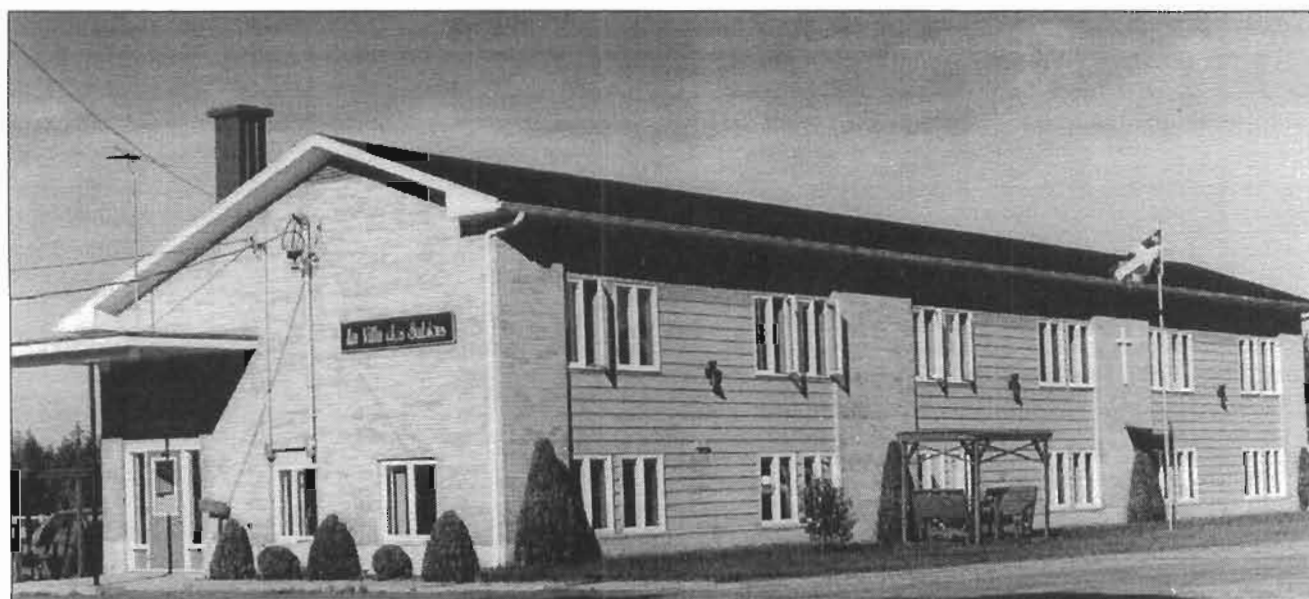
entrepreneur de Saint-Tite, prit le contrat de transformation au coût de 179 000 \$. La Caisse populaire de Notre-Dame-des-Anges prêta 75 000 \$ sur hypothèque.

La bâtiment transformé en hôtel-restaurant compte 9 chambres doubles et 7 chambres simples pouvant accueillir 25 pensionnaires. L'ouverture du foyer se fit le 5 octobre 1986. Ses trois premiers pensionnaires furent M. Joseph Saint-Amant, son épouse Mme Rose-Anna Perron et Mme Albanie Julien.

Le 5 août 1989, M. Georges-H. Marcotte prit en charge toutes les dettes et devint graduellement propriétaire des actifs de la compagnie. En juin 1996, une employée d'expérience, Mme Diane Morasse, s'associa à M. Georges-H. Marcotte pour assurer la relève et continuer l'œuvre favorisant en priorité l'hébergement des personnes âgées.

La Villa des Sablois est considérée comme le meilleur foyer du secteur Mékinac pour sa sécurité, le confort de ses chambres et l'organisation de ses services. C'est une œuvre collective qui doit son succès à des circonstances favorables, à beaucoup de bénévolat, à la compétence et au dévouement de son personnel et à la collaboration de ceux qui ont prêté plusieurs milliers de dollars pour lui assurer un départ solide. Il convient donc de les nommer et de les en remercier : Mme Carole Gauthier, M. Germain Gauthier, Mme Normande Daudelin, M. Jean-Louis Gariépy, M. Sylvio Rompré, M. Jacques B. Robert et M. Georges-H. Marcotte qui a été le chef de file de cette équipe.

Renseignements fournis grâce aux archives de la Villa des Sablois



CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LAC-AUX-SABLES

Pour bien saisir l'histoire de la fondation de la caisse populaire Desjardins de Lac-aux-Sables, il est opportun de se replonger dans le contexte du début du XX^e siècle. L'industrialisation entraînant l'exode rural vers les villes, l'urbanisation rapide de la population et la forte émigration vers les États-Unis font naître un sentiment d'urgence partout au pays. La société canadienne-française est menacée. À la base de ces grandes migrations figure un problème d'ordre économique : le cultivateur, comme l'ouvrier, ne sait plus vers qui se tourner pour emprunter. L'emprunt chez un usurier est parfois le seul et dernier recours pour faire face aux intempéries, à la maladie ou à une période de chômage.

L'Église, un des piliers de la société canadienne-française, propage l'idée de la coopération économique. Le 6 avril 1897, l'année de fondation de notre paroisse, le député de Montréal-Sainte-Anne prend la parole aux Communes pour dénoncer des cas de perception d'intérêt équivalant à 3000 % par année! À la suite de ces tristes révélations, M. Alphonse Desjardins se sent personnellement concerné. Il se plonge alors dans l'étude et l'analyse de diverses sociétés coopératives d'épargne et de crédit en Europe. Il choisit des éléments pouvant convenir à notre milieu et fonde la première caisse populaire à Lévis, le 6 décembre 1900.

Il faut attendre l'adoption de la Loi des syndicats coopératifs en 1906 pour assister à une première expansion du mouvement coopératif et la Deuxième Guerre mondiale en 1939 pour hâter le rétablissement économique. Durant la décennie des années 1930, on assiste à une importante expansion du mouvement coopératif Desjardins dans la région de Québec. De 172 caisses en 1930, on passe à 452 en 1940. Plusieurs municipalités du comté de Portneuf établissent leur caisse populaire. Les problèmes du milieu rural incitent particulièrement les paroisses à se doter d'une coopérative d'épargne et de crédit.

En 1942, à Lac-aux-Sables, on compte 276 familles pour lesquelles l'agriculture est la principale source de revenus. Durant quelques années, une succursale de la Banque Canadienne Nationale est en activité à Lac-aux-Sables, mais pour une grande partie de la

population, les garanties demandées pour obtenir du crédit sont trop importantes et hors de portée. Pourtant, il faut bien mettre les semences en terre au printemps! Des avances de fonds sont une nécessité pour le cultivateur, car la récolte ne lui procure des liquidités que six mois plus tard. Il y a un besoin de crédit souple et adapté : des prêts à des taux moins élevés, des modes de remboursement plus faciles.

À cette époque, l'abbé Lorenzo Perron, curé de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, avait déjà fondé la Société coopérative agricole de beurrerie de Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables depuis 1938. Convaincus de l'efficacité de la coopération, l'abbé Perron et M. Joseph Saint-Amant, alors propagandiste de l'Union catholique des cultivateurs (l'U.C.C.), deviennent les promoteurs de l'idée d'une coopérative d'épargne et de crédit dans notre milieu. Dans bien des paroisses, la présence du curé était essentielle à la création et à l'expansion d'une caisse populaire; Lac-aux-Sables ne semble pas déroger à la règle.

M. Joseph Turmel, propagandiste de l'Union régionale des caisses de Québec, est le successeur d'Alphonse Desjardins décédé en 1920. Durant l'hiver de 1941-1942, M. Turmel rencontre à quelques reprises les promoteurs de Lac-aux-Sables. Ces derniers se heurtent à des réticences.

En effet, les cultivateurs, principaux intéressés, ne sont pas gens à étaler leurs affaires sur la place publique. Ils hésitent à confier leurs économies à des concitoyens qui auraient le mandat de les gérer et de les faire fructifier. D'autant plus que les conditions de prêt sont jugées risquées par des spécialistes comme ceux des banques. Malgré tout, les promoteurs et le propagandiste Turmel réussissent, non sans peine, à gagner leur confiance. Avec l'aide de M. Joseph Saint-Amant qui, dans son enthousiasme, a fait du porte-à-porte pour recruter les premiers sociétaires, c'est le début du projet de coopérative.

Le dimanche 22 mars 1942 au prône, l'abbé Albert Moisan, remplaçant de l'abbé Perron, invite les paroissiens à une assemblée spéciale qui aura lieu le mardi 24 mars 1942. Au cours de cette réunion, le propagandiste Turmel précisera le but et le fonction-

nement de l'œuvre du fondateur Alphonse Desjardins, tout en expliquant de façon détaillée les statuts et règlements. Il prendra ensuite les noms des futurs sociétaires et procédera à l'élection des officiers. Réunis à l'écart quelques instants plus tard, ces derniers recevront des instructions plus précises concernant leurs nouvelles fonctions.

C'est donc le mardi 24 mars 1942 qu'a lieu l'assemblée de fondation au cours de laquelle 49 personnes s'engagent dans le mouvement coopératif en signant leur nom et en indiquant le nombre de parts sociales qu'ils promettent d'acheter. On procède ensuite aux élections des officiers : M^{me} Antoinette Gervais Caron est nommée secrétaire-gérante et M. Armand Grégoire accède à la présidence.

Voici la liste des membres des premiers conseils et commission :

Conseil d'administration :

Armand Grégoire, cultivateur;
 Antoinette Gervais Caron, épicière;
 Napoléon Hamelin, cultivateur;
 Joseph-Louis Gosselin, boulanger;
 J. Oscar Pronovost, chef de gare;
 Émile Champagne, cultivateur;
 Armand Lavallée, cultivateur;
 Eugène Bédard, cultivateur;
 Adjutor Simard, marchand.

Commission de crédit :

Michel Beaupré, cultivateur;
 Damasse Morin, ouvrier;
 Joseph Trudel, rentier.

Conseil de surveillance :

Jean-Georges Champagne, sec.-trésorier;
 Joseph Roy, commis;
 Alphonse Beaupré, cultivateur.

**LES ANNÉES DE GÉRANCE DE
 Mme ANTOINETTE GERVAIS CARON
 (1942-1946)**



Le conseil d'administration tient immédiatement sa première réunion où il est résolu :

- que la taxe d'entrée soit fixée à 0,10 \$ par part sociale;
- que... « la gérante accepte de donner gratuitement ses services pour les premiers douze mois et qu'une rémunération de 1,00 \$ lui soit donnée pour cette même période »;
- que la gérante accepte de fournir gratuitement un local à l'intérieur de sa maison.



Épicerie Caron

M. Thomas Gendron a l'honneur de posséder le folio n° 1, M. Adélar Magnan le folio 2 et M^{me} Olive Magnan le folio 3, en date du 25 mars 1942.

Cinq jours plus tard, décédait l'abbé Lorenzo Perron, fondateur de la Caisse populaire de Lac-aux-Sables; c'est du haut du ciel qu'il la vit prospérer.

Le 30 mai 1942, M. Émilien Coutu obtient le premier prêt personnel. Voici la résolution de la commission de crédit siégeant pour la première fois : ... « les officiers ont consenti un prêt de cinquante dollars à M. Émilien Coutu, cet argent doit être employé pour l'achat de semences et doit être remboursé à condition de cinq dollars par mois. La caution sera M^{me} Émile Coutu et le taux d'intérêt de six pour cent par an. Ce prêt est consenti à l'unanimité. »

Le conseil de surveillance s'est réuni pour la première fois le 2 juin 1942 et ajoute ce commentaire : « Les conseillers ont vérifié et accepté les trois premiers rapports de la Caisse et ont trouvé le tout conforme. »

Les administrateurs vont consacrer leurs efforts au recrutement des membres de façon à assurer un actif suffisant pour répondre aux besoins de leurs concitoyens. À la lecture des comptes rendus, on note la très grande disponibilité et l'assiduité des dirigeants. Il faut régler les problèmes de fonctionnement interne. Le recrutement des membres demeure une priorité.

Le recrutement des membres assure un actif suffisant pour répondre aux demandes de prêt. C'est ainsi que durant la première année, la Caisse répond à 23 demandes, pour un montant total de 3630 \$.

Lors du premier rapport d'inspection, le 12 juin 1944, l'honorable Cyrille Vaillancourt souligne que ce fut un bon "27 mois" d'opérations : « L'actif de votre caisse est de 59 593 \$ et vous avez 262 sociétaires dans une paroisse qui ne compte que 285 familles. Nous vous félicitons sincèrement de ce succès. Vous continuerez votre bon travail de propagande afin d'augmenter davantage les effectifs de votre société. »

Comme en témoignent les différentes personnes interrogées, les premières années d'activités se résument en une "affaire de cuisine" pour les demandes de prêt et affaires personnelles; quant aux transactions régulières, un comptoir est situé au bout de l'épicerie de Mme J.A. Caron.

Il est intéressant de noter que durant ces années, l'accent est mis sur le prêt aux particuliers. La

grande facilité de remboursement au moyen de remises partielles, mensuelles, etc., en fait un "produit" fort populaire et salubre dans plusieurs cas.

Au départ de Mme Caron, en 1946, l'actif de la Caisse est de 146 570 \$, le nombre de sociétaires de 391 et le nombre d'emprunteurs de 39.

LES ANNÉES DE GÉRANCE DE M. MARCEL GERVAIS (1946-1951)



Comme dans le cas de Mme Caron, M. Marcel Gervais faisait le travail de gérance sans en avoir le titre, car en ce temps-là, il fallait être propriétaire et mettre sa résidence au service des autres gratuitement pour être considéré comme gérant.

Le gérant doit avoir la confiance de l'ensemble des paroissiens. Assumer la gérance suppose un grand dévouement et beaucoup d'abnégation, comme le fait d'être à l'écoute de tous à toute heure et d'aider les analphabètes à rédiger leurs documents. Ces considérations démontrent bien la valeur accordée aux premiers gérants. Leur salaire est d'abord nominal, soit un dollar par année. Heureusement, dès que l'actif et la capacité de la jeune institution le permettent, les dirigeants conviennent de rémunérer le gérant. En 1946, le salaire mensuel de M. Gervais est de 100 \$.

Il est intéressant de noter qu'à cette époque, comme nous le mentionne M. Gervais aujourd'hui, la caisse étant située dans une résidence n'affiche aucune enseigne comme le recommande la Fédération. On ne veut pas attirer les voleurs. Et ceux qui ont affaire à la caisse savent où la trouver...

Au départ de M. Marcel Gervais, en juin 1951, l'actif de la Caisse est de 195 925 \$, le nombre de sociétaires est de 497 et le nombre d'emprunteurs de 68. On est alors dans la dernière année de la première décennie de la Caisse.

LES ANNÉES DE GÉRANCE DE M. DONAT DARVEAU (1951-1978)



Le local de la caisse revient à son endroit d'origine, car M. Donat Darveau avait acheté la propriété de M. Caron et l'utilisait comme commerce de restaurant-épicerie.

Comme dans le cas de M. Gervais, les dirigeants jugent la charge assez lourde pour engager une seconde personne. On offre le poste d'aide-gérante à M^{me} Lucienne Darveau, épouse de M. Darveau, pour le salaire nominal de 1,00 \$ par année.

À la fin de la deuxième décennie de la Caisse en 1962, l'actif est de 427 217 \$, le nombre de sociétaires de 730 et le nombre d'emprunteurs de 191.

C'est en 1969 que les dirigeants décident d'acheter deux propriétés et d'y construire un local pour la caisse avec un grand stationnement : c'est l'emplacement actuel de la caisse. La construction de ce nouveau local se veut un gage de fierté et de reconnaissance envers les bâtisseurs de notre Caisse populaire, mais aussi une marque de confiance en l'avenir pour tous ses membres actuels et futurs.

Au mois de mai 1971, la Caisse atteint son premier million. À la fin de la troisième décennie de la Caisse en 1972, l'actif est de 1 240 331 \$, le nombre de sociétaires de 1200 et le nombre d'emprunteurs de 350.

M. Donat Darveau demande aux dirigeants de la Caisse, suite à un accident survenu en mars 1977, de lui trouver un successeur à compter du 1^{er} septembre 1978. L'actif est alors de 3 448 016 \$, le nombre d'employés est de 4, le nombre de sociétaires de 1276 et le nombre d'emprunteurs de 486.

À l'assemblée générale annuelle du 26 novembre 1978, M. Louis-Georges Morin dans son message comme président remercie ainsi M. Donat Darveau : « Après vingt-sept années de services, il s'est toujours soucie d'informer les sociétaires de leurs besoins à l'épargne et au crédit, de favoriser la coopération entre les membres et d'offrir une gamme de services financiers pour que soit reconnue la présence de la Caisse populaire dans son milieu. »

LES ANNÉES DE GÉRANCE DE M. JEAN-LOUIS SOULARD (1978-1997)



M. Soulard assume la direction de la Caisse à partir du 1^{er} septembre 1978 et, compte tenu de l'accroissement des opérations, sa première responsabilité sera d'intégrer l'établissement au système informatique des caisses Desjardins.

La Caisse, ayant atteint une taille respectable, peut désormais se préoccuper davantage de sa mission sociale. Son budget de dons, de publicité et d'aide financière ne cesse de croître pour apporter un soutien pécuniaire aux groupes qui œuvrent dans le milieu.

Mais fondamentalement, le rôle social d'une caisse est d'abord et avant tout de permettre à ses membres d'avoir accès au crédit, même en des temps difficiles. C'est ainsi que durant les années de crise au début des années 1980, alors que les taux vont dépasser les 20 %, la Caisse maintiendra les siens au niveau le plus bas du marché et gardera toute la souplesse qui caractérise le Mouvement Desjardins pour les remboursements.

À la fin de la quatrième décennie de la Caisse en 1982, l'actif est de 5 703 537 \$, le nombre d'employés de 6, le nombre de sociétaires de 1560 et le nombre d'emprunteurs de 561.

À l'automne de 1988, les dirigeants décident d'agrandir et de rénover le local de la caisse. L'investissement est important mais nous permet d'offrir plus de services qui, avec la nouvelle structure organisationnelle de l'année 1989, sont des services de qualité auxquels tous les sociétaires ont droit.

La confiance des membres est toujours très vivante : rappelons simplement le succès de la vente des parts permanentes au début de 1990 et l'implication des membres aux fêtes du 50^e anniversaire en 1992.

Aujourd'hui, la Caisse possède un actif de près de 15 millions de dollars, le nombre d'employés est de 12, le nombre de folios membres de 2122 et le nombre de prêts de 869.

Le 28 mars 1997, Jean-Louis Soulard informe les membres qu'il quittera ses fonctions pour prendre une préretraite à compter du 4 avril.

Durant 28 années comme employé et 19 années passées à la direction de la Caisse, il a donné le meilleur de lui-même et termine son mandat sur un bilan positif avec le sentiment du devoir accompli et après avoir préparé une relève pour la Caisse.

NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE DEPUIS LE 7 AVRIL 1997

C'est ainsi que M^{me} Francine Grégoire Saint-Amant a été désignée pour suivre un programme de formation en gestion à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

À la suite de son excellente évaluation, le conseil d'administration a décidé de la nommer à la direction générale de la Caisse à compter du 7 avril 1997.

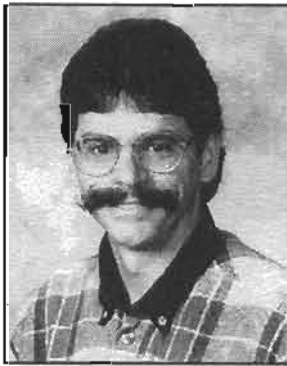
M^{me} Grégoire est à l'emploi de la Caisse depuis 1975. À la suite du XVI^e Congrès et de la révision de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, la nouvelle directrice générale travaillera, dans les prochains mois, à préparer la nouvelle structure de la Caisse et poursuivra le travail de réingénierie déjà amorcé afin de vivre harmonieusement les changements à venir et préparer la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LAC-AUX-SABLES DE DEMAIN.

L'établissement de la Caisse populaire Desjardins de Lac-aux-Sables a permis et permet encore à chacun d'obtenir du crédit et de faire fructifier ses économies dans un contexte coopératif. L'idéal poursuivi par M. Alphonse Desjardins est encore bien vivant chez nous.

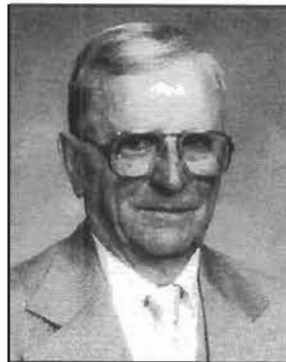


CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LAC-AUX-SABLES

COMMISSION DE CRÉDIT



DENIS GAUTHIER
Président



LAURENT LEDUC
Secrétaire



CLAUDE LAVALLÉE
Commissaire

CONSEIL DE SURVEILLANCE



ROGER DUVAL
Président



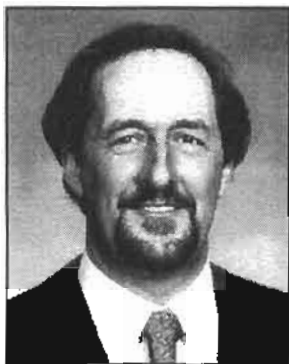
JULIEN GOSSELIN
Secrétaire



JULIEN RIVARD
Commissaire

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LAC-AUX-SABLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



RÉAL GENEST
Vice-président



GUY GINGRAS
Président



DENISE SAINT-AMANT
Secrétaire



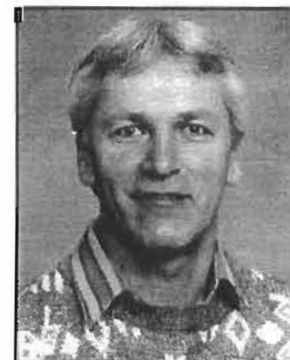
**MADELEINE C.
BRONSARD**
Administratrice



**NORMANDE
DAUDELIN**
Administratrice



CLAUDE BRONSARD
Administrateur



DANIEL ROY
Administrateur

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE LAC-AUX-SABLES

NOTRE PERSONNEL



Assises, de gauche à droite : Guylaine Beaupré, coordonnatrice; Micheline Huard, agente; Francine Grégoire, directrice générale; Nathalie Portelance, conseillère aux entreprises et Nelly Champagne, conseillère aux particuliers. Debout, de gauche à droite : les agentes Françoise Brouillette, Louise Leduc, Lyne Bronsard, Manon Hamelin, Micheline Simard, Louissette Coutu et Diane Beaupré.

DR GEORGES-HENRI GIRARD, m.d.

Je suis né à Saint-Raymond dans le comté de Portneuf, le 9 septembre 1930. Après avoir fait mon cours primaire chez les frères des Écoles chrétiennes à Saint-Raymond, j'entre pensionnaire au petit séminaire de Québec en septembre 1943. Après mon cours classique, je suis admis en prémédicale puis à la faculté de médecine de l'Université Laval à Québec.

J'obtiens mon diplôme de médecin avec la note *cum laude* en 1957. Entre-temps, en juillet 1956, j'avais épousé Jacqueline Cantin, native elle aussi de Saint-Raymond.

Je vais d'abord pratiquer à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville. Mais comme les gens ont pris l'habitude avant mon arrivée d'aller consulter les médecins de Drummondville, la clientèle est plutôt clairsemée.

Un bon dimanche après-midi de janvier, c'était en 1958, je reçois la visite d'un confrère, le Dr Claude Denis qui pratiquait à Saint-Raymond. Il me suggère de m'établir à Lac-aux-Sables car, dit-il, le médecin qui pratiquait là (Dr Gilles Gingras, installé à Montauban-les-Mines) est parti depuis déjà six mois et travaille maintenant à Pont-Rouge.

Je trouve la suggestion intéressante et, dès le lendemain, mon épouse et moi nous nous rendons à Lac-aux-Sables. Ne sachant à qui nous adresser, nous voyons d'abord le gérant de la caisse populaire, M.



Georges-Henri Girard

Donat Darveau. Il nous amène au presbytère où nous rencontrons M. le curé Arthur Papillon (originaire lui aussi de Saint-Raymond). Après avoir discuté un moment, M. Darveau fait venir M. Joseph Roy, marchand général, c'est lui qui nous guidera le restant de la journée. Nous arrêtons notre choix d'un logement chez M. Charles-Marie Grégoire qui avait au moins trois appartements vacants.

MME GERMAINE MORISSETTE : GARDE SIMPSON

La valeur du travail de cette dame est inestimable pour une communauté comme la nôtre. Il faut souligner le travail de Mme Simpson, infirmière de métier, qui a mis au monde un très grand nombre d'enfants de notre paroisse et des alentours.

Mme Simpson se servait même de chiens attelés à un traîneau comme moyen de transport pour se rendre auprès des dames sur le point d'accoucher.

De par sa fonction d'infirmière, elle fournissait des soins médicaux en plus de mettre les bébés au monde.



Germaine Morissette et ses enfants, Francine et Louis Simpson

Dr Girard (suite)

Après discussion, M. Grégoire accepte de nous héberger et c'est là que j'établis mon premier bureau. M. François Léveillé, gérant de la coopérative, accepte de nous déménager. Dès le jeudi soir de la même semaine, nous emménageons chez M. Grégoire avec nos meubles et la panoplie de médicaments! (Dans ce temps-là, il n'y avait pas de pharmacie, ni à Saint-Ubalde ni à Sainte-Thècle; c'était le médecin qui agissait aussi comme pharmacien.) Nous demeurons là jusqu'à la fin de mai puis nous sommes obligés de déménager chez M. et Mme Joseph Renaud en face de l'église. Mme Renaud, étant déjà très âgée, ne pouvait nous garder à manger; aussi, pendant le mois de juin, nous allions dîner et souper au presbytère avec la "grosse Irène" comme l'appelait l'abbé Papillon!

Entre-temps, je me porte acquéreur de la maison de M. Georges Lambert et, dès le début des vacances scolaires, nous emménageons dans notre nouvelle demeure. Nous resterons là jusqu'à ma retraite en 1994, soit pendant 36 ans. En 1994-1995, nous demeurerons au chalet.

Durant 36 ans, j'ai pratiqué la médecine à Lac-aux-Sables tout en desservant aussi Notre-Dame-des-Anges, Montauban-les-Mines et Hervey-Jonction. Je faisais du bureau tous les jours, même le dimanche après la grand-messe. J'étais, je crois, très disponible, faisant des visites à domicile à toute heure du jour ou de la nuit, même le samedi et le dimanche.

Au début, quand il y avait des accouchements, mon épouse m'accompagnait. Elle s'occupait de faire l'anesthésie avec un mélange d'éther et de chloroforme. Après l'accouchement, elle donnait les premiers soins au nouveau-né. La plupart des accouchements, pour ne pas dire tous, se faisaient à domicile. Jamais je n'ai refusé un appel à l'aide, que ce soit sur semaine, le dimanche et même la nuit. Je crois que je mettais en application la devise des scouts : "Toujours prêt".

C'est ainsi que j'ai essayé de servir au mieux mes semblables. Mon épouse et moi avons passé de bons moments à Lac-aux-Sables. Je me suis occupé activement des loisirs avec Jacqueline, et surtout de la chorale que j'ai laissée en quittant Lac-aux-Sables à la fin de juin 1996. J'ai même été maire durant trois mandats et aussi conseiller (échevin).

Depuis deux ans maintenant, je suis à la retraite. J'ai été très heureux d'exercer ma profession parmi vous. Nous gardons un excellent souvenir des gens de Lac-aux-Sables.

Merci. Vous avez été bons pour nous.

Joyeuses fêtes de centenaire et que le Seigneur vous comble de ses bienfaits.

Dr Georges-H. Girard

EN ASSOCIATION

... nous n'avons qu'à regarder le nombre considérable d'organisations qui se sont formées dans la municipalité et dont voici quelques exemples : les Femmes chrétiennes, les Filles D'Isabelle, les Lacordaires (aujourd'hui Sobriété du Canada), la Chambre de commerce, l'UCC, les Enfants de Marie, le Cercle des fermières, l'Âge d'or, la Ligue du Sacré-Cœur, les Chevaliers de Colomb, et peut-être d'autres. Parmi ces organisations, quelques-unes sont disparues, d'autres bataillent pour survivre alors que le troisième groupe prospère de façon incroyable. De toute façon, même parmi celles qui sont disparues on en rencontre qui ont à une certaine époque connu la popularité. Le meilleur exemple, ce furent les Chevaliers de Colomb qui le donnèrent il y a plusieurs années. Ceux-ci possédaient en effet leur propre local, appelé Salle des Chevaliers de Colomb. Cette salle était construite là où passe actuellement la rue Magnan, plus précisément dans l'ancienne "boutique à bois" de M. Alcide Léveillé que l'on avait rénovée pour la circonstance. À l'intérieur on retrouvait des tables de billard et de nombreux autres divertissements. Quant aux assemblées, elles étaient fort nombreuses... Ici j'ai pris pour exemple les Chevaliers de Colomb, mais j'aurais fort bien pu prendre n'importe quelle autre organisation. Tout cela pour démontrer le très fort esprit de collectivité régnant dans la municipalité.

Jocelyn Rivard

Extrait de l'Album-souvenir du 75^e anniversaire de la municipalité de Lac-aux-Sables

CLUB DE L'ÂGE D'OR D'HERVEY-JONCTION

LA BELLE VIE À L'ÂGE D'OR

Un club pour aînés et aînées, c'est une merveilleuse organisation qui existe depuis plusieurs années à Hervey-Jonction. L'année 1997 marque ses 25 ans d'histoire.

Notre club vit le jour au printemps de 1972, le 13 avril, avec son premier conseil d'administration, dont Mme Jeannette Baril fut la première présidente de 1972 à 1987.

Il en aura fallu de l'huile de bras, du courage et de l'esprit d'entreprise aux gens de notre petit hameau pour fonder notre club de l'Âge d'or. Mais tous nous le savons : nous sommes peu nombreux, mais combien généreux.

Dans une partie de cette ancienne école, d'abord propriété de la fabrique puis de la municipalité, nous avons construit de toutes pièces, aidés de nombreux bénévoles, notre havre de paix. Bien que modeste, nous sommes toujours fiers de nous y retrouver car la chaleur y est partie intégrante.

D'abord mouvement pour sortir de leur solitude les aînés, l'Âge d'or est devenu au fil des ans et grâce à l'évolution de la société, un centre de loisirs et de culture pour personnes retraitées et préretraitées. Que l'on pense seulement aux participations actives

(Viactive, Jeux des aînés depuis 1982), aux voyages interclubs qui sont régulièrement organisés et à nos soupers mensuels.

Grâce aussi à la générosité des membres, à des organisations telles que Nouveaux Horizons et à certaines subventions gouvernementales, nous sommes arrivés à nous installer de manière à être complètement autonomes.

Il serait difficile de passer sous silence la Fédération qui a toujours été un soutien énorme. Nous souhaitons longue vie à l'Âge d'or d'Hervey-Jonction.

Merci à tous et à toutes!

Les présidentes et présidents :

Jeannette Baril, 1972-1987;

Vincent Cloutier, 1987-1991;

Jean-Paul Germain, 1991-1996;

Simone Arseneault, 1996-...

Conseiller moral :

Édouard Beaubien depuis 1972



Photo 20^e anniversaire de fondation en 1992

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LAC-AUX-SABLES

Au mois de mai 1971, des démarches sont entreprises par madame Laurent Julien en vue de la fondation d'un club de l'Âge d'or. Au grand plaisir de tous, le club a été affilié au conseil de l'Âge d'or de la Mauricie le 29 novembre 1971. Il a été incorporé le 4 mai 1976.

Le premier conseil exécutif est composé de :

M. Roméo Leclerc, président;
Mme Arthur Perron, vice-présidente;
M. Joseph-Louis Gosselin, secrétaire;
Mme Eugène Bédard, trésorière;
M. Joseph Morin, directeur;
M. Joseph Perron, directeur;
M. Charles Gauthier, directeur.

Les aumôniers furent MM. les curés Paul-Émile Caron, Édouard Beaubien et, présentement, François Doucet.

La présidence fut exercée par : M. Roméo Leclerc (3 ans), Mme Gilberte Julien (12 ans), Mme Marie-Claire Genest (2 ans), Mme Béatrice Darveau (3 ans) et Mme Thérèse Gariépy depuis 1992.

Voici un bref résumé des activités offertes aux membres

Nous avons le privilège de posséder un magnifique terrain (125 sur 300 pieds [38 m sur 91,5 m]), don de M. Armand Lavallée. À cet endroit nous disposons de deux jeux de croquet, de jeux de

pétanque, *shuffle board* et mini-golf, avec un kiosque pouvant accueillir plus de cinquante personnes. Les membres ont accès au terrain tous les jours. Des bénévoles émérites voient à l'entretien de ce terrain de jeux.

De septembre à mai, nous nous retrouvons à la salle municipale. Nous avons un repas par mois; celui de Noël est très impressionnant pour tous. Des bénévoles unissent leurs talents et décorent les tables. C'est vraiment superbe. En plus des jeux d'été, nous avons les jeux d'hiver. Nos membres veulent se tenir en forme. Nous avons un comité de quatre personnes qui s'occupent du programme Viactive. Des membres jouent aux quilles, au baseball, aux poches et sacs de sable. Nous avons une chorale. Aussi, 1996 marque le 25^e anniversaire de notre club de l'Âge d'or qui compte cette année 142 membres.

BRAVO À MADAME GILBERTE JULIEN ET À SON ÉQUIPE!

Avec une grande sagesse, ils nous aident toujours à être fiers de notre devise :

DIGNITÉ, AMOUR, SÉRÉNITÉ.



Le conseil actuel : à gauche Léopold Leduc (vice-président), Thérèse B. Laframboise, Thérèse Gariépy (présidente), Rita Bédard (trésorière), Édith Leduc, Solange Fiset (secrétaire) et Albert Renaud



M. Roméo Leclerc, premier président



Mme Gilberte Julien, fondatrice



M. et Mme Armand Lavallée, donateurs du terrain de jeux



Jean-Marie Leduc, Édith Leduc, Solange Fiset et Madeleine Lavallée

CLUB OPTIMISTE



À l'automne de 1980, M. Jacques Tessier, délégué du club Optimiste de Sainte-Thècle, entreprit de promouvoir les bienfaits d'un club Optimiste au sein d'une communauté comme Lac-aux-Sables. Les premières personnes contactées furent Noël Grondin, les frères Brouillette (Gaston et Claude), Ghislain Lapointe et Gilles Bertrand. Ainsi s'organisa la toute première rencontre avec Bertin Cloutier venu prêter main-forte à son confrère optimiste. Le but de la rencontre, faire valoir la nécessité d'un club Optimiste et recruter des personnes intéressées à s'impliquer dans un club de service, qui a comme premier objectif : L'AIDE À LA JEUNESSE. Une deuxième rencontre est prévue et l'on se sépare, avec l'espoir pour les uns et mille et une questions pour les autres. La première qui vient à l'esprit de nos vaillants fondateurs : QUI RECRUTER?

Et c'est ainsi que quelques personnes, convaincues du bien-fondé d'un tel club, se mirent à parler d'Optimiste à Lac-aux-Sables. La détermination de ces premiers appelés fut la pierre angulaire de notre club Optimiste actuel. Chacun y alla d'un frère, d'un beau-frère, d'un ami; après quelques réunions avec les délégués de Sainte-Thècle, on passe à la nomination du premier conseil Optimiste.

C'est ainsi que Claude et Gaston Brouillette furent nommés respectivement président et secrétaire, Gilles Bertrand et Léonce Tessier se virent attribuer les postes de vice-présidents. À ce petit groupe vinrent se greffer les directeurs : Réal Genest, Bernard Guindon, Bernard Touchette, Roland Delisle, Gilles Bronsard, Jean-Noël Chrétien. Je ne veux pas passer sous silence les Benoît, Bernier, Bissonnette, Champagne, Cloutier, Gingras, Gosselin, Grondin, Lachambre, Laframboise, Lapointe, Leduc, Légaré, Morin, Perron, Provencher, Rompré, Soulard, Saint-Amant, Tessier, Touzin et Tuinstra, qui ont permis la fondation. L'enthousiasme de ces pionniers nous ont permis de vivre une belle aventure depuis 17 ans.

L'objectif de 35 membres atteint, le 11 novembre 1980 avait lieu le premier déjeuner officiel du club Optimiste de Lac-aux-Sables, avec M. Robert Dawling, responsable à l'*Optimist International* de la fondation des clubs, ainsi qu'avec les membres du club parrain, nos voisins de Sainte-Thècle. Première chose, la remise de la charte, avec l'aide du club parrain sous la présidence de M. André Beaudoin et du lieutenant-gouverneur, M. Pierre Veillette; cette soirée réunissait plus de deux cents convives, ce fut

sans contredit un succès. Il n'en fallait pas plus pour attiser l'étincelle, et depuis, le flambeau optimiste brille à Lac-aux-Sables.

À ses premiers balbutiements, le Club rend hommage aux jeunes hockeyeurs en remettant des écussons aux équipes *peewee* et *bantam*. Pour une première année les activités sont limitées, mais le tirage d'une automobile vient aider le financement. Sécurité à bicyclette, aménagement du parc Louis-Philippe-Fugère; cette collaboration à l'aménagement d'un parc récréatif va se poursuivre pendant les sept ou huit prochaines années. Plusieurs se souviennent des corvées pour l'amélioration de ce terrain : les fondations du chalet, l'électricité, l'installation des toilettes et des fosses septiques. Pour les plus jeunes, les balançoires et les tourniquets récupérés et réparés par les optimistes, lesquels depuis ont cédé leur place à des modules de jeux plus modernes.

Pour le terrain de balle : les cabanes des joueurs, le *ball-stop*, les lumières, la clôture. Pour le terrain de tennis : la mise en forme du terrain, l'asphaltage, la clôture et la corvée de tourbe dont plus d'un se souvient. Toutes ces améliorations que les gens ont vues au fil des ans sur le terrain de jeux, c'est grâce à tous les optimistes de Lac-aux-Sables.

À tour de rôle, les activités font leur apparition; pour n'en nommer que quelques-unes, citons la première édition du Festival des sportifs, la soirée rétro, l'art oratoire, l'achat de violons (il n'y a pas seulement les sports qui intéressent nos optimistes), la corvée des bandes de la patinoire, les discos-jeunesse à la salle paroissiale sous la surveillance des optimistes, le bingo, la collecte de journaux pour le recyclage (projet avant-gardiste à l'époque), sans oublier la fondation d'un club 4H pour les jeunes de 10 à 16 ans et la fondation d'un club Optimiste à Notre-Dame-de-Montauban.

Les optimistes sont présents et une bande de gais lurons donnent vie à ce mouvement en mettant sur pied un atelier de réparation et de confection de jouets pour le Noël des enfants, la balle donnée en raquettes, une équipe de hockey pour le tournoi Optimiste de Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean, la partie de balle père-fils, le Gala personnalité, la clinique avec les Cataractes de Shawinigan. Les corvées étant de mise pour réussir à amasser des fonds, plusieurs se souviennent sûrement de la récupération de blocs de

ciment lors de la démolition d'une maison à Saint-Ubalde : quelle ne fut pas la surprise des quelques membres optimistes montés sur le toit quand ils sentirent bouger la structure alors que leurs confrères s'affairaient à enlever les blocs en partant de la base!

La liste des membres s'allonge et celle des activités aussi : inauguration du champ de tir, inauguration du parc Louis-Philippe-Fugère (en passant, le bloc de granit sculpté par notre bon ami Yvon Jean pour cette cérémonie n'avait pas l'allure qu'on lui connaît aujourd'hui; il fut malheureusement cassé lors du transport, ce qui lui confère cette allure moderne digne d'un grand sculpteur). Mais revenons à nos activités : pièce de théâtre pour enfants, appréciation à la jeunesse, art de s'exprimer, téléthon de la paralysie cérébrale, randonnée au clair de lune en ski de fond, tournoi des quilleurs, Noël du pauvre. Autant d'activités que de goûts et de membres : ligue d'improvisation interclubs, avec le club de Rivière-à-Pierre dont nous avons parrainé la fondation, soupers de la fête des Rois et de la fête des Mères, la Saint-Valentin, la soirée *western*, la remise de fleurs aux nouvelles mamans.

C'est bien entendu un roulement d'activités, mais les principales, celles qui visent directement nos jeunes, sont toujours à notre calendrier optimiste.

1985-86 reste mémorable de par la décision de l'*Optimist International* de permettre aux femmes d'être membres optimistes à part entière. Il faudra attendre 1991 pour que soit reçue la première femme optimiste, soit Mme Diane Ricard, qui sera aussi la première présidente du Festival des sportifs. D'autres femmes emboîteront le pas à Diane et, en 1992-1993, le défi de la présidence sera relevé par Mme Madeleine Saint-Amand.

Les activités revenant annuellement, une liste déjà très longue occupe les membres optimistes tout au long de l'année, et pourtant on en ajoute : première finale de zone de l'art de s'exprimer, mise sur pied du comité féminin avec souper mensuel, fondation d'un club Octogone, conférenciers aux soupers mixtes, journées-hommage à notre pasteur, à nos pionniers et à nos bénévoles, tournois de balle (l'un familial et l'autre d'envergure provinciale), journées de la femme, tirages de toutes sortes.

C'est avec un esprit optimiste débordant que depuis 17 ans, tous se donnent la main et travaillent pour

l'aide à la jeunesse. Chaque année, on a vu naître et revivre des activités, c'est un travail d'équipe qui a permis la réalisation de beaucoup de choses. Plus de 100 000 \$ ont été injectés dans notre communauté depuis 17 ans, en infrastructures réalisées et remises à la municipalité et aux loisirs, en dons faits à des organismes qui œuvrent auprès des jeunes de tous les âges, et pour toutes sortes d'activités; sans compter les heures de bénévolat et l'huile de bras.

PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTE

- 1980-1981 : Claude Brouillette
- 1981-1982 : Gaston Brouillette
- 1982-1983 : Bernard Guindon
- 1983-1984 : Gilles Bronsard
- 1984-1985 : Réal Genest
- 1985-1986 : Gilles Bertrand
- 1986-1987 : Gaëtan Lachance
- 1987-1988 : Jules Beaupré
- 1988-1989 : Ghislain Vermette
- 1989-1990 : Yvan Hamelin
- 1990-1991 : Ghislain Trépanier
- 1991-1992 : Jean-Claude Tessier
- 1992-1993 : Madeleine Saint-Amand
- 1993-1994 : Jocelyn Touzin
- 1994-1995 : Réjean Montreuil
- 1995-1996 : Danny Morin
- 1996-1997 : Serge Bédard

Un souhait des plus sincères au nom de tous les jeunes qui débuent dans la vie et qui ont besoin de gens comme nous : que le club Optimiste de Lac-aux-Sables soit toujours présent au sein de notre municipalité et que jamais l'on ne cesse de travailler en optimistes.

Club Optimiste de Lac-aux-Sables
 Un glucomètre pour
Nathalie Beaupré



Le 22 février dernier, le Club Optimiste de Lac aux Sables sous la présidence de Gaëtan Lachance, avait couronné ses membres à son souper mensuel. Le président, Gaëtan Lachance, a profité de la circonstance pour honorer l'ap- mise du mois de janvier soit Gilles Bertrand pour son dynamisme et sa détermination dont il a fait preuve dans l'organisation de la journée des neiges, activité à laquelle plus de 70 optimistes et optidames avaient par- ticipés. Après le souper, le président au nom de tous les membres du club, a porté un geste digne de mention en remettant à une jeune diabétique, Mlle M... un chèque au montant de 250\$ qui lui permettra de se pro- fiter d'un séjour en famille au lac de sucré dans le nord.

Je promets...
 D'être fort au point que rien ne puisse troubler
 ma sérénité d'esprit;
 De parler de santé, de bonheur et de prospérité à toute personne que je rencontrerai;
 D'incliquer à mes amis la confiance en eux-mêmes;
 De ne considérer que le bon côté des choses en véritable optimiste;
 De ne songer qu'au mieux, de ne travailler que pour le mieux et de n'espérer que le mieux;
 De manifester autant d'enthousiasme pour les succès des autres que pour les miens;
 D'oublier les erreurs passées et de voir à faire mieux à l'avenir;
 D'avoir toujours l'air gai et de sourire à toute personne que je rencontrerai;
 De consacrer tant de temps à m'améliorer moi-même que je n'aurai pas le temps de critiquer les autres;
 D'être trop magnanime pour me tracasser, trop noble pour m'irriter, trop fort pour craindre et trop heureux pour me laisser troubler.

CRISTIAN D. LARSON

AFÉAS HERVEY-JONCTION

TRENTE ANS D'AMOUR, DE SOLIDARITÉ

1967 - 1997

Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (Aféas)

Devise : Unité, Travail, Charité

Présidente fondatrice de l'Aféas locale :
Rose-Aimée Gagnon

Aumônier conseiller moral :
l'abbé Édouard Beaubien

Le 2 mars 1967, le premier conseil d'administration se composait de :

Mme Gérard Gagnon (Rose-Aimée), présidente;

Mme Philippe Gagnon (Annette), vice-présidente;

Mme Jean-Paul Lamarre (Denise), 1^{re} conseillère;

Mme Vincent Cloutier (Jeannette), 2^e conseillère;

Mme Lévis Gignac (Madeleine), 3^e conseillère;

Mme Robert Fortin (Raymonde), secrétaire-trésorière.

1967 : 30 membres; cotisation annuelle de 3,00\$ plus 1,00 \$ (abonnement).

1997 : 18 membres; cotisation annuelle de 23,00 \$.



Premier exécutif en 1967

Abbé Édouard Beaubien, Mme Gérard Gagnon, Mme Louis-Philippe Gagnon, Mme Robert Fortin, Mme Vincent Cloutier, Mme Jean-Paul Lamarre, Mme Lévis Gignac

À ses débuts, l'Aféas tenait ses réunions mensuelles au sous-sol de l'église; en 1973, elle déménage dans un local de l'école d'Hervey. Après 30 ans d'existence, l'Aféas est aussi vivante qu'à ses débuts et c'est grâce à la solidarité de toutes ces femmes qui ont su imposer leurs idéaux, faire valoir leurs droits et accepter de remplir leurs devoirs de citoyennes à part entière. Elles ont suivi l'évolution des dossiers (éducation, politique, famille, communication); elles se sont informées sur des sujets d'actualité par des conférences; elles ont démontré leurs talents par de nombreuses expositions artisanales et leur volonté de transmettre ces talents. Plusieurs voyages ont été organisés pour mieux connaître la Belle Province et garder un cœur jeune.



En 1996-1997

Assis : Aumônier Édouard Beaubien, Damelle Genesi (présidente), Rose-Aimée Gagnon, Gilberte Cloutier, Marie-Thérèse Gagné (agente de pastorale). Deuxième rangée : Géraldine Bronsard, Claudette Abel, Thérèse Proteau, Yvette Soucy et Monique Lachance (secrétaire-trésorière)

CERCLE DES FERMIÈRES DE LAC-AUX-SABLES

La fondation remonte au 8 novembre 1939, à la demande de Mlle Yvonne Perron, assistée dans ses démarches par M. le curé Lorenzo Perron et par l'agronome Antoine Roy. Le cercle s'incorpore le 3 octobre 1983.

Présidentes :

Mme René Legault,	1939-41
Mlle Lucienne Richard,	1941-42
Mme J. A. Caron,	1942-49
Mme Eugène Bédard,	1949-51
Mme Armand Lavallée,	1951-54
Mme André Gauthier,	1954-55
Mme Lin Renaud,	1955-56
Mme Étienne Plante,	1956-58
Mme Émile Plante,	1958
Mme Laurent Julien,	1958-64
Mme Roland Grégoire,	1964-65
Mme Ange-Aimé Bédard,	1965-66
Mme Laurent Julien,	1966-70
Mme Lucienne Côté,	1971-77
Mme Géralda Gauthier,	1977-83
Mme Rita D. Gauthier,	1983-85
Mme Stella Gauthier,	1985-87
Mme Géralda Gauthier,	1987-89
Mme Lucie Gingras,	1989-92
Mme Lucille Gauthier (par intérim),	1992-93
Mme Augustine Hamelin,	1993-95
Mme Géralda Gauthier,	1995-...



Photo de 1978 : à gauche Géralda Gauthier, présidente actuelle, et Yvonne Legault, première présidente

La vie du cercle est intimement liée à l'église; le curé est présent à pratiquement toutes les réunions jusqu'aux années 90, apportant du soutien moral par ses encouragements. En échange, le Cercle l'aide par de petits travaux d'entretien ou par le don d'articles pour le culte.

Les activités du cercle sont diverses mais suivent l'évolution de la société. Les réunions sont le lieu d'échanges dans différents domaines : cuisine, couture, tricot, broderie, bricolage de toutes sortes. L'agronome et la technicienne du gouvernement sont les sources d'information.

L'exposition locale et l'Intercercle figurent parmi les activités importantes. La partie de cartes *euchre* est l'activité qui clôture la réunion pendant de nombreuses années, c'est également la principale source de financement de l'organisme; plus récemment, le bingo prend la place. Cela permet l'achat de l'essentiel (métiers à tisser, rouets, tailleuses de guenilles et bien d'autres appareils utiles).

La vie sociale s'exprime par la présence d'invités de tout genre, par des repas communautaires et par des voyages à l'extérieur. Le Cercle apporte son aide à différents organismes de charité par des dons matériels ou en argent.

Quelques événements importants :

- 1949 : 10^e anniversaire. Pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap. Madeleine Lavallée gagne le coffre de la fiancée.
- 1950 : Ouverture d'un local avec une machine à coudre au sous-sol de l'église. Vingt-cinq jeunes femmes tentent de former un groupe "La Ruche" avec l'aide de Mlle Cécile Villeneuve et du curé Paquet.
- 1964 : 25^e anniversaire. Chorale "Vive la Canadienne" de Deschambault.
- 1973 : Ouverture d'un local de tissage chez Mme Rémi Léveillé.
- 1975 : Le local se transporte au sous-sol de la sacristie. Ouverture d'un comptoir de vente d'artisanat.
- 1976 : En juin, le Cercle reçoit l'Inter Cercle; plus de 1500 membres de 67 cercles nous visitent.
- 1977 : Mme Alphonse Hamelin gagne le coffre de la fiancée.
- 1979 : 40^e anniversaire. Groupe "Les Gailurettes" de Shawinigan.
- 1982 : Premier "Arbre de Noël des enfants", tous les jouets distribués sont artisanaux.
- 1984 : Pièce de théâtre "Midas c'est mon homme" jouée par nos membres.
- 1985 : Le local est déménagé au sous-sol de la salle municipale. Le Cercle gagne le trophée Marguerite-Morneau.
- 1989 : 50^e anniversaire. Sketches et chants par des artistes locaux.
- 1990 : Le Cercle reçoit le conseil d'administration de la Fédération pour la Journée de printemps.
- 1993 : Le Cercle reçoit de la Fédération un certificat pour le travail du Comité agriculture-consommation.
- 1996 : Formation d'un comité des fêtes pour la Journée des fermières lors du centenaire de la paroisse.

Garantes du passé, poursuivons notre travail : "Notre avenir... notre défi".



Membres fondatrices présentes au 50^e anniversaire du cercle (le 24 septembre 1989) : en bas, Françoise Léveillé et Marie-Jeanne Renaud; 2^e rangée : Suzanne Perron, Germaine Légaré et Marie-Claire Genest; 3^e rangée : Cécile Gauthier, Aline Coutu, Adélina Beaupré et Rachel Caron

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS POUR LA PROTECTION DU LAC AUX SABLES

Incorporée le 9 août 1977, l'Association a reçu ses lettres patentes en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Voici quelques noms des membres fondateurs : MM. Roland Boivin, Raymond Charest, Louis Letarte, Bernard Guindon, Michel Beaulieu, Julien Gauthier et Mme Rita Brouillette.

L'Association des résidents pour la protection du lac aux Sables s'est donné comme mandat :

- d'initier ses membres ainsi que les résidents de la municipalité aux différentes lois et règlements en matière d'environnement et d'en promouvoir le respect;
- de faire les pressions nécessaires auprès des divers paliers de gouvernement pour l'adoption de règlements favorisant la protection du lac aux Sables tout en tenant compte du résultat des études déjà effectuées sur le sujet;
- de mobiliser et renseigner les résidents afin qu'ils puissent soutenir un programme de dépollution et de protection de la nature.

L'Association a réussi au cours des dernières années à sensibiliser la population locale à ses objectifs en organisant et en tenant différentes activités dont, entre autres :

- plusieurs réunions publiques d'information en plus de l'assemblée générale annuelle de ses membres;
- la confection et la distribution gratuite de littérature sur la protection de l'environnement;
- la tenue de séances de films, de diapositives et de vidéos sur la protection de l'environnement;
- l'organisation et la participation à diverses expositions;
- la confection du *Journal des villégiateurs* et la publication de différents articles sur l'environnement dans le journal local "Le Miroir du Lac";
- le concours de dessins et de slogans auprès des jeunes de l'école primaire.

Grâce à ses nombreuses représentations, l'Association a obtenu du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec la réalisation du plan correctif des installations septiques (mai 1979) et du relevé d'artificialisation des rives du lac aux Sables (avril 1985). L'Association a aussi été partenaire et collaboratrice efficace et très appréciée de la municipalité de Lac-aux-Sables lors de la réalisation des plans et règlements d'urbanisme. Entre autres, l'Association a obtenu que la protection de l'encadrement forestier des lacs aux Sables et Georges soit portée de 150 à 300 mètres.



Dévoilement du dessin gagnant qui servira de logo pour l'association ainsi que du slogan "Un lac à boire". Les gagnantes : Valérie G. Bronsard (dessin) et Valérie Perron (slogan). Juin 1996

L'Association continue d'insister auprès de la municipalité pour qu'elle persiste à apporter les améliorations et/ou modifications nécessaires aux installations septiques non conformes. L'Association a procédé à la confection d'une carte géographique répertoriant toutes les propriétés situées autour du lac ainsi que l'état de conformité de chacune des installations septiques. De plus, l'Association procède annuellement à la mise à jour de cette carte et en fournit des copies à la municipalité, facilitant ainsi son travail de surveillance.

De 1987 à 1992 inclusivement, l'Association a procédé à des travaux de régénération des rives du lac aux Sables en y plantant plus de 16 300 arbres et arbustes. Elle a aussi effectué de nombreuses corvées de bouturage pour la préparation de plants pour les années futures.

L'Association organise aussi depuis plusieurs années sa journée "Lab-Eau", ce qui permet aux personnes intéressées, au moyen d'analyses bactériologiques ou physico-chimiques, de connaître, à prix réduit, la qualité de leur eau potable.

L'Association a maintenu aussi au fil des ans d'excellentes relations avec les intervenants du milieu dont, entre autres, le Canadien National dont la ligne Lac-Saint-Jean longe le lac aux Sables sur une distance importante. L'implication de l'association assure une meilleure protection des rives du lac aux Sables par le CN lors des différents travaux d'entretien et d'amélioration de la voie ferrée.

La municipalité de Lac-aux-Sables a proposé la candidature de l'association au mérite environnemental du ministère de l'Environnement en 1994 et 1995.

L'Association est membre de la Fédération des associations pour la protection et l'environnement des lacs (FAPEL).

Finalement, l'Association s'implique à tous les niveaux susceptibles d'affecter de près ou de loin l'environnement du lac aux Sables et plus particulièrement dans :

- la réglementation des embarcations motorisées sur le lac aux Sables;
- la prise de position sur l'implantation d'un site d'enfouissement régional des ordures ménagères, favorisant une saine gestion des déchets et du recyclage;
- le support accordé à la formation de l'association des pêcheurs du touladi de Lac-aux-Sables;
- la fondation du Club de voile du lac aux Sables;
- la distribution de formulaires de plainte à tous les membres quant à l'usage abusif d'hydravions sur le lac aux Sables.

En conclusion, l'Association des résidants pour la protection du lac aux Sables accomplit un travail essentiel pour maintenir à un haut niveau la qualité de l'environnement du lac aux Sables.

Suzanne Brouillette, secrétaire-trésorière

